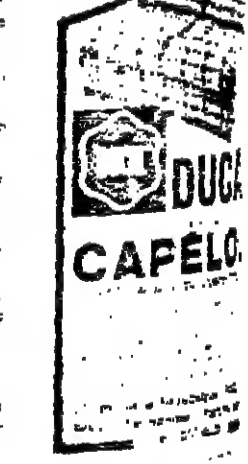
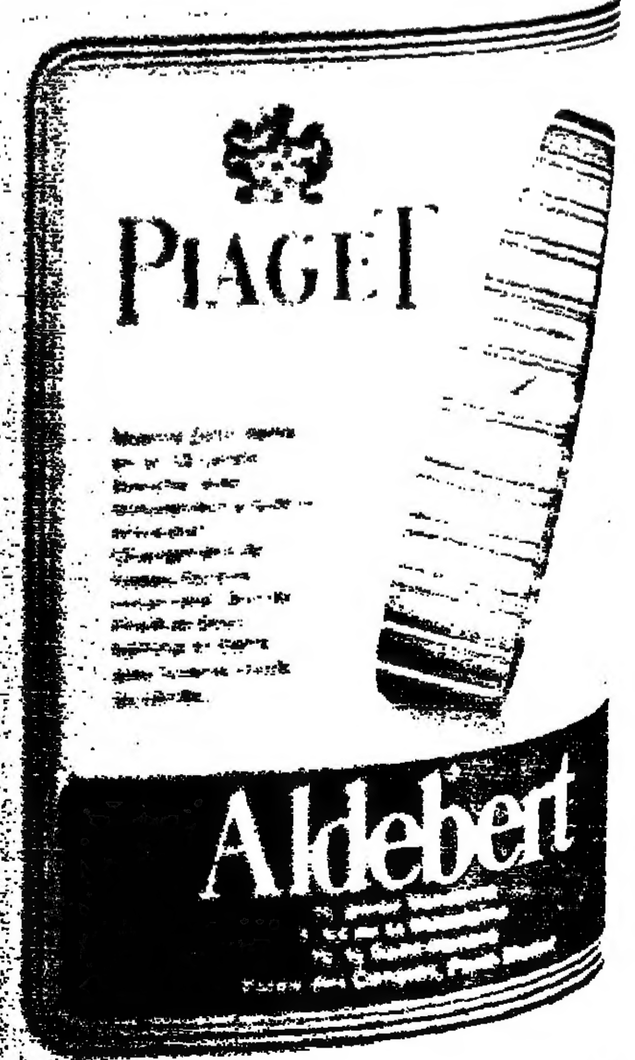
Sur le vif

Souvenir de Jérusalem

Les loyers évolueront en 1985 comme l'indice du coût de la construction





Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12404 – 4 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens   – VENDREDI 14 DÉCEMBRE 1984

Révolution de palais à Nouakchott

La révolution de palais survenue à Nouakchott apporte une nouvelle fois la preuve que la Mauritanie ne s'est toujours pas remise de la ruineuse « guerre fratricide » menée contre le Front Polisario par l'ancien président Ould Daddah, alors allié de Hassan II après avoir été celui de Boumediène, de l'automne 1975 au coup d'Etat qui entraîna sa chute, le 10 juillet 1978.

Ebranlé par le conflit, victime d'une très dure sécheresse, ce vaste pays désertique de moins de deux millions d'habitants, mais occupant une position stratégique, est l'enjeu des rivalités de plusieurs de ses puissants voisins : tandis que le Front Polisario y voit un sanctuaire possible, l'Algérie et le Maroc veulent chacun s'en faire un allié dans leur querelle, et la Libye le considère comme un élément indispensable à la réalisation de son rêve d'Etats-Unis du Sahara.

L'éviction du président Haidalla par le colonel Taya, son ancien premier ministre et compagnon d'armes, survient alors que règne une tension politique et militaire dans la région. La reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique, le 27 février dernier, par le chef de l'Etat aujourd'hui destitué avait provoqué une vive irritation à Rabat. Dans le courant de l'été, la France avait d'ailleurs accentué son aide militaire à Nouakchott, portant à cinquante-deux le nombre de ses conseillers militaires et livrant pour 10,5 millions de francs d'armes. En outre, lors de sa visite à Fès, fin août, le président Mitterrand avait rappelé à Hassan II le prix que Paris attache à la souveraineté de la Mauritanie. Depuis le mois de juin, plusieurs incidents de portée limitée entre unités algériennes et marocaines auraient eu lieu mais auraient été passés sous silence tant par Rabat que par Alger. Le 13 octobre, le Front Polisario a déclenché l'offensive « Grand Maghreb », marquée par quelques attaques spectaculaires et l'apparition d'un matériel ultramoderne. Le Maroc, qui avait précédemment prolongé le « mur » de défense protégeant ce qu'il considère comme ses « provinces sahariennes » jusqu'à Amgala, à la frontière mauritanienne, a riposté en entamant des travaux pour verrouiller la frontière entre l'Algérie et le Sahara dans la région de Tindouf, ce qui obligera les combattants sahraouis à passer plus ouvertement par la Mauritanie.

Apparemment, la population algérienne ne souhaite nullement la réédition de la « guerre des sables » qui avait opposé l'Algérie au Maroc en 1963. Mais, en donnant une certaine publicité aux mesures de réorganisation de l'armée, le pouvoir a voulu montrer qu'il était prêt à faire face à toute éventualité, alors qu'un député marocain d'origine sahraouie affirmait récemment au Parlement : « Nous allons libérer nos frères de Tindouf ».

L'éviction de M. Haidalla, à qui ses adversaires reprochaient d'être trop engagé à l'égard du Polisario, est une perte relative pour l'Algérie dans la mesure où son successeur, connu pour son nationalisme intransigeant, fera sans doute montre d'un esprit d'indépendance à son égard. On peut penser que, tout en maintenant la coopération avec Alger et en demeurant fidèle au traité de concorde et de fraternité, le colonel Taya cherchera à améliorer les rapports avec Rabat et Tripoli et pratiquera une politique de plus grande neutralité. Sa marge de manœuvre demeure néanmoins des plus étroites.

(Lire l'article de PAUL BALTA et nos informations page 2.)

Guerre du Golfe : la Croix-Rouge intervient

Le CICR appelle les Etats à faire respecter les conventions de Genève dans les camps de prisonniers en Iran

De notre correspondante

Genève. – Démarche exceptionnelle : M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), vient de convoquer les ambassadeurs en poste auprès des *Nations unies* à Genève pour les prier d'intervenir auprès des autorités iraniennes afin que celles-ci cessent de violer les conventions humanitaires *de Genève. Il ne s'agit nullement*, pour ces diplomates, de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, mais d'accomplir une obli*gation à la fois juridique et morale*. En effet, l'article premier de chacune des quatre conventions humanitaires du 12 août 1949 stipule que les gou*vernements signataires s'engagent* non seulement à les respecter mais aussi à *« les faire respecter »* en toutes circonstances.

Serait-ce un ultime essai de la part *du CICR ? Les appels qu'il avait* lancés en ce sens le 9 mai 1983 et le 13 février 1984 à tous les gouvernements signataires des conventions *n'ont pas produit les effets escomptés*. Les Etats, même ceux qui, politiquement ou économiquement, *sont proches de Bagdad, ne semblent guère s'être émus*. Or, la situation est particulièrement grave puisqu'il ne s'agit pas de simples et regrettables exactions dont seraient victimes *les prisonniers irakiens*, mais, selon les dernières nouvelles parvenues à Genève, d'une politique délibérée de Téhéran visant à les « retourner » à son profit par les *moyens parfois les plus pervers*, méthode qui est formellement proscrite, notamment par la troisième convention de Genève. Le plan mis au point depuis plus de trois ans semble clair : *il s'agit, d'une part, de parvenir à enrôler* dans l'armée iranienne quelque cinquante mille prisonniers irakiens.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 6.)

Creusot-Loire : une liquidation coûteuse

Entre 6 et 8 milliards de francs d'argent public auront été engloutis dans la faillite

Avec la mise en liquidation de biens de Creusot-Loire, c'est la plus grande faillite de l'histoire industrielle *française qui est consommée*. Pour justifier son refus d'aider l'entreprise à éviter le règlement judiciaire au mois de juin, M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, avait annoncé un certain désengagement de l'Etat à l'égard des « canards boiteux ». *« Les dirigeants ont en permanence dit : l'Etat, c'est-à-dire les contribuables, doit payer pour le déficit, alors que les bénéfices restent privés. Cela est inacceptable »*, soulignait le futur premier ministre.

Six mois après, force est de constater que le retrait de l'Etat *dans un sinistre industriel et financier* de cette importance est impossible.

Les deux repreneurs principaux *ne sont-ils pas l'un Usinor*, entreprise quasi nationalisée, et l'autre Framatome, établissement dans la mouvance de l'Etat (avec une participation de 50 % du Commissariat à l'énergie atomique) ? Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que Framatome, dont les besoins de diversification sont réels, s'est naturellement *intéressé au département* énergie de Creusot-Loire ; en revanche, c'est sur ordre qu'il a repris la chaudronnerie et avec l'engagement *que l'Etat y financerait l'achat d'une* cintreuse à Chalon-sur-Saône (les militaires en construiront une de leur côté à l'arsenal de Cherbourg, avec pour résultat que ni l'une ni l'autre ne seront rentables).

De même Usinor s'est fait quelque peu prier pour ajouter à son océan de pertes (4 milliards de *francs en 1984), celles de la métallurgie* du Creusot. La faiblesse de l'offre financière faite, notamment pour l'armement, a d'ailleurs choqué le tribunal et plus d'un expert.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 35.)

Les prix en novembre : + 0,3 %

La plus faible hausse depuis décembre 1983

Les prix ont augmenté en France de 0,3 % au cours du mois de novembre, *selon la première estimation* faite par l'INSEE le jeudi 13 décembre. Ce résultat, conforme aux dernières prévisions de la Rue de Rivoli, permet de penser que l'objectif *que s'est fixé le gouvernement* (+ 6,7 % en glissement, de décembre 1983 à décembre 1984) sera à peu près respecté. Au cours des onze premiers mois de l'année, en effet, les prix ont augmenté de 6,5 %. *Décembre étant généralement un* mois de faibles hausses, le taux d'inflation devrait se maintenir en dessous de 7 % (vraisemblablement 6,8 %).

Le bon résultat enregistré en novembre a été obtenu malgré les *ajustements* des prix du fuel et de l'essence, et en dépit d'une tendance persistante à la hausse dans le secteur du textile et de l'habillement. C'est aussi la plus faible hausse constatée depuis décembre 1983. *Au demeurant, la hausse mensuelle* des prix n'est jamais descendue en France en dessous de 0,3 % depuis quatorze ans (0,2 % en décembre 1970).

La haute surveillance sous laquelle sont tenus les prix des services et les marges du commerce (sans compter un tiers des prix industriels) explique en grande partie la décélération des prix, que le gouvernement espère voir s'accentuer en 1985.

Mise en liberté des deux médecins de Poitiers

Lire page 12 l'article de JEAN-YVES NAU

Les nouveaux horaires des écoliers

Lire page 12 l'article de PHILIPPE BERNARD

Trois visages de la Bulgarie

Sofia. – Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Stoyan Mihailov n'a pas vraiment la tête de l'emploi. Imaginait-on que le secrétaire chargé des questions idéologiques au sein du comité central du Parti communiste bulgare puisse avoir le visage aussi ouvert et souriant, la silhouette aussi svelte, des manières aussi affables ? Est-on vraiment en face du responsable direct de l'agit-

De notre envoyé spécial

prop, des mass media, de la culture et d'une partie de l'enseignement *dans ce pays réputé pour sa parfaite* orthodoxie marxiste-léniniste et sa plus parfaite encore obéissance à Moscou ?

La surprise s'accroît lorsque ledit responsable accepte sans difficulté *de donner des précisions sur le partage* des responsabilités au sein du secrétariat du comité central et du bureau politique, un domaine sur lequel d'habitude on ne s'étend guère publiquement dans les pays socialistes. Depuis le début de l'année, les services du comité central ont été réorganisés, plusieurs *départements regroupés*, et, dans la plupart des cas, les chefs de ces départements ont le titre de membres du secrétariat (l'exécutif du parti), sans être doublés dans leur domaine de compétence par un membre du bureau politique, comme c'était le cas auparavant. M. Mihailov est donc bien le grand *maître de l'idéologie – sous l'autorité* évidemment du secrétaire général M. Todor Jivkov, dont un portrait, de taille respectable, est accroché dans *les bureaux de tous* les responsables bulgares, grands ou petits. Mais on aurait tort de croire que le reste de la décoration de ce vaste bureau est assuré par les images édifiantes de prolétaires radieux, tels qu'on peut encore les voir sur tant de pancartes de propagande, dans les villes et les villages de Bulgarie. Les quelques beaux tableaux qui sont aux murs n'ont rien de particulièrement réaliste-socialiste. Et un magnétoscope japonais vient rappeler que la Bulgarie s'est ouverte récemment au marché de la vidéo-cassette, tout en édictant une stricte réglementation pour éviter un *envahissement par la pornographie* ou d'autres influences pernicieuses.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 5.)



AU JOUR LE JOUR

Hommage

Serge Gainsbourg, qui est à la chanson française ce qu'un jean effrangé et crasseux est à la haute couture, vient d'être couronné officiellement. Il obtient le Grand Prix national 1984 catégorie chanson.

La République des arts et des lettres rend ainsi un hommage solennel à celui qui a fait de la « marginalité percutante » *– c'est son expression – une manière de vivre et de chanter. Nul tabou n'a résisté à son talent sulfureux : sexe, alcool, argent, patrie... Il est, irréfutablement, d'époque. Un petit matin on le retrouvera sous la Coupole.*

BRUNO FRAPPAT.

L'AGE D'OR DANOIS AU GRAND PALAIS

La tradition d'Eckersberg

Le vieil et noble complexe de *l'Exposition universelle*, Grand et Petit Palais, est plutôt bien servi ces temps-ci : Watteau, même si l'exposition suscite des controverses ; le *Douanier Rousseau* ; *Symboles et Réalités* (la peinture allemande de 1848 à 1905) ; Zongshan, les tombes des rois (chinois) oubliés, et *puis cet Age d'or danois*, qui vient d'ouvrir...

Or le hasard veut que notre Age d'or, notre peinture danoise vienne juste se garer devant notre peinture allemande : 1800-1850, l'autre demi-dix-neuvième siècle. Un demi-siècle, mais tout un monde, et bel et *bien un « âge d'or »*.

De cet *âge d'or*, les Français avaient eu un aperçu en 1965, lors de la visite des souverains danois. Une exposition sur les trésors d'art *du Danemark avait été présentée, où* l'on voyait, perdu quelque part entre le néolithique et l'après-guerre (la dernière), une vingtaine de toiles d'Eckersberg, *Koebke* et *Lundbye*. *Trois personnalités, qui n'avaient* plus fait le voyage de Paris depuis 1928, première et, jusqu'à présent, dernière fois où la capitale avait *rendu hommage à la peinture* danoise, au Jeu de Paume. L'hommage incluait la fin du dix-huitième siècle et se concluait en 1900. On *dépassait singulièrement les limites* imparties de l'âge d'or.

Age d'or ? L'expression tardive est empruntée à la littérature qui désigne alors au Danemark une inspiration tant romantique que patriotique. *Appliquée bientôt à la peinture*, elle correspond en fait, à l'heure où le sculpteur néo-classique Thorvaldsen règne parmi les arts, à l'entourage et *à l'influence d'un peintre, à ce qu'on* appelle la tradition d'Eckersberg, ou encore, plus largement, à l'Ecole de Copenhague. Plus largement, si l'on peut dire. Les peintres de l'âge d'or, revenus de leur voyage à Rome, à *Paris ou à Dresde, ne sortaient guère* de la capitale danoise et même, comme Koebke, à peine de leur atelier.

C'est tout pour l'âge d'or qui fut, sinon, un âge de misère, de déboires militaires, diplomatiques et économiques avec cette acmé, en 1813, qui vit le Danemark, *imprudent allié des* Français durant les guerres napoléoniennes, déclarer faillite et perdre la Norvège.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde des livres

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LE COUP D'ÉTAT EN MAURITANIE

Une situation intérieure très dégradée

Provoqué par une situation intérieure qui n'a cessé de se détériorer depuis plus d'un an sur le double plan économique et politique, le coup d'Etat survenu à Nouakchott le mercredi 12 décembre *(nos dernières éditions du 13)* ne manquera pas d'avoir des répercussions sur l'équilibre régional, même si le nouveau président, le colonel Moawiya Sid'Ahmed Ould Taya, n'est en rien un « homme de Rabat » ou un « fidèle de Tripoli ».

C'est en début d'après-midi de mercredi que la radio a donné lecture d'un communiqué annonçant une « *restructuration* » du Comité militaire de salut national « *conformément à la volonté de l'armée et aux intérêts suprêmes de l'Etat et du peuple mauritaniens* ». La seule modification était la désignation à la tête du Comité militaire du colonel Taya, en remplacement du lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla. Un deuxième communiqué a annoncé un couvre-feu sur l'ensemble du territoire de 19 heures à 6 heures et la fermeture des aéroports aux vols en provenance de l'extérieur, sans doute pour empêcher le retour de M. Haidalla, qui avait quitté dans l'après-midi Bujumbura, où il assistait au onzième sommet franco-africain, et qui se trouve depuis à Brazzaville. Des renforts militaires ont été observés aux abords des bâtiments publics, mais le calme régnait dans la capitale et dans le pays.

La destitution de M. Haidalla n'est pas une réelle surprise. A vrai dire, elle était même prévisible depuis le remaniement ministériel du 8 mars dernier, qui avait vu cet officier concentrer tous les pouvoirs entre ses mains. Cumulant les fonctions de chef de l'Etat et de président du CMSN, il avait repris celles de premier ministre au colonel Taya, lequel acceptait de redevenir chef d'état-major.

Mais ce remaniement reflétait lui-même une crise profonde dans le pays et de sérieuses divergences entre le premier ministre et le chef de l'Etat. Ce dernier s'était efforcé de les masquer, et le quotidien national *Chaab* avait violemment pris à partie les journaux étrangers qui avaient fait allusion à ces divergences et à certaines décisions de M. Haidalla *(le Monde* du 10 mars), pour mettre uniquement l'accent sur les menaces que le Maroc et la Libye auraient alors fait planer sur l'avenir du régime. En fait, à la fin de 1983, le chef de l'Etat avait, sans consulter personne, annoncé son intention de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique ; il avait ensuite pris cette décision le 27 février 1984, contre l'avis du premier ministre et d'une bonne partie des vingt-quatre membres du CMSN, qui souhaitaient éviter une tension inutile avec Rabat et estimaient que le pays avait d'autres priorités.

De même, le colonel Taya avait « réprouvé » certaines pratiques. S'il était lui-même d'une grande probité, le lieutenant-colonel Haidalla comptait, en effet, dans son entourage quelques conseillers médiocres, et il lui arrivait de fermer les yeux sur les agissements d'hommes d'affaires indélicats. Ce fut, entre autres, le cas pour M. Ahmed Ould Mogueya, qui a ruiné la Banque internationale pour la Mauritanie par des emprunts — non remboursés — obtenus grâce à des appuis « *en haut lieu* ». Cette affaire a été un des scandales les plus retentissants depuis l'indépendance.

De même, certains reprochaient à l'ancien chef de l'Etat d'avoir favorisé en affaires un de ses frères et des cousins, et de maintenir à des postes de responsabilités des officiers incompétents ou peu scrupuleux. En outre, depuis qu'il avait accédé au pouvoir, le 4 janvier 1980, grâce à une révolution de palais qui lui avait permis d'écarter le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Louly, chef de l'Etat, M. Haidalla avait, en diverses circonstances, fait arrêter ou mettre en résidence surveillée nombre d'officiers et d'hommes politiques en raison de leurs options idéologiques. Enfin, ses adversaires le soupçonnaient d'avoir mis en place les Structures d'éducation des masses, sorte de mouvement d'éducation civique, en vue d'en faire un parti unique, qui lui aurait permis de consolider son pouvoir personnel.

Sur le plan économique, le régime a dû faire face depuis deux ans à une des plus catastrophiques sécheresses et à une mévente du fer, principale richesse du pays avec la pêche. Or, indépendamment du pillage auquel se livrent nombre de chalutiers étrangers, il faut admettre que le secteur de la pêche, que le président Haidalla avait un moment pris en main personnellement, a été fort mal géré et a donné lieu à une incroyable gabegie. Pourtant, à elle seule, la pêche pourrait assurer le bien-être d'une population qui n'atteint pas deux millions d'habitants.

Après avoir renversé le régime du président Moktar Ould Daddah le 10 juillet 1978, les militaires s'étaient fixé trois objectifs : faire sortir la Mauritanie de la guerre ; redresser l'économie ; rétablir les institutions démocratiques. Ils n'ont réalisé que le premier. Il convient d'ajouter que M. Haidalla, s'il a rétabli la charia (loi islamique), avait aussi fort courageusement pris deux autres décisions : l'abolition de l'esclavage et la mise en place d'une réforme scolaire (qui entrera en application en 1985) prévoyant quatre langues nationales, le pular, le soninke, le ouolof et l'arabe, qui sera également « langue unitaire » — le français n'étant plus qu'une langue de travail.

Dans ce pays encore dominé par le tribalisme et où le sens de l'Etat n'est guère développé, une rude tâche attend le colonel Taya.

PAUL BALTA.

« Y A-T-IL DU KADHAFI LA-DESSOUS ? »

En fin de matinée, mercredi 12 décembre, à Bujumbura, le président Haidalla de Mauritanie, altier, promenait un regard de Saharien sur la luxuriante végétation du Burundi. Il disait aux journalistes que dans sa région désertique, une autre planète, la pauvreté était plus criante qu'ici, et que risquaient de se déclencher, à court terme, des événements politiques graves dans la région. Il ne savait pas qu'il venait d'être victime d'un coup d'Etat, renversé pendant son absence à la faveur du sommet franco-africain...

Un coup d'Etat que les diplomates n'ont même pas eu le temps de décrypter ensemble : « *Y a-t-il du Kadhafi là-dessous ? Apparemment pas. Il faut quand même attendre pour voir* », entendait-on sur les passerelles des avions qui regagnaient les autres capitales.

P. D.

Les révolutions de palais depuis 1978

La révolution de palais qui s'est produite à Nouakchott, le mercredi 12 décembre, est le reflet de l'instabilité qui règne dans le pays depuis le renversement du président Mokhtar Ould Daddah.

10 JUILLET 1978. — Un Comité populaire de redressement national, dirigé par le lieutenant-colonel Ould Saleck, renverse le président Ould Daddah au pouvoir depuis l'indépendance.

6 AVRIL 1979. — Le colonel Ahmed Ould Bousseif, libéral et pro-occidental, devient, à l'occasion d'un « coup de force », premier ministre.

31 MAI 1979. — Le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, succède au colonel Bousseif, tué dans un accident d'avion.

3 JUIN 1979. — Le lieutenant-colonel Mohamed Ould Louly remplace le lieutenant-colonel Ould Saleck comme chef de l'Etat et président du Comité militaire de salut national, substitué au CMRN.

4 JANVIER 1980. — Le lieutenant-colonel Ould Haidalla destitue le chef de l'Etat et s'empare de ses fonctions.

15 DÉCEMBRE 1980. — Constitution d'un gouvernement civil, dirigé par M. Ahmed Ould Bneijara. Il perdra ses fonctions en avril 1981 au profit du colonel Moawiya Sid'Ahmed Ould Taya.

16 MARS 1981. — Tentative de coup d'Etat, inspirée par le Maroc et organisée par deux anciens membres du CMSN, les lieutenants Ould Abdel Kader et Ould Sidi, est tenue en échec. Ils seront exécutés dix jours plus tard. La Mauritanie rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc.

6 FÉVRIER 1982. — L'ancien président Moustapha Mohamed Ould Saleck, accusé de complot contre M. Haidalla, est arrêté et condamné avec ses complices à dix ans de prison.

12 DÉCEMBRE 1984. — Le lieutenant-colonel Haidalla est remplacé à la tête de l'Etat par le colonel Taya.

Le colonel Taya : un nationaliste intègre et compétent

Ce qui surprend le plus chez le colonel Moawiya Sid'Ahmed Ould Taya, c'est le contraste entre son aspect physique et sa force de caractère : de petite taille, fluet, timide, n'élevant jamais la voix, ce bourreau de travail est à la fois déterminé et courageux. Ainsi, lors de la tentative de coup d'Etat pro-marocain du 16 mars 1981, il avait été arrêté au siège de l'état-major par le chef des insurgés, le lieutenant-colonel Kader ; non seulement il réussit à s'enfuir, mais il prit la tête des forces loyalistes — en l'absence du président Haidalla, en tournée dans le nord du pays — et redressa la situation.

Compétent, efficace, intègre, indépendant à l'égard de tous les courants politiques, cet officier de quarante-trois ans — il est né à Atar en 1941 — est profondément nationaliste et jouit d'une grande estime au sein de l'armée. Il est également significatif que l'Alliance pour la Mauritanie démocratique, principal mouvement d'opposition, voit en lui un « *nationaliste honnête, modéré ayant un esprit d'ouverture et jouissant de la considération du peuple* ».

Lors de l'indépendance de la Mauritanie en 1960, il fut un des premiers officiers à être formés en France — où il a conservé des amitiés — pour assurer l'encadrement de la nouvelle armée. Après des stages dans les blindés, l'infanterie et à l'école de guerre, il devient, en 1976, en pleine guerre du Sahara occidental, adjoint au chef d'état-major chargé des opérations avant d'être nommé commandant de la région nord, où il subit les attaques des maquisards du Front Polisario.

Chef du 2e bureau, il est nommé chef d'état-major adjoint peu avant le renversement du président Moktar Ould Dadda, le 10 juillet 1978. Ministre chargé du secrétariat permanent du Comité militaire, il devient, en juin 1979, commandant de la gendarmerie nationale, puis, en avril 1980, chef d'état-major. Nommé premier ministre en avril 1981, il demeure à ce poste jusqu'en mars 1984. On sait alors qu'il est en désaccord sur plusieurs points avec le chef de l'Etat. Mais, loyal et discipliné, il évite de rendre public leur différend et accepte de redevenir chef de l'état-major. Depuis, des cadres civils et militaires le pressaient, discrètement mais avec insistance, de prendre les rênes du pouvoir pour « *moraliser la vie publique et rétablir le crédit de l'Etat* ».

P. B.

LA FIN DU SOMMET DE BUJUMBURA

« Les Africains font, semble-t-il, beaucoup plus confiance à la France qu'un certain nombre de Français »

déclare M. Mitterrand

Correspondance

Bangui. — Toute la population de la capitale centrafricaine avait été mobilisée pour souhaiter la bienvenue au chef de l'Etat français. Massée le long du parcours qu'empruntait le cortège officiel, la foule agitait des drapeaux tricolores et acclamait M. Mitterrand. La chaleur de cet accueil a fait un peu oublier la tiédeur avec laquelle les Zaïrois avaient accueilli M. Mitterrand à Kinshasa, il y a cinq jours. Le Centrafrique, il est vrai, veut se « réhabiliter », c'est-à-dire à la fois faire oublier l'épisode pénible de l'« empire » et restaurer une économie sinistrée. La France lui apporte une aide puissante. La RCA, « ce porte-avions continental » de l'armée française (il est difficile de ne pas le constater en voyant l'aéroport transformé en base des forces aériennes), a bien du mal à retrouver la fonction d'un véritable Etat.

A Bangui, pour la dernière étape de son voyage africain qui, par certains aspects, s'est révélé difficile, M. François Mitterrand aura quand même goûté quelques moments de détente avec l'hospitalité africaine, traditionnellement colorée et joyeuse. Au dîner officiel, mercredi soir (deux mille cinq cents couverts dans la grande cour du palais de la Renaissance, un record, paraît-il), on a même vu M. François Mitterrand danser la rumba avec l'épouse du président centrafricain, le général André Kolingba.

M. Mitterrand avait quitté Bujumbura en milieu d'après-midi, après avoir tenu une conférence de presse. Dans la matinée, de nombreuses rencontrs bilatérales avaient eu lieu. Les conférences au sommet permettent toujours des rencontres discrètes et sans protocole des chefs d'Etat qui ont ainsi la possibilité de tout se dire, sans témoin. A ce titre, le sommet de Bujumbura pourrait être un modèle : la matinée de mercredi n'a été qu'un chassé-croisé de présidents et d'excellences en grand apparat, graves et entourés de gardes du corps farouches, passant et repassant dans le hall de l'hôtel avec l'illusion de la discrétion. A ce jeu, le président Hissène Habré, qui s'était attardé « *là-haut, dans les conciliabules* », comme disait, l'index pointé au plafond, l'un de ses conseillers, a fini par rater la session de clôture !

Il est cependant peu probable que ses derniers entretiens aient modifié en quoi que ce soit les idées et les choix de ses interlocuteurs. Pendant une vingtaine de minutes, le président tchadien a été reçu en tête à tête par M. Mitterrand. Avant de regagner N'Djamena, le président Hissène Habré précisera aux journalistes qu'il a « *profité de ce sommet pour porter à l'attention des chefs d'Etat de France et d'Afrique tous les éléments d'appréciation nécessaires pour comprendre la situation exacte aujourd'hui au Tchad, c'est-à-dire pour leur rappeler le respect intégral par la France de son engagement et*, a contrario, *le non-respect de la Libye pour ce qui la concerne.* »

Le ton de M. Habré est volontairement conciliant : « *D'abord, il n'y a pas et il n'y aura jamais de mésentente entre les Tchadiens et les Français. Chacun a sa vision du problème, soit par rapport aux discussions que la France a avec la Libye, soit par rapport à l'aide que le Tchad demande à la France. Nous discutons régulièrement de cela avec les Français et nous essayons de rapprocher le plus possible nos vues pour aboutir à une action concertée et efficace, afin d'atteindre le but qui est le nôtre et qui est le souhait de la France, c'est-à-dire que le Tchad retrouve son intégrité territoriale, son indépendance et qu'il vive à l'abri de toute intervention extérieure.* »

« *A la suite du retour de l'armée libyenne au Tchad*, a poursuivi M. Hissène Habré, *nous avons demandé à la France de renvoyer les forces françaises afin que toutes les conséquences soient tirées du non-respect de l'accord de désengagement.* » Le chef de l'Etat tchadien reconnaît que cette conférence n'aura guère apporté d'éléments nouveaux sur le problème tchadien, mais il se dit cependant convaincu que la cause du Tchad est maintenant mieux entendue.

La conférence de presse du président du Burundi, M. Bagaza, et du chef de l'Etat français a donné un reflet fidèle de l'atmosphère des débats. M. Mitterrand et un certain nombre de chefs d'Etat africains étaient sans doute désireux de voir la majeure partie des travaux consacrée aux problèmes économiques et humains qui frappent de plein fouet tout le continent africain. Mais l'affaire tchadienne est venue occuper une très large place dans ces conversations. Harcelés de questions sur ce seul sujet, les responsables français, qui auraient sans doute préféré donner une plus large place aux appels au développement, à la création du Fonds spécial pour l'Afrique et à la coopération franco-africaine, ont pu s'en irriter. D'autant que tous les chefs d'Etat africains ont salué l'inlassable croisade que mène M. François Mitterrand, au fil des réunions internationales, en faveur d'une plus grande justice économique et humaine.

« Attendez et jugez »

Voilà qui explique, peut-être, la légère ironie de certaines réponses de M. Mitterrand dans sa conférence de presse. Interrogé sur les doutes qui auraient pu naître en Afrique sur le bien-fondé de sa politique à l'égard d'une Libye qui ne respecte pas la parole donnée, le président français a assuré qu'il n'a eu « *aucune observation de ce genre* », ajoutant que pendant les deux jours qu'il venait de passer à Bujumbura, il a eu le sentiment que « *les Africains font, semble-t-il, beaucoup plus confiance à la France qu'un certain nombre de Français* ». Pour M. Mitterrand, ce sommet a été « *excellent* ».

La France, a-t-il d'autre part ajouté, « *ne veut ni d'un déséquilibre, ni d'une déstabilisation de l'Afrique noire par des incursions, agressions ou conquêtes venant du Nord. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons fixé l'armée française au 16e parallèle...* » « *C'est une ligne pratique*, a-t-il poursuivi, *qui marque bien l'endroit où toute infiltration a été et doit être arrêtée.* » Et cela, a souligné M. Mitterrand, « *afin d'éviter des voisinages inutiles, détonants et dangereux* ».

Interrogé ensuite sur un éventuel retour des forces françaises au Tchad pour refouler les Lybiens du nord du pays, M. Mitterrand, de façon sibylline, a observé : « *Dans cette hypothèse, ce gouvernement* [tchadien] *pourrait nous y précéder.* » Invité à préciser cette phrase, M. Mitterrand s'est borné à ajouter : « *Le gouvernement tchadien mérite d'agir comme il l'entend dans son pays. Attendez et jugez.* » Le chef de l'Etat français s'est, d'autre part, montré favorable à la proposition de certains pays francophones consistant à réserver une part plus importante dans ces sommets franco-africains aux rencontres entre les seuls francophones. « *C'est le vœu assez général de ceux qui ont fondé ces rencontres de rester quand même entre francophones. (...) Je crois qu'ils ont raison*, a-t-il dit, *ce serait une bonne chose que les francophones puissent se sentir davantage entre eux.* » M. Mitterrand estime cependant que les conférences annuelles franco-africaines doivent rester ouvertes aux non-francophones.

Enfin, à propos de l'aide alimentaire accordée aux pays victimes de la famine, le président français a souligné : « *La France a donné l'exemple. Elle continuera sa pression amicale sur ses partenaires pour que ces chiffres soient augmentés.* » Auparavant, M. Mitterrand avait rappelé que la Communauté européenne avait décidé, lors de son récent sommet de Dublin, d'accorder un concours de 700 000 tonnes de céréales s'ajoutant aux 500 000 tonnes déjà débloquées.

PIERRE DEVOLUY (RMC).

● *Vol de reconnaissance au Tchad.* — Deux avions de chasse de type Jaguar ont survolé, mardi, la région de Ati, ville située à 450 kilomètres à l'est de N'Djamena. De source française, on n'excluait pas, mercredi, la possibilité d'une opération de reconnaissance dans le nord du Tchad, « *à proximité ou au-dessus* » des positions de l'armée libyenne.

Enfin, le président du Niger, M. Seyni Kountché, qui se trouvait mercredi à Washington, a estimé que la France « *ne pouvait pas se désengager du Tchad* », en raison des liens « *historiques* » entre les deux pays.

République sud-africaine

Deux réfugiés sur trois ont été arrêtés après avoir quitté le consulat britannique à Durban

Matthew Mgaju, ancien secrétaire général du PAC (Congrès panafricain, mouvement anti-apartheid interdit), a été assassiné la semaine dernière à Soweto, a annoncé, mercredi 12 décembre, le quotidien *The Star* de Johannesburg. D'autre part, deux cocktails Molotov ont provoqué, mercredi, des dégâts au domicile du maire de la grande cité noire proche de Johannesburg.

De notre correspondant

Johannesburg. — Les trois militants du Front démocratique uni (UDF), M. Archie Gumede, l'un de ses présidents, et MM. Paul David et Billy Nair, du Congrès indien du Natal, organisation affiliée à l'UDF, ont quitté, mercredi 12 décembre, les locaux du consulat britannique de Durban, où ils s'étaient réfugiés depuis le 13 septembre. Deux d'entre eux, MM. Gumede et David, ont été immédiatement arrêtés et sont présentés, jeudi, devant un tribunal. Ils risquent d'être inculpés de haute trahison et d'infractions à la loi sur la sécurité interne, délits passibles de la peine de mort. En revanche, M. Nair n'a pas été appréhendé.

Le départ des trois hommes met ainsi fin à une occupation de quatre-vingt-dix jours de la représentation consulaire britannique, une affaire qui avait provoqué un net refroidissement des relations entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud. Londres avait, en effet, refusé de livrer les trois réfugiés et Pretoria, en représailles, avait décidé de s'opposer au retour au Royaume-Uni de quatre Sud-Africains accusés de trafic d'armes, qui devaient comparaître devant le tribunal de Coventry le 22 octobre (*le Monde* daté 28-29 octobre).

Les trois militants se sont finalement résolus à quitter les lieux après la décision des autorités policières, lundi, de lever tous les ordres de détention pris en application de la section 28 de la loi sur la sécurité interne qui permet la détention illimitée sans jugement. Ils ont estimé que leur combat contre ce texte « *scélérat* » avait porté ses fruits.

Tous trois avaient été arrêtés au mois d'août, lors de la campagne de boycottage contre les élections indiennes et métisses. Avec trois de leurs compagnons, membres également de l'UDF, ils avaient été relâchés sur décision de la Cour suprême du Natal. Craignant d'être de nouveau appréhendés, les six s'étaient réfugiés au consulat britannique de Durban.

Leurs trois camarades avaient, le 6 octobre, tenté de fuir des locaux diplomatiques et avaient été arrêtés. Lundi dernier, ils ont été inculpés de haute trahison et sont retournés à la prison de Pietermaritzburg dans l'attente de leur procès, qui doit avoir lieu le 31 janvier.

Ainsi prend fin l'affaire des « *trois de Durban* ». Ceux-ci avaient déclaré mardi « *ne pas craindre les éventuelles suites de leur décision* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

ASIE

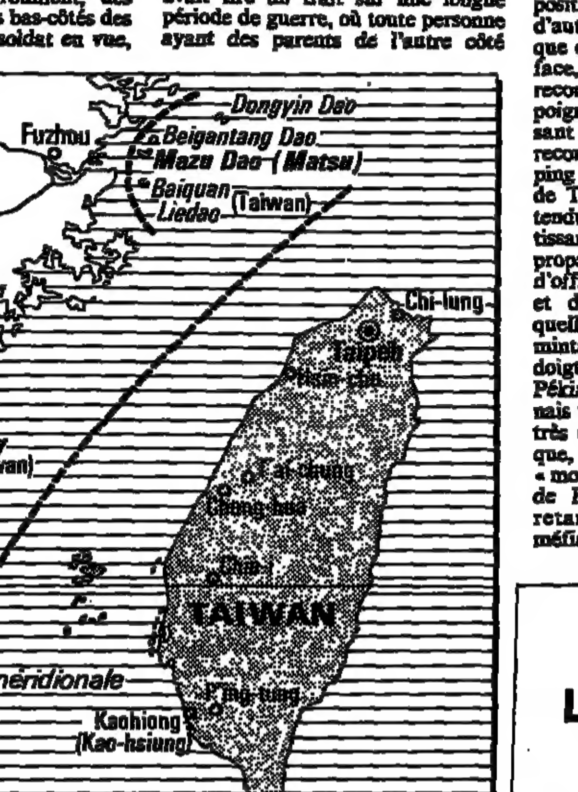
Chine

A PARTIR DES COTES PAISIBLES DU FUJIAN

Pékin encourage les échanges avec Taiwan

Amoy (Xiamen). – La plage bordée de filaos est baignée par un chaud soleil d'hiver. Du haut de la colline de Baishe (pierre blanche en chinois), on aperçoit un paysage de carte postale : mer d'huile, barques de pêche et, à quelques kilomètres à peine, deux îlots rocheux et une longue île plate. La tranquillité et la beauté du site semblent idéales pour un club de vacances.

Nous nous trouvons pourtant avec le premier groupe de journalistes étrangers autorisés par l'armée populaire de libération chinoise (APL) à observer « l'autre Chine », du sommet de l'un de ses forts. La brume de chaleur est trop forte pour que l'on puisse distinguer quoi que ce soit sur les îlots de Dadan et Erdan et sur la petite île de Quemoy. Sur ce qui fut de nombreuses années un des fronts les plus chauds du monde, un des abcès de la guerre froide, les barbelés rouillent, des vaches broutent sur les bas-côtés des fortifications. Pas un soldat en vue, si ce n'est une patrouille d'une demi-douzaine d'hommes rencontrés sur la route.



A quelques kilomètres de là, le vieux fort de Hulishan, avec son canon Krupp datant d'un siècle, vient d'être ouvert aux promeneurs, de même que plusieurs plages avoisinantes. Il va être prochainement transformé en centre de vacances pour touristes étrangers. En attendant, un jeune homme astucieux loue pour quelques centimes un télescope dans lequel on peut voir flotter le drapeau tricolore du Kuomintang ennemi. Il y a encore peu de temps, c'est ce dernier qui emmenait touristes et journalistes émoustillés contempler à la jumelle la « Chine rouge ».

Aucune atmosphère de guerre dans cette ville d'Amoy transformée en zone économique spéciale prioritaire pour le développement et les investissements étrangers. Pourtant, toute l'île où se trouve Amoy est à portée de canon des batteries nationalistes, de même que les cargos et paquebots qui y mouillent en permanence. Les autorités ne s'en montrent pas préoccupées. Plus au nord, le port de Mawei, qui dessert la capitale provinciale de Fuzhou, a également été choisi comme pôle de développement, bien qu'il soit à proximité d'une autre île nationaliste, Matsu.

Les derniers bombardements ont eu lieu en 1979. Les deux côtés échangeaient des tirs d'obus chargés de tracts, alternativement jours pairs et impairs, s'efforçant, nous dit-on, d'éviter les positions militaires et les zones peuplées. La partie chinoise, selon le vice-gouverneur Zhang Yi, organise des feux d'artifice pour le Nouvel An ou envoie, par ballon ou par bateau, des cadeaux à ceux d'en face. Taiwan joue le jeu. « *La tension a considérablement baissé depuis 1972* (à l'occasion de la première visite du président Nixon) *et les bombardements ont cessé depuis l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis* », ajoute-t-il, se refusant à dire si c'est le résultat de pressions de Washington sur le régime de Taiwan.

Partout, pendant un séjour d'une semaine dans la province du Fujian, la question de Taiwan a été présente. Il faut dire que la province a longtemps été la ligne de front face à l'île ennemie, dont la population est, à 80 %, originaire du Fujian. Ce problème n'est nulle part aussi présent que dans les quatre « centres de réception » pour pêcheurs ou « compatriotes de Taiwan ». En particulier celui de Huian, dans un gros bourg qui n'avait jamais encore vu de visiteurs étrangers. Là, des Taiwanais, pour un tiers des pêcheurs, viennent passer quelques jours à la recherche de parents ou pour faire du commerce. Quatre cents à cinq cents sont passés cette année dans ce petit centre. Un millier de bateaux au total ont été accueillis depuis le début de l'année. Ils apportent des biens de consommation durables (électronique notamment) et ramènent surtout des médicaments traditionnels chinois.

De notre envoyé spécial

Les « trois communications »

« *Les contacts n'ont jamais cessé* », affirme M. Zhang Yi, comme s'il avait tiré un trait sur une longue période de guerre, où toute personne ayant des parents de l'autre côté était considérée comme suspecte. Aujourd'hui, il faut appliquer la politique des « trois communications » : courrier, commerce, visites. Le commerce a donc repris et le Fujian importe chaque année pour 30 à 50 millions de dollars de marchandises en provenance de Taiwan, pour la plupart via Hongkong. Le reste se fait par troc avec les pêcheurs. La province achète des fibres chimiques et de l'électroménager et vend du charbon, des herbes médicinales et de l'alcool. M. Zhang prétend que les problèmes de contrebande et d'espionnage sont insignifiants, ce qui ne semble guère être le cas si l'on en juge par les condamnations, parfois à mort, de « *trafiquants* » et d'« *espions* ».

Les jeunes regardent parfois, malgré l'interdiction, la télévision de Taiwan, pour la musique pop. Le maire adjoint d'Amoy, M. Ye Suliang, nous affirme qu'il « *veut échanger des expériences avec la zone franche de Kaohsiong* (en face, à Taiwan), *si celle-ci le veut bien* ». Mais déjà, « *par l'intermédiaire de bons amis*, ajoute-t-il, *j'ai reçu des documents sur le développement de Kaohsiong* ». Les gens savent, admettent d'autres officiels, que la vie est meilleure là-bas.

« *Nous ne prenons ni mesures politiques ni mesures militaires pour établir des relations avec Taiwan*, affirme M. Zhang. *Mais la province encourage les échanges de personnes et de marchandises. Le moment venu, ces activités auront une grande importance pour le retour de Taiwan à la mère-patrie.* »

Avec la signature de l'accord sino-britannique sur Hongkong et l'adoption de la politique d'« un pays, deux systèmes », la Chine se sent en position de force. Elle encourage d'autant plus les contacts qu'elle sait que cela dérange les dirigeants d'en face, qui doivent se contenter de la reconnaissance diplomatique d'une poignée de pays. Bien que se refusant à tout engagement de non-recours à la force, M. Deng Xiaoping semble avoir adopté à l'égard de Taiwan la stratégie de la main tendue. Ou plutôt celle de l'araignée tissant une toile composée de fils de propagande et de menaces voilées, d'offres de coopération économique et d'échanges de personnes auxquelles il est difficile pour le Kuomintang de répondre sans mettre le doigt dans l'engrenage. Et même si Pékin est conscient que tout Taiwanais visitant la Chine y voit un pays très en retard sur le plan économique, elle compte sur sa politique de « modernisation » et sur l'exemple de Hongkong pour rattraper ce retard et réduire le climat de méfiance.

PATRICE DE BEER.

Afghanistan

La famine menace plusieurs régions

« *Il existe dans plusieurs régions d'Afghanistan une situation de famine débutante qui sera durable, selon tous les témoignages.* » Cette « *alerte* » a été lancée, mercredi 12 décembre à Paris, par le docteur Malhuret, directeur de Médecins sans frontières, au nom de cinq associations humanitaires (1). L'accent avait déjà été mis, il y a un mois, au cours d'un colloque (2), sur « *l'alimentation en économie de guerre* » en Afghanistan. Ces deux initiatives visent à sensibiliser l'opinion publique française – alors que la situation en Afrique sahélienne polarise l'attention – et à mobiliser l'aide en faveur des populations afghanes de l'intérieur.

Selon le docteur Malhuret, les régions à « *haut risque de famine* » sont celles qui ont souffert des conditions climatiques – sécheresse plus longue qu'à l'accoutumée, – de l'exode des paysans vers les villes ou le Pakistan et l'Iran, ainsi que des destructions de cultures et de récoltes à la suite des combats : nord-est, ouest, provinces entourant Kaboul, Djellalabad et Khost, zones proches des principales voies de communication. Environ cinq cent mille personnes sont affectées. En revanche, les régions voisines de la frontière pakistanaise ne sont, semble-t-il, pas menacées.

Ces observations avaient également été faites, au cours du récent colloque, par le docteur Frances D'Souza, qui avait analysé dans un rapport les conditions économiques et nutritionnelles dans dix provinces. Deux, le Badakhchan et le Parwan, a conclu cette spécialiste, sont plus particulièrement exposées à la famine. Mais, d'une façon générale, on peut constater, affirme-t-elle, une situation préfigurant la famine : diminution de la production agricole alimentaire, hausse des coûts des transports, perturbations dans les systèmes de distribution, enfin, et surtout, augmentation importante des prix des denrées de base du fait de leur rareté et des largesses relatives accordées par le régime de Kaboul à quelques groupes sociaux parmi lesquels il compte des appuis (membres du parti, militaires, fonctionnaires). Les mouvements de population vers les centres urbains (où les bazars sont généralement approvisionnés en vivres) ou vers le Pakistan et l'Iran sont également des « *signes classiques de préfamine* ».

Mais il a été noté aussi que, dans certaines régions, les résistants encouragent les paysans à ne pas quitter leurs fermes. Ils ne les abandonnent aujourd'hui, le plus souvent, que s'ils y sont contraints. Les camps de réfugiés – 2,7 millions au Pakistan et au moins la moitié de ce chiffre, selon de bonnes sources, en Iran – ont perdu de leur attrait. Il y a même eu un mouvement de reflux des paysans qui avaient émigrés, mais que la recrudescence des opérations militaires ces derniers mois a compromis.

Le Dr Sayd B. Majrouh, directeur du centre afghan d'information au Pakistan, estime que « *la guerre économique* » conduite par « *les forces soviétiques d'intervention* » (et non pas d'occupation car, affirme-t-il, l'armée rouge n'occupe pas l'Afghanistan) a profondément perturbé les échanges traditionnels entre la campagne et la ville, les systèmes d'irrigation vitaux pour l'agriculture afghane, et qu'en certains endroits, la campagne s'est vidée de « *sa force de travail* ». Ailleurs, cependant, les structures et la solidarité communautaires favorisent une relative autosuffisance locale. « *L'envahisseur*, déclare-t-il, *essaie d'intégrer l'économie urbaine du pays à son propre système* », comme il a cherché à « *affamer* » la résistance en procédant à des achats massifs de blé dans les campagnes.

Mais il apparaît que le gouvernement de Kaboul ne se contente pas de cela. Alors que le plan accorde la priorité à l'agriculture, un protocole soviéto-afghan prévoit, en 1985, l'importation par l'Afghanistan de 100 000 tonnes de blé de l'URSS, ainsi que de 70 000 tonnes de sucre.

Il est, d'autre part, de notoriété publique qu'une partie non négligeable des denrées alimentaires – principalement du blé – livrées par les Occidentaux, et singulièrement par les Etats-Unis, aux réfugiés afghans entrent en Afghanistan, où elles contribuent au marché noir et tombent parfois entre les mains de soldats soviétiques !

Qoi qu'il en soit, les associations humanitaires qui ont lancé le cri d'alarme veulent aider les populations menacées de l'intérieur à « *ne pas mourir de faim* ». Jusqu'à maintenant, elles n'ont réuni qu'une assistance qualifiée par le docteur Malhuret de « *dérisoire* » (1 million de dollars par an), au regard des sommes engagées par les organisations internationales et les Etats-Unis en faveur des réfugiés (plus de 400 millions de dollars par an pour le seul Haut commissariat aux réfugiés). Aussi bien, le porte-parole des associations a-t-il demandé qu'une partie de l'aide (280 millions de dollars) que les Etats-Unis prévoient d'octroyer à la résistance soit affectée à l'action humanitaire. Ces associations, qui souhaiteraient que la France soit plus impliquée dans une telle action, préfèrent l'aide financière, moins coûteuse, expliquent-elles, que l'aide en nature. Elles se chargent de l'acheminer directement en Afghanistan. Au demeurant, l'« *affaire Abouchar* » n'a pas découragé plusieurs équipes d'y entrer et d'y travailler.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Ces associations sont : Médecins sans frontières, 75241 Paris. Cedex 05 ; Amitié franco-afghane, BP 254, 75524 Paris Cedex 11 ; Aide médicale internationale, 110, rue des Amandiers, 75020 Paris ; Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris ; Médecins du monde, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e.

(2) Organisé par le Bureau international Afghanistan, 24, rue de Chaligny, 75012, auprès duquel un dossier est disponible.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CATASTROPHE DE BHOPAL EN INDE

Les hommes politiques locaux essaient de tirer profit de la tragédie

Les autorités de l'Etat du Madhya-Pradesh ont autorisé, mercredi 12 décembre, l'usine de Bhopal à reprendre ses activités dimanche prochain, afin de transformer en pesticides les 15 tonnes d'isocyanate de méthyle encore en stock. Cette opération est, selon le chef de gouvernement local, M. Arjun Singh, « *le plus sûr moyen de neutraliser le gaz* ». Néanmoins les habitants de Bhopal ont été saisis de panique et ont quitté la ville par dizaine de milliers.

D'autre part, six spécialistes occidentaux des armes chimiques étudient à Bhopal les effets du gaz toxique sur les victimes de la catastrophe.

De notre correspondant

Bhopal. – Deux mille neuf cents étudiants en dernière année de médecine, qui s'étaient portés volontaires au chevet des gazés de Bhopal, ont déclenché, le mardi soir 11 décembre, une grève des soins pour protester contre l'attitude des autorités locales ; « *les politiciens du Congrès* [gouvernemental] *interfèrent dans notre travail et nous traitent comme des chiens* », ont déclaré les grévistes, laissant entendre que les milliards de dollars de compensation promis aux victimes par des avocats américains avaient déclenché une soudaine fébrilité populiste parmi les politiciens locaux.

Les jeunes médecins, qui ont mis fin à leur grève dès mercredi matin, mais aussi les intellectuels et les journalistes de Bhopal, reprochent aux autorités du Madhya-Pradesh de tenir délibérément les populations dans l'ignorance, favorisant ainsi la multiplication des rumeurs les plus inquiétantes. Ainsi, la fermeture jusqu'au 23 décembre de tous les établissements scolaires et universitaires de Bhopal, a-t-elle été annoncée mardi sans la moindre explication. Une véritable bouffée de panique a, par ailleurs, enveloppé le même jour toute la ville, après que les autorités aient annoncé qu'elles envisageaient d'évacuer certains quartiers du Vieux-Bhopal, avant de procéder à la neutralisation des 15 tonnes de gaz toxiques qui restent dans un réservoir de l'usine.

Selon les scientifiques, dont les paroles sont relayées par des fonctionnaires locaux, il n'existerait pas de procédé à cent pour cent sûr pour effectuer cette délicate opération.

La veille, le ministre en chef de l'Etat, M. Arjun Singh, était intervenu une nouvelle fois à la télévision locale pour répéter qu'il n'y avait pas de raison de paniquer et qu'aucun plan d'évacuation ne serait appliqué dans l'immédiat.

Nul doute que les Bhopalistes préféreraient qu'on leur distribue plutôt des masques à gaz et qu'on leur dise, une bonne fois pour toutes, ce qui se passe exactement à l'intérieur de l'usine. En attendant, quatre famille supplémentaires ont accepté les services d'une firme d'avocats américains et déposé à New-York une plainte en dommages et intérêts contre Union Carbide pour la somme de 20 milliards de dollars.

P. C.

● RECTIFICATIF. – Ce ne sont pas les autorités américaines mais indiennes qui ont remis plusieurs centaines de milliers de roupies aux victimes de la catastrophe de Bhopal, contrairement à ce qui était écrit dans l'article paru dans *le Monde* daté dimanche 9 et lundi 10 décembre.

Les parlementaires américains se saisissent de l'affaire

Deux sous-commissions de la Chambre des représentants ont commencé, mercredi 12 décembre, à Washington, des auditions sur la catastrophe de Bhopal. La sous-commission des affaires asiatiques de la commission des affaires étrangères examine l'impact de la catastrophe sur les relations américano-indiennes, ainsi que les conséquences à long terme sur la santé des habitants de la ville indienne frappée par l'émanation de taz toxique. La sous-commission sur l'éducation, le travail, la santé et la sécurité examine, de son côté, les conditions de production de l'isocyanate de méthyle (à l'origine de l'accident de Bhopal) dans l'usine d'Institute, aux Etats-Unis. Le groupe Union Carbide avait décidé de ne pas envoyer de représentant à cette audition.

D'autre part, la rapidité avec laquelle plusieurs avocats américains sont partis en guerre contre la société Union Carbide et les multinationales en général paraît quelque peu suspecte à la presse américaine. Plusieurs importants cabinets d'avocats américains ont délégué des représentants en Inde pour recueillir des pouvoirs auprès des familles des victimes, espérant, affirment-ils, faire de l'affaire de Bhopal un cas type pour imposer des critères de sécurité plus sévères aux grandes entreprises qui installent des filiales dans le tiers-monde. Plusieurs journaux américains estiment que les avocats se sont ainsi précipités parce que cette affaire peut être d'un important rapport et au mépris de l'intérêt des victimes.

« *Grâce à la sollicitude* [des avocats américains], écrit le *Wall Street Journal, les Indiens de Bhopal peuvent maintenant attendre interminablement pour recevoir une part minuscule des dommages.* » Pourquoi, dit en substance l'article, essayer d'arracher ces affaires à la justice indienne, qui est « *tout à fait convenable* », bien meilleure même que le système américain, où l'avocat touche quelque 30 % des dommages versés à la victime ? *The Washington Post*, pour sa part, dans un éditorial du même esprit, qualifie les avocats de « *vautours avec des attaché-caisses* ». – (*AFP, UPI.*)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

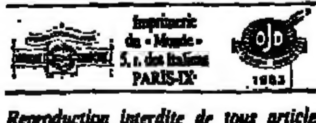
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 86 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

AU CONSEIL D'ÉTAT

La nomination de Mme Catherine Clément au ministère des relations extérieures est annulée

Sur la demande de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires, le Conseil d'Etat a annulé, le 12 décembre, la nomination de Mme Catherine Clément en qualité de déléguée dans les fonctions de sous-directeur des échanges artistiques au ministère des relations extérieures.

Le Conseil d'Etat a censuré cette nomination pour avoir été prononcée par une autorité incompétente. Le décret du 19 septembre 1955, relatif aux conditions de nomination aux emplois de sous-directeur, exige en effet que ces nominations soient prononcées par arrêté conjoint du premier ministre et du ministre intéressé, après l'avis du ministre chargé de la fonction publique, ce qui n'avait pas été le cas en l'espèce, puisque Mme Clément avait été, le 6 octobre 1982, désignée aux fonctions de sous-directeur par une simple note de service du directeur du personnel du ministère des relations extérieures.

Le commissaire du gouvernement, M. Gazin d'Honincthun, avait, à titre subsidiaire, souligné dans ses conclusions que la légalité de cette décision lui paraissait également être sujette à caution pour deux autres raisons.

Il ne lui paraissait pas, d'une part, établi que Mme Clément, nommée professeur agrégé en 1964, puis maître assistant à compter de janvier 1969, ait accompli huit années de service effectif dans le corps des maîtres assistants à la date de sa nomination au ministère des relations extérieures, première condition exigée par le décret de 1955 pour être nommée sous-directeur d'administration centrale.

Il lui apparaissait, d'autre part, peu certain en droit que le corps des maîtres assistants auquel Mme Clément appartenait, soit d'un « *niveau équivalent* » à ceux recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration, seconde condition mise par le décret à la nomination d'un emploi de sous-directeur.

Deux nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* de ce jeudi 13 décembre annonce la nomination de M. Edouard Aubin de Blanpré comme ambassadeur au Honduras, en remplacement de M. André Tronc, et de M. Paul Depis au Chili, où il succède à M. Léon Bouvier.

TEGUCIGALPA :

M. Edouard Aubin de Blanpré

Né le 11 novembre, licencié en droit, engagé volontaire des Forces françaises combattantes, M. Aubin de Blanpré a servi au Maroc, puis à l'administration centrale (Amérique, 1958-1959 ; protocole, 1959-1965). Il a ensuite été consul général à Séville (1965-1969) et à Nouadhibou (1969-1972), à Naples (1979-1982) et à Beyrouth (1982-1984). Entre-temps, il avait été affecté comme deuxième, puis premier conseiller aux ambassades de France à Buenos-Aires (1972-1975 et 1976-1979) et à Libreville (1975-1979).

SANTIAGO-DU-CHILI :

M. Paul Depis

Né le 12 octobre 1921, M. Paul Depis a quitté l'armée en 1956, après y avoir servi quinze ans. Chargé de mission à Oujda, puis à Rabat, il a été intégré au cadre Orient des affaires étrangères en 1965. Nommé à Rabat la même année, puis à Beyrouth en 1966 et à Bagdad en 1971, il a ensuite été chargé d'affaires à Bahreïn, d'octobre 1972 à février 1974. Mis à la disposition du premier ministre pour s'occuper de la réforme de l'enseignement de l'arabe moderne, M. Depis a ensuite été chargé de mission auprès de la direction de l'Aéroport de Paris (1975-1978). Revenu à l'administration centrale (Afrique du Nord et Levant) en février 1978, il y a été délégué dans les fonctions de sous-directeur en juin 1981, ce qui l'a conduit à jouer un rôle actif dans le règlement de la crise franco-iranienne d'août suivant, lorsque l'ambassadeur et une cinquantaine de résidents français avaient été empêchés de quitter Téhéran. En novembre de la même année, M. Depis a été nommé ambassadeur à Bagdad.

EUROPE

Grande-Bretagne

LE CONFLIT DES HOUILLÈRES

La Confédération des syndicats va tenter une médiation

De notre correspondant

Londres. – Pour la première fois, la Confédération nationale des syndicats britanniques, le Trades Union Congress (TUC), prend officiellement l'initiative d'une médiation dans le conflit des houillères. M. Norman Willis, secrétaire général du TUC depuis septembre, a annoncé, le mercredi 12 décembre, qu'il allait rencontrer M. Peter Walker, ministre de l'énergie.

C'est aussi la première fois que le gouvernement accepte d'intervenir directement. Jusqu'à présent, Mme Thatcher s'en remettait à la direction des charbonnages, le National Coal Board (NCB), présidée par M. Ian McGregor. Ce changement témoigne peut-être d'un assouplissement, M. Walker passant pour être le plus modéré des membres du gouvernement. D'autre part, s'il y a actuellement des signes de dissension au sein de l'Union nationale des mineurs (NUM), le NCB n'est pas épargné par les divisions. Alors que certains dirigeants de la NUM commencent à reprocher à M. Arthur Scargill de se montrer trop intransigeant et autoritaire, plusieurs collaborateurs de M. McGregor lui font le même reproche et deux d'entre eux ont décidé de prendre une retraite anticipée en ayant quelque peine à dissimuler leur désaccord.

La décision du TUC est une manière de prendre ses distances par rapport à l'Union nationale des mineurs. Les dirigeants de la Confédération avait déjà infligé un véritable camouflet à M. Scargill la semaine dernière. La NUM est dans une situation financière délicate, la majorité de ses fonds ayant été saisis ou « gelés » sur décision de la Haute Cour, qui a placé le syndicat sous administration judiciaire (*le Monde* du 7 décembre). Or le TUC, qui, depuis des mois, hésitait devant un choix difficile, n'a pas répondu à l'appel de M. Scargill. Non seulement il n'a pas été question de recommander aux autres syndicats de renforcer le boycottage des approvisionnements de charbon ou de pétrole destinés aux centrales électriques (consigne qui est loin d'être totalement appliquée), mais encore, le TUC n'a même pas clairement promis de mettre des fonds à la disposition de la NUM. Tout au plus, la Confédération s'apprêterait-elle à prêter des locaux au cas où ceux du syndicat des mineurs seraient placés sous séquestre.

La direction du TUC a ainsi clairement choisi la voie de la modération et reproche implicitement à la NUM de s'être mise dans l'illégalité et de s'y maintenir (la NUM a refusé de payer l'amende de 200 000 livres qui lui avait été infligée pour n'avoir pas organisé de consultation à la base avant de lancer son mot d'ordre de grève).

Soutenus par des responsables du Parti travailliste, les dirigeants du TUC ont agi en coulisse depuis de longues semaines pour tenter d'obtenir une reprise des négociations, sachant que la prolongation du conflit est de moins en moins comprise par l'opinion et porte préjudice à l'ensemble de l'opposition. Bien que M. Willis s'en défende, sa rencontre avec M. Walker est indiscutablement un moyen de faire pression sur les leaders de la NUM. Les rôles sont donc renversés, car, ces derniers mois, tant le TUC que le Parti travailliste avaient paru subir l'influence des mineurs grévistes et de leurs alliés ultras.

FRANCIS CORNU.

Une commission parlementaire met en doute le principe de la souveraineté britannique sur les îles Malouines

De notre correspondant

Londres. – Une commission parlementaire des affaires étrangères vient de conclure, dans un rapport publié le 12 décembre, qu'il n'est pas possible de se prononcer nettement à propos des droits de la Grande-Bretagne et de l'Argentine sur les îles Malouines. Voilà qui est embarrassant pour Mme Thatcher, qui a toujours affirmé que « *la souveraineté britannique ne fait absolument aucun doute* » et « *n'est pas négociable* ».

La commission (composée de sept conservateurs et de quatre travaillistes) déclare notamment : « *Les éléments historiques et juridiques font apparaître de telles incertitudes que nous ne pouvons pas aboutir à une conclusion catégorique sur la validité des revendications de l'un et l'autre pays.* » Tandis que le gouvernement britannique affirme souhaiter une normalisation des rapports entre Londres et Buenos-Aires malgré l'échec des premières négociations à ce sujet l'été dernier, la commission invite la diplomatie bitannique à faire preuve d'une « *attitude plus positive* ». Les députés s'inquiètent du coût que représente la présence militaire britannique dans l'archipel. Les crédits affectés en 1985 pour ce que les Britanniques ont pris l'habitude d'appeler la « *forteresse Falkland* » s'élèveront à 684 millions de livres (environ 7,8 milliards de francs). La construction d'un nouvel aéroport se révèle particulièrement onéreuse.

Les membres de la commission critiquent le gouvernement pour avoir mis en avant la « *volonté* » des habitants des Malouines plutôt que leurs « *intérêts* ». Les députés suggèrent un compromis pour faciliter la reprise des pourparlers avec Buenos-Aires : annulation par Londres de la zone d'exclusion maritime autour de l'archipel, en échange d'une déclaration de cessation des hostilités de la part du gouvernement argentin.

F. C.

Albanie

LE PREMIER RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

Plusieurs milliers de détenus politiques

Sur un sujet très difficile, Amnesty International vient de se livrer à un travail particulièrement utile en publiant, pour la première fois, un rapport entièrement consacré à *l'Emprisonnement politique* en Albanie (1).

Les collaborateurs d'Amnesty, qui refusent de se livrer à des investigations sur place sans autorisation officielle, n'ont évidemment pas pu enquêter en Albanie même, mais ils se sont appuyés sur des témoignages directs d'anciens prisonniers qui ont pu fuir le pays, le plus souvent des membres de la minorité grecque. Des témoignages relativement peu nombreux, mais suffisants pour permettre des recoupements. Les données globales sont forcément imprécises : Amnesty a pu établir une liste de quatre cents détenus politiques, mais les témoignages recueillis auprès d'anciens prisonniers de divers camps de travail permettent d'estimer à plusieurs milliers le nombre des détenus. C'est beaucoup pour un pays qui compte moins de trois millions d'habitants, « peu » si l'on songe aux dizaines de milliers de détenus des années 40 et 50.

Les témoignages portent entre autres sur les mauvais traitements et les violences, les révoltes de 1973 et 1978 au camp de Spac, sanctionnées par l'exécution des meneurs. Les peines sont souvent écrasantes – de dix à vingt-cinq ans de prison (sans parler de la peine de mort), – mais on apprend aussi qu'il y a parfois des amnisties et des réductions de peine. On en est presque surpris, tant le système est persuadé de son bon droit sur les hommes dont il semble se considérer comme le propriétaire. Les citations du code pénal et la description du dispositif juridique sont peut-être la partie la plus impressionnante du fascicule d'Amnesty : la législation albanaise, indique le code pénal, « *déclare hautement que les intérêts du parti (...) dominent toute sa conception* », avec ce commentaire d'un journal de Tirana : « *Dans notre pays, il n'existe aucune liberté de pensée pour les éléments ennemis qui spéculent sur la démocratie, etc.* »

Seules les autorités peuvent décider si un inculpé a le droit de disposer d'un avocat. Les délits sont parfois de simples conversations jugées anti-socialistes (et donc assimilées à du « sabotage ») ou bien la possession de livres religieux, mais aussi des tentatives de fuite à l'étranger. Sur ce point, d'autres mesures « dissuasives » sont appliquées : on promène sur un tracteur, dans son village natal, la dépouille mortelle ensanglantée d'un « fuyard » abattu par les gardes-frontières.

Les réalités décrites par Amnesty sont sinistres (les conditions de détention semblent toutefois s'être très légèrement améliorées ces dernières années). Mais, même s'il peut paraître indécent de le dire, l'existence de prisonniers politiques prouve au moins que, même en Albanie, on n'a toujours pas réussi à transformer l'homme (dit « nouveau ») en machine à obéir.

JAN KRAUZE.

(1) Editions d'Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris, 12 F.

Chypre

Le projet de rencontre entre les dirigeants des deux communautés réveille l'espoir d'un règlement

S'achemine-t-on vers un règlement de la question chypriote ? Pour la première fois en tout cas, grâce aux efforts déployés par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, un espoir de débloquer la situation apparaît. Les dirigeants des deux communautés de l'île, le président Kyprianou pour les Chypriotes grecs et M. Rauf Denktash pour les Chypriotes turcs, ont en effet accepté de se rencontrer le 17 janvier prochain, ce qui ne s'était pas produit depuis 1979.

Le conflit entre les deux communautés a éclaté en 1963. Il n'a plus évolué depuis 1974, date à laquelle toute la partie nord de l'île a été envahie par des troupes de l'armée turque qui y sont toujours stationnées. Les interminables négociations intercommunautaires menées sous l'égide de l'ONU n'avaient jamais permis de dégager le début d'une solution sur les deux questions majeures, à savoir la définition d'institutions unitaires dans lesquelles les deux communautés seraient représentées et le découpage territorial de l'île en deux zones correspondant à l'importance numérique de chacune des deux communautés. La situation s'était aggravée en novembre 1983 lorsque la communauté chypriote turque avait proclamé la création d'une « République indépendante du nord de Chypre » qui n'a d'ailleurs été reconnue que par la Turquie, la communauté internationale ne reconnaissant, pour sa part, comme gouvernement légal que celui (chypriote grec) de Nicosie.

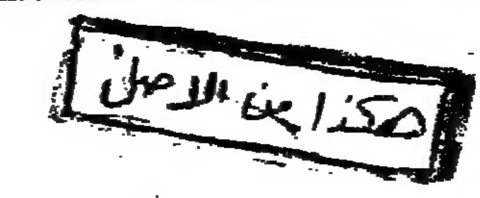
Tout n'est sans doute pas réglé, mais l'annonce d'un rendez-vous entre les dirigeants des deux communautés suppose que les bases d'un règlement global aient été acceptées de part et d'autre au cours des entretiens séparés que M. Perez de Cuellar a eus ces derniers mois avec MM. Kyprianou et Denktash. Aucun détail n'a été fourni. Mais, de source diplomatique, on indique que le plan de règlement porte sur la création d'un gouvernement fédéral comportant le partage des responsabilités tant dans l'exécutif que dans les organes législatifs. Les Chypriotes turcs recevraient notamment la vice-présidence de la République. En ce qui concerne le découpage en deux zones, M. Denktash aurait accepté de ramener la superficie de la zone chypriote turque de 38 % (actuellement) à 29 % de l'île (la communauté chypriote turque représente 18 % de la population totale). La question du retrait des troupes turques aurait également été abordée, mais aucune information précise n'a été révélée.

C. T.

Trois visag

Des bombes

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION



هكذا في الأصل

EUROPE

Trois visages de la Bulgarie

(Suite de la première page)

L'accueil sympathique et l'aspect « moderne » de ce sociologue de cinquante-quatre ans (mais il en fait bien dix de moins) vont pourtant de pair avec un discours parfaitement classique et sans surprise. L'idéologie marxiste-léniniste, explique-t-il, est entrée dans les mœurs, et, s'il est toujours loisible de l'enrichir, ce ne peut être que sur la base de principes désormais acquis pour tous les Bulgares : le rôle dirigeant du parti, la propriété collective des moyens de production, l'amitié envers l'URSS. Pourquoi donc faut-il que cette « amitié », si elle est vraiment tellement entrée dans les mœurs, soit célébrée partout et à chaque instant par la propagande, avec un zèle si empressé qu'il en crée un malaise chez l'observateur le plus blasé ? *« C'est qu'il faut constamment songer à former les nouvelles générations, leur expliquer le rôle de l'URSS dans la lutte pour la paix, pour l'indépendance nationale, combattre les effets de la propagande bourgeoise... »* Terrain connu.

M. Mihailov admet d'ailleurs que bien des Bulgares écoutent les radios étrangères, mais, ajoute-t-il, *« nous avons renoncé à brouiller, comme nous le faisions auparavant, certaines émissions de Radio Free Europe, financée par la CIA »*. Quant à la censure, elle a été supprimée il y a près de trente ans : *« C'est inutile : la conscience personnelle des journalistes est plus efficace. La liberté est aussi responsabilité. »* Des propos moins paradoxaux qu'il n'y paraît, puisque dans les pays socialistes où la censure existe formellement, comme la Pologne, bien des journalistes prient pour qu'elle ne disparaisse pas au profit de cette fameuse *« responsabilité personnelle »* évoquée par notre interlocuteur. Au moins, lui, n'a-t-il pas cru utile de nous affirmer, à l'instar du très aimable directeur du quotidien *Otetchestven Front*, que, en Bulgarie, les rédacteurs en chef sont beaucoup plus libres que leurs homologues occidentaux.

Etoile montante

Quittons l'immeuble du comité central pour pénétrer (il suffit de traverser la rue) dans celui du gouvernement – autre lourde bâtisse stalinienne construite au début des années 50. M. Tchoudomir Alexandrov, premier vice-premier ministre et membre du bureau politique, a lui aussi accepté notre demande d'entretien.

C'est, nous dit-on, la première rencontre avec un journaliste occidental pour cette étoile montante de la hiérarchie bulgare, qui fut le principal bénéficiaire du remaniement intervenu en janvier dernier au sein des organes dirigeants du parti et du gouvernement.

Visage carré, rire facile et prolongé, ce solide ingénieur des mines a fait ses études à Leningrad avant d'entrer, assez rapidement, dans l'appareil du parti, accédant au poste important de premier secrétaire de la ville de Sofia, puis recevant la responsabilité de l'ensemble des ministères économiques. Il est donc chargé de poursuivre la mise en place de ce qu'on appelle ici le « *nouveau mécanisme économique* » (les Bulgares semblent trouver trop audacieux le terme de « réforme » utilisé par les Hongrois; il s'agit d'« améliorer », pas de changer). Regroupement des ministères techniques, part plus grande faite à l'initiative locale, souci de rentabilité, les principes ne sont guère différents de ceux que l'on évoque ailleurs en Europe de l'Est, mais les garde-fous sont particulièrement efficaces. Pas question de laisser le secteur privé réapparaître – sinon dans quelques cas tout à fait marginaux, – pas question non plus, même si l'on parle de « *démocratisation de l'économie* », de laisser la bride sur le cou aux entreprises, dont l'activité restera déterminée par un série d'indices définis par l'administration centrale.

Des bombes inattendues

Beaucoup d'observateurs occidentaux demeurent un peu sceptiques sur l'effet réel des innovations dans le système de gestion, et bien des Bulgares estiment, d'expérience, que la bureaucratie gardera le dernier mot. Mais ce scepticisme est à son tour tempéré par le fait que l'économie fonctionne après tout à peu près correctement, que l'approvisionnement des magasins est honnête. La mauvaise récolte de 1983 a été encaissée sans drame, les restrictions aux importations restent dans des limites raisonnables, il n'y a pas de rationnement, et l'on trouve de l'essence à la pompe, (encore faut-il posséder une voiture, luxe hors de prix). Selon que l'on sera roumain ou occidental, cet état de choses semblera idyllique ou simplement médiocre. Mais il est de fait que la Bulgarie semble tout le contraire d'un pays en crise : la croissance, selon les chiffres officiels, y est plus forte que dans aucun autre pays de l'Est.

La surprise causée par les quelques bombes qui ont explosé à la fin août, peu avant le quarantième anniversaire du régime, n'en a été que plus grande. D'où venaient ces vagues, par calme plat ? Diverses rumeurs ont circulé, incriminant soit des représentants de la minorité turque, soit des opposants inspirés par l'émigration. Officiellement, l'agence BTA n'a admis qu'une seule explosion « criminelle » à la gare de Plovdiv, mais M. Alexandrov reconnaît tout de même, au détour d'une phrase, qu'il y a eu « *coïncidence* » avec une autre explosion, survenue, elle, à Varna le même jour. Ce sont d'ailleurs les deux seuls faits sur lesquels les diplomates occidentaux fassent état de témoignages directs, même si l'on a parlé de nombreuses autres bombes.

Pour le reste, les conjectures sont alimentées par le fait que M. Jivkov devait précisément se rendre ce jour-là de Varna à Plovdiv. M. Alexandrov préfère, lui, traiter le sujet sur le ton de la plaisanterie, nous faisant cadeau d'*une révélation « sensationnelle » :* tout récemment, une nouvelle bombe a éclaté, lancée par un amoureux éconduit par une lycéenne, provoquant la mort des deux jeunes gens...

Pour lui, visiblement, les affaires sérieuses sont ailleurs : par exemple dans l'effort notoire déployé par la Bulgarie pour développer son secteur électronique et sa robotique, apparemment dans le cadre d'une spécialisation au sein du COMECON, au point que les Occidentaux s'inquiètent parfois de la gourmandise manifestée par les Bulgares dans l'acquisition de certaines technologies occidentales un peu sensibles.

M. Alexandrov ne manque d'ailleurs pas de dénoncer les obstacles posés par le COCOM (Comité de contrôle des exportations vers les pays de l'Est) – et aussi par diverses autres mesures « discriminatoires » – au développement des échanges avec l'Europe de l'Ouest (au sein de laquelle la RFA se taille évidemment la part du lion).

C'est ainsi, selon lui, que s'explique en partie l'orientation très particulière du commerce bulgare, qui fait près de 80 % de ses échanges avec le COMECON, et plus de 57 % avec la seule URSS. C'est sans doute pourquoi la Bulgarie a réagi avec tant d'empressement aux exigences formulées dès l'an dernier par l'URSS quant à une amélioration de la qualité des produits fournis par les pays socialistes. Une réunion spéciale du parti sur la « qualité » a été organisée au printemps, après quoi les pancartes exaltant cette préoccupation nouvelle se sont mises à fleurir un peu partout. Les résultats se font encore attendre.

La part énorme de l'URSS dans les échanges de la Bulgarie n'est sûrement pas sans danger, mais au moins le pays ne traîne-t-il pas, comme plusieurs de ses partenaires, le boulet d'une lourde dette en devises. A peine 2 milliards de dollars de dette brute, sans doute moitié moins en chiffres nets, selon les estimations occidentales. *« Cela ne nous pose aucun problème »*, conclut simplement M. Alexandrov.

A un rang nettement moins élevé de la hiérarchie, M. Boyan Traikov, directeur de l'agence officielle BTA, est une figure beaucoup plus connue des journalistes de passage à Sofia.

Et pour cause. C'est à lui qu'on a confié la lourde tâche de défendre les positions bulgares dans l'affaire de l'attentat contre le pape Jean-Paul II. Ce fils d'un ancien premier ministre du régime ne ménage pas sa peine pour tenter de réparer les graves dommages causés à l'image de son pays par ce qu'il est convenu d'appeler ici l'« *odieuse campagne* » orchestrée par la CIA pour salir *« le socialisme, la Bulgarie et l'URSS »*.

Roses et terroristes

L'entreprise n'est pas aisée, car la Bulgarie avait déjà passablement mauvaise presse. Les sombres histoires de parapluies empoisonnés, de camions-espions, de trafics d'armes et de drogues, n'avaient, quelle que soit la réalité des faits, guère suscité de sympathie, avant même que n'éclate l'affaire de la « filière bulgare ». M. Traikov fait front avec vaillance, plaide énergiquement le dossier Antonov (« *complètement vide* », affirme-t-il). Il vient même de proposer au juge Martella, le magistrat italien qui instruit l'affaire, un face-à-face télévisé. Devant son refus, bien prévisible, il a entrepris de lui adresser une série de lettres ouvertes, publiées par la presse bulgare, qui consacre à toute cette affaire une place considérable, à la mesure de l'enjeu. Certains arguments peuvent faire sourire : « *Comment,* titre un journal, *le pays des roses pourrait-il produire des terroristes ?* », mais on a recours aussi à des méthodes plus élaborées. Ainsi l'agence BTA publie-t-elle des recueils d'articles parus en Occident sur la filière bulgare, pour en souligner l'inanité.

Quant à M. Traikov, il est devenu, sans en avoir le titre, une sorte de porte-parole officiel, fonction inconnue en Europe de l'Est, à l'exception notable de la Pologne, où M. Urban l'exerce dans un style très différent. Le directeur de BTA accepte donc de jouer le jeu et d'aborder tous les sujets, y compris celui de l'éviction, restée mystérieuse, d'un homme qui semblait promis aux plus hautes destinées, M. Alexandre Lilov, qui, soudain, quitta « *à sa demande* », à l'automne 1983, le bureau politique et le secrétariat du comité central. Tout en refusant évidemment d'entrer dans les détails, M. Traikov admet que ce haut personnage a « *glissé sur une écorce de pastèque* » (beaucoup moins rares en Bulgarie que les peaux de banane) et qu'on l'a « *aidé à comprendre* » qu'il devait se retirer.

Ce comportement « ouvert », tout comme celui du secrétaire à l'idéologie ou du premier vice-premier ministre, ne doit sans doute pas abuser. La langue de bois, en cas de nécessité, n'est jamais très loin. Au moins, cette attitude prouve-t-elle que certains responsables bulgares tiennent à montrer que leur pays – et le régime qu'ils incarnent – n'est pas tout à fait ce que l'on croit, ou du moins pas seulement ce que l'on croit.

JAN KRAUZE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

SCP Michel HUSSENOT-DESENONGES, Jean-Louis REGNIER, Marie-Anne GEOFFROY-BERGIER et Jean-Luc REGNIER, notaires associés à PARIS (1er) 20, rue des Pyramides. Adjudication en l'office notarial le vendredi 28 décembre 1984 à 14 h 30 en UN SEUL LOT.

1) 423 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société GARAGES DE FRANCE AUTEUIL
2) 240 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société GARAGES DE FRANCE COURCELLES
3) 246 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société GARAGES DE FRANCE WAGRAM
4) 336 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société GARAGES DE FRANCE FONTAINEBLEAU
5) 3 829 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société GARAGES DE FRANCE SOMME
6) 941 ACTIONS de 100 F de nominal de la Société OMNIUM COMMERCIAL EUROPÉEN

ayant leur siège social à PARIS (17e) 62, avenue de Wagram

MISE A PRIX : 220 000 F (CONS. POUR ENCHÉRIR : 44 000 F en un chèque certifié)

Pour tous renseignements s'adresser au siège des sociétés et en l'office notarial.

PUBLICATION JUDICIAIRE
RECTIFICATIF

A la suite d'une erreur dans la publication judiciaire insérée dans *le Monde* du 19 octobre 1984, Monsieur Jean-Pierre Pierre-Bloch nous donne les précisions suivantes :

« Une publication judiciaire relative à un jugement du 29 juin 1984, rendu par le tribunal de Grande instance de Paris, désigne une personne prénommée et dénommée Jean-Pierre PIERRE-BLOCH comme directeur de la publication le Droit de vivre et président de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA).

Il s'agit d'une erreur : c'est mon père, M. Pierre PIERRE-BLOCH, qui a l'honneur de présider la LICRA et d'être le directeur de la publication le Droit de vivre. »

PROCHE-ORIENT

Israël

Mieux vaut tard que jamais...

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël serait-il devenu un lieu de pèlerinage politique pour les ténors de l'opposition en France (*le Monde* du 13 décembre) ? Après MM. Giscard d'Estaing et Barre, MM. Chirac et Chaban-Delmas ont séjourné cette semaine en Israël sans toutefois se rencontrer. Leurs visites parallèles avaient un prétexte municipal. Le chef du RPR était l'hôte du maire de Jérusalem, M. Kollek, tandis que le maire de Bordeaux venait présider les cérémonies de jumelage unissant sa ville à Ashdod.

Dans cette cité portuaire, qui abrite une nombreuse communauté francophone originaire d'Afrique du Nord, M. Chaban-Delmas a retrouvé d'anciens compagnons de résistance. Selon le journal *Davar*, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou a révélé à l'un de ses hôtes – autrefois attaché militaire à Paris – qu'il avait délibérément facilité en décembre 1969 l'escapade des vedettes de Cherbourg. Alors que l'état-major de la marine nationale l'avait informé de l'opération israélienne en proposant de couler les bâtiments fuyards, M. Chaban-Delmas, qui était alors premier ministre, aurait attendu, avant de réagir, que ceux-ci soient hors d'atteinte, au-delà des eaux territoriales.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a reçu le maire de Bordeaux mercredi 12 décembre, quarante-huit heures après celui de Paris.

M. Chaban-Delmas s'est réjoui, comme M. Chirac avant lui, de l'actuel *« réchauffement »* franco-israélien, rendant ainsi un hommage obligé au pouvoir socialiste. En cas d'alternance, a-t-il ajouté, les relations entre Jérusalem et Paris *« seraient encore plus approfondies »*.

Les Israéliens accueillent, ravis mais un peu goguenards, ces nombreuses marques de sympatie émanant d'hommes politiques résolus à faire oublier le passé autant qu'à séduire l'influent électorat juif français. Après tout, pense-t-on ici, mieux vaut tard que jamais. Parmi les chefs de l'opposition, MM. Barre et Giscard d'Estaing ont quelques longueurs d'avance sur leurs rivaux RPR, puisqu'ils ont déjà annoncé qu'ils reviendraient en Israël l'an prochain.

J.-P. L.

● *Les relations avec l'URSS.* – Les ambassadeurs d'Israël et de l'Union soviétique aux Etats-Unis, MM. Meir Rosenne et Anatoly Dobrynine, se sont rencontrés cette semaine à Washington pour discuter de la possibilité d'un rétablissement des relations entre les deux pays, a révélé le mercredi 12 décembre le quotidien *Haaretz*. Aucun progrès décisif n'a été enregistré au cours de cette réunion, qui avait été organisée à l'initiative de M. Rosenne, précise le journal en citant une source diplomatique soviétique. M. Rosenne a réaffirmé au cours de l'entretien que l'Union soviétique ne peut prétendre participer au processus de paix, aussi longtemps que Moscou n'aura pas rétabli des relations diplomatiques avec Israël. – *(AFP)*.

Liban

L'intervention du chef de l'Etat syrien a permis une pause des armes

De notre correspondant

Beyrouth. – Une pause des armes a pu être obtenue, mercredi soir 12 décembre, à l'issue de trois journées de combats en montagne et de bombardements des quartiers chrétiens de Beyrouth et des localités druzes d'Aley et du Chouf. Le président syrien, M. Assad, est directement intervenu dans le conflit, s'en*tretenant longuement avec le chef* du PSP, M. Joumblatt. L'attitude de la Syrie n'est pas très claire. Sur le fond elle consiste à appuyer le déploiement de l'armée le long de la route côtière Beyrouth sud du Liban,mais en même temps Damas se montre compréhensive à l'égard de M. Joumblatt qui contrecarre ce déploiement. Mercredi soir, cependant, la radio syrienne a paru adresser une mise en garde à ce dernier en soulignant la nécessité *« d'accorder la priorité aux intérêts nationaux* (le retrait d'Israël), *plutôt qu'à des intérêts sectaires ou de partis »*.

M. Berri, chef de la milice chiite Amal, se dissocie de plus en plus de M. Joumblatt dans l'épreuve de force en cours. De même les leaders musulmans sunnites font pression sur M. Joumblatt pour qu'il permette le déploiement de l'armée dans des conditions acceptables sur la route côtière. Un plan revu et corrigé approuvé par les Forces libanaises (milices chrétiennes) et Amal continue d'être rejeté par le chef du PSP. Il prévoit l'installation de deux barrages fixes seulement au lieu de huit sur les 40 kilomètres séparant Beyrouth des lignes israéliennes sur l'Awali.

Toutes les fractions libanaises s'accordent maintenant à rejeter sur Israël la responsabilité du blocage de ce plan, faisant remarquer que des colonnes israéliennes franchissent régulièrement l'Awali pour pénétrer aussi bien dans les zones druzes que chrétiennes et y provoquer des affrontements, livrant armes et munitions aux deux belligérants. Par cette tactique, estiment certains observateurs à Beyrouth, Israël veut prouver à la Syrie qu'il peut encore faire échouer tout plan de pacification au Liban tant que Damas n'aura pas garanti au moins tacitement qu'aucune opération ne sera lancée contre Israël à partir du *territoire qui serait évacué au sud* par l'armée israélienne.

Confusion

Les deux journées de mardi et mercredi, après celle de lundi, se sont déroulées dans la confusion et la tension. Un attentat à la voiture piégée devant le siège de la mission druze à Beyrouth-Ouest (quatorze blessés) a ajouté à la confusion. Il a été revendiqué par une « organisation révolutionnaire Yazbaky (clan druze opposé à celui de M. Joumblatt), mais il paraît douteux qu'une telle scission existe aujourd'hui à l'intérieur de la communauté druze. Une provocation est plus vraisemblable.

Beyrouth ne subit d'ailleurs que les contre-coups de la guerre, dont l'action majeure se déroule à une quarantaine de kilomètres de là, dans l'Iklim-el-Kharroub qui risque d'être le théâtre du troisième volet de la bataille de la montagne, les deux premiers s'étant déroulés en septembre 1983 (Aley et Chouf) et février 1984 (Chahhar-al-Gharbi) à l'avantage du camp druze. Plus encore qu'à Aley et qu'au Chouf qu'il occupait à l'époque, l'Iklim-el-Kharroub dépend du bon droit des Israéliens. S'ils se retiraient de Saïda sans accord avec l'Etat libanais permettant de stabiliser le terrain, une guerre – et vraisemblablement une nouvelle victoire druze – serait quasi inévitable.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Téhéran exclut toute extradition des pirates de l'air de l'Airbus koweïtien

Téhéran *(AFP)*. – Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a virtuellement rejeté, mercredi 12 décembre, dans une déclaration à la radio iranienne, toute extradition des quatre pirates de l'air auteurs du détournement de l'Airbus des Kuwait Airways sur Téhéran, au cours duquel deux Américains ont été tués.

Pour M. Moussavi, en effet, l'extradition des pirates de l'air n'est pas envisageable tant que *« le chef des terroristes qui ont tué des centaines de personnes dans notre pays »* n'aura pas été extradé. Le premier ministre désignait ainsi sans le nommer M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidin du peuple, réfugié en France. Le gouvernement américain avait appelé mardi les autorités iraniennes à remettre les auteurs du détournement à la justice ou à les extrader dans un autre pays pour qu'ils y soient jugés.

Selon M. Moussavi, la *« fureur »* des Etats-Unis après le détournement de l'Airbus koweïtien vient *« du grave coup qu'ils ont subi et du fait qu'ils ont été profondément humiliés »*.

« L'Iran ne doit des explications qu'à Dieu », a-t-il dit pour répondre aux critiques du gouvernement américain sur le comportement de la République islamique durant ce détournement qui a duré six jours et s'est achevé dimanche soir. *« La politique agressive des Etats-Unis dans le monde est responsable de la mort des deux Américains »* tués par les pirates, a-t-il déclaré.

M. Moussavi a également accusé les Etats-Unis d'être liés à une tentative de détournement d'un avion d'Iran Air, mise en échec samedi mais annoncée seulement mercredi *« pour ne pas compliquer l'affaire de l'avion koweïtien »*, selon lui.

LA GUERRE DU GOLFE

La Croix-Rouge intervient

(Suite de la première page.)

D'autre part, d'en faire des chiites suffisamment endoctrinés pour transmettre à l'Irak et – pourquoi pas ? – au reste du monde arabe, la seule vérité, celle de l'imam Khomeiny.

A cette fin, on privilégie parmi les prisonniers les « bons chiites » ainsi que les opposants au régime du président Saddam Hussein, en leur accordant maints avantages et un pouvoir qui n'est pas sans rappeler celui des *kapos* des camps nazis (on leur fournit même des barres de fer) ; puis, on les compromet de telle sorte qu'ils ne puissent jamais envisager un rapatriement en Irak. Photographiés avec le portrait de l'imam sur la poitrine, leurs propos répercutés par la presse et sur les ondes, ils sont, parfois contre leur gré, présentés comme des traîtres à leur patrie. Pour ceux qui résistent, on emploie la manière forte : harcèlements incessants, mauvais traitements, chantages de toutes sortes. Dans de telles conditions, un climat de guerre civile n'a pas tardé à s'installer dans les camps, opposant les chiites *« khomeinysés »* aux baassistes, ce qui a déjà entraîné mort d'hommes (*le Monde* du 31 octobre).

Que peut faire le CICR en Iran, seul, face à d'incessantes manifestations de mauvaise foi et à des violations ininterrompues des conventions. Ses délégués ne sont plus autorisés à visiter les prisonniers politiques. Ils ne peuvent d'aucune manière venir en aide aux minorités persécutées. On leur ment quand ils cherchent à s'informer, notamment sur l'enrôlement d'enfants dans les *rangs de l'armée*. Certes, ils peuvent encore visiter quelques camps de prisonniers, mais, seulement ceux qu'on veut bien leur montrer et de manière sporadique. Enfin, ils doivent se taire comme s'ils n'avaient rien vu. Situation plus ambiguë et peut être plus gênante que celle du CICR vis-à-vis de pays comme l'URSS où il n'a carrément plus l'autorisation d'entrer. En Iran, il est impuissant alors que cinquante mille prisonniers *de guerre risquent leur vie*.

AMÉRIQUES

Belize

Une victoire de l'opposition aux élections pourrait favoriser une relève de la Grande-Bretagne par les Etats-Unis

Belmopan *(AFP)*. – Belize, ancien Honduras Britannique, est à la veille d'une élection qui peut, le 14 décembre, mettre fin à près de vingt-cinq ans de suprématie du Parti uni du peuple (PUP) de centre gauche et provoquer d'importants changements.

L'accession à l'indépendance, toujours contestée par le Guatemala, voisin de ce pays de quelque cent cinquante mille habitants répartis sur un territoire d'un peu moins de 23 000 kilomètres carrés, n'a pas, jusqu'à présent, provoqué de grands bouleversements. Le parti de l'actuel premier ministre, M. George Price, négociateur de l'indépendance, acquise le 21 septembre 1981, est au pouvoir depuis 1961 et s'est même renforcé lors des dernières élections de novembre 1979.

Sa fidélité au Commonwealth britannique, son non-alignement et sa conception « socialisante » proche de celle des travaillistes britanniques n'ont pas été modifiés par l'accession au rang d'Etat souverain. L'opposition, libérale, dirigée par un professeur de physique de quarante-quatre ans, M. Manuel Esquivel, semble en mesure cette fois de profiter d'une usure du pouvoir et d'un désenchantement de la population, qui n'a pas obtenu les avantages qu'elle espérait de l'indépendance.

Un éventuel succès du Parti démocratique uni (PDU) de M. Esquivel pourrait entraîner de profonds changements, en particulier au plan des relations internationales, pour un pays qui reste toujours sous la menace d'une éventuelle invasion du Guatemala, qui le considère toujours comme partie intégrante de son territoire. En outre, Belize, aux ressources limitées, offre un intérêt stratégique qui intéresse toute la région et aussi les grandes puissances.

Pour l'Amérique centrale, Belize est l'intermédiaire idéal avec les pays anglophones des Caraïbes, dont il partage en grande partie les traditions et la culture. Mais ce sont surtout les Etats-Unis qui suivent avec le plus d'intérêt l'évolution de ce petit pays.

M. Price s'est montré un allié fidèle de Washington et a fait preuve, ces dernières années, d'un grand esprit de coopération, notamment dans *la lutte contre la drogue. Mais il a* toujours donné la priorité à son attachement à la couronne britannique et au Commonwealth, et au mouvement des non-alignés.

Avec M. Esquivel, les Etats-Unis disposeraient d'un allié beaucoup plus proche. On estime, dans les milieux bien informés, qu'une victoire de l'opposition pourrait amener, à plus ou moins court terme, une relève progressive par les Etats-Unis des forces britanniques (près de deux mille hommes) qui protègent l'indépendance du jeune Etat contre toute éventuelle agression armée du Guatemala.

Paraguay

Une organisation d'exilés préconise une union des oppositions « sans exclusive »

Une nouvelle organisation de Paraguayens en exil, hostiles au régime dictatorial du général Stroessner, au pouvoir depuis plus de trente ans, lance un appel. L'APE (Accord paraguayen en exil) publie une petite revue dont le siège est à Berne, en Suisse (1). L'APE se présente comme un mouvement démocratique, antidictatorial et anti-impérialiste. Il préconise une union de toutes les forces d'opposition *« sans exclusive »*. Le comité exécutif de l'APE affirme avoir déjà pris des contacts avec les différents groupes de Paraguayens en exil, en particulier au Chili et surtout en Argentine. L'APE estime encore que la conquête de la démocratie au Paraguay ne doit pas être liée à une éventuelle « bonne volonté » du régime d'Asuncion, et elle dénonce le manque d'informations sérieuses sur le pays (2).

(1) APE, Abdendstrasse 30/99. 3018 Berne, Suisse.

(2) On peut rappeler que le conseiller de presse du président Stroessner a longtemps été également correspondant de l'Agence France-Presse à Asuncion. L'un de ses plus proches collaborateurs, éditorialiste de journaux proches du régime et directeur d'une radio officielle, lui a succédé au poste de représentant de l'Agence France-Presse au Paraguay. Une situation pour le moins ambiguë.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● VISITE DE PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS. – La délégation de six membres du Congrès américain, démocrates et républicains, conduite par le président de la sous-commission des anciens combattants de la Chambre des représentants, M. Gillepsie Montgomery, et qui visite actuellement les trois pays d'Indochine, est arrivée, le mercredi 12 décembre, à Phnom-Penh, venant du Vietnam. Elle doit ensuite se rendre au Laos. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● M. BYRD RÉÉLU LEADER DE L'OPPOSITION DÉMOCRATE AU SÉNAT. – M. Robert Byrd, *sénateur de Virginie-*Occidentale, a été réélu, mercredi 12 décembre, leader de l'opposition démocrate au Sénat. M. Byrd, qui dirige le groupe démocrate au Sénat depuis huit ans, a obtenu 32 voix contre 10 à M. Chiles, sénateur de Floride. Les démocrates détiennent 47 sièges contre 53 aux Républicains, dans le Sénat élu en novembre et qui se réunira le 3 janvier 1985. – *(AFP.)*

● GRANDES MANŒUVRES AMÉRICANO-PANAMÉENNES. – Plus de dix mille militaires américains doivent participer en janvier 1985 à de grandes manœuvres militaires aux côtés de la force de défense de Panama, a-t-on appris officiellement le lundi 10 décembre. La garde nationale de Porto-Rico doit également participer à ces manœuvres. – *(Reuter.)*

Éthiopie

● LES ÉTATS-UNIS VONT ENVOYER 40000 TONNES DE VIVRES. – Au terme d'un accord signé, mardi 11 décembre, avec les autorités éthiopiennes, Washington s'est engagé à livrer 40000 tonnes de nourriture le mois prochain pour venir en aide à la population, victime de la sécheresse. Le commissaire adjoint éthiopien à l'aide et à la réhabilitation, M. Berhane Derrasa, a, d'autre part, annoncé que son gouvernement lancera un nouvel appel à la communauté internationale pour l'envoi de 1,2 millions de tonnes de nourriture. – *(AFP.)*

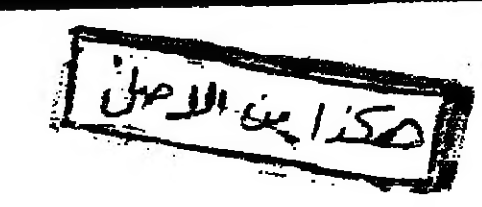
Nicaragua

● LES INDIENS MISKITOS REJETTENT LES PROPOSITIONS DE MANAGUA. – Le dirigeant de l'organisation Miskito Misurasata, M. Brooklyn Rivera, a été rejeté mercredi 12 décembre à San-José-du-Costa-Rica les propositions des autorités nicaraguayennes relatives au statut d'autonomie réclamé pour les tribus Miskitos, Sumos et *Ramas*,en guerre ouverte avec Managua depuis trois ans. M. Rivera a cependant réaffirmé le soutien de son organisation à *« la poursuite du dialogue entre les dirigeants indiens et le gouvernement sandiniste pour trouver une solution au conflit »* et annoncé qu'une seconde rencontre aurait lieu en janvier à Bogota. Misurasata, qui regroupe les tribus Miskitos, Sumos et Ramas, réclame la reconnaissance de l'identité ethnique et des droits des populations indiennes et créoles qui vivent sur la côte atlantique du Nicaragua. Une commission nationale d'étude des autonomies a été créée à cette fin par les autorités sandinistes, mais, selon M. Rivera, elle prétend *« imposer aux Indiens les critères gouvernementaux »*. – *(AFP)*.

URSS

● VISITE DU CHEF DU PC JAPONAIS. – M. Kenji Miyamoto, chef du Parti communiste japonais, s'est entretenu pendant plus de trois heures avec le président Tchernenko, a annoncé la *Pravda*, le mercredi 12 décembre. Cette rencontre constitue le premier contact à haut niveau entre les partis communistes des deux pays depuis l'intervention soviétique en Afghanistan.





MÉRIQUES

Belize

… victoire de l'opposition aux élections pourrait favoriser une relève … la Grande-Bretagne par les Etats-Unis

Paraguay

Une organisation d'exilés préconise une union des oppositions « sans exclusive »

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

Etats-Unis

Ethiopie

Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le FLNKS estime que les questionnaires de M. Pisani constituent « une bonne base de négociations »

Les deux porte-parole du FLNKS à Paris, MM. Roch Pidjot, député non inscrit de la première circonscription de Nouvelle-Calédonie, et Octave Togna, estimaient, mercredi après-midi 12 décembre, que le contenu du double questionnaire adressé par M. Edgar Pisani, le jour même, aux dirigeants indépendantistes et à leurs adversaires (*le Monde* du 13 décembre) constitue *« une bonne base de négociations »*. Ils soulignaient que le FLNKS avait déjà fourni certains éléments de réponse dans le projet de Constitution qu'il a adopté lors de sa formation, le 24 septembre dernier, dans la perspective de l'accession du territoire à l'indépendance.

Dans le territoire, la situation reste tendue en plusieurs endroits de la côte est. A Thio, notamment, la résidence de la directrice d'une école maternelle a été saccagée et six maisons d'enseignants pillées depuis lundi, a indiqué mercredi le haut-commissariat. Quelques militants du FLNKS maintiennent deux barrages filtrants aux abords de la localité. Trois escadrons de gendarmerie sont sur place. A Hienghène, des patrouilles armées du FLNKS continuent à circuler *sur les routes*, pratiquement désertes, selon les autorités. A Lifou, le responsable local du FLNKS a été entendu par la gendarmerie dans le cadre de l'enquête ouverte après la séquestration du sous-préfet des îles Loyauté.

Au cours d'une conférence de presse, M. Pisani a notamment déclaré, jeudi : *« Certes l'ordre ne règne pas sur le territoire comme dans une caserne ou un monastère. L'ordre a un sens quand il n'y a pas de conflit et que règne le consensus social. Mais quand tout cela a disparu, ce n'est qu'au prix d'attentes, de progrès et de retours en arrière qu'on arrive à une situation d'ordre public acceptable. »* Le délégué du gouvernement a précisé que ses consultations séparées avec les différentes forces politiques du territoire auront lieu vers les 15, 16 et 17 décembre. M. Pisani reviendra ensuite à Paris, le 18, pour s'entretenir avec le président de la République et le premier ministre, avant de regagner la Nouvelle-Calédonie le 23 décembre.

De son côté, M. Bernard Pons, émissaire de M. Jacques Chirac, a réclamé, à plusieurs reprises, le rétablissement de l'ordre avec une vivacité qui contraste – souligne notre envoyé spécial, Daniel Schneidermann – avec la discrétion du RPCR local.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement a vainement plaidé pour un débat serein

L'affaire est entendue : le RPR ne fera rien pour faciliter l'action du gouvernement de la France en Nouvelle-Calédonie. Mieux même, il veut voir dans l'attitude du pouvoir dans ce territoire un exemple de sa conduite en général. Ainsi le mercredi 12 décembre à l'Assemblée nationale, profitant de la séance de questions au gouvernement, M. Emmanuel Aubert, député RPR des Alpes-Maritimes, a déclaré au premier ministre : *« Si j'employais le même langage que vous pour la Nouvelle-Calédonie, je dirais qu'en métropole il y a un pays réel et un pays légal et que les fossés qui les séparent se creusent chaque jour. Il y aurait cependant une différence essentielle, c'est que ce serait la vérité. »* Dieu sait pourtant que le RPR avait critiqué cette distinction opérée par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, au lendemain de l'élection de l'assemblée territoriale.

Mais pour le porte-parole des élus chiraquiens, l'affaire est claire. Il a reproché au gouvernement de *« privilégier le dialogue avec un gouvernement insurrectionnel (...), d'imposer aux gendarmes l'affront de rester passifs et désarmés devant les atteintes à l'ordre public »*. Sa conclusion se voulait un couperet : *« Le pouvoir est-il enfin décidé en métropole comme en Nouvelle-Calédonie à respecter la démocratie et la légalité constitutionnelle ? »*

Après avoir balayé d'un méprisant : *« tout ce qui se passe est excessif et insignifiant »*, ce qui ne concernait pas la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre a profité de l'occasion pour faire le point de la situation dans l'archipel comme il l'avait promis lors du débat du mardi 4 décembre. Il a notamment souligné que, *« à l'exception de Thio où la situation demeure tendue, la circulation est rétablie sur l'ensemble du territoire »*.

M. Laurent Fabius a surtout voulu mettre en cause *« certaines déclarations irresponsables »*, citant les propos de M. Le Pen demandant à la population d'assurer sa légitime défense et ceux de M. Labbé comparant *« le gouvernement français aux nazis et prétendant que le massacre de Hienghène pouvait être assimilé à de l'autodéfense »* (*le Monde* du 12 décembre). Pour le premier ministre, *« la pire des choses pour la Nouvelle-Calédonie (...) serait d'en faire un sujet de polémique interne »*. *« Mon souci est de rassembler, je vous demande d'en faire autant »*, conclut-il.

Le RPR manifestement ne veut pas entendre ce message. Car M. Toubon, le secrétaire général du RPR, est intervenu dans ce débat à son tour avec le ton non pas du principal responsable d'un grand parti, mais avec celui du hussard qu'il est dans l'hémicycle. Sans craindre l'amalgame, M. Toubon a, tour à tour, affirmé que le premier ministre avait *« considéré qu'il est excessif et insignifiant de demander le rétablissement de l'ordre, le respect de la loi et de la Constitution »*, que M. Lemoine avait traité en juillet au Sénat M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement du territoire et sénateur RPR de *« nazi »*, que M. Pisani n'était pas *« haut commissaire »* en Nouvelle-Calédonie, avant de juger *« extravagant »* que celui-ci ait adressé deux questionnaires différents aux représentants des indépendantistes et à ceux des anti-indépendantistes.

La réponse est venue en deux temps. D'abord M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a dénoncé la fausseté de la première et de la troisième affirmation de M. Toubon. Il a aussi jugé *« normal que le délégué du gouvernement pose des questions que tout le monde devrait se poser »* et demandé : *« Pourquoi ne participez-vous pas à ce débat, puisque lentement le calme et l'ordre se rétablissent ? »* *« Le processus est en cours, ceux qui y feront obstacle porteront une lourde responsabilité devant le pays »*, conclut M. Joxe.

Ensuite, au début de la séance de la soirée, M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement et des transports, a fait *« au nom du gouvernement une mise au point »*, affirmant que M. Lemoine n'avait pas traité de nazi M. Ukeiwé : *« C'est faux, il s'agit d'un mensonge. Ces propos injurieux et sans fondement illustrent une fois de plus les méthodes de M. Toubon, qui ne peuvent que soulever l'indignation des démocrates. »*

Effectivement, jamais un tel échange de propos n'a eu lieu en juillet, au Sénat, lors de la discussion du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie. Les seules déclarations qui s'y apparentent remontent au 6 décembre 1983, lors de la discussion du budget de 1984. M. Lemoine avait alors relevé que M. Ukeiwé avait déclaré : *« Je vous remercie au nom des Calédoniens d'avoir eu la délicatesse de comparer à la télévision locale la présence française en Nouvelle-Calédonie à l'occupation nazie en France. »* Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer avait alors expliqué : *« Je ne sais pas si un ministre a déjà été insulté en ces termes dans cette Assemblée, mais j'ai le devoir de vous dire ce qui s'est réellement passé (...). Un élu de Nouvelle-Calédonie – le vice-président du conseil de gouvernement, M. Tjibaou – m'avait posé une question et surtout fait comprendre que je ne pouvais pas savoir, en tant que Français de métropole, ce que représentait le fait colonial : « Vous ignorez, me » disait-il, ce que c'est que d'être ou » d'avoir été colonisé. » J'ai reconnu que c'était la vérité, que, effectivement, je ne saurais jamais ce que c'était d'être colonisé, mais, faisant référence à une expérience de mon enfance, j'ai précisé que j'avais su ce que représentait une occupation. »*

Mme Veil souhaitait récemment que chacun s'abstienne de *« jeter de l'huile sur le feu »*. Cette séance de l'Assemblée a montré que ce souhait n'était guère prisé par le RPR.

THIERRY BREHIER.

LE DÉBAT SUR LES COMPTES DE 1983

M. Bérégovoy : une tempête dans un verre d'eau

Chaque fois que les députés ont à débattre des comptes de la France, l'opposition accuse le gouvernement de les truquer. Chaque fois, le ministre répond, la main sur le cœur, que ses chiffres ne peuvent être mis en doute.

Cela ne date pas de mai 1981, mais cela a pris une ampleur inaccoutumée depuis que la gauche a remplacé la droite dans les palais ministériels. Or voilà que l'importance donnée à publication, par notre confrère *le Point*, d'une analyse du contenu du rapport de la Cour des comptes sur l'exécution du budget de 1983 (*le Monde* du 11 décembre 1984) semble apporter une preuve officielle aux propos des porte-parole de l'opposition. M. Edmond Alphandery, député (UDF, Maine-et-Loire) ne pouvait manquer de reprendre des arguments qu'il a déjà de nombreuses fois développés. Il l'a fait, le mercredi 12 novembre, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

Le spécialiste des finances publiques de l'UDF a expliqué que MM. Laurent Fabius, Jacques Delors et Pierre Bérégovoy, dans leur « rôle » successif de ministres du budget, avaient joué au « mistigri », se passant de l'un à l'autre un surcroît de dépenses et une diminution de recettes qu'ils comptabilisaient avec un an de retard afin de diminuer artificiellement le déficit du budget dont ils avaient la responsabilité. Pour M. Alphandéry, il s'agit rien de moins que *« d'une gigantesque opération de cavalerie »* qui donne à l'exécution du budget de la France *« des allures de film-catastrophe »*.

M. Bérégovoy – qui doit s'expliquer prochainement à ce sujet devant la commission des finances à l'incitation de son président, le socialiste M. Christian Goux – a répondu que, pour lui comme pour M. Delors, il s'agissait d'*« une tempête dans un verre d'eau »*. Il a rappelé que le rapport en cause de la Cour des comptes allait être transmis – comme tous les ans – au Parlement, qui *« pourra en débattre à l'occasion de la loi de règlement »* prononçant la clôture des comptes de l'exercice 1983. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a ajouté qu'il n'y avait pas eu d'irrégularités puisque *« toutes les dépenses ont été imputées sur des crédits disponibles ou votés par la loi de finances et toutes les recettes ont été encaissées sans difficulté »*.

M. Bérégovoy a précisé que *« pour ce qui est des imputations comptables sur un exercice ou sur un autre, le gouvernement a toujours disposé d'une certaine latitude d'action »* et qu'il s'agissait de savoir *« si l'Etat peut ou non gérer ses finances au plus près et, partant, reporter certaines dépenses et avancer certaines recettes »*. Pour lui, ce n'est donc pas de la *« cavalerie »*. La preuve : *« Cela existait déjà avant 1981 »*. Les pratiques des uns justifieraient-elles celles des autres ?

Th. B.

M. MITTERRAND SUR TF1 LE 16 DÉCEMBRE

M. François Mitterrand sera l'invité de TF1 le dimanche 16 décembre de 19 heures à 20 heures pour une émission consacrée à *« la politique de la France dans le monde, à mi-chemin du septennat »*, a annoncé mercredi TF1.

TF1 précise que *« cette émission exceptionnelle »* sera réalisée à l'Elysée, où le chef de l'Etat *« répondra en direct aux questions de plusieurs journalistes »*.

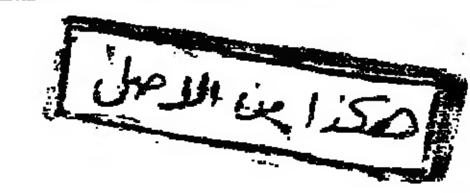
● *Succès de l'opposition dans un sondage BVA.* – L'opposition continue de progresser, selon un sondage BVA *Paris-Match* réalisé sur les intentions de vote en cas d'élections législatives. L'opposition recueillerait 59 % des suffrages (au lieu de 58 % il y a trois mois) et la gauche 35,5 % (au lieu de 36 %). Le RPR obtiendrait 30,5 % (+ 3,5 points), l'UDF 17 % (– 3 points), le Front national 7 % (- 1 point). Le PS gagne 1 point (23 %) et le PCF en perd 1 (10 %). La moitié des électeurs socialistes du premier tour ne reporteraient pas leurs voix sur un candidat communiste au second tour, alors que les trois quarts des électeurs communistes voteraient pour un socialiste dans des circonstances identiques.

Le sondage a été réalisé en deux vagues, du 1er au *5 novembre*, puis du 15 au 20 novembre auprès d'un échantillon de 3 800 personnes.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PRESSE

M. Daniel Junqua dirigera le



DÉBAT SUR LES COMPTES DE

M. Bérégovoy : une tempê[te] dans un verre d'eau

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les nouveaux rapports entre les pouvoirs publics les architectes et les entreprises du bâtiment

L'Assemblée nationale a commencé, mercredi 12 décembre, l'examen du projet de loi qui doit réorganiser les rapports entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'œuvre privée (architectes, ingénieurs, etc.). Si le vote de ce texte, présenté par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, n'interviendra que vendredi 14 décembre, il est d'ores et déjà acquis qu'il sera approuvé au moins par les socialistes.

« Inscrit dans une politique globale d'amélioration des conditions de vie des Français », selon les mots de M. Quilès, le projet a l'ambition de faire en sorte que les ouvrages et bâtiments réalisés à l'initiative de l'Etat, des collectivités locales et des organismes et établissements publics qui en dépendent répondent au triple objectif de la qualité architecturale, technique et de l'efficacité économique. D'où une définition plus précise de la notion de maîtrise d'ouvrage publique, et de son rôle dans le processus de réalisation des commandes publiques. Le texte initial a été amendé, à l'initiative du rapporteur de la commission de la production, M. Guy Malandain (PS, Yvelines), et en accord avec le gouvernement, afin de *« responsabiliser »* davantage les maîtres d'ouvrage publics. Ainsi, la délégation de maîtrise d'ouvrage public ne pourra se faire que dans certaines conditions (programme et enveloppe financière) et au profit d'organismes dépendant directement ou indirectement de la collectivité publique concernée. Sur ce point, MM. Pascal Clément (UDF, Loire), Roland Vuillaume (RPR, Doubs) et Paul Chomat (PC, Loire) n'ont pas manqué de relever l'écart existant entre le projet présenté et les conclusions du rapport remis par M. Jean Millier, en 1982, au premier ministre sur ce sujet. Rapport qui déconseillait toute délégation à un mandataire. M. Quilès a rappelé qu'il s'agissait d'une pratique commune mais qu'il fallait la réglementer.

Le « capitalisme pur »

La maîtrise d'ouvrage publique étant définie, de même que son rôle, reste à aménager ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Ici, le projet de loi innove et prévoit que cela se fera par le biais d'accords négociés au niveau national par les représentants des trois parties en cause. Ces négociations visent à préciser la mission des maîtres d'œuvre et les modes de calcul de leur rémunération. Partie délicate du projet de loi, déjà largement critiquée par l'ordre des architectes et l'Union nationale des syndicats français d'architectes, qui voient là une incursion *« intolérable »* des entreprises dans l'élaboration des missions, au détriment de la qualité architecturale (*le Monde* du 13 janvier 1984).

MM. Chomat et Clément y voient, quant à eux, une prime aux grandes entreprises du bâtiment au détriment des PME. M. Clément a même accusé M. Quilès de *« faire du capitalisme pur »* ! Le ministre a expliqué que les entreprises participeront à la négociation sur les missions.

En cas d'échec des négociations nationales, les modalités des rapports entre maîtrise d'ouvrage publique et maîtrise d'œuvre privée seront fixées par décret.

R.Sa.

● *Trois projets de loi sur la navigation maritime.* — L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 12 décembre, dans les mêmes termes que le Sénat, donc définitivement, trois projets de loi relatifs à la navigation maritime. Les deux premiers projets mettent la législation française, en matière de responsabilité civile maritime, en conformité avec la convention de Londres du 19 novembre 1976 ratifiée par la France le 29 décembre 1976.

Cette convention, qui doit remplacer celle de Bruxelles de 1957, réglemente la limitation de responsabilité civile des propriétaires et capitaines de navires ou autres engins flottants, excluant le bénéfice de cette dérogation au droit commun en cas de faute intentionnelle ou inexcusable.

Quant au troisième texte, il modifie la législation française des assurances maritimes. Ainsi, un armateur pourra se garantir contre le risque de fautes lourdes. Il ne pourra le faire en cas de faute intentionnelle ou inexcusable.

● *Ratification d'accords internationaux.* — L'Assemblée nationale a approuvé, mercredi 12 décembre, dans les mêmes termes que le Sénat, donc définitivement, la ratification de trois accords internationaux signés par le gouvernement français avec, respectivement, la Chine, le Costa-Rica et le Mexique. Les deux premiers accords, franco-chinois et franco-costaricain, portent sur la protection et l'encouragement des investissements. Le troisième, signé avec le Mexique, est une convention d'assistance mutuelle en matière de prévention, de recherche et de répression des fraudes douanières.

Textes divers au Sénat

Le Sénat a terminé, mercredi 12 décembre, l'examen du projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales »*. Seuls les socialistes et les communistes ont voté contre le texte largement amendé par la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition. Mme Danielle Bidard-Reydet (PC, Seine-Saint-Denis) a regretté que le débat n'ait pas permis de traiter *« au fond »* des questions d'éducation et que le projet ne tienne pas compte de la *« nécessité prioritaire »* de réformer l'école publique. M. Paul Masson (RPR, Loiret), lui non plus, n'était pas satisfait de ce *« rapetassage »* et assurait que ses collègues resteront *« vigilants »* sur la suite. Moins déçu, M. Franck Sérusclat (PS, Rhône) acceptait le principe de la constitution d'un groupe d'études sur l'enseignement, proposée par M. Adolphe Chauvin (Un. cent., Val-d'Oise). C'est M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à l'intérieur, chargé des DOM-TOM, qui concluait le débat en constatant que *« la guerre des écoles »* n'avait pas eu lieu.

∴

D'autre part, les sénateurs (ceux du PS et du PC s'y opposant) ont décidé de créer une commission de contrôle chargée d'examiner la gestion de la SNCF et les conditions de mise en place des comités d'établissement au sein de cette société nationale, proposée par l'Union centriste, le RPR, les RI et certains membres de la Gauche démocratique.

Ils ont également examiné les divers textes suivants :

— le projet de loi relatif à l'intervention des organismes débiteurs des prestations familiales pour le recouvrement des créances alimentaires impayées, a été définitivement adopté (*le Monde* du 30 novembre) ;

— le projet de loi relatif au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises a été adopté après que deux amendements du gouvernement et un de la commission des lois eurent été approuvés. Il ne subsistait plus de litige entre les deux Assemblées comme en témoignait l'accord intervenu en commission mixte paritaire (CMP) (*le Monde* du 8 décembre) ;

— le projet de loi relatif aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise a été définitivement adopté dans le texte élaboré en CMP (*le Monde* du 8 décembre) ;

— le projet de loi relatif à la domiciliation des entreprises a été définitivement adopté dans le texte approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 22 novembre) ;

— le projet de loi relatif aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises commerciales (*le Monde* du 22 novembre) a été adopté après avoir été modifié. Les divergences qui subsistent entre députés et sénateurs portent sur des questions de définition. Elles ne devraient pas empêcher un acord en CMP ;

— Le projet de loi relatif au prix de l'eau en 1985 (*le Monde* du 23 novembre, qui reconduit le dispositif d'encadrement mis en place en 1984, a été, comme il y a un an, repoussé par la majorité sénatoriale qui le considère comme contraire au principe de la libre administration des communes;

— Le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux et à l'évolution de certains loyers immobiliers a été adopté après avoir été modifié contre l'avis du gouvernement, du PC et du PS. Le gouvernement avait accepté à l'Assemblée nationale de réduire de 2,30 % à 2,25 %, le coefficient maximal de réévaluation des baux commerciaux de neuf ans renouvelables en 1985 pour participer à la lutte contre l'inflation. Le majorité sénatoriale a rétabli le taux de 2,25 % et supprimé les deux dispositions nouvelles introduites par les députés, relatives aux loyers de certains garages et aux locations saisonnières ;

— le projet de loi relatif à l'exercice du droit de grève dans les services de la navigation aérienne a été adopté dans la version établie par le Sénat lors du premier examen du texte (*le Monde* des 27 avril, 30 juin, 5 octobre, 19 octobre et 11 décembre) ;

— le projet de loi relatif à la réglementation du versement destiné au transport en commun a été modifié par la majorité sénatoriale qui a précisé que le remboursement ne sera assuré aux employeurs que s'ils assurent le transport de leurs salariés pour une somme inférieure à 25 % du coût réel (le projet initial adopté par les députés prévoyait la gratuité).

Propos et débats

M. Le Pen : les positions antinationales de Mme Simone Veil

M. Jean-Marie Le Pen et ses collègues du groupe des droites européennes ont dénoncé, mercredi 12 décembre, « les positions toujours aussi antinationales de l'ancienne présidente du Parlement européen », *Mme Simone Veil.*

M. Le Pen reproche à Mme Veil d'avoir bloqué sa demande de tenir un débat au Parlement européen sur l'immigration. « Mme Veil s'est une nouvelle fois singularisée en perdant son sang-froid et en obligeant le président, M. Pflimlin, à céder devant ses exigences », *a-t-il estimé. M. Le Pen a déploré que soit ainsi empêchée toute discussion* « sur ce grave problème de société pour la France et pour l'Europe ».

L'extrême droite a également regretté que les présidents de groupes politiques aient repoussé l'idée même d'un débat d'urgence sur la situation en Nouvelle-Calédonie. Ce qui est grave, a estimé le président du Front national, c'est que les présidents des groupes Libéral (Mme Veil) et Gaulliste (M. Christian de la Malène) aient jugé que ce qui était urgent à Paris et Nouméa ne l'était plus à Strasbourg : « Ils se disqualifient ainsi devant ceux qui les ont élus et ne contribuent pas à donner du Parlement européen une image crédible. »

M. Hilsum (PC) : l'appétit de la droite

Dans l'éditorial que publie, jeudi, l'Humanité dimanche, *M. François Hilsum, membre du comité central du PCF estime que les choix auxquels procède le gouvernement* « ressemblent à ceux que faisait naguère Raymond Barre ». *Selon lui, le projet de budget pour 1985* « traduit en chiffres une politique d'austérité acceptant la crise au lieu de la combattre ». « L'appétit de la droite s'en trouve excité, *dit-il.* Son esprit de revanche encouragé. Et si les forces réactionnaires critiquent le budget, c'est parce qu'elles pensent pouvoir faire mieux dans le même genre », *ajoute-t-il.*

M. Barre : je suis un extra-terrestre

M. Raymond Barre affirme dans un entretien qu'il a consacré à la Dépêche du Midi *et publié jeudi qu'il se considère* « comme un extra-terrestre par rapport au monde politique ». « Mon seul souhait, *dit-il,* est de ne pas atterrir un jour sur ce monde-là. Je ne sais pas si j'ai choisi un chemin de crête périlleux, en tout cas, je n'ai pas le sentiment que mes amis en éprouvent du vertige. »

PRESSE

M. Daniel Junqua dirigera le CFPJ

Daniel Junqua, délégué aux publication périodiques du *Monde*, a été désigné, mercredi 12 décembre, comme futur directeur du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) par le conseil d'administration du centre.

Il remplacera, à partir du 1er juillet 1985, M. Philippe Viannay, vice-président et fondateur, et Mme Claire Richet, secrétaire générale, qui prendront, à cette date, leur retraite.

[Né le 28 décembre 1937 à Alger, licencié en droit et sciences politiques, Daniel Junqua fut reporter au *Journal d'Alger*, puis secrétaire général du *Cri* (groupe *la Vie catholique*) en 1962.

Il a été notamment secrétaire de rédaction à *24 heures* et à *France-Soir*. Entré au *Monde* en 1965 comme secrétaire de rédaction, il a été ensuite rédacteur au service étranger et correspondant à Alger (1978-1982) avant d'être nommé délégué aux publications périodiques.]

LA PRESSE ÉCRITE REPREND LA MAJORITÉ DU CAPITAL DE L'AGENCE CENTRALE PARISIENNE DE PRESSE

Les actionnaires de l'Agence centrale parisienne de presse (ACP), réunis le 11 décembre sous la présidence de M. Jean-Louis Forest, ont approuvé une restructuration financière au terme de laquelle les porteurs de parts de la presse écrite reprennent, avec 51 %, la majorité du capital, fixé désormais à 5,2 millions de francs. La souscription permettant l'augmentation de capital sera ouverte le 20 janvier. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (qui diffuse RTL) et Radio-Monte-Carlo qui, depuis avril 1983, détenaient respectivement 29 % et 23 % des actions, n'en contrôlent plus que 39 % à eux deux, les 10 % restantes étant souscrits par la Caisse des dépôts et consignations. La stratégie de développement de l'ACP, mise au point par M. Michel Burton, directeur de l'Agence depuis septembre dernier, et destinée à surmonter les graves difficultés financières rencontrées cette année, a été approuvée par l'assemblée. Elle porte sur l'amélioration technique et qualitative du fil télégraphique général et sur la diversification des « produits » offerts par l'agence.

Publicité

UN NOUVEAU PRÉSIDENT A L'AACP

M. Jan van Aal, président du directoire de l'agence de publicité Grey, a été élu le lundi 10 décembre président de l'Association des agences-conseils en publicité (AACP). L'AACP regroupe cent cinquante agences de publicité et leurs cinq mille collaborateurs.

[Né le 4 mars 1935 à Alicante (Espagne), M. Jan van Aal est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il entre en 1959 comme assistant du chef de publicité à l'agence Dorland qui devient l'agence Dorland et Grey puis Grey. M. van Aal y fait toute sa carrière. Nommé directeur général de l'agence en 1973, il devient président du directoire en 1977. A ce poste, il dirige aujourd'hui le groupe Grey communication auquel sont rattachés l'agence de publicité, le cabinet de relations publiques Greco, l'agence d'achats d'espace Horizons média et l'agence-conseil en marketing Grey Direct. M. van Aal est depuis six ans administrateur de l'AACP et depuis quatre ans vice-président. Il est aussi vice-président de la Fédération nationale de la publicité. Il a publié en 1982 aux éditions Luneau-Ascot un ouvrage sur sa profession intitulé *Connivence*.]

M. Sarre : la décentralisation ne crée pas de charges nouvelles

M. Georges Sarre, secrétaire national du PS chargé de la décentralisation, a dressé récemment un premier bilan de celle-ci. « Enfant chéri des socialistes », la décentralisation, a-t-il dit, est *« une grande ambition nationale »*, mais aussi *« une réponse à l'alternative absurde : plus ou moins d'Etat »*. Selon le député de Paris, il faut d'abord transformer l'Etat, et la décentralisation montre que c'est possible, car c'est la démocratie *« qui en sort gagnante »*.

Après avoir rappelé que dix-huit lois et cent soixante-deux décrets ont, depuis 1981, apporté à l'administration locale *« les plus profonds changements qu'elle ait connus depuis un siècle »*, M. Sarre a estimé que *« l'immense effort consenti par l'Etat a atteint son objectif : une dynamique irréversible est créée »*.

Contestant les critiques dont fait l'objet la décentralisation de la part de l'opposition, M. Sarre a affirmé que l'Etat *« transfère très exactement ce qu'il dépenserait pour l'exercice de la compétence transférée avant la réforme »*.

En matière d'action sociale et de santé, il a observé que les dépenses prises en charge par l'Etat augmentent plus rapidement que celles confiées aux départements.

« La décentralisation ne crée pas de charges nouvelles ; elle ne crée pas non plus de ressources nouvelles », a-t-il ajouté, avant de relever que ceux qui s'étaient refusés à s'engager dans cette voie *« en attendent aujourd'hui des miracles »*.

POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE SUR LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION

Mourir pour la modernisation ?

par MICHEL CHARZAT (*)

LA modernisation est d'abord un discours : elle devient une politique dès lors qu'elle procède de choix éclairés par un projet de société.

A gauche, on semble parfois oublier cette vérité première. Ceux qui subissent la modernisation comme une fatalité s'interrogent : *« Faut-il mourir pour la modernisation ?... ne convient-il pas de se replier sur les certitudes consolantes des grands principes ? »*

Un objectif de combat

D'autres, en revanche, confondent l'objectif et les moyens, c'est-à-dire le projet d'une mutation historique maîtrisée avec le mouvement d'une force qui va, sans but. Ils prennent ainsi le risque d'accélérer la décomposition du champ social et d'aggraver la crise des médiations politiques.

Les uns et les autres semblent porter leur regard au-delà de 1986. Comme si on pouvait faire un bon usage du défaitisme !

La prochaine convention du Parti socialiste est consacrée à la modernisation. Elle doit marquer une étape du nécessaire ressaisissement politique. Pour une gauche sérieuse, la modernisation est un objectif de combat. Elle invite à livrer bataille contre un modernisme dévoyé qui voit, à juste titre, dans les valeurs de la démocratie et d'un patriotisme ouvert sur l'Europe autant d'obstacles à l'uniformisation planétaire : la modernisation – émiettement du corps social – nous enfonce dans la normalisation mondialiste. La modernisation – rassemblement des énergies sociales dispersées – nous en dégage.

Le renouveau de l'industrie, des rapports sociaux, de l'Etat républicain, la rénovation du système éducatif, *le pari de l'intelligence et de la* responsabilité, sont de puisants leviers mis au service du projet démocratique de modernisation. Car on ne peut rassembler un peuple, dépasser certains clivages, sans assigner à la modernisation le dessein de l'ambition collective.

Un des problèmes majeurs qui se posent est de mettre en mouvement l'ensemble des forces sociales pour tirer le meilleur des mutations technologiques en cours.

Avec la gauche, les Français ont commencé à travailler davantage ensemble pour relever le défi d'une guerre économique impitoyable. Une nouvelle façon de vivre ensemble qui refuse le laminage des traditions, des savoir-faire et des cultures est nécessaire pour conjurer les risques d'éclatement d'une société à deux ou trois étages ou les principaux facteurs d'insécurité qu'elle généralise.

Dans cette perspective, le rôle de l'Etat comme instigateur d'une *synthèse républicaine* moderne pour la fin de ce siècle doit être réaffirmé contre les mirages néo-libéraux et les modes importées. Un Etat abaissé est un Etat impuissant. Un Etat omnipotent est un Etat impotent. Un Etat efficace, ouvert aux demandes des citoyens, appelle des compétences clairement délimitées, allégées, mieux à même d'exprimer la volonté générale. La modernisation doit le concerner au moins autant que l'économie. Car les entreprises sont condamnées à bouger ou à disparaître, alors que l'Etat, son bras séculier – l'administration – et son système nerveux – les services publics – peuvent s'ankyloser dans un immobilisme routinier.

Pour autant, la compétition – la lutte – entre classes et groupes sociaux ne peut être exorcisée. Non seulement parce qu'elle se vérifie aujourd'hui, comme hier, aux plans national et international. Mais aussi parce que dans une société développée, aux traditions démocratiques, elle constitue un principe d'organisation et de cohésion sociales, contrecarrant ainsi la tendance à l'indifférenciation et à la marginalisation de fractions croissantes de la population.

Encore convient-il – à l'heure du péril – d'inscrire la compétition sociale, comme nous y invite le président de la République, dans une certaine idée de la solidarité et de l'intérêt collectif.

Les conditions d'un nouveau départ

Les bases du projet de la modernisation démocratique ont été jetées depuis trois ans sans que la maîtrise et les moyens de cette politique aient été complètement réunis. Pour faire gagner ce projet en 1986, le Parti socialiste doit exister plus fortement.

Les socialistes ont le devoir de proposer les mesures et les infléchissements qui peuvent créer les conditions d'un nouveau départ.

Il est tard, mais il n'est pas trop tard, pour susciter les nécessaires évolutions qu'appelle l'action du gouvernement. Qui d'autre que le Parti socialiste peut jouer ce rôle d'ami des mauvais jours ?

La convention sur la modernisation doit permettre de rappeler qu'aucun système social ne peut se moderniser en profondeur sans se donner les moyens d'investir. Il est vrai que l'environnement international et le temps passé limitent l'effort possible. Mais la croissance pourrait être plus soutenue en 1985 dès lors qu'on se libérerait de certains interdits et de certains dogmatismes : la croissance n'est pas le moyen suffisant de nourrir l'emploi, mais une condition sans laquelle ni le chômage ni la désindustrialisation ne seront vaincus.

La gauche doit faire de l'emploi la priorité pour 1985. Des solutions efficaces sont proposées : elles heurtent des esprits résignés ou paresseux. Que les socialistes saisissent le gouvernement de leurs propositions pour favoriser le choix de l'audace et du réalisme.

Le Parti socialiste doit se ressaisir et se rassembler pour faire front. Ne tenant pas du 10 mai son acte de naissance, le Parti socialiste ne voit certes pas son horizon borné au septennat. Mais il lui revient – avant toute autre considération – de faire apparaître, avec les véritables enjeux, les perspectives mobilisatrices pour l'échéance de 1986.

Le moment est venu de réhabiliter le rôle propre du Parti socialiste, d'assurer sa transformation de grand parti d'opposition qu'il était hier en grand parti de rassemblement susceptible de favoriser l'assimilation négociée du changement et la transmission des grandes valeurs léguées par les précédentes synthèses républicaines de la vie politique du pays.

Les socialistes savent que l'heure de vérité va sonner. On ne rassemblera pas les Français sur l'idée de modernisation sans mener bataille pour l'indépendance nationale et la démocratie. On ne rassemblera pas tous ceux qui veulent se battre pour le renouveau sans identifier le combat de la gauche au sursaut du pays tout entier.

Les socialistes doivent être capables de se dépasser eux-mêmes pour renouer avec le souffle de l'ambition collective et pour éclairer par des propositions simples et significatives le chemin long et difficile du redressement national.

(*) Membre du secrétariat national du Parti socialiste, député de Paris, membre du CERES.

★ Nous avons publié dans *le Monde* du jeudi 13 décembre les points de vue de M. Hervé Vouillot (proche de M. Mauroy), « Modernisation et socialisme », et de MM. Pierre Brana, Robert Chapuis, Gérard Fuchs (proches de M. Rocard), « Un pas en avant ».

LE REDÉCOUPAGE CANTONAL

La haute-Provence déjà en campagne

De notre correspondant régional

Digne. – Près d'un millier de personnes ont manifesté à l'appel des élus de l'opposition la semaine dernière à Digne pour protester contre le projet de réforme de la carte cantonale dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Cette manifestation faisait suite à de vifs incidents survenus le 19 novembre au cours d'une séance publique du conseil général. L'opposition – à égalité de sièges avec la majorité de gauche – avait alors contesté l'annulation d'un bulletin de vote mal écrit d'un ses membres lors de l'examen pour avis des projets de redécoupage soumis par le ministère de l'intérieur.

La campagne électorale pour les prochaines cantonales s'annonce des plus animées dans les Alpes-de-Haute-Provence, où la présidence du conseil général est, il est vrai, en jeu. Depuis 1983, l'opposition et la majorité détiennent l'une et l'autre seize sièges (1). Le président, M. Héloïs Castor, conseiller général (app. PS) de Banon et maire de Simiane-la-Rotonde, n'a été élu qu'au bénéfice de l'âge. Le projet de réforme de la carte cantonale n'a d'autre but, selon l'opposition, que de permettre à la gauche de conserver la majorité *« grâce à une opération honteuse de charcutage »*.

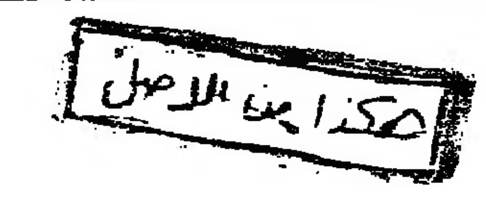
Un seul canton nouveau devrait être créé, celui de Manosque sud-ouest, par remodelage des deux cantons existants de Manosque nord (dont l'élu sortant est M. Robert Honde, MRG) et de Manosque sud, ce dernier rebaptisé Manosque sud-est (représenté par M. Pierre Girardot, PC, ancien député). Le projet prévoit également un rééquilibrage des deux cantons de Digne ouest et est, détenus respectivement par M. Pierre Rinaldi, maire (RPR) de la ville, et M. Fernand Tardy, sénateur (PS), et maire de Thoard. Il porte enfin sur la suppression de trois cantons ruraux détenus par des élus de l'opposition, ceux d'Allos (six cent quatre-vingt-un habitants), qui fait partie de la série renouvelable en mars prochain, de Saint-Paul-sur-Ubaye (trois cent trente habitants) et de Senez (deux cent vingt-quatre), dont la disparition ne deviendra effective qu'en 1988.

L'opposition dénonce, en particulier, le rééquilibrage des cantons de Digne – non renouvelables en 1985 – obtenu par le transfert d'un des principaux bureaux de vote du canton de Digne ouest dans celui de Digne est. Après remodelage on constate en fait que l'écart de population entre ces deux cantons n'est *pas sensiblement modifié mais simplement* inversé. Lors des élections de mars 1982, M. Tardy (PS) avait obtenu dans le bureau de vote en cause 50,89 % des suffrages exprimés au deuxième tour de scrutin. Aux municipales de 1983, le maire de Digne, M. Rinaldi (RPR), avait recueilli dans ce même bureau 56,49 % des voix. L'opposition estime également que le redécoupage des cantons de Manosque est lui aussi destiné à favoriser le sauvetage des deux sièges de la gauche. Compte tenu de la suppression des trois cantons ruraux et de la stabilité politique traditionnelle du département, elle redoute ainsi de rester minoritaire en 1985 comme en 1988.

L'épisode du vote sur le projet de redécoupage a contribué au demeurant à alourdir le climat qui règne à l'approche du scrutin de mars prochain. Le docteur Yves Bono, conseiller général (div. opp.) d'Annot, avait glissé dans l'urne un bulletin portant la mention « non » pratiquement illisible, et qui a été annulé. Cette annulation a permis *de conclure à un avis favorable du* conseil général par 17 voix contre 15. Bien que ce vote ne soit que consultatif, l'opposition a décidé d'introduire un recours tendant à son annulation devant le Conseil d'Etat.

GUY PORTE.

(1) Le conseil général sortant des Alpes-de-Haute-Provence est composé de 11 PS, 4 PC, 1 MRG, 5 div. opp., 6 RPR et 5 UDF.



...TIONALE DU PARTI SOCIA...

Une idée de l'ho...

A quoi sert M. Laignel ?...

...DIPLÔME D'ETAT DE TRADUCTEUR COMMERCIAL (B.T.S.T.C.)
...INSERTION PROFESSIONNELLE
...C.P.S.S.
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

هكذا من الأصل

POLITIQUE

NATIONALE DU PARTI SOCIALISTE

Une idée de l'homme et de la société

par LUC SOUBRÉ (*)

EN 1981, en accordant la majorité à François Mitterrand, les Français ont tout d'abord refusé les effets tangibles d'une politique qui sacrifiait, s'accommodait d'un appareil de production vétuste et inadapté, se désintéressait de l'école publique et de l'université, négligeait la recherche, soumettait l'Etat aux grands intérêts privés, renforçait les inégalités sociales, dont l'injustice fiscale était le signe le plus évident.

Cependant, en battant le président sortant, les Français ont aussi repoussé d'instinct la marche vers une société de plus en plus inégalitaire non seulement dans le partage des richesses, mais encore dans le partage des pouvoirs. Nos concitoyens ont pressenti que le giscardisme conduisait doucereusement notre pays vers une société à la démocratie rétrécie où la plus grande part des individus n'auraient pas la possibilité de peser sur les décisions, que ce soit sur le lieu de travail, dans le quartier ou dans le village.

Des lois essentielles

Le 10 mai 1981, ce fut la défaite de la société à deux vitesses, celle où une minorité qui détient le pouvoir économique et politique impose son rythme et ses choix à la masse des individus incapables de faire prévaloir leurs avis faute de pouvoir les donner au moment où les décisions se prennent effectivement. Le 10 mai 1981, ce fut donc la victoire de la démocratie, parce qu'était donné le coup d'arrêt à un modèle de société qui privilégie le pouvoir de quelques-uns, exacerbe les inégalités, glorifie l'égoïsme individuel aux dépens de l'esprit de solidarité.

Ce jour-là, les Français ont bien choisi. Ce qui se passe à l'étranger en est une preuve éclatante, que ce soit dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, aux Etats-Unis de M. Reagan, ou au Japon, dont la société, en dépit de la réussite économique de ce pays illustre parfaitement le dualisme social que les Français ont déjà rejeté.

Pendant ce temps-là, en France, les socialistes assuraient le fonctionnement d'une machine qu'ils avaient trouvée en mauvais état, s'attaquaient en dépit de la crise à l'injustice sociale. Tout en parant au plus pressé, le gouvernement de gauche construisait l'avenir grâce à plusieurs lois essentielles, la décentralisation, les nationalisations et les nouveaux droits des travailleurs.

Ces lois doivent être considérées à la fois comme le symbole et les piliers de la société d'économie mixte qui est le modèle le plus approprié pour résister aussi bien au collectivisme où l'Etat dévore l'économie et lamine l'individu sous l'égalitarisme qu'à la société libérale dans laquelle le citoyen affolé d'esprit de concurrence se trouve isolé et à la merci des plus forts parce qu'il ne recherche pas les solidarités qui lui permettraient de défendre ses intérêts et faire entendre sa voix. Ce type de société mixte, qui est tout à fait adapté à la tradition historique française, doit, pour être populaire auprès de nos compatriotes, leur apporter de façon concrète et dans leur vie de tous les jours *« plus de liberté, de responsabilité, de savoir pour chacun et pour tous » (François Mitterrand).*

Ainsi l'école et la formation doivent-elles non seulement donner à chacun les moyens d'obtenir la meilleure qualification possible par son adaptation à l'évolution des sciences et des techniques mais encore faire en sorte que cette qualification ne soit pas qu'une accumulation de savoir et contienne également l'aptitude au dialogue social et à l'exercice de la solidarité.

Le rôle accordé au plan doit être primordial parce que celui-ci peut être un instrument majeur de démocratie économique et l'occasion de mobiliser les énergies des acteurs sociaux. L'élaboration du plan, avec ses explications et confrontations nécessaires, est aussi un moyen de lutter contre le sentiment d'angoisse collective engendré par les difficultés de l'emploi.

Cependant, il ne saurait y avoir des citoyens de plus en plus responsables si, dans leur lieu de travail, toute capacité d'initiative leur est interdite. L'épanouissement de la démocratie dans l'entreprise est une condition indispensable pour que la modernisation soit mise au service du progrès social. Il faut que les travailleurs puissent donner leur avis sur les questions essentielles comme la répartition des gains de productivité, l'investissement, la formation, la recherche, les rémunérations, etc.

Associés à la lutte conte l'exclusion sociale et à l'effort de solidarité, cette extension permanente de la démocratie dans tous les domaines, sera un élément important de la remobilisation du front de classe composé de la grande majorité des travailleurs salariés mais aussi des petits et moyens exploitants agricoles.

Ce mouvement indispensable à toute victoire de gauche ne se conçoit pas sans une lutte d'idées bien menée. La base du Parti socialiste, toute la gauche, voient à l'œuvre les tenants de l'opposition partout où ils ont le pouvoir, que ce soit dans les collectivités locales, l'administration ou certaines grandes entreprises du secteur public ; ils savent comment la droite pratique la razzia sur tous les postes.

Pour tous ces travailleurs, la lutte pour la démocratie passe quotidiennement par l'affrontement avec la droite : ils savent parfaitement contre qui et contre quoi ils se battent, ils désirent savoir nettement qui est à leurs côtés et ce qui peut être fait ensemble.

Ils attendent du Parti socialiste la prise en compte de leurs problèmes, notamment ceux qui concernent l'application de la loi et relèvent de la simple autorité de l'État. Ils souhaitent un Parti socialiste plus cohérent parce que débarrassé de la pratique des petites phrases qui font souvent perdre, à Paris, des semaines d'efforts sur le terrain ; un Parti socialiste plus sûr de lui-même, parce que rassemblé autour de sa direction et de son premier secrétaire, Lionel Jospin. Qu'il soit nécessaire de *« débattre pour agir »,* tout homme de gauche le comprend. Mais, plus que jamais, l'action doit suivre l'échange démocratique. C'est à cela que sera jugée notre convention « Modernisation et progrès social ».

(*) Membre du secrétariat national du PS, membre du courant A (mitterrandiste).

A quoi sert M. Laignel ?

A quoi sert M. Laignel ? Ou plutôt, à quoi sert le groupe Renouveau socialiste, que vient de créer le député de l'Indre (*le Monde* du 12 décembre) ?

Pour M. Laignel, c'est clair : *« Tout corps d'armée a besoin de corps francs,* Renouveau socialiste *n'a pas de vocation interne. Il est tourné vers l'opinion publique* (1) ».

Cette explication simple ne convainc pas tout le monde au PS. Un membre de la direction du parti observe : *« Si ce n'est pas fait pour préparer le prochain congrès (en 1985), je ne vois pas à quoi ça sert. »* Quelques socialistes (de divers courants), qui constatent que la plupart des signataires du texte de M. Laignel sont de sensibilité « joxiste », estiment que le député de l'Indre, lui-même très proche de M. Pierre Joxe, pourrait, par exemple, préparer l'après-86 de l'actuel ministre de l'intérieur. M. Laignel poserait les premiers jalons de l'organisation d'une structure « joxiste » dans le parti, et répondrait ainsi à une tentation permanente parmi quelques-uns des proches du ministre de l'intérieur.

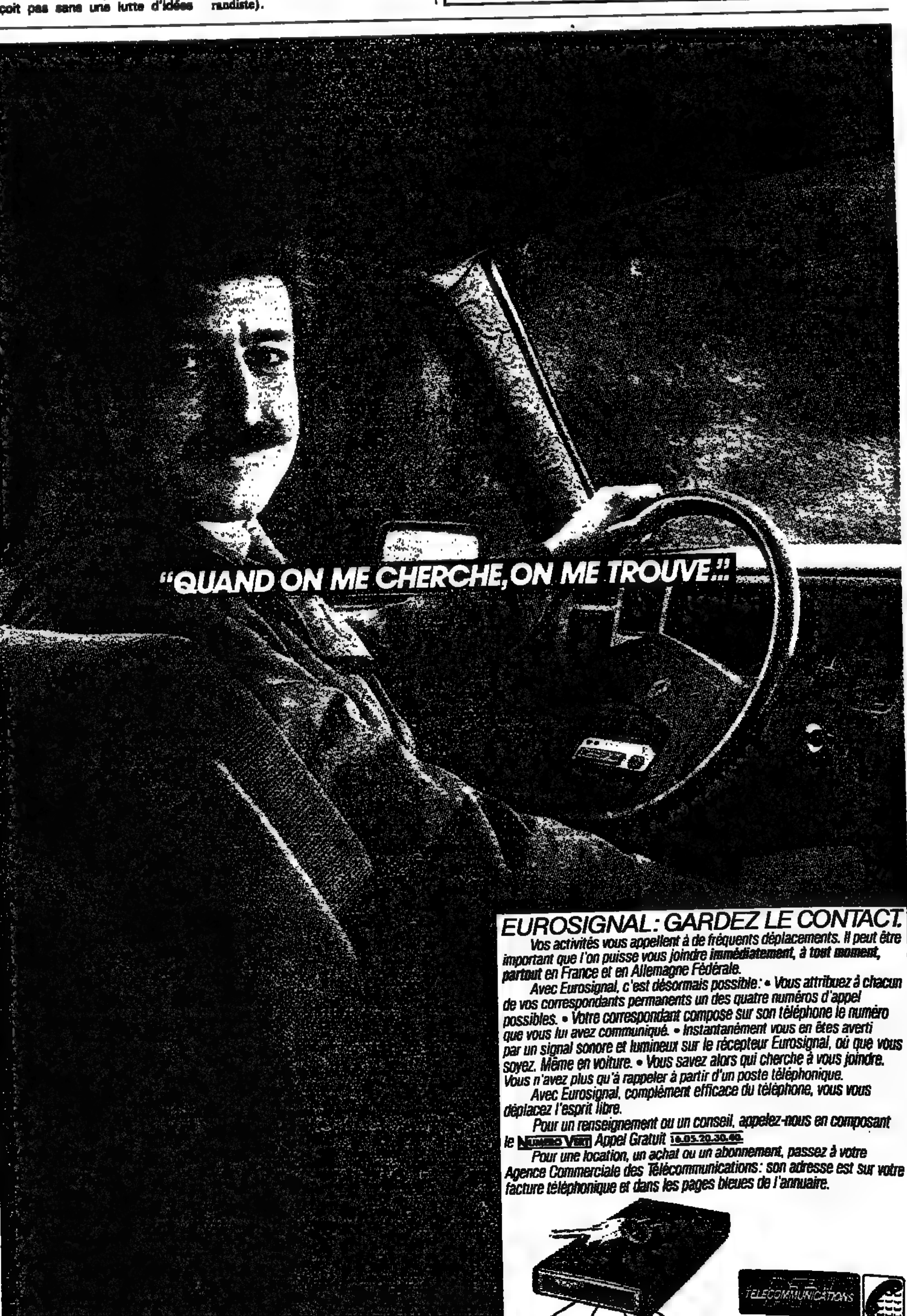
De fait, si la gauche perd les élections législatives de 1986, ceux qui depuis longtemps appelaient les socialistes à s'affirmer plus vigoureusement comme tels pourront faire valoir que les urnes leur ont donné raison. Au surplus, quel que soit finalement le verdict électoral, l'idée que les élections se gagneront « à gauche » semble, dès maintenant, assez largement partagée dans les rangs du PS. C'est notamment l'avis du président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz.

Dans l'immédiat, cette initiative traduit une mise en cause – même si elle est indirecte – de la direction du PS. M. Laignel et ses amis affirment : *« La gauche peut et doit gagner. Pour y parvenir, il faut être nous-mêmes et tenir bon. C'est pourquoi nous avons décidé de nous rassembler pour créer Renouveau socialiste. »* Cette analyse devrait logiquement les conduire à remarquer que le PS, tel qu'il fonctionne actuellement, ne suffit pas à remplir cette mission. Si les signataires interrogés considèrent que, pour autant, leur démarche n'est en rien dirigée contre la direction du PS, d'autres se chargent pour eux, en privé, de mettre les points sur les « i ». Une nouvelle fois, l'entourage de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est mis en cause, ainsi que M. Jospin lui-même. Enfin, l'initiative de M. Laignel est rendue publique un mois après que M. Jospin, devant le comité directeur du PS, ait exprimé de nettes réserves sur la création de clubs par les socialistes, ajoutant : *« Mon club, c'est le PS. »* (*Le Monde* du 13 novembre).

Paradoxalement, si la création de Renouveau socialiste peut gêner M. Jospin et servir, à terme, M. Joxe, elle pourrait s'inscrire assez bien dans la stratégie du pouvoir. Si, comme le redoute par exemple le CERES, une pratique économique « libérale » coexiste jusqu'en 1986 avec un discours « de gauche », la démarche de M. Laignel pourrait trouver sa place dans son montage, même si le député de l'Indre n'est pas d'accord sur la nécessité de continuer, sans l'infléchir, la politique de rigueur. De leur côté, les promoteurs de cette initiative peuvent se démarquer de la politique suivie sans contester directement ceux qui la mettent en œuvre.

JEAN-LOUIS ANDREANI.

(1) Selon M. Laignel, Renouveau socialiste devrait commencer très prochainement à diffuser régulièrement une production écrite. Outre quelque quinze députés socialistes, font partie de ce groupe plusieurs personnalités du monde universitaire et syndical : MM. Clande Barberousse, Jean-Yves Gateaud, Jean Germain, Me Paul Villard et M. Gérard Gaumé, membre du comité directeur du PS et du bureau confédéral de la CGT.



Le Monde

société

DE NOUVELLES MESURES POUR AMÉNAGER LE TEMPS SCOLAIRE

Jouer les prolongations

Favoriser les activités sportives et culturelles extra-scolaires en intensifiant leur pratique à l'intérieur même de l'école, telle est l'ambition de la circulaire cosignée par les ministres de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports que MM. Chevènement et Calmat ont présentée jeudi 13 décembre.

La hardiesse et la nouveauté de ce texte tiennent dans la volonté clairement proclamée de rapprocher l'école et les institutions éducatives qui gravitent autour d'elle. Cette circulaire, qui sera mise en application dès la rentrée 1985, est cependant limitée à quelques *« aménagements du temps scolaire »* à l'école primaire et ne traite pas globalement des rythmes scolaires (répartition travail-vacances et organisation de la semaine, par exemple), serpent de mer de l'éducation nationale.

Concrètement, le texte prévoit que des séquences sportives ou socio-culturelles obligatoires, figurant à l'emploi du temps, pourront se prolonger pour les élèves volontaires au-delà de l'horaire, les associations locales prenant alors le relais. L'instituteur, responsable des activités programmées pendant le temps scolaire, pourra être accompagné d'un animateur extérieur recruté parmi les parents d'élèves, les fonctionnaires des directions départementales de la jeunesse et des sports ou dans le milieu associatif.

Cette animation, passé l'heure habituelle de la sortie, sera confiée en premier lieu à ces personnes extérieures à l'école, avec la participation éventuelle de l'instituteur.

Une mesure « douce »

La logique du projet consiste à gommer progressivement la coupure entre temps scolaire et temps périscolaire et à inciter les écoliers à fréquenter, pendant et après la classe, les ateliers de leur choix (athlétisme, football, musique, informatique...). Une mesure « douce » qui n'allonge ni le temps de la présence obligatoire des élèves (vingt-sept heures hebdomadaires dont cinq d'éducation physique en principe) ni celui des enseignants. Par exemple dans telle école ou groupe d'écoles, des ateliers obligatoires pourront fonctionner chaque jour de 15 h 30 à 16 h 30 sous la conduite de l'instituteur et continuer jusqu'à 17 h 30 pour les élèves volontaires pris en charge par l'animateur extérieur. Mais une autre combinaison horaire, regroupant par exemple ces activités autour de l'heure du déjeuner, est tout aussi concevable. Il ne s'agit pas de réserver systématiquement les après-midi aux activités sportives.

Les maires, grâce à la loi sur la décentralisation, pourront adapter l'emploi du temps au contexte local en modulant l'horaire d'entrée et de sortie des classes et en ouvrant les locaux scolaires aux activités périscolaires.

Education globale

La circulaire encourage les équipes pédagogiques et associations à rapprocher leurs projets pour faciliter ces aménagements. Le but n'est pas d'imposer un modèle unique mais d'encourager les initiatives locales reposant sur la prise en compte reconnue par les deux ministres de la *« continuité et du caractère global de l'action éducative »* et *« du rôle du corps »* dans le développement harmonieux de l'enfant. Convaincu du *« rôle important de l'éducation physique et sportive »*, M. Chevènement souhaite s'appuyer sur cette discipline pour favoriser le travail en équipe et *« l'établissement de liaisons actives entre l'école et son environnement »*. Au ministère de la jeunesse et des sports, on compte déjà une vingtaine de villes engagées dans des expériences comparables et l'on table sur plus de deux cents candidatures d'ici à la rentrée 1985.

M. Alain Calmat, qui avait suscité les réticences des milieux scolaires en proposant en octobre dernier de libérer une partie du temps scolaire pour le sport, semble avoir bien fait avancer son idée, et souhaite mobiliser à la fois son administration et les fédérations sportives pour la réaliser. Il y consacrera une partie des crédits affectés au Fonds national de développement du sport et aussi des recettes du futur Loto sportif. Il veut *« solliciter les imaginations »* au plan local, afin de *« globaliser tous les moyens disponibles »* : bénévoles, employés municipaux, jeunes engagés dans des travaux d'utilité collective (TUC) ou des stages « jeunes volontaires ». Après un an de fonctionnement, espère le ministre, une évaluation des opérations engagées permettra d'en confirmer les répercussions positives sur le travail scolaire et sur l'intérêt pour la pratique sportive dans et hors l'école. Il sera alors temps d'envisager une généralisation de la formule.

Ouvrir sur l'extérieur

Les ambitions restent plus mesurées au ministère de l'éducation nationale. M. Chevènement a saisi l'occasion de montrer à ceux qui lui reprochent *« une conception trop stricte de l'instruction »* qu'il voulait aussi ouvrir l'école sur l'extérieur, sans sacrifier les disciplines scolaires dites fondamentales, ni aliéner les prérogatives des enseignants. La responsabilité de l'instituteur pendant le temps scolaire reste intacte, même si ce dernier accepte la présence d'un intervenant extérieur pour animer un atelier.

Les projets s'inspirant du texte Calmat-Chevènement seront élaborés pour ce qui concerne le temps scolaire au sein des conseils d'école où siègent parents, enseignants et administration, et devront être approuvés par les inspecteurs d'académie. Si elle n'est donc pas entièrement décentralisée, l'application de la circulaire reposera cependant essentiellement sur les initiatives locales.

En tout état de cause, a précisé le ministère, l'aménagement proposé par la circulaire ne peut se réaliser que là où existent *« des équipes pédagogiques volontaires et soudées, des associations vivantes et des animateurs bien formés »*, et surtout là où les partenaires ont *« la volonté de travailler en commun »*.

PHILIPPE BERNARD.

L'UNAPEL ET LE CHANOINE GUIBERTEAU DÉSAVOUENT LES « ULTRAS » DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Une cinquantaine de manifestants venus de Loire-Atlantique à l'appel d'un « comité de vigilance pour la liberté d'enseignement » se sont heurtés le mercredi 12 décembre aux forces de police devant la gare Montparnasse à Paris. Ils avaient l'intention d'y installer une petite école préfabriquée, comme au printemps dernier, en pleine querelle scolaire. Ils sont repartis après quelques échauffourées.

Le secrétariat général de l'enseignement catholique et l'UNAPEL (Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre) se sont aussitôt désolidarisés des manifestants. *« Il n'existe aucun lien,* souligne le chanoine Paul Guiberteau, *entre les comités de vigilance et les organismes de l'enseignement catholique. »* (...) *« L'heure,* ajoute-t-il, *n'est pas à des actions sans lendemain mais à la lucidité et à l'unité de l'enseignement catholique autour de ses responsables. »*

De son côté, l'UNAPEL précise que les comités de vigilance, qui ont reçu le soutien de quelques-uns de ses dirigeants locaux, justifient leur action *« par des interprétations erronées d'une partie des textes actuellement en discussion au Sénat. »* (...) *« Si les textes Chevènement posent encore des problèmes »*, ajoute l'UNAPEL, ceux-ci doivent être réglés *« dans le cadre des débats parlementaires et des concertations futures »*.

Au-delà des textes législatifs, qui restent imprécis sur plusieurs points, les responsables de l'enseignement catholique attendent surtout la phase de concertation avec le ministère de l'éducation nationale sur les décrets d'application.

Les deux médecins de Poitiers inculpés d'assassinat sont remis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers a décidé, le jeudi 13 décembre, la mise en liberté des docteurs Diallo et Archambeau, inculpés d'assassinat après le décès de Nicole Berneron, le 30 octobre, au centre hospitalier régional de Poitiers. Cette mise en liberté est assortie du contrôle judiciaire qui leur interdit le retour au centre hospitalier de Poitiers et l'exercice de la médecine.

Chronologies brouillées

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Seize lignes d'un procès verbal correspondant aux « aveux » obtenus après trente heures d'interrogatoire et immédiatement rétractés du docteur Archambeau. Un « trou » d'une quinzaine de minutes dans l'emploi du temps du docteur Diallo lors de la soirée précédant le décès de Nicole Berneron. Voilà les deux seuls éléments sur lesquels semble, au total, se fonder l'hypothèse qui a conduit à l'inculpation pour assassinat et au maintien en détention depuis près d'un mois et demi des deux médecins du centre hospitalier de Poitiers. Sont-ils à eux seuls déterminants ? Rien aujourd'hui n'est moins sûr. Force est, en tout cas, de constater que ces éléments n'interdisent pas la formulation d'une autre hypothèse, dans laquelle les deux médecins pourraient être totalement étrangers à ce drame.

Le 29 octobre dernier, Nicole Berneron, trente-trois ans, est admise au centre hospitalier de Poitiers pour l'ablation d'une glande parotide. L'intervention que doit pratiquer le professeur Jean-Pierre Fontanel (service d'ORL) est prévue pour le lendemain matin. Le même jour, le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation de l'hôpital, apprend au docteur Bakari Diallo qu'il est muté et doit abandonner le service d'ORL pour rejoindre l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Le docteur Diallo accepte mal cette décision qui lui paraît profondément injuste et totalement arbitraire. Il prend alors contact avec différents médecins de l'hôpital, ainsi qu'avec la direction, pour manifester son mécontentement, et projette d'organiser une réunion pour le lendemain 16 heures.

« Il s'agissait, nous a expliqué le docteur Guignard, qui travaillait en association avec le docteur Diallo dans le service d'ORL, *de bien signifier à nos collègues qu'ils pouvaient être mutés sans motif du jour au lendemain. »*

Le 30 octobre, lorsque le professeur Fontanel entre dans le bloc opératoire, aucun anesthésiste n'est présent. Le chirurgien explique qu'il a alors pensé à une *« conjuration des anesthésistes »*. Quarante-cinq minutes plus tard, l'intervention commence, après que le professeur Mériel, alerté, se fut déplacé et eut pris la responsabilité de l'anesthésie de la malade, en présence, notamment, du docteur Archambeau, étudiant en anesthésie-réanimation, qui avait proposé ses services, et de Mme Colette Bomble, infirmière anesthésiste.

L'« arme du crime »

Nicole Berneron meurt vers 11 heures du matin, après une tentative de réanimation de plus d'une heure. Le professeur Mériel refuse le permis d'inhumer et souhaite *« que soit réalisée une autopsie médicale dans l'intérêt de la science »*. L'hypothèse du décès consécutif à une inversion des tuyaux d'arrivée d'oxygène et de protoxyde d'azote dans le respirateur n'est formulée, pour la première fois, qu'en début d'après-midi *« à une heure qu'il est impossible de préciser*, soutiennent les défenseurs du docteur Diallo, mais qui pourrait se situer entre 14 h 30 et 16 heures. Le professeur Mériel demande alors aux docteurs Bertin et Jacqueline Bessac de servir de témoins et se rend avec eux au bloc opératoire. Là, il découvre lui-même le respirateur aux tuyaux inversés, appareil qu'il qualifie dès lors d'*« arme du crime »*.

L'affaire a pris corps. *« Vers 16 heures, 16 h 15, alors que je m'apprêtais, à la demande des professeurs Mériel et Fontanel, à faire une autopsie scientifique,* nous a expliqué le professeur Philippe Babin, spécialiste d'anatomie pathologique au centre hospitalier, *on m'a demandé de ne pas commencer »*. On sait que, par la suite, c'est le docteur Roger Junqua qui devait, en présence du professeur Babin, procéder à l'autopsie judiciaire. A partir de ce moment précis, il semble que l'enquête ne retienne que l'hypothèse d'assassinat formulée par le professeur Mériel, qui expliquera publiquement avoir été victime d'une machination montée par un esprit *« paranoïaque »*. C'est cette hypothèse qui conduira à l'inculpation du docteur Archambeau, puis, le 7 novembre, à celle du docteur Diallo. Les deux médecins, depuis, continuent à nier en bloc les faits qui leur sont reprochés.

Les failles du dossier

Entre-temps, plusieurs faits nouveaux sont intervenus, et notamment le résultat des examens demandés au professeur Lebreton (Institut médico-légal de Paris) concernant la concentration en protoxyde d'azote du sang de la malade (*le Monde* du 7 décembre). Le professeur Lebreton trouve des concentrations (6,2 %, 17,9 %, et 6,7 %), qui semblent *a priori* notablement inférieures à celles qu'on devrait trouver dans le cas d'une insufflation massive de protoxyde d'azote.

Il faut néanmoins ajouter, aujourd'hui, que si la technique utilisée (chromatographie en phase gazeuse) n'est pas sujette à caution, les conditions de recueil (le sang n'avait pas été placé comme il l'aurait fallu sous huile de paraffine) et les délais entre le recueil et les analyses (les tubes n'ont été reçus à Paris que quinze jours après les prélèvements) font qu'il est difficile d'en tirer des conclusions définitives. *« On retrouve dans cette affaire,* nous a déclaré le professeur Lebreton, *tous les folklores de l'affaire Marie Besnard, affaire que j'ai connue il y a trente ans (1). »*

Au total, on reste dans l'impossibilité de conclure quant aux véritables causes de la mort de Nicole Berneron. Situation pour le moins paradoxale puisque, dans le même temps, on continue de retenir les inculpations pour assassinat.

Un point important a cependant été acquis au cours de la reconstitution de l'intervention chirurgicale. Il concerne l'éventuelle responsabilité du professeur Mériel. Il est acquis que lors des tentatives de réanimation de la malade, celle-ci est restée sous respirateur, ce qui a choqué l'expert en anesthésiologie présent. L'un des experts aurait déclaré : *« Si cela avait été fait* [débrancher le respirateur], *elle ne serait pas morte, et nous n'en serions pas là. »* Dans ces conditions, on pourrait, murmure-t-on au Palais de justice de Poitiers, aller jusqu'à une inculpation du professeur Mériel pour homicide involontaire.

Les « aveux » du docteur Archambeau n'ayant pas été retenus par le juge, puisque ce dernier avait accepté la mise en liberté de ce médecin (avant que le procureur ne fasse appel de cette décision), il reste le « trou » de quinze minutes dans l'emploi du temps du docteur Diallo, au cours de la soirée du 29 novembre, veille de la mort de Nicole Berneron. Le médecin a fait valoir qu'il s'est absenté de son domicile en survêtement avec l'intention d'aller jouer au tennis non loin du centre hospitalier. Ne voyant personne avec qui jouer, il explique être resté dans sa voiture avant de regagner son domicile. Avait-il matériellement le temps et la possibilité de « saboter » le respirateur du bloc opératoire ? Ses défenseurs soutiennent que non. Ils font en revanche remarquer les *« fort curieuses incertitudes concernant l'emploi du temps du professeur Mériel après le décès de Mme Nicole Berneron et avant la découverte du « sabotage »*.

Tout se jouera-t-il sur ces deux emplois du temps ? Si oui, qui devra faire la preuve de son innocence ? Plusieurs observateurs spécialisés font aujourd'hui remarquer les curieuses failles du dossier. Pourquoi, notamment, avoir inculpé d'assassinat deux médecins avant de connaître les causes exactes de la mort ? Pourquoi l'administration hospitalière a-t-elle cru devoir accepter et cautionner d'emblée les accusations du professeur Mériel ? Pourquoi les praticiens désignés pour effectuer l'autopsie sont-ils des médecins exerçant dans la ville même, situation déontologiquement critiquable, et pourquoi, dès lors, ne se sont-ils pas récusés ? Pourquoi, enfin, une enquête de cette importance n'a-t-elle pas été confiée au service régional de la police judiciaire ? Le malaise ressenti devant cette affaire tient aussi à toutes ces questions pour l'heure sans réponse.

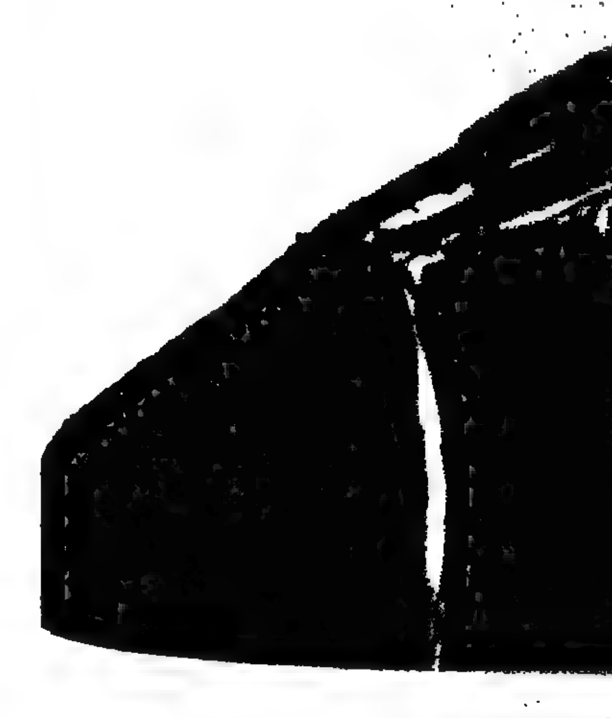
JEAN-YVES NAU.

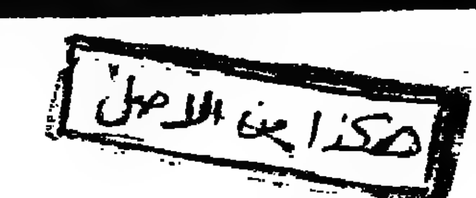
(1) L'affaire Marie Besnard, à laquelle se réfère le professeur Lebreton, occupa la justice de 1949 à 1961 pour se terminer par l'acquittement de l'accusée aux assises de la Gironde. Inculpée à l'origine de l'empoisonnement de douze personnes, Marie Besnard avait toujours nié. Plusieurs collèges d'experts avaient été amenés à examiner les restes des personnes qui, selon l'accusation, avaient été empoisonnées à l'arsenic. Ils se trouvaient divisés sur le point de savoir si les traces d'arsenic retrouvées étaient le résultat d'empoisonnements ou si elles avaient pu être le résultat de contaminations dues à des ruissellements d'eaux provenant de terres traitées par des engrais à base d'arsenic. Le professeur Lebreton avait été, dans cette longue et ténébreuse affaire, l'un des conseillers de la défense. Marie Besnard est morte le 14 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'Académie de médecine a décerné ses prix annuels

L'Académie nationale de médecine a décerné ses prix pour 1984, et notamment le prix Cordier (32 000 F), au docteur Louis Bouget (Issy-les-Moulineaux), pour sa contribution à l'étude des tumeurs développées dans le recto-sigmoïde après urétéro-sigmoïdostomie ; le prix Léon-Baratz (28 000 F), au doyen Jean-Paul Séguéla (Toulouse), pour ses travaux sur l'immunologie de la toxoplasmose ; le prix du Docteur-Albert-Belgrand (32 000 F), au docteur Pierre Kamina (Poitiers), pour son *Dictionnaire Atlas d'anatomie* ; le prix Henri-Mondor (14 000 F), au docteur Jean-Michel Casanova (Paris), pour son travail *Microchirurgie génito-urinaire du rat* ; le prix du Docteur-Darolles (40 000 F) est partagé entre le médecin-chef Paul Borredon (Paris-armées), pour son étude des contraintes cardio-vasculaires imposées par l'exposition à des facteurs agressifs de l'environnement aéronautique, et le professeur Jean-Paul Giroud (Paris), pour ses travaux sur le phénomène d'inflammation induit par des substances non spécifiques ; le prix Joseph-Antoine-Maury (30 000 F), au docteur Marianne Froin-Dencausse (Toulouse), pour ses travaux de rhumatologie et de podologie ; le prix Henri-Baruk (12 000 F), au docteur Jean Metellus (Bonneuil-sur-Marne), pour sa contribution à la rééducation des aphasiques ; le prix Antoine et Claude-Béclère (14 000 F), au docteur Jacqueline Mouriquand (La Tronche), pour ses travaux de cancérologie ; le prix Jean-François-Ginestié (20 000 F), aux docteurs Robert Haïat, Paul Desoutter et Jean-Pierre Stoltz (hôpital de Saint-Germain-en-Laye), pour leur ouvrage *Cinq ans de cardiologie dans un hôpital général* ; le prix de l'Union nationale des caisses chirurgicales mutualistes (30 000 F), au professeur Geneviève Hidden (Neuilly-sur-Seine) et au professeur Isidoro Caplan (Buenos-Aires), pour leur travail sur le drainage lymphatique des surrénales ; le prix Spécia (12 000 F), au docteur François Cesselin (Paris), pour son travail « Augmentation de la concentration de méthionine-enképhaline dans le LCR du chat anesthésié après stimulation de la pulpe dentaire ».

Enfin, l'Académie de médecine a attribué son propre prix au docteur Marie-Christine Hardy (Paris, pour sa thèse *l'Existence du maniaco-dépressif*.





هكذا في الأصل

...le Poitiers inculpés d'assassin...
...remis en liberté

...ologies brouillées

L'Académie de médecine
a décerné ses prix annu...



Merci, Monsieur Carnot.

Nicolas Carnot n'a publié qu'un seul ouvrage: "Réflexions sur la puissance motrice du feu", mais cela suffit à sa gloire.

Il est mort à 36 ans avant d'avoir pu développer ses théories; ses recherches sur la chaleur et l'énergie lui ont cependant valu le titre de Père de la Thermodynamique.

La machine à vapeur était sa grande passion. Celle qu'avait conçue Watt gaspillait 95% de l'énergie. Carnot trouva le moyen de lui assurer un rendement optimal.

Nous rendons hommage à Carnot pour avoir mis le monde moderne en mouvement; il nous a aussi donné deux leçons: ne pas gaspiller l'énergie, mais ne pas non plus gaspiller nos efforts pour améliorer l'efficacité au-delà des limites naturelles.

United Technologies (Hartford, Connecticut, U.S.A.) comprend Pratt & Whitney, Otis, Carrier, Sikorsky, Mostek, Hamilton Standard, Inmont, etc.

En France, les activités du groupe sont représentées en particulier par les ascenseurs Ascinter Otis; les appareils de climatisation et de réfrigération Carrier et Frigiking; les isolants et les câbles UDD-FIM et Samica; et les peintures et encres Inmont.

UNITED TECHNOLOGIES

SCIENCES

Satellite NOAA-F : la quatorzième programmation a été la bonne...

Le lancement d'une fusée porteuse d'un satellite à treize reprises programmé et à treize reprises repoussé, voilà qui constitue, dans l'histoire spatiale, un événement peu commun. Une sorte de « record », même, détenu par un lanceur conventionnel américain Atlas et par le satellite NOAA-F, qui se sont — enfin — élevés de la base aérienne de Vandenberg (Californie), mercredi 12 décembre à 11 h 42 (heure de Paris). Un peu plus d'une heure après, NOAA-F se mettait sans encombre sur orbite. *« Tout s'est bien passé, et le moral est remonté à 150 % »*, déclarait un responsable de la NASA.

Il y avait en effet de quoi perdre le moral. C'est le 8 novembre dernier qu'aurait dû être lancé ce satellite, destiné d'une part à la météorologie, d'autre part à la retransmission de signaux de détresse émis par les avions et les navires en difficulté (*le Monde* du 9 novembre) (1). Mais, à maintes reprises, des vents violents soufflant sur la base aérienne californienne empêchèrent le départ de la fusée. Puis les incidents techniques se multiplièrent : le 18 novembre, un défaut fut constaté dans la station qui, au sol, assure d'alimentation en énergie du satellite ; le 3 décembre, ce fut le fonctionnement de la fusée qui posa problème ; et, le 10 décembre, une défaillance électronique obligea la NASA à un nouveau report.

C'est donc avec un retard de trente-quatre jours sur le programme prévu — retard qui aura coûté 1 million de dollars au gouvernement américain — que NOAA-F est parti rejoindre les trois satellites (deux COSPAS et un NOAA) qui gravitent autour de la Terre depuis septembre 1982 et ont déjà permis de sauver deux cent quatre-vingt-neuf personnes.

(1) Le satellite NOAA-F, équipé du système de localisation des balises de détresse SARSAT réalisé par les Canadiens et les Français, complète le dispositif prévu dans le programme international de sauvetage SARSAT-COSPAS.

MM. YVES COPPENS ET PETRYANOV-SOKOLOV LAURÉATS DU PRIX KALINGA

M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a remis à Paris, le 12 décembre, le prix Kalinga de vulgarisation scientifique 1984 aux deux colauréats, M. Yves Coppens (cinquante ans), professeur au Collège de France, et M. Igor Petryanov-Sokolov (soixante-dix-sept ans), de l'Académie des sciences d'URSS et professeur à l'Institut de chimie et de technologie de Moscou.

Créé en 1951, sur l'initiative de la fondation indienne Kalinga, le prix Kalinga de vulgarisation scientifique (d'une valeur de 1 000 livres sterling) a été attribué chaque année (sauf en 1973 et 1975) depuis 1952. Sur les trente-six lauréats (y compris ceux de 1984), neuf sont britanniques, huit américains, cinq français, trois soviétiques, deux brésiliens et deux vénézuéliens.

● *Le prix Jean-Rostand décerné à M. Ivar Ekeland.* — Le prix Jean-Rostand (d'un montant de 5 000 francs), décerné par l'Association des écrivains scientifiques de France, a été remis, le 12 décembre à Paris, par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, à M. Ivar Ekeland, professeur de mathématiques appliquées à des problèmes d'économie et de mécanique à l'université Paris-Dauphine. Ce prix est attribué à un chercheur âgé de quarante ans au plus, afin d'encourager la vulgarisation. M. Ekeland l'a reçu pour son livre *le Calcul, l'Imprévu. Les figures du temps de Kepler à Thom.*

JUSTICE

M. RENÉ HARDY ET L'ARRESTATION DE JEAN MOULIN

Les avocats demandent au tribunal la projection du film « Que la vérité est amère »

Les deux procès en diffamation intentés par M. René Hardy, ancien chef du réseau Résistance-Fer, à Mme Lucie Aubrac, épouse de M. Raymond Aubrac, ancien membre du mouvement de résistance Libération — l'un, pour avoir déclaré dans *le Quotidien de Paris* du 8 mai qu'elle avait entendu M. Hardy reconnaître sa trahison envers Jean Moulin, président du Conseil national de la Résistance, arrêté à Caluire le 21 juin 1943 ; l'autre, pour avoir tenu le même jour des propos semblables à l'émission de TF 1 « Edition spéciale », — n'ont pu être plaidés sur le fond, ni l'un ni l'autre, mercredi 12 décembre devant la première chambre civile du tribunal de Paris.

Dans la première affaire, Me Jacques Isorni, avocat de M. René Hardy, et Me Yves Jouffa, au nom de Mme Aubrac, sont en effet tombés d'accord pour demander au tribunal qu'il fasse projeter le film de M. Claude Bal *Que la vérité est amère*, qui est à l'origine du procès et dans lequel M. René Hardy déclare : *« A part ce crypto-communiste de Jean Moulin, personne n'a eu à souffrir de mon arrestation. »* M. René Hardy avait déjà contesté la valeur de ce film en intentant à son réalisateur un premier procès et en obtenant, en référé, la mise sous séquestre de la pellicule, en vue d'une projection et d'une discussion en sa présence. Le tribunal rendra sa décision sur ce point le 19 décembre.

Dans la deuxième affaire, Me Jouffa a invoqué la prescription, son adversaire n'ayant pas renouvelé la procédure depuis son assignation initiale dans le délai de trois mois imposé par la loi sur la presse en matière de diffamation. A quoi Me Jean-Marc Varaut a répliqué que M. René Hardy ne reprochait pas exactement une diffamation à Mme Aubrac, mais une faute civile pour avoir affirmé imprudemment qu'elle avait entendu M. Hardy avouer sa trahison sur la seule foi d'un propos incertain. Le tribunal statuera le 16 janvier.

J.-M. Th.

EN BREF

Peine de principe pour un décès provoqué par une greffe de la cornée

Mme Jeanne Sauvage, ancienne directrice de la Banque des yeux, a été condamnée, mercredi 12 décembre, à 5 000 francs d'amende — peine amnistiable — pour homicide involontaire par la seizième chambre correctionnelle de Paris. Il lui était reproché le décès d'un enseignant de Nancy, M. Michel Zaue, trente-six ans, survenu le 26 novembre 1979, à qui avait été greffée, à l'hôpital de Gonesse (Val-d'Oise), une cornée prélevée sur une femme décédée d'une encéphalite due à la rage.

Le tribunal a retenu contre Mme Sauvage le fait d'avoir effectué le prélèvement de la cornée à l'hôpital Lariboisière, à Paris, sans avoir eu l'autorisation indispensable du chef de service à la clinique thérapeutique de l'établissement. Inculpés avec Mme Sauvage, MM. Michel Arnould, directeur administratif de l'hôpital Lariboisière, et Roger Le Clech, ancien directeur d'amphithéâtre, ont été relaxés.

En outre 200 000 francs de dommages et intérêts seront versés à la famille de la victime.

Le droit « fondamental » de se rendre à l'étranger

On ne peut retirer son passeport à un citoyen français sous prétexte qu'il n'a pas payé ses impôts. Ainsi en a décidé le 28 novembre la Cour de cassation qui examinait une affaire opposant le receveur général des finances de Paris à un contribuable de la capitale, M. Claude Buisson. Celui-ci devait 604 000 francs au fisc et s'était vu retirer son passeport à la douane au retour d'un voyage hors de France. L'administration des finances soutenait que *« si la circulation sur le territoire de la République constitue (...) une liberté fondamentale, il n'existe, au contraire, aucun droit individuel de se rendre à l'étranger »*.

La première chambre civile, présidée par M. Fernand Joubrel, a estimé que cette argumentation était dangereuse. D'accord avec M. Paul-André Sadon, premier avocat général, elle a exigé que son passeport soit rendu à M. Buisson car, déclare-t-elle, il n'existe aucun texte permettant dans un pareil cas de le lui retirer. Pour elle, *« la liberté fondamentale d'aller et de venir n'est pas limitée au territoire national, mais comporte également le droit de le quitter »*. Ainsi le veut l'un des protocoles additionnels à la convention européenne des droits de l'homme et le pacte international de New-York relatif aux droits civils et politiques.

● *Inculpation pour parricide.* — M. Roland Navy, trente ans, qui avait tué son père, atteint d'une maladie incurable et hospitalisé au centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise), d'une balle dans la tête, le mardi 11 décembre (*le Monde* le 13 décembre), a été inculpé de parricide par M. André Moréchand, juge d'instruction à Pontoise et écroué à la maison d'arrêt de cette ville.

Six inculpations en Corse pour détention d'armes

Six personnes ont été inculpées et écrouées à la maison d'arrêt de Bastia (Haute-Corse) après la découverte d'un important stock d'armes, de munitions et d'explosifs. C'est le 6 décembre que, sur un renseignement, les gendarmes se sont rendus au domicile d'Antoine Vincensini, vingt-cinq ans, employé à la SNCF, qui, selon certains témoignages, avait été vu en train de transporter dans sa voiture un pistolet de calibre 9 mm, pendant la nuit du 1er au 2 décembre, au cours de laquelle fut assassiné un CRS près de Bastia.

Des armes de guerre, ainsi que des éléments d'un pistolet mitrailleur, des munitions et des explosifs ont été saisis. Outre Antoine Vincensini, inculpé de fabrication et détention d'explosifs, détention et transport d'armes et de munitions de première catégorie, son père Joseph, cinquante-deux ans, entrepreneur, a été emprisonné et inculpé de détention d'explosifs et d'armes. Antoine Molinelli, vingt-trois ans, pâtissier ; Christiane Casanova, vingt-six ans ; Jacques Emmanuelli, dix-huit ans, lycéen ; Jean-Marie Hornulg, vingt-six ans, étudiant à Corte, tous quatre inculpés de transport d'armes et de munitions, ont aussi été écroués.

Le trésor de Maurice Joffo

Huit kilos de bijoux, dont certains de grande valeur, et cinq lingots d'or ont été découverts dans la résidence secondaire de Maurice Joffo, à Dissay-sous-Courcillon (Sarthe), lors d'une perquisition faite, le mercredi 12 décembre, par les policiers de la Brigade de répression du banditisme et du SRPJ d'Angers.

Le coiffeur et restaurateur avait été interpellé à Paris, le 30 novembre, alors qu'il prenait possession de bijoux volés, et incarcéré le 2 décembre sous l'inculpation de *« recel »* et *« vols aggravés »*. Au cours d'une première perquisition à son domicile parisien, plusieurs kilos de bijoux avaient été trouvés ainsi qu'une somme de 110 000 F (*le Monde* des 4 et 8 décembre).

● *Occupation au « Figaro ».* — Une cinquantaine de jeunes gens ont occupé pendant une demi-heure, mercredi 12 décembre en fin d'après-midi, les locaux de la rédaction du journal *le Figaro*, rue du Louvre, à Paris (2e arrondissement). Les manifestants, qui ont déclaré appartenir à un « Collectif jeunes pour l'égalité des droits dans la région parisienne », demandaient un « droit de réponse » aux informations *« xénophobes parues dans ce journal »*. Ils affirmaient vouloir *« se battre contre le racisme sous toutes ses formes et pour l'égalité des droits »*. L'occupation n'a donné lieu à aucun incident, mais les jeunes manifestants ont indiqué qu'ils *« reviendraient »*.

FAITS DIVERS

EN SEINE-SAINT-DENIS

Sept personnes dont quatre journalistes périssent dans un accident d'avion

Sept personnes, dont quatre journalistes, ont péri carbonisées dans l'accident d'avion qui s'est produit, le mercredi 12 décembre vers 22 h 30, à Garges-lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis). L'appareil, un biturbopropulseur Piper-Cheyenne d'une capacité de huit places affrété par la société d'avions-taxis Darta, avait décollé de Turin (Italie) aux alentours de 20 heures, peu après deux autres appareils. Les trois avions transportaient des journalistes de retour d'un voyage de presse, organisé par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et l'Association des journalistes d'information sociale (AJIS), qui les avait menés successivement à Genève le mardi 11 décembre, puis à Turin.

Après que les deux premiers appareils se fussent posés non sans difficultés, le troisième s'est écrasé non loin du quartier de la Muette, très peuplé, à proximité immédiate d'un entrepôt. Selon les premières constatations, il semblerait que le pilote amorçait alors un demi-tour pour revenir vers la piste du Bourget, qu'il avait manquée en raison du brouillard particulièrement dense qui sévissait sur la région, limitant la visibilité à une centaine de mètres, avec un plafond n'excédant pas une trentaine de mètres. C'est alors qu'il aurait heurté un obstacle, pour s'embraser aussitôt. Les sept victimes ont été retrouvées attachées sur leur siège et tout permet d'affirmer qu'elles sont mortes brûlées vives et non à cause du choc.

Des débris de l'avion, les sauveteurs ont retiré les corps d'Evelyne Lance, trente-six ans, des *Echos* ; Martine Godoy, vingt-six ans, de *la Croix* ; Marie-France Desgouttes, vingt-huit ans, de France-Culture ; Eric Hassan, trente-trois ans, de *Libération* ; Jean-Claude Pirot, de l'AFPA, organisateur du voyage ; du pilote, Marcel Jacquette, et du copilote, Dominique Lauvin.

Le parquet de Pontoise a aussitôt ordonné l'ouverture d'une enquête, qui sera menée par la police de l'air et des frontières (PAF).

Cinq morts pour le magot d'Odette

De notre correspondant

Toulon. — Cinq cadavres en vingt-quatre heures. Telle était l'énigme posée aux policiers de la sécurité urbaine de Toulon, mercredi 12 décembre.

Tout commence mardi en fin de matinée. Un promeneur découvre, au pied des remparts des Lices (près de la préfecture), le cadavre d'une femme. Elle porte une profonde blessure à la tête, et les enquêteurs écartent rapidement la thèse de l'accident. La morte n'est pas une inconnue : Odette Roselo passait le plus clair de son temps à « faire la manche » sur le pont de Claret qui enjambe la voie ferrée. Elle vivait avec une dizaine d'autres clochards près de l'endroit où on l'a découverte, dans une vaste propriété sur laquelle se dresse un mas délabré, abandonné depuis vingt ans.

Mardi matin, deux îlotiers ont l'idée d'aller visiter les lieux. Ils ne trouvent personne dans cette maison, sans eau ni électricité, qui, au fil des ans, s'est transformée en un bouge ouvert aux quatre vents, mais dans lequel quelques marginaux sont tout de même heureux de trouver refuge. Au second étage, les policiers tombent sur une porte fermée. Ils la forcent et découvrent à l'intérieur de la pièce quatre hommes tués par balles : deux reposent sur des matelas, un troisième sur un sommier, le quatrième est à même le sol.

Les premières constatations font apparaître qu'ils ont été tués par une arme de faible calibre, quarante-huit heures auparavant et durant leur sommeil. Un seul d'entre eux, Martin Maxime, trente-neuf ans, pourra être identifié.

Un peu de tendresse

Les enquêteurs se livrent à des investigations dans les milieux de la « marge ». Ils interpellent très vite un suspect, qui est gardé à vue. Même si les policiers restent discrets, le fait qui prévaut est la triste image de ceux qui en furent les victimes et les acteurs... Odette avait perdu, voilà quelques jours, son compagnon, qui venait de mourir dans un hôpital toulonnais. Un nouveau « protecteur » s'était imposé à elle, mais quatre comparses avaient tenté de « doubler » le nouveau compagnon de misère, et auraient suggéré à Odette de travailler pour eux. Son refus aurait entraîné une bagarre, au cours de laquelle elle aurait été tuée. Son compagnon se serait alors rendu chez ses assassins et les aurait abattus durant leur sommeil, avant de repartir en refermant la porte à clé.

Cinq morts pour un peu de tendresse ou pour le magot d'Odette : une centaine de francs par jour !

JOSÉ LANZINI.

SPORTS

FOOTBALL

UNE NOUVELLE « CAISSE NOIRE » EN BELGIQUE

Après les clubs d'Anderlecht et du Standard, impliqués récemment dans des affaires de « caisse noire » et de matches truqués, la Fédération belge de football fait à son tour l'objet d'une enquête pour fraude fiscale menée par M. Guido Bellemans, juge d'instruction au tribunal de Bruxelles.

Cinq anciens internationaux belges auraient en effet avoué, au cours d'un interrogatoire, avoir dissimulé au fisc une partie des primes reçues à l'occasion de rencontres de la Coupe du monde 1982 en Espagne ou du championnat d'Europe des Nations, en juin dernier, en France.

Les cinq footballeurs mis en cause — Wilfried Van Moer, Eric Gerets, Maurice de Schrijver, François Van der Elst, Theo Custers — auraient également été confrontés, le 11 décembre, au secrétaire général de la fédération, M. Albert Roosen, ainsi qu'à son trésorier, M. Joseph Sœur. La comptabilité de la fédération aurait été saisie par le parquet de Bruxelles. — *(AFP.)*

BASKET-BALL : *coupes d'Europe.* — Les trois clubs français restant en compétition dans les poules quarts de finale de la coupe Korac ont été battus au deuxième tour aller : Orthez, le Stade Français et Le Mans se sont inclinés respectivement sur les terrains de Varese (Italie) 99-75, de Kiev (URSS) 100-84 et de Salonique (Grèce) 103-90. En revanche, au même stade de la coupe Ronchetti, les Versaillaises ont battu l'équipe de Sofia (Bulgarie) 55-48.

FOOTBALL : *coupe de l'UEFA.* — Les huitièmes de finale retour de la coupe de l'UEFA ont donné, le 12 décembre, les résultats suivants :

*Zeleznicar-Sarajevo (You.) b. Univ.-Craiova (Rou.), 4-0 (0-2, au match aller) ; Bohemians-Prague (Tche.) et *Tottenham-Hotspur (Ang.), 1-1 (0-2, au match aller) ; Partizan-Belgrade (You.) b. *Videoton-Szekesf. (Hon.), 2-0 (0-5, au match aller) ; Widzew-Lodz (Pol.) b. *Dynamo Minsk (URSS), 1-0 (2-0, au match aller) ; *FC-Cologne (RFA) b. Spartak-Moscou (URSS), 2-0 (0-1, au match aller) ; *Inter-Milan (Ita.) b. Hambourg-SV (RFA), 1-0 (1-2, au match aller) ; *Manchester-United (Ang.) b. Dundee-United (Ecos.), 3-2 (2-2, au match aller) ; *Real-Madrid (Esp.) b. RSC Anderlecht (Bel.), 6-1 (0-3, au match aller).

*(Le signe * désigne l'équipe qualifiée pour les quarts de finale.)*

ENVIRONNEMENT

A LA FAVEUR D'UN AMENDEMENT PARLEMENTAIRE

La « ceinture verte » de Paris va-t-elle disparaître ?

La « ceinture verte » de Paris est-elle définitivement condamnée ? L'Assemblée nationale en décidera vendredi 14 décembre au cours de la discussion en seconde lecture d'une nouvelle loi sur l'aménagement.

Rappelons les faits. En 1919, les fortifications entourant la capitale furent vendues par l'Etat à la municipalité. A l'emplacement des bastions, on construisit des logements sociaux. Restait le glacis : une zone de 778 hectares se développant sur 36 kilomètres de circonférence. C'était une chance historique permettant de doter la région parisienne des jardins et des terrains de sport qui lui faisaient tant défaut. La Ville s'engagea à aménager une ceinture de parcs publics et de terrains de jeux, comme le confirmèrent des lois de 1919, 1930 et 1952. Mais, avec le temps et au coup par coup, parc des expositions, cimetière, boulevards périphériques, écoles, logements sociaux et bâtisses diverses s'installèrent sur la « ceinture verte ». Toutes les administrations donnèrent leur bénédiction. La dernière fut celle de la ZAC Champerret, un nouveau quartier du dix-septième arrondissemeent qui, à lui seul, a bétonné 25 hectares. C'en était trop. Une association locale porta le cas devant le Conseil d'Etat qui, à la surprise générale, estima que ce grand ensemble était illégal (*le Monde* du 2 juillet 1983). C'était reconnaître implicitement que tout ce qui avait été érigé sur l'ancienne zone était entaché d'irrégularité.

Table rase du passé

Depuis ce jugement, le chantier de Champerret est arrêté. Comme il était largement entamé, la Ville s'efforce, à présent, de régulariser le dossier en faisant approuver un nouveau plan de zone et de nouveaux permis de construire. Mais les lois anciennes, brusquement exhumées, demeurent bien gênantes. Certes, il ne reste plus que 242 hectares de glacis encore intacts (soit 30 % de la surface initiale). La Ville veut tout de même pouvoir en disposer. Elle a besoin d'espace pour construire un collège porte des Lilas et un centre de formation RATP dans le douzième arrondissement. Pour les sportifs, on voudrait agrandir des vestiaires et, pour loger quelques services municipaux, gratter certaines parcelles ici et là. Alors, on a décidé de supprimer carrément l'obstacle des lois protectrices.

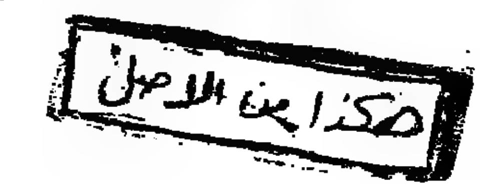
Profitant de la discussion au Parlement d'un texte sur l'aménagement, MM. François Collet et Roger Romani, au nom du groupe RPR du Sénat, ont glissé un amendement de quelques lignes faisant table rase du passé. Celui-ci a été adopté le 9 novembre dernier par le Sénat.

Si les députés l'approuvent à leur tour, les restes de la « ceinture verte » de Paris — mais aussi les anciennes fortifications — seront désormais soumis au droit commun, c'est-à-dire aux plans d'occupation des sols. Ceux-ci étant révisables à volonté, les zones vertes de Paris et de l'Ile-de-France ne bénéficient plus que d'une protection toute théorique.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, ne s'est pas opposé à ce changement de statut. Le ministre a seulement demandé que les villes dressent un « état des lieux » de leurs anciennes fortifications, en indiquant ce qu'elles comptent faire des espaces encore libres. C'est avec une grande discrétion et avec la bienveillante collaboration du gouvernement socialiste que les élus de Paris ont, après soixante-cinq ans de grignotage, finalement réussi à enterrer la « ceinture verte ».

M. A.-R.





ITS DIVERS

EN SEINE-SAINT-DENIS

...t personnes dont quatre journalistes périssent dans un accident d'avion

...nq morts pour le magot d'Odeon

SPORTS



Le Monde des livres

Raymond Chandler, l'épistolier magnifique

L'auteur du **Grand Sommeil** *écrivait beaucoup de lettres. Les éditions Bourgois publient un second volume de sa correspondance. On y découvre un homme trop exigeant pour ne pas juger cruellement ses contemporains. Philip Marlowe, le personnage qu'il avait inventé, lui ressemblait comme un frère. Nous avons adressé une lettre imaginaire à ce détective qui, pour Chandler, menait la vieille enquête sur la vie.*

« J'ai vécu toute ma vie au bord d'un abîme »

LE premier recueil des *Lettres* de Raymond Chandler (1) avait déçu. Des extraits de sa correspondance, groupés par thèmes (les chats, les éditeurs, etc.), y diminuaient les qualités de Chandler – punch, précision, profondeur – en caricaturant ses *« défauts »*, manies ou rages. La publication d'un tome 2, *Fenêtres sur ma solitude*, où des lettres sont données intégralement, dans l'ordre chronologique, soulève, au contraire, l'enthousiasme : Chandler fut un épistolier génial. Ceux qui se mêlent de l'art d'écrire (technique et morale) peuvent le ranger entre les correspondances de Flaubert et le *Journal d'un écrivain*, de Dostoïevski (2).

De juin 1937 à février 1959, depuis La Jolla, en Californie, ou Londres, Chandler ouvre 321 « fenêtres ». Il s'adresse à ses éditeurs (Alfred et Blanche Knopf, Hamish Hamilton), à des confrères (James Cain, Erle Stanley Gardner, Somerset Maugham), à des directeurs de revue, à des agents, etc. Inlassablement, à partir de son expérience singulière d'auteur de romans policiers et de scénariste enchaîné à Hollywood, Chandler revendique, vitupère et analyse des œuvres, ou des conduites, en professionnel réfléchi et exigeant.

« L'Art simple d'assassiner... » (3). Sous ce titre, Chandler écrivit un essai célèbre, qu'il juge d'ailleurs avec sévérité dans une lettre. Sa correspondance, où, malgré son horreur de l'intellectualisme, il esquisse une théorie du genre (du roman d'énigme au thriller), fourmille de jugements parfois injustes, toujours savoureux. Il reproche à Agatha Christie, pour *Dix Petits Nègres*, son *« ignorance crasse des poisons et de leur fonctionnement »*, puis l'achève : *« Est-il possible d'écrire un roman policier de type classique parfaitement honnête ? Eh bien non. »* Il se déchaîne contre James Cain, dont il essaie quand même d'adapter *Mildred Pierce* : *« ...Tout ce qu'il touche sent le bouc. Il présente tout ce que je déteste chez un écrivain : le faux naïf, le Proust en bleus pleins de cambouis. »*

Pasticher Hemingway

Chandler n'épargne pas non plus les « littéraires ». Les *Mémoires du comté d'Hécate*, d'Edmund Wilson, sont *« comme une biroute en pâte de pain »*. Chandler méprise absolument ce critique si respecté : *« Comme tous les gens qui ont travaillé à Hollywood, je suis un grand connaisseur en foireux, et je mets Wilson très haut sur la liste. »* Hemingway ? *« A 90 %, il se parodie. Il n'a jamais écrit qu'une seule bonne nouvelle. »* Chandler, pour s'amuser et éviter les tics du grand faiseur américain, pasticha lui-même son style (4).

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 19.)

1) Ed. Christian Bourgois, 1970.

2) Gallimard.

3) Repris dans *Autopsies du roman policier*, 10/18, nº 1590.

4) *De la bière dans la casquette de l'adjudant* ou *Le soleil se mouche aussi*, revue *Subjectif*, nº 4, 1978.



Dessin de Cagnat.

Une lettre à Philip Marlowe

Cher Philip Marlowe,

J'ai hésité avant de m'adresser à vous plutôt qu'à Raymond Chandler. Vous n'êtes pas sans le connaître, puisqu'il vous a donné la vie. Jamais ingrat avec vos *« clients »*, vous l'avez d'ailleurs remercié de la plus belle manière, en prenant votre indépendance.

« Chandler, mon client ? Pourquoi pas la reine Victoria ? »... Je vous entends dire ces mots de votre façon narquoise comme si vous parliez au dernier venu des flics de Californie. Cependant, tous les romanciers sont les clients du personnage qu'ils ont inventé pour qu'il ouvre, à *nouveau, l'éternelle enquête sur* l'existence, et Raymond Chandler vous payait pour ce travail. Vous remplissiez auprès de lui le même rôle que Julien Sorel auprès de Stendhal...

Si j'ai pris le parti de vous écrire plutôt qu'à Raymond Chandler, *c'est qu'il a fait en sorte de s'effacer* derrière vous, comme Alexandre Dumas derrière Athos ou d'Artagnan. Les romanciers ont une vocation particulière du sacrifice. Il en va *différemment pour les moralistes*, les autobiographes et les épistoliers, puisqu'ils sont eux-mêmes leurs personnages.

Cher Philip Marlowe, nous voyageons ensemble depuis longtemps. Vous occupez souvent mes pensées ou mes rêveries. Vous êtes, pour moi, l'un des fantômes les plus séduisants, car vous m'enseignez la désinvolture nécessaire au métier de vivre. Vous me rappelez que la seule façon de trouver du charme à *l'existence, c'est de la considérer* et de la mener comme un jeu, même si l'on perd toujours, à la fin du compte.

Le métier de vivre se confondait *pour vous avec ce métier de détec*tive qui vous permettait de poursuivre une existence d'amateur, une carrière de dilettante. Carrière assez singulière, puisqu'elle attirait sur vous tous les dangers. Dans le film tiré du *Grand Sommeil* – où vous avez les traits de Bogart, – *quelqu'un vous prévient que « vous risquez gros »*, et vous répondez que *« cela fait partie du métier »*. Vivre, c'est risquer le pire. On devrait le savoir davantage. Vous preniez soin de ne pas l'oublier. Vous aviez un très vif sentiment du provisoire des choses.

Que la vie soit un jeu ne vous empêchait pas de ressentir une inguérissable mélancolie. Votre solitude vous étreignait parfois. Vous attendiez l'improbable, mais il tar*dait à se produire. « Personne ne vient,* disiez-vous, *personne ne téléphone* [...], *personne ne se soucie de moi. Je pourrais aussi bien être mort. »* A quelque endroit que nous soyons, nous espérons toujours l'improbable. Même, quand nous pensons ne rien attendre, quelqu'un *veille au fond de notre âme, et reste* aux aguets. Cependant, la plupart des gens craignent de s'avouer leur insatisfaction. Vous refusiez d'ensevelir la vôtre. Vous lui donniez seulement le visage de l'humour. Dans votre bureau de Hollywood, tandis que la ville, vaincue, succombait au grand sommeil, vous ne cessiez d'être une sorte de guetteur, remuant d'anciennes pensées à propos de *« cette justice dont nous rêvons sans jamais la trouver »*.

Au-dehors, la ville fermait ses paupières. Çà et là, des lueurs dans les lointains témoignaient pour une insomnie, une détresse, un crime, une passion... Je suis fasciné, comme vous, par le mystère des millions de vies qui se cachent dans les cités lorsque celles-ci deviennent les otages de la nuit.

Vous buviez un dernier verre de whisky, en fumant une pipe, et vous sortiez. Vous alliez... à la recherche de la justice, entraîné une fois *encore dans le labyrinthe d'« une* ténébreuse affaire ». Vous rencontriez des *« vieillards aux visage navrants comme des batailles perdues »*, *« des hommes aux chapeaux rabattus sur les yeux, qui* [*inspectaient*] *la rue d'un regard furtif »*, ou *« des gérantes mal peignées* [*qui*] *se chamaillent avec des locataires insolvables »*. En vérité, vous aviez la passion des rencontres, et vous découvriez non seulement l'humanité déchue, mais aussi le monde secret où s'accomplissent les basses œuvres des riches et des puissants. Vous démasquiez, non sans dégoût, les intrigues, les vilenies et les déshonneurs qui sont liés à l'univers de l'argent.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 19.)

Un journaliste qui se nommait Roger Vaillard

René Ballet a rassemblé pour les Editions sociales les articles de Roger Vailland. Après un premier tome qui couvrait les années d'avant-guerre, voici la* Chronique d'Hiroshima à Goldfinger. *Des reportages, des entretiens, des portraits, des enquêtes, publiés dans des journaux aussi divers que* Arts *et* les Allobroges, France nouvelle *et* le Monde, Action *et* le Nouvel Observateur. *Une réflexion de vingt ans sur le métier de regarder, d'apprendre et d'écrire.

ON croise des filles à nattes qui ont le regard droit de Lamiel ou de Pierrette Amable, l'héroïne de *Beau Masque*. Il y a grève à l'hôtel de Indes, vaste comme un chef-lieu de canton. Dans une cage de verre, Eichmann est un zombie coupé des hommes, cinq cents journalistes l'entourent et ne le voient pas, cramponnés à leurs transistors pour avoir des nouvelles de Gagarine ; tourbillon d'images.

L'histoire va, par plaies et bosses, le journaliste Roger Vailland fait son métier, qui est le même que celui d'écrivain. La définition, il la vole à Flaubert : *« Il faut que la réalité extérieure entre en nous à nous en faire presque crier. »* Après : respecter les règles de la syntaxe. Vailland aime à insister sur la concordance des temps, et les entorses qu'on peut parfois se permettre. Trouver son souffle. Choisir un angle. En vingt ans de reportages, il nous promène d'Iran à Prague, d'Assouan à Robinson, où dansent le dimanche les jeunes ouvrières. Un angle, c'est l'attention sur un visage, une bouche qui mâche du chewing-gum, une chambre de palace qui ne ferme pas, la tête aux narines noires des renards que posent sur leurs épaules les bourgeoises anglaises de 1947, Messine méconnaissable, la ferveur des Vingt-Quatre Heures du Mans, un camion qui s'arrête sur une route étroite d'Israël pour emmener un enfant. *« Ça fait partie du métier d'être sensible aux atmosphères. »*

Pour s'intéresser vraiment, il faut croire que tout cela a un sens, ce présent dit à phrases courtes et nettes, tendues, ajustées, *« parce qu'il faut se garder de cacher dans un nuage ce qu'on n'a pas le courage de penser et d'exprimer simplement »*.

Si le ressort du reportage est le même que celui d'une action dramatique, c'est qu'il y a quelque chose à dénouer : un mystère, de la confusion, une obscurité. Il faut *« poser avec légèreté les problèmes les plus graves »*. Mais d'abord les poser.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 28.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Dans l'Italie des Brigades rouges...

Depuis deux ou trois ans, on parle beaucoup en Italie d'un jeune romancier, parrainé à ses débuts par Italo Calvino, Andrea De Carlo ; et son dernier livre, *Macno*, tout récemment publié, semble bien à son tour confirmer le succès des précédents. Pour l'heure, c'est le second de ses romans qui vient d'être traduit : il met en scène un jeune Italo-Américain qui, de Californie, se rend à Milan afin d'y occuper un vague emploi dans une entreprise familiale ; là-dessus viennent se greffer une ou deux aventures amoureuses. Mais cette histoire se déroule après 1975, dans le climat de tension et de violence quotidiennes lié aux Brigades rouges. A quelques exceptions près, il n'y a encore que de très rares textes littéraires à s'être faits l'écho de cette situation dramatique qui a pesé sur l'Italie.

C'est pourquoi sans doute, à côté d'une histoire d'amour fou délibérément ancrée dans un cadre aussi actuel que possible, cette vision originale de ce qu'était Milan il y a quelques années à peine surprend autant qu'elle intrigue. D'autant plus que De Carlo a adopté comme moyen d'expression une sorte de juxtaposition d'images à la fois très fortement cernées et contrastées et en même temps dépourvues de profondeur, comme si le romancier en lui se souvenait du photographe qu'il fut d'abord, avec une curieuse affectation de détachement et d'indifférence qui, très évidemment, ne saurait laisser indifférent. — M. F.

★ **OISEAUX DE CAGE ET DE VOLIÈRE, d'Andrea De Carlo, traduit de l'italien par Myriam Tanant, Liana Levi, 252 p., 78 F.**

Vénitiens de Dorsoduro

C'est également Liana Levi qui propose un gros roman de P.-M. Pasinetti, mais celui-ci n'est pas un inconnu, et l'on n'a pas oublié du même auteur *Rouge vénitien* ou *le Pont de l'académie*. Il se trouve que Pasinetti, lui aussi, appartient à la fois à l'Italie et à la Californie, où, depuis de longues années, il enseigne à l'université de Los Angeles. Mais à la différence de De Carlo, dont il pourrait être le grand-père, son livre n'a pas grand-chose à voir avec l'Amérique, car il est essentiellement italien et surtout vénitien. Vénitien de Dorsoduro (ce nom d'un des quartiers de Venise, constituait, à lui seul, le titre original de l'édition italienne), où dans les années des débuts du fascisme, évoluent quelques familles bourgeoises et aristocratiques, imbriquées dans un étroit réseau de relations, d'amitiés, d'amours et de jalousies.

Beaucoup de choses séduisent, dans ce roman relativement volumineux, mais il me paraît que ce qui retient surtout l'attention, c'est justement ce chassé-croisé de situations, savoureusement formulé dans des séries de dialogues où le goût de la conversation atteint le niveau d'un art dans lequel les Vénitiens sont passés maîtres depuis des siècles, et que Pasinetti rend à merveille. — M. F.

★ **DE VENISE A VENISE (Dorsoduro), de P.-M. Pasinetti, traduit de l'italien par Sonia Aghion ; Liana Levi, 350 p., 92 F.**

POÉSIE

Pierre Albert-Birot, le « Pyrogène »

Pierre Albert-Birot (1876-1967) reçut d'Apollinaire le beau surnom de « Pyrogène ». Il fut, avec la revue *Sic*, en avance sur toutes les avant-gardes.

Après six volumes de son *Théâtre*, *Ma Morte* ou *la Panthère noire*, Rougerie reprend, sous le titre de *Poésie*, deux de ses recueils tardifs, *les Amusements naturels* et *Deux cent dix gouttes de poésie*. Rêveur sans fin, inventeur transparent, Albert-Birot a de quoi divertir.

Ces poèmes du grand âge sont sobres et nets. Le verbe y tourne musicalement, entre le liquide et le roc, jours et minutes, masses ou courbes. Albert-Birot s'amuse à composer un « poème-timbre », des « poèmes des cavernes ». Rien ne l'arrête.

Ses « gouttes de poésie », dédiées à Jean Follain, ont des airs de haïkaï. Albert-Birot, comme s'il lançait des semences aux quatre vents, féconde nos rêves, lave la vue et l'ouïe : *« On prend l'ombre à pleines mains / Et sans en avoir l'air / On en remplit ses poches / Jusqu'à ce qu'il ne reste plus / Que la lumière. »* — R.S.

★ **POÉSIE (1945-1967), de Pierre Albert-Birot, Ed. Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire, 240 pages, 72 F.**

BIOGRAPHIE

Le souvenir d'Urbain Mengin

On a oublié Urbain Mengin (1864-1955), l'auteur de *l'Italie des romantiques* et de *Croyances*. Son fils lui consacre une biographie, qui le raconte, vu par les *« témoins de sa vie »*.

Mengin fut l'ami de Henry James, à Londres, et fréquenta Paul Bourget. Sa vie familiale et sa carrière, bousculées par deux guerres, furent heureuses. Une nuit, ayant relu Homère après une promenade à pied de 6 kilomètres, il mourut paisiblement.

Figure d'universitaire et d'homme épris de culture, Urbain Mengin méritait cette stèle pieuse. On devrait relire ses livres sur Benozzo Gozzoli et les Lippi, les aphorismes de *Croyances*. Gérard Bauër, dans sa nécrologie de Mengin, *résuma*, sans s'en douter, la noblesse d'une telle existence : *« Sa vie fut exemplaire. Il n'avait reçu aucune décoration. »* — R.S.

★ **MONSIEUR URBAIN, de Robert Mengin, Fischbacher, nombreuses illustrations en noir, 400 p., 180 F.**

HISTOIRE

De Descartes à Gabin

Heureuse onzième édition d'un classique qui, dès sa première mouture en 1958, a offert la synthèse *et le manifeste d'une histoire appelée* à un bel avenir : celle du fait culturel et scientifique comme signe le plus clair du progrès de la civilisation ; celle de l'intelligence, traquée sur la longue durée, comme révélateur des nouveautés matérielles et sociales. De Descartes à Gabin, de Colbert à Citroën, du Désert cévenol à l'Ecole de Paris, on y a ordonné l'art de vivre en culture à la française, sans négliger les régressions et les élans sans lendemains. C'est une histoire rationnelle et pleine d'affection bourrue pour notre pré carré qu'on redécouvrira ici. Et qu'on lira, hélas, en hommage posthume à un pionnier de la « nouvelle histoire » trop peu cité, Robert Mendrou.

A ne pas manquer, les quatre-vingts dernières pages, inédites, où J.-F. Sirinelli nous conduit d'un pas sûr des années noires à nos jours. La science et son avenir, il est vrai, *y sont* moins présents que dans les premiers chapitres. Mais le fil est toujours tiré aussi droit. Abordant en pionnier cette préhistoire de nos *paradigmes perdus, de nos inquiétudes* fin de siècle et de notre nostalgie des « Trente Glorieuses », Sirinelli justifie une chronologie de la faille qui étonnera, mais que les sociologues avaient déjà repérée : celle qui fait de 1965 une année tournante. Tout a donc basculé, avant la crise économique, dans un divorce sur les valeurs et un désaccord de la jeunesse. Le socio-culturel, décidément, est premier dans notre hiérarchie des changements. — J.-P. R.

★ **HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE, t. 2, XVIIe-XXe siècle, de Georges Duby et Robert Mandrou, avec la participation de Jean-François Sirinelli. A. Colin, coll. « U », 416 p., 119 F.**

La France de Mona Ozouf

Ces vingt textes avaient été *égrenés* de colloques *en articles*, dans le fil d'un curiosité toujours en quête de la culture qui a su faire la vie. Quatre massifs les regroupent. La Révolution, dans sa vision jacobine du territoire, avec ses fêtes, son 14 juillet, mais aussi sa Terreur, son Thermidor et ses chouans. L'école, patriotique et progressiste, que Mona Ozouf défend bec et ongles contre ses détracteurs bourdieusiens. L'utopie, chez Ledoux, encore et toujours. La France enfin, gauloise et celtique, inaccessible au ressentiment, régénérée au temps de Jules Ferry par l'ambition d'un esprit public et le culte de la mémoire.

Le lien, le fil rouge, c'est l'historienne elle-même. Un jeune père mort trop tôt, instituteur laïque et bretonnant, une maison d'école dans un gros bourg tassé, des lectures dans l'odeur de la craie, avant la philosophie et l'histoire : Mona Ozouf, en vingt pages superbes d'introduction, voyage par ses champs et par ses grèves. On l'y suivra volontiers, à la recherche d'une unité française fille de diversité, dans les aménagements géométriques de l'espace utopique, sur les petits chemins d'une démocratie de haies vives.

J.-P. R.

★ **L'ÉCOLE DE LA FRANCE, ESSAIS SUR LA RÉVOLUTION, L'UTOPIE ET L'ENSEIGNEMENT, de Mona Ozouf, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 415 p., 150 F.**

DOCUMENTS

Londres-Vichy-Londres

Jacques Soufflet a été ministre de la défense de Georges Pompidou, en 1974. Il a été aussi capitaine de l'armée de l'air, s'est envolé de Royen en juin 1940 pour l'Angleterre et a été l'un des premiers aviateurs à rejoindre la France libre. Devant Dakar, que de Gaulle et une flotte britannique s'efforcent de rallier, il est du petit groupe de sept officiers que l'on envoie en enfants perdus sur l'aérodrome de *Ouakam pour convaincre les militaires* d'Afrique occidentale française de poursuivre la lutte. L'affaire tourne mal. Ils sont arrêtés, emprisonnés dans les geôles locales et embarqués vers la France. Laval a été chassé — provisoirement — du pouvoir. Le jour de Noël 1940, juste avant leur arrivée, ils apprennent que le maréchal Pétain les a graciés.

Comment regagner Londres ? Et, d'abord, survivre ? Soufflet est recueilli par Jean Borotra, commissaire général aux sports, qui, en toute connaissance de cause, le prend à son cabinet, à Vichy. Puis il se retrouve délégué départemental aux sports dans le Vaucluse, et organise un réseau de renseignements.

En février 1943, il parvient à franchir clandestinement la frontière espagnole et à revenir parmi ses camarades de combat. Il finira la guerre au commandement du groupe de bombardement Lorraine avant d'entrer au cabinet du général de Gaulle jusquà la fin du premier « règne » de celui-ci. *Londres-Vichy-Londres* : le drôle d'itinéraire d'un combattant obstiné. Ses aventures montrent à la fois ce que fut le climat dans les unités de la France libre et certains dessous du régime de Vichy, plus complexe qu'on ne se le représente parfois. — J. P.

★ **UN ETRANGE ITINÉRAIRE, *de Jacques Soufflet. Plon, 235 p., 85 F.***

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• DIDEROT FUT L'UN DES PREMIERS ÉCRIVAINS à percevoir nettement la nécessaire solidarité entre la création littéraire et l'édition. Sa *Lettre sur le commerce de la librairie*, écrite vers 1763, probablement à la demande du syndicat de la librairie, et restée inédite jusqu'en 1861, demeure aujourd'hui d'une surprenante actualité. Les Librairies Fontaine la rééditent à la faveur de l'année Diderot (141 p., 55 F).

• « LE CINÉMATOGRAPHE FUT CONÇU POUR ÉTUDIER LE MOUVEMENT : *il devint le plus grand spectacle du monde moderne. L'appareil de prise de vues semblait destiné à calquer le réel : il se mit à fabriquer des rêves. L'écran paraissait devoir présenter un miroir à l'être humain : il offrit au vingtième siècle ses demi-dieux, les stars.* » Cette ouverture splendide est celle de la préface qu'Edgar Morin a donnée en 1972 à son étude, déjà classique, sur *les Stars*, datant de 1957. Le livre revoit le jour chez Galilée dans une édition illustrée *(246 p., 98 F)*.

• « QU'UN TEL HOMME AIT ÉCRIT, *vraiment la joie de vivre sur terre en a été augmentée.* » C'est ce que disait Nietzsche de Montaigne, et c'est la phrase placée en épigraphe de son étude sur le « désordre d'un texte », par Joseph-Guy Poletti : *Montaigne à bâtons rompus* (Librairie José Corti, 124 p., 90 F).

• CHRISTIAN METZ, dès le début des années 60, s'est intéressé aux rapports de la linguistique et du cinéma avant d'aborder quelques années plus tard l'étude des rapports de la psychanalyse et du cinéma, dans *le Signifiant imaginaire*, que Christian Bourgois réédite aujourd'hui. Pour Christian Metz, il ne s'agit pas *« de psychanalyser les auteurs ou leurs créatures*, expliquait, dans *le Monde*, Lucien Malson lors de la première parution du livre, *mais d'éclairer le cinéma en tant qu'institution et art spécifique, en tant que « signifiant » fonctionnant dans la région de l' « imaginaire » avec ce que cela suppose de rites de fréquentation comme de procédés technologiques »*. (Christian Metz, *le Signifiant imaginaire* (première édition 1977), Christian Bourgois éditeur, 371 p., 80 F).

• LE PSYCHANALYSTE ITALIEN ARMANDO VERDIGLIONE ne dédaigne pas les vastes questions : D'où vient l'Orient ? Où va l'Occident ? qui sont débattues dans des colloques réunissant de grands intellectuels du monde entier, mais où les communications ne sont pas toujours à la hauteur du prestige de leurs auteurs. Le dernier en date de ces colloques, intitulé *« la deuxième renaissance, la sexualité »* a eu lieu en avril 1984 à Tokyo. Les actes en sont publiés aujourd'hui. On y trouvera plus de trente-cinq interventions, dont celles de Fernando Arrabal, Jorge Luis Borges, Jean-Toussaint Desanti, Nada Inada, Maurice Pinguet et Alexandre Zinoviev notamment (Armando Verdiglione, *La sexualité, d'où vient l'Orient ? où va l'Occident ?*, documents du congrès de Tokyo, Belfond, 234 p., 89 F.)

• AVEZ-VOUS PEUR DES PUCES ? Non pas des petites bêtes, mais des puces qui vont faire la révolution informatique ? Si oui, *La puce et nous* va essayer de vous rassurer. Jacques Bordelais et Marie-Reine de Jaham y racontent *« la vie quotidienne au temps de la puce »* : comment la vie privée, les loisirs, les modes de communication et de consommation sont métamorphosés par la puce et vont l'être de plus en plus. *« Nous n'avons pas d'efforts à faire pour apprivoiser la puce*, disent les auteurs, *c'est elle qui s'adaptera à nous. »* (*La puce et nous*, de Jacques Bordelais et Marie-Reine de Jaham, Carrère-Pauvert, 245 p, 58 F.)

• ANDRÉ GREEN a choisi les deuxièmes rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence pour proposer une réévaluation du célèbre *« rapport de Rome »* prononcé par Jacques Lacan trente ans plus tôt, en 1953, sur *« fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse »*. Dans les actes de ces rencontres, que l'on publie aujourd'hui, on trouve également les collaborations de Michel Frain, du psychanalyste d'enfants René Diatkine, du phonéticien Yvan Fonagy et de l'écrivain Edmond Jabès, venu partager avec des psychanalystes les questions que pose son œuvre sur la parole, l'écrit et la blancheur des marges du livre. (*Langage*, les Belles Lettres, confluents psychanalytiques, 355 p., 130 F.)

• UN SPÉCIALISTE DE SAINT-JOHN PERSE, ROGER LITTLE, publie *Etudes sur Saint-John Perse*, rassemblant ses *« approches poétiques »*, une *« situation de l'œuvre »*, et, sous le chapitre *« Alexis Léger devenu Saint-John Perse »* : la genèse d'un pseudonyme : James Joyce et Saint-John Perse, *« choses dites de profit »* et *« de l'ombre d'un grand arbre »*.

D'autre part un catalogue Saint-John Perse est publié à l'occasion de l'exposition *« d'Amers à Nocturne »* au musée de Toulon. Il accompagne et commente les documents présentés à l'exposition et contient de nombreuses illustrations (*Etudes sur Saint-John Perse*, Klincksieck, Bibliothèque du vingtième siècle, 224 p., *Saint-John Perse 1887-1975*, publié par la fondation Saint-John Perse d'Aix-en-Provence et IMPACT ville de toulon, 256, avenue de la Victoire 83000 Toulon (94) 62-63-37, 140 p.).

• LES REPRÉSENTATIONS DE L'UNIVERS ARABO-ISLAMIQUE DANS LA CULTURE OCCIDENTALE sont la spécialité de Denise Brahimi, universitaire à Paris-VII et qui a précédemment vécu dix ans en Algérie. Après Fromentin, Maupassant et Isabelle Eberhardt, entre autres, elle se penche cette fois sur la femme musulmane dans les écrits des Européennes. Un regard sur des regards et une pierre d'importance sur le face-à-face, féminin cette fois, Islam-Occident. (*Femmes arabes et sœurs musulmanes*. Ed. Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. 319 p., 85 F.)

ALBUMS

LETTRES

La mémoire d'un pays

Pour Bernard Lecherbonnier, qui a assuré la coordination de cette nouvelle *Histoire de la littérature française*, la littérature représente la mémoire et la conscience d'un pays.

Le classement par époque – du Moyen Age au vingtième siècle – facilite l'accès à un volume dont il convient de saluer la mise en pages, la qualité des illustrations et la clarté des exposés.

*L'ensemble n'échappe évidemment pas aux habituels partis pris et à certains choix douteux. Des auteurs mineurs, portés par la mode, ont droit à quelques lignes, alors que des écrivains tels que Cioran, Perros, Fondane, Calet ou Fré*dérique sont abandonnés au silence.

Quelle drôle d'idée, aussi, d'arrêter une chronologie des principales publications des surréalistes en 1947, alors que l'activité du groupe se poursuivit pendant plus de vingt ans encore ! – P. D.

★ HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, sous la coordination de Bernard Lecherbonnier, Nathan, 240 pages, relié sous jaquette, format 25 × 29,5 cm, illustrations en couleurs et en noir, 260 F.

VOYAGES

L'île des dieux

Etrangeté et beauté, la « petite *Bali » n'est pas qu'une « fée »* pour touristes, mais surtout une civilisation un peu à part, encore protégée, *à mi-chemin entre celles de l'Inde,* de la Polynésie et de la Chine. Images de la vie quotidienne, mas*ques, regards, fêtes, paysages, l'œil* de Denis Vicherat ne s'y est pas trompé, et ses photos illustrent *admirablement le texte d'un érudit,* tout aussi passionné par *l'« île des Dieux »*, Jacques Fassola. – A. J.

★ *LE BALI DES BALINAIS*, de Jacques Fassola et Denis Vicherat. Chêne, 143 p., carte, 82 illustrations, 295 F.

Sur le « toit du monde »

Un paysage immense dominé par des montagnes enneigées ; des *femmes en train de vanner* ; des yaks velus traversant une moraine pierreuse ; un vieux monsieur, l'œil *malicieux, appuyé à sa fenêtre* ; un moulin et des meuniers blancs de farine ; des montagnes de grès rose *trop belles pour être comparées* à des montagnes de jambon ; un cerf-volant planant dans le ciel ; un lac d'un *bleu profond* ; une famille pique-niquant au coin d'une rue.

Toutes les photos que Kevin Kling *a prises* au Tibet sont superbes. Elles montrent aussi bien les palais et les monastères – mais *pas les ruines dues aux vandales* bornés de la révolution culturelle – que des scènes de la vie quotidienne. Une invitation pressante à aller voir par soi-même le « Toit du monde ». – Y. R.

★ *TIBET, TERRE DU CIEL*, de Kevin Kling. Le Chêne, 91 photos, 295 F.

Promenade en Bourgogne

« La » Bourgogne, c'est trop vite dit. Province à l'histoire complexe et aux multiples visages, elle plaît *pour cette raison,* alliant le « bien-vivre » à la méditation, des constructions sublimes jaillies sur son sol, au cours des siècles, dans des paysages modérés, souvent élégiaques.

La Bourgogne, c'est Vézelay, mais aussi les trop peu connues petites églises romanes dans tant de villages ; c'est Autun et ses vestiges romains, mais aussi le mont Beuvray des Gaulois ; c'est la belle race des charolaises et les blondes dentelles de pierre de Brou ; ce sont les vignobles et les « chevaliers du taste-vin », mais aussi Bossuet, Bussy-Rabutin et Buffon, Lamartine et Roman Rolland...

Le texte, ramassé, sert de fil conducteur aux images. Plus qu'une invitation au voyage, ce livre l'est à la promenade. – *G. G.-A.*

★ LA BOURGOGNE, de Jean Valbonne. Solar, 128 p. cartonnées sous jaquette couleurs, plus de *100* photos couleurs, format 24 × 32,5, 70 F.

HISTOIRE

Les dynasties d'Europe

Les passionnés d'héraldique et de blasons trouveront dans ce livre les arbres généalogiques et les armoiries des familles royales et impériales d'Europe. Avec une préface de son altesse impériale et royale l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine, qui montre que l'hisoire des dynasties conduit à l'histoire de l'Europe et permettra au lecteur de réaliser que cette dernière *« existe depuis longtemps dans les esprits »*. – F. G.

★ LES DYNASTIES D'EUROPE, HÉRALDIQUE ET GÉNÉALOGIE DES FAMILLES IMPÉRIALES D'EUROPE, de Jiri Louda et Michaël Maclagan, version française dirigée par Roger Harmignies. Bordas, 308 p., plus de 200 écus en couleurs, 85 illustrations et cartes en noir, 260 F.

Inépuisable Napoléon

On croirait épuisé le sujet, et André Castelot rassasié d'étudier le destin le plus extraordinaire de l'histoire. Pas du tout. Il met aujourd'hui ses pas dans ceux de « Nabulio » et va le suivre jusqu'à Sainte-Hélène, refaisant avec nous l'incroyable périple, à travers le monde, de cet homme surhumain, inhumain.

Bourré d'anecdotes, selon une technique qui a fait de l'auteur un des grands vulgarisateurs d'histoire en notre époque, l'album possède une très riche iconographie. De l'aveu de Castelot lui-même, l'embarras du choix fut le plus dur de l'entreprise. – G. G.-A.

★ NAPOLÉON BONAPARTE, d'André Castelot. Librairie académique Perrin, 360 p., plus de 400 illustrations en noir, 32 p. hors texte en couleurs dont 5 à volet dépliant, 330 F.

L'aventure de la médecine

De la création de l'université de Paris, en 1215, à la fondation du Collège de France, des grands hôpitaux, des académies et des sociétés savantes, une construction médicale, scientifique, dentaire et pharmaceutique s'est élaborée à Paris au cours des siècles, qui a connu et qui connaît toujours un rayonnement incomparable. L'histoire de cette aventure, lente percée de la science sur la magie, méritait d'être contée. Sous l'égide de la Fondation Singer-Polignac, quatre-vingt-onze professeurs, médecins, historiens et chercheurs ont participé à ce livre. Son iconographie exceptionnellement riche a bénéficié des collections de musées peu connus, comme ceux de l'Assistance publique, du Val-de-Grâce, de l'Institut Pasteur ou des musées Orfila et Dupuytren, dont le public aura plaisir à découvrir les richesses.

Cent quinze biographies de médecins, pharmaciens, dentistes ou biologistes célèbres rendent plus vivants, mais parfois un peu académiques, les récits historiques concernant Paris et ses institutions *médicales ou scientifiques*. Ils apportent une image particulièrement précise et humaine de ce que *fut, aux époques lointaines ou plus* récentes, l'histoire de la ville et de ses habitants. – Dr E.-L.

★ LA MÉDECINE A PARIS DU XIIIe AU XXe SIÈCLE, ouvrage collectif, sous la direction d'André Pecker, éd. Herras, 548 p., relié pleine toile sous jaquette, grand in-quarto, 485 illustrations noir et couleurs, 540 F jusqu'au 31 décembre, 590 F au-delà.

SOCIÉTÉ

Sous les pavés le bonheur

On n'a pas attendu pour rêver que la publicité télévisuelle mette en scène la souplesse des matelas, la douceur du papier hygiénique ou la minceur de celles qui préfèrent l'eau minérale aux alcools, le fromage sans matière grasse au chocolat. Du dix-neuvième siècle à la fin des années 50, les « petits pavés » dans les journaux vantaient déjà les *crèmes pour avoir de belles poitrines, opulentes, preuves à l'appui* – un dessin « avant », un « après » – les sels *amaigrissants*, les *rouleaux* à masser la graisse superflue, la lotion Petrol Hahn (encore là aujourd'hui), les serrures et les coffres-forts de haute sécurité.

Petits pavés, grands bonheurs, regroupe, thème par thème, plus de mille cinq cents de ces petites annonces. Elles traversent la Belle Epoque, les années folles et sont le *miroir de nos nostalgies. Des temps* si proches et déjà si lointains, entre le charme du rétro et ce qui nous apparaît *déjà comme de véritables* archaïsmes (par exemple les dessins des fauteuils de dentiste illustrant des publicités pour le dentifrice !). – Jo. S.

★ PETITS PAVÉS, GRANDS BONHEURS – L'UNIVERS FABULEUX DES PETITES ANNONCES, de Fernand Marzelle. Editions Vitamine (15, square Vergennes 75015 Paris), 140 p., 1 500 illustrations en noir et blanc, 195 F.

C'est le facteur...

Du petit Savoyard, commissionnaire d'occasion, aux premiers essais de distribution motorisée, à partir de 1952, Paul Charbon et Pierre Nougaret passent en revue les métamorphoses du facteur. Leur livre est une somme, un monument à la mémoire d'un personnage souvent moqué, toujours attendu, qui a inspiré les chansonniers, les peintres, les fabricants de cartes postales et les cinéastes.

Facteur rural, facteur de ville, facteur en grève, facteur landais avec échasses, ils sont tous présents à l'appel. On trouve même les femmes-facteurs à bicyclette, pendant la première guerre mondiale, très dignes avec leurs jupes longues, et le facteur cul-de-jatte. Nostalgique et pittoresque, cette saga appartient au folklore social. – R. S.

★ LE FACTEUR ET SES MÉTAMORPHOSES, de Paul Charbon et Pierre Nougaret. Editions Jean-Pierre Gyss (Diffusion Weber), 260 p., format 25 × 32, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 285 F.

La fête du cheval

Les courses sur les hippodromes sont peut-être vieilles comme le monde. Elles ont inspiré les sculpteurs, les mosaïstes et les peintres : *Dufy, Géricault, Degas, Lautrec. De* la victoire d'Achille aux Jeux olympiques, Marc Gaillard raconte l'his*toire de ces cirques où, écrit Michel* Déon, vibre une *« intense émotion collective »*.

Longchamp, Auteuil, Epsom, etc., ces lieux magiques sont revisités l'un après l'autre. Franck Elim *a fixé l'arrivée du Grand Prix de* Paris en 1928. Malespina peignit la course de trot attelé sur l'hippodrome d'Enghien. *Boudin s'inspira* du site du champ de courses de Deauville (1890). Un livre pour *rêver avant le tiercé.* – R. S.

★ LES HIPPODROMES, de Marc Gaillard, préface de Michel Déon. *La Palatine-Bibliothèque des* arts, 238 p., format 26 × 29, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 396 F.

MODE

La création en France

La France des créateurs... cette tarte à la crème des années 80, *Christian Schlatter, assisté de* Marina Falck, l'illustre dans un album assez branché. L'époque des *croyances est derrière nous.* Nous entrons dans celle où, entre l'enfer (maladies, cataclysmes) et la béatitude, le look prime et, avec lui, le subjectif.

« L'affolement des matériaux », « l'histoire revisitée », « les je nécessaires », ces trois axes orientent le panorama. On trouve des accessoires de mode en béton de bunker, le *« ticket-choc »*, des meubles, des robes, des immeubles, des lampes. *« Biffure, bigarrure, jaspure »*, les années 80 sont chic, un peu folles, artificielles. Retenez ces noms : Jean-Paul Gaultier, Patrick Saytour, Claude Lévêque, Henri Ciriani. – R. S.

★ LES ANNÉES 80, de Christian Schlatter. Flammarion, 168 p., format 24×29, nombreuses illustrations en noir et couleurs. 200 F.

René Gruau

Peu à peu, l'illustration de mode prend place dans l'art tout court. Les dessinateurs de publicité sont reconnus comme de grands graphistes. Noir, le plus souvent orchestré de rouge, le dessin de René Gruau est familier aux murs de nos rues : rouge baiser, girls du *Lido*, parfums de Dior, robes de Paquin, Balmain, Jacques Fath, Robert Piguet, affiches du Moulin-Rouge, *il est partout. Une ligne* sobre, élégante, qui est comme une épure. Un gant noir qui cache le *regard, la ligne d'une capeline au-*dessus de deux lèvres rouges, une calligraphie souple qui n'est qu'une abstraction qui se cache. Un grand monsieur (1). – N. Z.

★ RENÉ GRUAU, texte de Patrick Mauriès et René Gruau, Franco-Maria Ricci, illustrations en noir et en couleurs pleine page, relié soie sous emboîtage, format 24 × 35, 850 F (en anglais, français, italien). En vente à la librairie F.-M. Ricci, 12, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris.

(1) Le hasard des circonstances – et de la *mode* – *fait* qu'un autre *album* consacré à Gruau vient de paraître aux Editions Herscher (voir *le Monde* du 13 décembre).

ENCYCLOPÉDIES

Cinq mille records au choix

Le Livre Guinness des records propose, pour 1985, cinq mille records qui feront la joie des amateurs de jeux radiophoniques. Du « ouistiti mignon », dont la taille ne dépasse pas, à l'âge adulte, 15 centimètres pour un poids allant de 50 à 80 grammes à la « baleine bleue », qui peut atteindre 33 mètres et peser 190 tonnes, toutes les espèces animales ont droit à leur palmarès.

Au chapitre culture et loisirs, on apprend que Victor Hugo aurait écrit 553 837 vers, Voltaire expédié 20 000 lettres, et Saint-Simon décrit 8 500 personnages de son temps.

Dans le domaine de l'horreur, les rédacteurs ont cru nécessaire d'établir un classement des plus grands massacres. La Chine de Mao Tsé-toung arriverait, selon une agence de presse soviétique, en tête avec plus de 26 millions de Chinois éliminés de 1949 à 1965. Si Staline et Hitler figurent en bonne place, les auteurs oublient, mais est-ce vraiment une omission, d'évoquer les millions d'Indiens massacrés lors de *la conquête de l'Amérique du Nord,* et les millions d'Africains qui moururent entre les mains des esclavagistes européens. – *P. D.*

★ LE LIVRE GUINNESS DES RECORDS 1985. Edition n° 1, *408 p., relié, format 21,5 × 29,5*, 500 photos en couleurs et en noir, 119 F.

Ont collaboré aux rubriques « Vitrine du libraire » et « Albums » : Pierre Drachline, Claudine Escoffier-Lambiotte, Mario Fusco, Frédéric Gaussen, Ginette Guitard-Auviste, Alain Jacob, Jean Planchais, Yvonne Rebeyrol, Jean-Pierre Rioux, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin et Nicole Zand.

LA VIE LITTÉRAIRE

Graham Greene commandeur des arts et lettres

Graham Greene a reçu mardi 11 décembre, des mains de M. Jack Lang, ministre de la culture, les insignes de commandeur des arts et lettres.

Le ministre a évoqué l'œuvre *« riche et foisonnante »* du célèbre romancier qui réside en France et qui a su faire preuve d'une *« grande curiosité pour tout ce qui bouge dans le monde »*. Cet intérêt passionné pour les problèmes de notre temps l'a amené à être grand reporter en Indochine, en Malaisie, à Cuba, en Afrique et en Amérique latine. Ces voyages ont inspiré directement certaines de ses œuvres comme *Voyages avec ma tante* et *le Consul honoraire* ou *Un Américain bien tranquille*, considéré par beaucoup comme le meilleur livre sur le piège vietnamien.

Chargé de mission au Foreign Office, Graham Greene a été incité à écrire deux grands romans d'espionnage : *Notre agent à La Havane* et *le Facteur humain*. *« Vous avez mis dans ces ouvrages votre goût du secret et du risque, de la fuite, et en même temps votre attirance pour le thème du double, de la dualité qui a marqué votre vie, tout en vous refusant toujours à vous laisser enserrer dans une idéologie »*, a déclaré Jack Lang.

Graham Greene vient de publier aux éditions Robert Laffont *A la rencontre du général*, ses souvenirs sur le président de Panama Omar Torrijos, dont nous avons donné des extraits dans « Le Monde des livres » du 5 octobre.

Aux limites de l'analysable

« Il est vrai que je ne trouve pas la Nouvelle Revue de psychanalyse *trop indigne de son succès »*, note malicieusement son directeur, J.-B. Pontalis, dans l'éditorial de ce trentième numéro, qui a pour thème : *« le Destin »* (Ed. Gallimard, 303 p., 95 F). Trente numéros, quinze ans de vie déjà... c'est un destin plus qu'enviable que celui de la *Nouvelle Revue de psychanalyse* : on lui doit de s'être toujours tenue, tant par le choix des sujets que par celui des collaborateurs, aux frontières de l'analysable et, surtout, d'avoir contribué à faire connaître aux lecteurs français les travaux de Winnicott, de Searles ou de Robert Stoller, grâce à la diligence du « corédacteur étranger », Masud Khan.

Si la *Nouvelle Revue de psychanalyse* est parvenue, notamment avec la participation amicale de Jean Pouillon et de Jean Starobinski, à éviter le repli sur soi, le sectarisme et l'ennui qui gagnent presque toutes les revues de psychanalyse, on regrettera cependant qu'elle ne se soit pas plus internationalisée : n'y aurait-il donc en Italie, en Espagne, en Allemagne ou au Japon aucun chercheur digne de figurer à son sommaire ? Si nous avions un vœu à formuler pour les quinze prochaines années, ce serait précisément que la psychanalyse française renonce plus encore aux « délices de l'endogamie ».

On se réjouit d'ailleurs de lire dans ce trentième numéro une comédie en un acte d'Arthur Schnitzler, excellement présentée par Michel Schneider, ainsi qu'un texte posthume de Donald Winnicott : *Liberté*. Winnicott y parle du ressentiment de ceux qui, prisonniers de la rigidité de leurs défenses, tentent de détruire la liberté d'autrui.

ROLAND JACCARD.

Alain Borer et le sieur Rimbaud

Nous avons présenté (le Monde *du 30 novembre 1984) les deux livres d'Alain Borer,* Rimbaud en Abyssinie *et* Un sieur Rimbaud se disant négociant. *L'éditeur du second ouvrage, Lachenal et Ritter, estimant que nous n'avons pas assez souligné l'originalité de l'entreprise (la publication de deux livres* « au texte similaire, traitant du même sujet, chez deux éditeurs différents »), *nous demande de donner ce complément d'information :*

« Tout a commencé un jour d'avril 1980 aux éditions Lachenal et Ritter. Philippe Soupault, Alain Borer et moi-même décidions ce jour-là l'élaboration d'un ouvrage qui aborderait d'une façon radicalement neuve la quête du sens profond de l'aventure rimbaldienne, à travers l'abandon de la littérature, la fuite, l'errance en Abyssinie, et jusque dans les activités les plus contestées du « trafiquant ». Le titre est bientôt trouvé : *Un sieur Rimbaud se disant négociant*, le contrat signé et la date de parution imprudemment annoncée : février 1982...

» Philippe Soupault et Alain Borer avaient l'un et l'autre suivi les traces de Rimbaud, d'Aden à Harar. Philippe Soupault en avait rapporté un beau texte resté inédit en volume, *Mer Rouge* – une préface en quelque sorte ; Alain Borer, à partir d'un petit carnet de voyage et de son immense érudition rimbaldienne, se mit à l'ouvrage : ce livre était *son* livre et devait lui permettre d'exprimer *tout* ce qu'il avait à dire à propos de Rimbaud.

» Le peintre Arthur Aeschbacher, lui, recherchait les traces du poète dans des fac-similés de factures – inédits que lui avait procurés Alain Borer. L'éditeur se consacrait à la réunion des témoignages et des jugements les plus marquants et à la recherche d'une iconographie significative dont la fonction première n'est pas d'embellir, mais d'éclairer le texte, constituant pour ainsi dire le *vu* de Rimbaud, par opposition au *non-dit*, et au *non-imaginé* inimaginable pour ses lecteurs et ses critiques.

» L'ouvrage était presque terminé à la fin de l'année 1983. Le seul texte d'Alain Borer, inachevé, représentait cinq cents pages dactylographiées. C'est alors que nous lui avons accordé l'autorisation de publier son essai séparément chez un second éditeur. A ceux qui, pour des raisons strictement commerciales, s'en étonnent, nous demandons à notre tour : comment aurions-nous pu le lui refuser ? Cette double publication est, paraît-il, sans précédent dans les annales de l'édition. Les deux éditeurs ont choisi d'agir ensemble, et non l'un contre l'autre, pour le succès de ce très beau texte. »

Trois poètes en vacances

Chaque nouvelle livraison de *Mai hors saison* déroute et séduit à la fois car Guy Benoit, son animateur, a toujours pris soin de ne pas enfermer sa revue dans des carcans. Il a offert, cette fois-ci, sa publication à trois poètes pour qu'ils puissent s'y amuser en toute liberté.

Jean-Michel Varenne, Daniel Giraud et Michel d'Encausse en ont profité pour partir en vacances dans une maison landaise proche de l'océan. Cette escapade a abouti à un très beau résultat : sous enveloppe, vingt-deux cartes postales où souffle un air de désordre et de fête. (*Mai hors saison*, numéro 10 : *les Bonhommes de sable*, vingt-deux cartes sous enveloppe, 30 F. – Guy Benoit 1, place de la Résistance, logement 1122, 93170 Bagnolet.)

Tous les poèmes, arrachés au silence ou à une conversation fraternelle, portent la marque des instants privilégiés de *« trois vivants dont les éclats de rire griffent le temps... trois grains de sable dans les bras du désert... »*.

P. D.

Le retour de Labrousse

Ernest Labrousse est un historien à la fois illustre et méconnu. Avec Fernand Braudel, il est celui qui a donné aux grands projets des Annales une assise universitaire. Pendant un quart de siècle, autour de sa chaire de la Sorbonne, se sont esquissés tous les grands chantiers d'une histoire économique et sociale de la France qui nous est devenue familière aujourd'hui. Injustement, l'influence a parfois fait oublier l'œuvre, qui est magistrale. Dans une collection qui s'est donné pour tâche de rendre à nouveau accessibles les ouvrages qui ont marqué la réflexion contemporaine, on a la bonne idée de rééditer son plus grand livre, *l'Esquisse du mouvement des prix et des revenus au dix-huitième siècle*. Derrière ce titre un peu austère, une analyse foisonnante, une rigueur exemplaire, une langue superbe de clarté, et surtout un portrait classique de l'Ancien Régime socio-économique qui commande encore très largement notre lecture des sociétés pré-industrielles.

Voici enfin disponible un chef-d'œuvre partout connu et reconnu. Cinquante ans après, il a gardé toute sa force.

RAN HALEVI.

★ ESQUISSE DU MOUVEMENT DES PRIX ET DES REVENUS EN FRANCE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, d'Ernest Labrousse. Editions des archives contemporaines, 58, rue Lhomond, 75005 Paris, 2 volumes, 470 F.

Toulouse et les Toulousains

Les éditions Privat de Toulouse lancent une nouvelle collection d'histoire régionale : « Les hommes dans l'histoire », sous la direction de Philippe Wolff. Le premier volume est, comme il se doit, consacré aux Toulousains. Viendront ensuite les Bordelais, les Corses, les Lillois, les Lyonnais, les Marseillais, les Nantais, les Niçois, les Rennais et les Rouennais. Elégamment présenté et illustré, cet ouvrage se compose de deux parties ; des « instantanés » qui font revivre sept époques de l'histoire de Toulouse (1208 : la République toulousaine ; 1463 : le grand incendie ; 1562 : la guerre civile ; vers 1650 : au temps de Goudouli ; 1788 : douceurs et menaces de l'Ancien Régime ; 1838 : Toulouse romantique ; 1900 : la « Belle Epoque ») et un dictionnaire biographique des Toulousains célèbres. Cette collection sera accompagnée, à partir de 1987, d'une autre, plus limitée, « Français dans l'histoire », par départements.

Ces deux innovations se substitueront peu à peu aux deux anciennes collections de Privat, « Univers de la France et des pays francophones » (créée en 1958) – qui a déjà fait paraître une cinquantaine de titres et annonce, pour terminer son tour de France des grandes villes : Tours (au printemps 1985), Poitiers (automne 1985) et Strasbourg (en 1986) – et « Pays et villes de France », consacrée à des cités de moyenne importance et où sont annoncées Perpignan, La Rochelle et Beauvais. – F. G.

★ LES TOULOUSAINS DANS L'HISTOIRE, sous la direction de Philippe Wolff. Privat, 446 p., 230 F.

Moyen Age, mode d'emploi

Sous ce titre utilitaire, la jeune revue *Médiévales* pose quelques questions essentielles sur la définition du Moyen Age et son écho dans le savoir et l'imaginaire contemporains. De l'unité de la *christianitas* à celle du mode de production féodal, la recherche a été hantée par l'idée de modèle unificateur rendant compte de ce bloc artificiellement découpé de mille ans. Les contributions ici rassemblées insistent pour qu'on pense le Moyen Age sur le mode du multiple et non de la monade et qu'on ne le limite pas aux Vᵉ-XVᵉ siècles académiques, fruit du « nombrilisme occidental ». Qu'on se méfie aussi d'un Moyen Age « enfance de l'Occident », et encore plus de sa perception primitiviste : elle n'est pas absente de certains ouvrages récents.

Mais le plus savoureux de cette livraison est le résultat d'une enquête auprès des médiévistes de profession sur leurs pratiques, leurs motivations, leurs manies et leurs passions. Bref, le Moyen Age dans la vie publique et privée de Robert Fossier, Paul Zumthor, du Père Yves Congar et de quelques autres... Et le comportement de cette brillante cohorte à la Bibliothèque nationale où, nous dit Michel Pastoureau, chacun va s'asseoir pour travailler, mais aussi pour dormir, rêver et se souvenir d'avoir aimé. La cohérence du Moyen Age n'est pas à rechercher seulement du côté de la science, mais aussi du rêve. L'histoire et la littérature font ici bon ménage.

MICHEL SOT.

★ MÉDIÉVALES, n° 7, 44 F. Centre de recherche, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

La revue « Artère »

Artère, que dirige F. de Villandry, ne sépare pas les poètes des peintres. Le numéro 15 s'honore d'un fronton où les textes de Michel Fardoulis-Lagrange, l'auteur de *Théodicée* (1), dialoguent avec des toiles de Jacques Hérold : *« Il y a des chauves-souris dans les anfractuosités des ruines, suppliciées l'hiver pour avoir gardé une mince lueur de vie impropre aux vicissitudes, des salamandres aux couleurs vernissées et, ici et là, les dépouilles d'insectes ayant mué. »*

Jacques Baron, Elie Delamare-Deboutteville, Françoise Py, etc., accompagnent aussi des œuvres de Fassianos, Lindström ou G. Noël. Loin des chapelles et des *« crapauds de salon »*, *Artère*, d'une façon utopique, suit le chemin ardent ouvert par les grandes revues, comme *Minotaure*. Le *« pari gagné »* de Rimbaud, à chaque livraison, peut être tenu.

RAPHAËL SORIN.

★ Artère, 4, rue de Torricelli, 75017 Paris. Le numéro : 60 F.

(1) Ed. Calligrammes.

• SCIENCE-FICTION

Grands thèmes

• L'ŒIL DE LA REINE : un livre à la fois si moderne et tellement classique, cela fait-il un chef-d'œuvre ? Le thème choisi par l'écrivain néo-zélandais Phillip Mann est le plus fameux et l'un des plus difficiles de toute la science-fiction : le contact entre les humains et une race extraterrestre totalement étrangère. Avril 2076 : les Pe-Ellians arrivent sur la Terre et demandent à rencontrer le professeur Thorndyke, exo-linguiste réputé. Le récit, austère, sans concession au romanesque, associe le journal de voyage de Thorndyke et les « commentaires » de son assistant, Tomas Mnabe, renouant par la forme avec les premiers temps du genre. Mais pour le fond, l'apport de la linguistique et celui de l'ethnologie sont parfaitement maîtrisés. L'humour aidant, on est au cœur de la modernité. On souhaiterait même, parfois, un peu plus de naïveté. Mince reproche : tel quel, cet *Œil de la reine* fera date. (*L'Œil de la reine*, de Phillip Mann, Ed. Denoël, 320 p., 39,80 F, traduit de l'anglais par Michel Lederer.)

• LE DERNIER PILOTE... a oublié de serrer le bouchon d'huile de son avion, et l'histoire du futur a failli en être changée. P.-J. Hérault, un des meilleurs spécialistes français du roman d'action, a lui aussi oublié de serrer quelques écrous et d'attacher quelques fils. N'importe. Le lecteur du *Dernier Pilote* oubliera bien vite ces détails dans le flot des événements et l'allégresse d'un récit vif et passionnant. Les coups d'aile du petit appareil perdu dans le ciel de France, désespérément vide, et les coups de cœur du héros solitaire luttant contre la dépression nous sont narrés avec talent, émotion et sérieux. Le thème n'est pas mince : c'est celui des « survivants » dans un monde ravagé par un cataclysme. Ici, les êtres humains du groupe sanguin AB+ ont échappé seuls au rayonnement d'une mystérieuse comète. Ils sont quelques milliers à peine à s'entraider... ou à s'entretuer. Mais le héros est un pilote amateur et cela change tout... L'auteur, lui, est un vrai professionnel. Il a écrit un superbe scénario de film catastrophe. (*Le Dernier Pilote*, de P.-J. Hérault, Ed. Fleuve Noir, 220 p., 16,50 F.)

• L'AUTRE COTÉ DU RÊVE, est le plus dickien des romans d'Ursula Le Guin. Ce récit datant de 1971, publié une première fois en France par Marabout, il y a douze ans, et réédité aujourd'hui par Presses Pocket, est un peu marginal dans l'œuvre de la grande dame de la SF américaine. Cela ne veut pas dire qu'il s'agit d'une œuvre mineure : *l'Autre Côté du rêve* est en fait plus émouvant et passionnant que certains livres de l'auteur situés dans le droit fil de son inspiration. C'est l'histoire d'un homme, Georges Orr, qui s'aperçoit que ses rêves ont le pouvoir de changer le monde... et l'histoire de ce monde qui change... et l'histoire du psychiatre fou qui rêve de changer le monde ! Le rêve, il n'est pas de thème plus prenant, si ce n'est celui de la réalité. Ursula Le Guin a réussi à les associer dans une œuvre cohérente, sensible et grave – non sans quelques longueurs. (*L'Autre Côté du rêve*, d'Ursula Le Guin, Ed. Presses Pocket, 192 p., 14,50 F, traduit de l'américain par Henry-Luc Planchat.)

• LES COURANTS DE L'ESPACE, est un Asimov de 1952, année de *Fondation et Empire* et de *la Voie martienne*. Déjà publié par « Galaxie bis » et Le Masque, cet excellent livre reparaît dans la collection « Super fights » des Presses de la Cité... La civilisation galactique, ses luttes politiques, raciales, économiques constituent déjà le sujet préféré d'Isaac Asimov. Ajoutons la menace d'un cataclysme cosmique et une énigme policière pour corser l'affaire. Les personnages, esquissés mais attachants, vont et viennent avec l'élégance et la précision de danseurs étoiles. En 1952, celui qui allait devenir l'auteur le plus célèbre de la science-fiction moderne publie depuis une bonne douzaine d'années, et il a déjà une parfaite maîtrise de son art, qui nous parvient ici avec quelques incertitudes de traduction. (*Les Courants de l'espace*, de Isaac Asimov, Ed. Presses de la Cité, 224 p., 18,50 F, traduit de l'américain par Michel Deutsch.)

MICHEL JEURY.

• EN BREF

• LE PRIX MIGUEL DE CERVANTES, considéré comme le Nobel de la littérature de langue espagnole, a été attribué lundi 10 décembre à Madrid à l'écrivain argentin Ernesto Sabato.

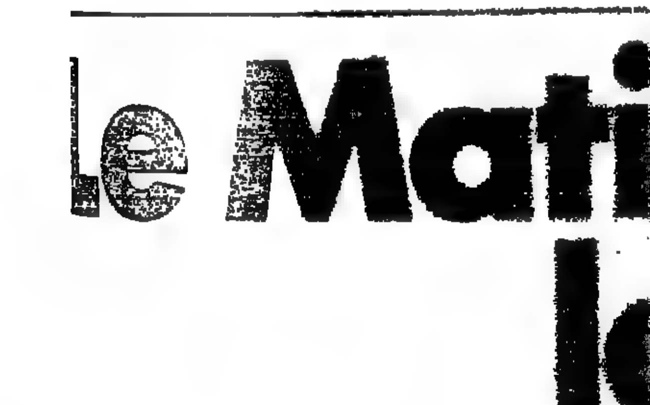
Créé en 1976, ce prix, doté de 10 millions de pesetas (59 000 dollars), a été attribué auparavant à quatre écrivains latino-américains : Alejo Carpentier, Jorge Luis Borges, Juan Carlos Onetti et Octavio Paz.

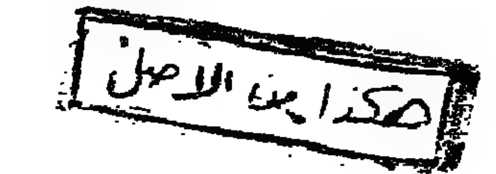
Agé de soixante-treize ans, Ernesto Sabato a publié son dernier roman en 1974, *l'Ange des ténèbres*. Mais il est revenu sur la scène publique en tant que président de la commission chargée par M. Alfonsin d'enquêter sur les « disparus » en Argentine.

• LA DIXIÈME BOURSE GONCOURT DE LA NOUVELLE a été attribuée à Alain Gerber pour *les Jours de vin et de roses* (Laffont).

• LE PRIX MÉRIDIEN DES QUATRE JURYS, prix de consolation pour un auteur ayant eu au moins une voix aux grands prix littéraires de la saison, a été attribué à Raoul Mille pour son roman *Léa ou l'Opéra sauvage* (Albin Michel).

• EN VUE D'UNE NOUVELLE ÉDITION DES « NOUVELLES » DE PAUL MORAND dans la « Bibliothèque de la Pléiade », M. Michel Collomb, maître-assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, souhaite se mettre en relation avec les personnes qui possèdent les manuscrits de ces textes ou pourraient lui donner des informations à leur sujet. (Écrire : université Paul-Valéry. B.P. 5043, 34032 Montpellier Cedex.)





هكذا من الأصل

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Raymond Chandler, l'épistolier magnifique

« J'ai vécu toute ma vie au bord d'un abîme »

(Suite de la page 15.)

Ces condamnations sans appel s'accompagnent d'éloges surprenants, comme celui de Hammett : *« Je l'aimais beaucoup, c'était un poivrot d'une extraordinaire capacité. »* Elles culminent dans des lettres consacrées à Hollywood, terriblement lucides et précieuses pour connaître les entrailles de l'usine à rêves.

« Les écrivains à gages »

« Tout cela sent la prétention, l'enthousiasme simulé, l'alcoolisme, l'intrigue. » Voilà pour les mœurs des patrons des grands studios. Le 18 décembre 1944, Chandler adresse à Charles Morton, de la revue *The Atlantic Monthly*, une longue missive disséquant un système qui *« donne une classe d'écrivains à gages, sans l'ombre d'initiative, d'indépendance ou d'esprit combatif »*. Rebelle solitaire, salarié en lutte, Chandler fera aussi, tout seul, contre la Paramount, une grève désespérée. En 1952, comme s'il continuait ses réflexions sur *« l'art du scénario »*, un art impossible, écrasé par l'argent et la médiocrité, il massacre un film à succès, *Une place au soleil*, de George Stevens, *« énorme tartine de sentimentalité bébête »*. D'aucuns, aujourd'hui, effarouchés par la violence des pamphlétaires qui défient les modes (J.-P. Aron, A. Le Brun), feraient passer cette colère pour de la *« médisance »*. Elle nous semble, à nous, salutaire.

Chandler, qui avoue ne pas avoir la *« désinvolture réservée »* de son héros Philip Marlowe, enrage et souffre parce qu'il poursuit un but qui ne cesse de le décevoir : *« recréer l'illusion de la vie »*. Il veut, dans ses nouvelles, romans et scripts, *« acquérir la délicatesse sans perdre la puissance »*. Il est conscient des limites infranchissables du genre qu'il pratique : *« ... par définition, un cerveau capable de combiner une énigme froidement calculée est incapable de la chaleur et de la fougue nécessaires à un style vif »*. Ainsi, le froid saisit le vif, la mort pénètre une prose calibrée au millimètre, tandis qu'une dernière fenêtre se referme sur cette confession lancinante : *« J'ai vécu toute ma vie au bord d'un abîme. »*

RAPHAËL SORIN.

★ ***Lettres II. Fenêtres sur ma solitude*, de Raymond Chandler, traduit de l'anglais par Michel Doury, présentation et choix par Frank Mac Shane, notes établies par Francis Lacassin. Christian Bourgois éditeur, 606 p., 100 F.**

★ ***Raymond Chandler, le gentleman de Californie*, de Frank MacShane, est repris en « Points/Biographie », au Seuil.**



Une lettre à Philip Marlowe

(Suite de la page 15.)

Lorsque vous aviez démêlé telle ou telle affaire, vous partiez discrètement, et vous alliez retrouver dame solitude dans votre bureau de Hollywood. *« Je m'en vais,* disiez-vous, *comme je le fais toujours. Le sourire aux lèvres et le pied léger. »* Je suis ému par l'aspect misérabiliste de votre dandysme. Ainsi vous moquiez-vous de n'occuper qu'un bureau presque douteux, qui trahissait soit la maigreur de vos salaires, soit l'excès de vos dépenses dans d'autres domaines que votre mobilier. Votre dandysme était à l'intérieur de vous. Etait-ce la raison de l'attrait que vous exerciez sur les femmes ? Je vois un autre motif de cet attrait dans l'amour que vous leur portiez. Je partage la philosophie que vous aviez adoptée en ce qui les concerne : *« Les femmes qu'on a et celles qu'on n'a pas vivent dans des mondes différents. Je ne méprise ni l'un ni l'autre — j'appartiens aux deux. »*

Cher Philip Marlowe, je lisais l'une de vos aventures — *la Grande Fenêtre* — dans l'avion qui me ramenait comme chaque année, en novembre, à Djerba. J'aime cette île, parce que, chaque soir, les soleils roses de la Méditerranée s'y marient avec les couleurs du désert, parce qu'on y converse facilement avec les étoiles, et parce que le sable, quand il fait nuit, ressemble à de la neige...

Je lisais donc l'une de vos histoires, et je voyais s'y préciser les traits de Linda, une chanteuse de cabaret. C'était presque le prénom de la femme d'Umberto Saba, et je venais à peine de quitter celui-ci (du moins venais-je de terminer l'un de ses livres). Cette femme, appelée Lina, Saba la dépeignait d'une étrange manière : *« J'ai épousé la femme la plus injuste, la plus cruelle [...], la plus féroce qu'il m'ait été donné de connaître au monde [...]. Je me rappelle certaines de ses actions qui touchaient presque à l'homicide... Cinq minutes plus tard, et même moins, un mot, un sourire, la voix, la bonté, l'humanité profonde et, par-dessus tout, cette ineffable « lumière intérieure » qui émanait de sa seule présence, effaçaient, et au-delà, tous les torts qu'elle avait pu avoir [...]. Il ne restait plus à la personne injustement offensée qu'à lui demander pardon. »*

Cher Philip, je crois que vous avez mené vos enquêtes pour découvrir des personnages aussi mélangés que cette Lina. J'apprécie particulièrement l'humour, impitoyable et tendre, que vous montriez à leur égard. Ce mélange vous attirait autant qu'il vous chagrinait. Sur la nature humaine, vous en saviez trop, et jamais assez. Votre lassitude n'empêchait pas votre curiosité, votre passion — ce goût immodéré des affaires les plus confuses et les moins honorables. Mais n'est-ce pas la définition qu'il faudrait donner de l'existence : une affaire très confuse et fort peu honorable ?

Je parie que vous lui avez adressé un dernier salut — *Adieu ma jolie,* — quand vous avez dû vous éloigner définitivement, pour vous retrouver *« très seul, très mort »*, comme nous le serons tous, quelque soir, malgré nos pauvres rêveries.

FRANÇOIS BOTT.

P.S. — On me dira que les personnages romanesques ne meurent pas, même quand le romancier pense à leur infliger le coup de grâce (ou de disgrâce), mais si nous croyons à leur vie, comment pourrions-nous éviter de croire à leur trépas ? La mort vous accompagnait. Je ne l'imagine pas assez distraite pour vous avoir épargné.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les infortunes d'un amour fou

Une biographie, des poèmes et un roman nous font découvrir une des plus belles légendes arabes : l'histoire de Majnûn.

MAJNUN, le Fou de Laylâ, a-t-il existé ? Qu'importe. Les Arabes l'ont inventé. Ils lui ont donné un visage, des origines, une tribu (Banû'Amir), une famille plutôt riche et une destinée suprême dans l'Arabie du septième siècle.

Majnûn, comme Tristan, comme Roméo, c'est l'amour absolu, un amour déclaré à la face du monde, un long poème déclamé publiquement. La tradition arabe de retenue et de discrétion a été trahie, bafouée par tant d'insolence. L'étalage public de l'amour par la poésie (tachbîb) dérangeait profondément les familles. A cause de la poésie, Majnûn perd Laylâ, et le monde arabe gagne une légende universelle. Ne pouvant épouser Laylâ, sa cousine, qu'il aimait et qui l'aimait, Qays s'engage pour le reste de sa vie dans une longue errance jusqu'à la folie et la mort. Qays devient Majnûn. Sa vie est mutilée. Il se dit dans son exil :

« Regarde pauvre fou, ce cœur /qui t'a ravi.
L'amour impossible, arraché à /tes rêves ! »

La raison l'a quitté. Majnûn n'a plus rien à perdre. Il continuera de chanter cette passion jusqu'au dernier souffle de vie. Il mourra d'amour. Devenue chose parmi la rocaille, la dépouille mortelle de Majnûn gardera dans ses plis les derniers vers écrits pour Laylâ.

Une autre version dit qu'il est mort en pleurant sur le corps de Laylâ ; il s'est couché dans sa tombe en lui murmurant :

« Je voudrais, je voudrais que ta /mort fût ma mort
Et qu'une seule tombe enfermât /nos deux corps ! »

Notre imaginaire s'est habitué à penser l'amour fou de peur de le vivre. La littérature arabe avait besoin de cette légende. Elle l'a investie avec son verbe, la lumière de son désert, avec les traditions féodales et patriarcales des tribus d'Arabie. Même si cet amour va heurter les traditions et la pudeur d'une société au début de l'islam, il se perpétuera dans la mémoire collective des peuples arabe et persan.

Une passion réprouvée

Qays aurait pu aimer Laylâ sans provoquer de scandale. Grâce à sa famille aisée, il pouvait lui offrir en dot 50 chamelles rousses. Le mariage aurait eu lieu et les deux jeunes gens auraient eu beaucoup d'enfants. Mais cela est la raison, ou plutôt le raisonnable. Qays a chanté son amour avec une fougue et une passion que l'éthique musulmane classique considérait comme une déviation dangereuse de la raison.

André Miquel a vu juste en présentant, dans son roman, Laylâ comme la Raison du Fou. L'amour absolu devient une protestation. Le poète plaide pour la folie, expression ultime d'un amour impossible. Il est en dehors des normes, contre la société et loin de la foi religieuse. Dieu lui aurait ravi la raison pour le punir. Majnûn est heureux d'être décrété fou. Il peut continuer à délirer. André Miquel et Percy Kemp notent dans leur biographie de Majnûn : *« Il peut tout dire, et si cette folie ne lui permet pas, contrairement à Tristan, d'approcher celle qu'il aime, du moins l'aide-t-elle à abolir la distance par la parole, d'autant plus que celle-ci se colporte. »*

Pour écrire cette belle histoire, André Miquel et Percy Kemp ont dû traverser plusieurs siècles et territoires. La littérature arabe classique n'a pas donné de biographie de Majnûn, mais la légende du Fou de Laylâ est présente chez les plus grands poètes arabes, d'Al-Içfahâni à Ahmed Chawqui. Les auteurs donnent en appendice l'histoire de Majnûn racontée par Al-Içfahâni dans *le Livre des chansons*. Ils rappellent aussi qu'elle a été au centre de l'œuvre du Persan Nizâmi, qui vécut au douzième siècle. Cependant, la triade arabe « amour-folie-poésie » devient chez Nizâmi le prétexte pour célébrer le seul amour auquel il croit, l'amour de Dieu.

Ni mystique ni révolutionnaire, mais simplement poète, amoureux parce qu'il est poète et poète parce qu'il est amoureux. Tel est le Majnûn des Arabes, celui qui inspira Aragon pour écrire *le Fou d'Elsa*.

André Miquel a traduit remarquablement un choix de textes de Qays. Poésie classique rendue en alexandrins, ce qui respecte le rythme et l'expression :

« Je meurs si elle est loin, je vis /si elle est près.
Le souffle du vent d'est ranime /ma tristesse.
Et mes yeux, pour Laylâ, ne /savent que pleurer.
Elle habite cette âme accablée de /détresse.
Une main tient, je crois, mes /entrailles serrées.
Sous des ongles sanglants, /enfouis, et qui blessent. »

TAHAR BEN JELLOUN.

★ MAJNUN ET LAYLA : L'AMOUR FOU, d'André Miquel et Percy Kemp. Sindbad, la Bibliothèque arabe, 280 p., 130 F.

★ MAJNUN : L'AMOUR POÈME, choix de poèmes traduits et présentés par André Miquel. Sindbad, la Bibliothèque arabe. 112 p., 70 F.

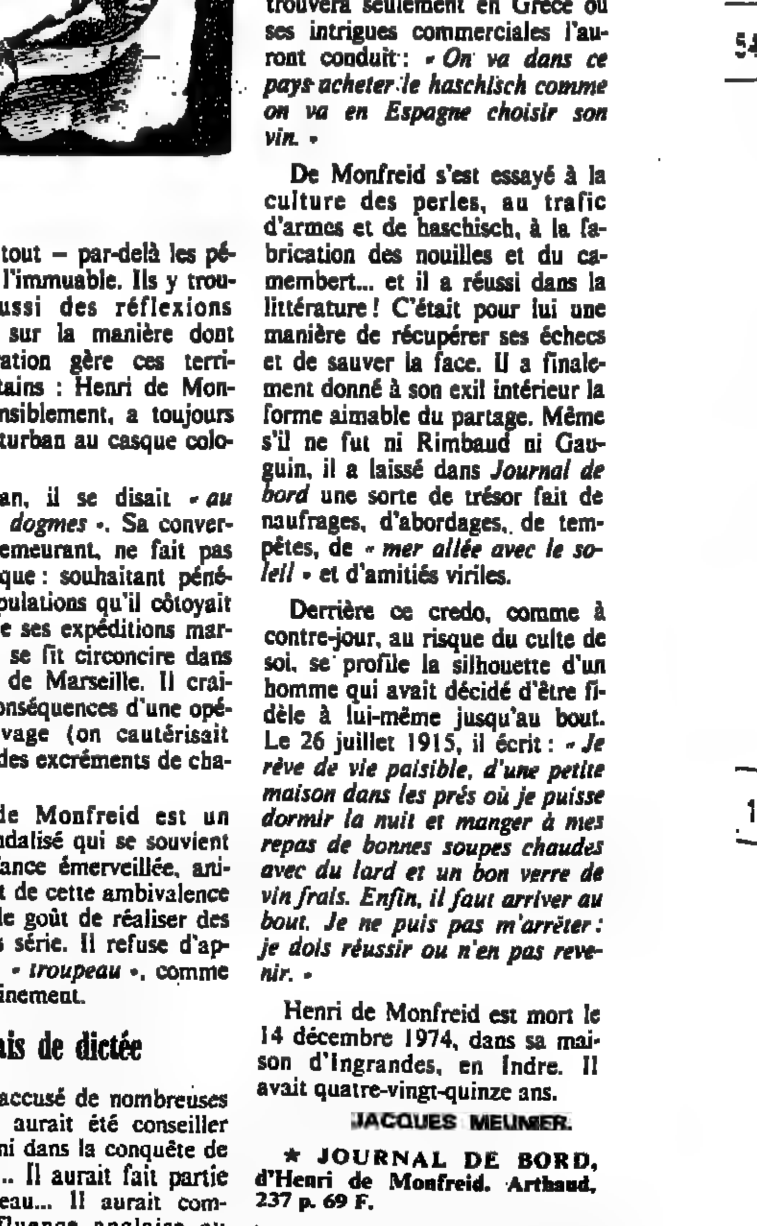
★ LAYLA, MA RAISON, d'André Miquel. Seuil, 158 p., 59 F.

● VOYAGES

L'apprentissage de la vie dangereuse

Retrouvé dans une malle, le journal d'Henri de Monfreid montre le paradoxe de ce coureur d'aventures qui cherchait l'immuable.

PARTOUT aujourd'hui s'affichent les portraits mal rasés de ces irréguliers qui sont autant de frères posthumes pour l'Humphrey Bogart du *Trésor de la Sierra Madre*. Qu'ils soient à la recherche de l'Arche perdue ou du Diamant vert, qu'ils se nomment Indiana Jones ou — dans un autre genre — Corto Maltese, ils sont impressionnants de sang-froid et d'insularité sociale. La découverte, au fond d'une vieille malle, du journal d'Henri de Monfreid (1) est donc un signe des temps : il aurait été dommage que ce boucanier de la mer Rouge manquât le retour du mythe de l'aventure, qu'il a si largement servi...



• Dessin de Bérénice Cleeve.

Gentilhomme de fortune, contrebandier et trafiquant, auteur de quelque soixante livres, Henri de Monfreid n'a peut-être pas la carrure fantasmatique des nouveaux aventuriers. Il n'en a pas le charme musclé ni la générosité. Il n'en a pas non plus les qualités littéraires que lui attribuent quelquefois les « prière d'insérer » et qui font de lui *« le rival français des Conrad et des Stevenson »*. Sa vanité, son orgueil, son non-conformisme, son goût de l'indépendance et des solitudes torrides — le désert et la mer — lui ont fait manquer bien des rendez-vous (ceux de la sensualité et de l'humour, par exemple). Mais Henri de Monfreid a, cependant, su faire partager ces instants d'éternité où l'homme, le bateau et la mer vont de conserve... Il a su parler aux gens de son temps d'une autre manière de vivre le monde qui se fait. Il a su les faire rêver surtout, et il a fait de son excentricité un modèle.

Un refuge pour la misanthropie

C'est Joseph Kessel qui l'a révélé au grand public. Sous le nom de Mordhom, il figure dans *Fortune carrée*. Il est d'une *« maigreur ascétique »*, *« ses yeux bleu dense, presque violets, ses yeux sans fond, pleins d'une étrange et dure tristesse, trahissaient complètement le personnage »*. La mer Rouge est sa légende. C'est là qu'à l'âge de trente-quatre ans il refait sa vie et qu'il trouve le climat qui convient à son tempérament : un refuge naturel pour sa misanthropie.

Son *Journal de bord*, tenu entre les années 1913 et 1923, couvre la période qu'il a décrite dans ses livres les plus connus : *les Secrets de la mer Rouge, Aventures de mer, la Croisière du haschisch, la Poursuite du « Kaïpan »*. Les lecteurs attentifs pourront ainsi faire la part de ce qui a été vécu et de ce qui a été dramatisé. Ils y découvriront le paradoxe profond de ce coureur de mers et d'aventures qui cherche avant tout — par-delà les péripéties — l'immuable. Ils y trouveront aussi des réflexions cinglantes sur la manière dont l'administration gère ces territoires lointains : Henri de Monfreid, ostensiblement, a toujours préféré le turban au casque colonial...

Musulman, il se disait *« au dessus des dogmes »*. Sa conversion, au demeurant, ne fait pas très islamique : souhaitant pénétrer les populations qu'il côtoyait au cours de ses expéditions marchandes, il se fit circoncire dans un hôpital de Marseille. Il craignait les conséquences d'une opération sauvage (on cautérisait alors avec des excréments de chameau).

Henri de Monfreid est un adulte scandalisé qui se souvient de son enfance émerveillée, animiste. C'est de cette ambivalence qu'il tient le goût de réaliser des choses hors série. Il refuse d'appartenir au *« troupeau »*, comme il dit hautainement.

Un français de dictée

Il a été accusé de nombreuses vilenies : il aurait été conseiller de Mussolini dans la conquête de l'Abyssinie... Il aurait fait partie du 2e Bureau... Il aurait combattu l'influence anglaise au Proche-Orient. Tout cela n'a pas été vérifié. Il est plus vraisemblable que le rôle de ce franc-tireur a été exagéré, car il était lui-même enclin à la bravade et à la provocation. Son caractère bourru et protestataire l'a sans doute protégé des écarts qui lui sont reprochés. Ses idéaux étaient moins politiques qu'existentiels. Son *Journal de bord* en témoigne.

Henri de Monfreid écrit un français de dictée (ce qui n'est pas forcément un défaut) et il joue aristocratiquement de la langue populaire. Il est moins du côté de John Reed ou de George Orwell que de celui d'Alphonse Daudet. Cela se lit sans effort. Dans des décors bien brossés — Henri de Monfreid se voulait plutôt peintre qu'écrivain, — il fait surgir des matelots somalis et des guerriers danakils. Ici et là, il glisse quelques perles exotiques : ce sont des cimetières parsemés de carcasses de tortues, des bateaux noyés dans une crique, et, toujours, des rivages étranges où vivent des peuples *« encore fiers »*...

Journal de bord vaut plus comme témoignage que comme document. Il raconte l'apprentissage de la vie dangereuse. Il est même curieux de voir comment, au fil des pages, Henri de Monfreid se déprend de son passé : dans un premier temps, chaque paysage lui inspire une comparaison avec un paysage européen, mais peu à peu, insensiblement, le voyageur perd ses marques et ses points de repère... Il les retrouvera seulement en Grèce où ses intrigues commerciales l'auront conduit : *« On va dans ce pays acheter le haschisch comme on va en Espagne choisir son vin. »*

De Monfreid s'est essayé à la culture des perles, au trafic d'armes et de haschisch, à la fabrication des nouilles et du camembert... et il a réussi dans la littérature ! C'était pour lui une manière de récupérer ses échecs et de sauver la face. Il a finalement donné à son exil intérieur la forme aimable du partage. Même s'il ne fut ni Rimbaud ni Gauguin, il a laissé dans *Journal de bord* une sorte de trésor fait de naufrages, d'abordages, de tempêtes, de *« mer allée avec le soleil »* et d'amitiés viriles.

Derrière ce credo, comme à contre-jour, au risque du culte de soi, se profile la silhouette d'un homme qui avait décidé d'être fidèle à lui-même jusqu'au bout. Le 26 juillet 1915, il écrit : *« Je rêve de vie paisible, d'une petite maison dans les prés où je puisse dormir la nuit et manger à mes repas de bonnes soupes chaudes avec du lard et un bon verre de vin frais. Enfin, il faut arriver au bout. Je ne puis pas m'arrêter : je dois réussir ou n'en pas revenir. »*

Henri de Monfreid est mort le 14 décembre 1974, dans sa maison d'Ingrandes, en Indre. Il avait quatre-vingt-quinze ans.

JACQUES MEUNIER.

★ JOURNAL DE BORD, d'Henri de Monfreid. Arthaud, 237 p. 69 F.

(1) L'orthographe retenue par l'édition pour le prénom de Monfreid est celle utilisée par le navigateur dans ces carnets.

هكذا من الاصل

age
ngereuse



● HISTOIRE

GLOIRE ET CHUTE DE L'ANCIEN RÉGIME

Comment vivaient et pensaient les Français

Une somptueuse description de la société des dix-septième et dix-huitième siècles par Pierre Goubert et Daniel Roche

AU moment où l'on se prépare à célébrer, au moins par la plume et la parole, le bicentenaire de la Révolution française, voici un livre qui vient à son heure puisqu'il présente le régime que les révolutionnaires de 1789-1792 ont entrepris de mettre à bas. Les deux auteurs n'ont pas voulu écrire une histoire des règnes des cinq derniers rois Bourbons, de Henri IV à Louis XVI. Ils ont eu un projet plus ambitieux : *« Rompant avec la chronologie reine, mais sans l'oublier, nous avons voulu surtout décrire des mécanismes et des attitudes, comprendre et faire comprendre, voir les gens dans leur cadre de vie, de travail et si possible de pensée. »* Pierre Goubert et Daniel Roche, mieux armés que quiconque pour remplir ce programme, se sont partagé la tâche, même s'ils s'avouent *« solidaires et complices »*.

Reprenant, en les rajeunissant, deux « manuels » qui, sous le titre *l'Ancien Régime*, sont depuis quinze ans la providence des étudiants d'histoire, Pierre Goubert présente dans le premier volume la société et l'Etat. Il rappelle d'abord que la France est alors le pays le plus peuplé de l'Europe et que cette écrasante supériorité numérique – qui s'atténue peu à peu au dix-huitième siècle – explique bien des choses, notamment la politique ambitieuse d'un Louis XIV : la guerre, surtout lorsqu'on la fait contre des coalitions européennes, exige non seulement des soldats en nombre suffisant, mais aussi et d'abord de très nombreux contribuables fournissant par l'impôt le moyen de payer ces soldats. Car, comme le dit Goubert dans un de ces raccourcis qu'il affectionne, *« les payeurs de la guerre, ce sont les vingt millions de Français »*.

Des Français qui sont essentiellement des paysans. La société a une solide base campagnarde, et toute l'économie s'appuie sur une écrasante prédominance agricole, l'industrie ne jouant qu'un rôle second (ce qui ne veut pas dire secondaire). Les paysans, dans leur grande masse et avec toutes les nuances qu'il faut introduire, du « coq de village » au journalier et à l'errant, ne conservent qu'une très faible part des fruits de leur travail, tant les prélèvements sont lourds et nombreux, notamment les impôts royaux, sans parler des fermages revenant aux propriétaires, clercs, nobles, bourgeois urbains, véritables rentiers du sol. Si les villes ne pèsent pas encore par le nombre face à la campagne, qui groupe 80 à 90 % de la population, elles jouent pourtant déjà un rôle déterminant : *« Elles concentrent les richesses, les talents, tout ce qui brille, tout ce qui compte, tout ce qui détient le pouvoir, la puissance et la culture. »*

Cette société est encadrée par un Etat sur lequel Pierre Goubert s'interroge longuement. Il récuse d'abord le schéma un peu trop simpliste d'un Etat monarchique développant son action éclairée et progressiste, en réduisant peu à peu les forces qui s'opposent à lui et qui ne peuvent donc être qu'obscurantistes et réactionnaires. *« Il m'est toujours apparu que ces résistances et ces obstacles représentent des structures politiques, institutionnelles et mentales qui proviennent des profondeurs du pays ; ils expriment des organismes collectifs vigoureux et vivants, même si l'Etat essaie de les étouffer, à tout le moins de les émasculer. »*

En fait, les institutions de l'Etat ne sont que des institutions parmi d'autres – Etats provinciaux, communautés de ville, assemblées de village, – et celles-ci méritent qu'on s'attache à décrire leur fonctionnement et leur repli face à la progression, d'ailleurs irrégulière et incomplète, des institutions étatiques. Goubert souligne avec raison que l'œuvre de centralisation n'a pas été poussée aussi loin qu'on l'imagine souvent : *« Quoi qu'en ait dit Tocqueville, l'Ancien Régime, ce fut le désir et l'effort de la centralisation uniformatrice, plutôt que sa réalisation. »*

Dieu et le diable sont partout

Le dernier chapitre du premier volume, consacré à l'Ancien Régime et l'Eglise, fait la transition avec le deuxième volume, intitulé *Culture et société*, puisque Daniel Roche précise d'emblée que *« l'indépendance du sacré et du profane est l'une des dimensions fondamentales de la France d'Ancien Régime »*, et, j'ajouterai, l'une de celles qu'un Français de la fin du vingtième siècle a sans doute le plus de mal à comprendre, tant les changements en ce domaine ont été profonds depuis deux siècles. Dieu et le diable sont partout, la vie est entièrement christianisée et, à partir du milieu du dix-septième siècle, un épiscopat conscient de ses devoirs et un clergé formé au séminaire s'efforcent d'éliminer les déviances de toutes sortes. Le baptême, véritable deuxième naissance, le mariage, la mort et l'inhumation sont des actes religieux, et leur enregistrement par le curé de la paroisse tient lieu d'état civil.

Certes, au-delà de cette commune christianisation, il y a des niveaux de culture séparés par des frontières dont l'alphabétisation est la principale. L'événement majeur de ces deux siècles, c'est peut-être le fossé qui se crée et se creuse entre deux cultures : d'un côté, une culture classique qui est inculquée aux fils des privilégiés de la naissance et de la fortune dans les collèges jésuites ou oratoriens et qui est fondée sur l'Antiquité gréco-latine et la religion chrétienne, mais aussi, de plus en plus, sur la croyance dans le progrès grâce à la raison et à la science ; de l'autre côté une culture populaire, en grande partie orale, en butte aux attaques, directes ou feutrées, des autorités ecclésiastiques et civiles, et de plus en plus marginalisée et méprisée par l'élite.

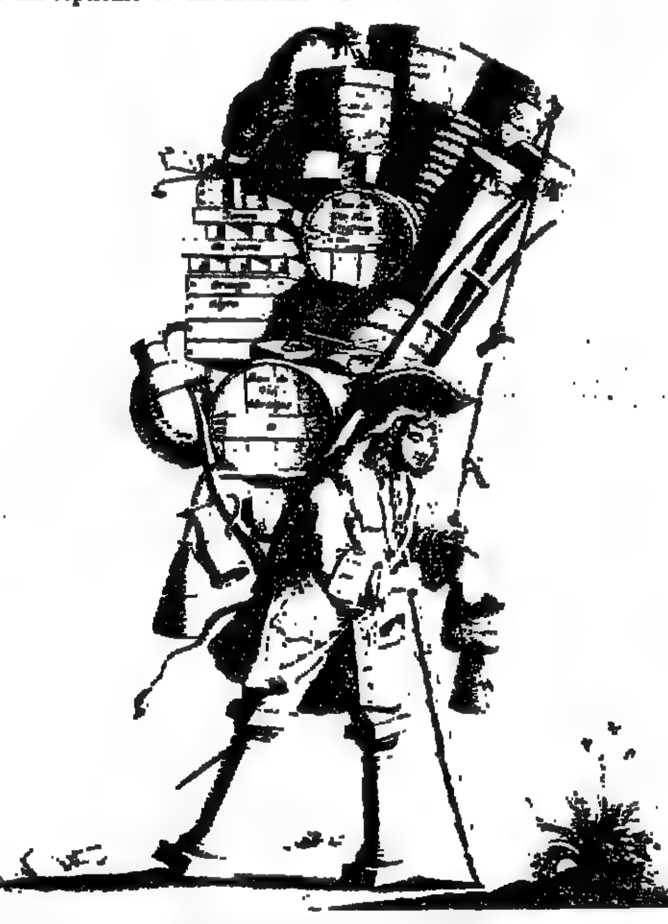
Au total, le programme fixé à l'origine est rempli : les deux auteurs, chacun avec son style, ont réussi non seulement à comprendre, mais aussi à faire comprendre aux Français d'aujourd'hui ce qu'était la vie de leurs ancêtres aux dix-septième et dix-huitième siècles dans ce royaume de France si lointain et si proche de nous.

Il faut dire aussi la qualité matérielle de ces deux volumes : une belle maquette aux proportions harmonieuses, une typographie aérée, une iconographie abondante : à côté d'images déjà vues, mais qui s'imposaient, il y a là de nombreux documents peu connus que l'on découvre avec un grand intérêt. Deux légers regrets toutefois : un tableau chronologique, rappelant tout bêtement les « grandes dates » de l'histoire de France de 1598 à 1789, aurait rendu service à beaucoup de lecteurs ; une bibliographie moins squelettique aurait répondu aux questions des plus curieux.

FRANÇOIS LEBRUN.

★ **LES FRANÇAIS ET L'ANCIEN RÉGIME, *de Pierre Goubert et Daniel Roche*, Armand Colin, 2 vol., 384 et 392 pages, ill., 480 F.**

● **Plus de soixante-dix textes d'historiens français et étrangers ont été réunis dans un ouvrage publié en hommage à Pierre Goubert, et intitulé *la France d'Ancien Régime* (Privat, 2 vol. 240 F).**



Portrait d'un spéculateur qui accumule les marchandises pour en faire monter le prix. (Gravure populaire anonyme de 1721).

Un dandy chez les Auvergnats

La découverte de la France profonde par un jeune intellectuel parisien : Esprit Fléchier.

LE 25 septembre 1665, les alentours de la principale ville d'Auvergne, Clermont, furent saisis d'une agitation curieuse, magnifique et sans doute un peu terrifiante : *« Messieurs des Grands-Jours »* arrivaient en une longue succession de carrosses qu'on imagine empoussiérés par un voyage d'une bonne semaine depuis Paris.

« Messieurs des Grands-Jours », c'était une vingtaine de magistrats parisiens, suivis de secrétaires, huissiers, clercs, archers, ecclésiastiques, précepteurs, femmes et familles et valets... *« Beaucoup de bruit et autant de magnificence qu'ils purent. »* Et il semble qu'ils le purent, car il fallait impressionner. Il fallait marquer d'images l'esprit populaire.

Quatre ans auparavant (le 9 mars 1661), Mazarin était mort en laissant le pouvoir à un jeune monarque, ruiné mais fougueux, qui allait montrer à l'histoire de France ce qu'était l'absolutisme royal. Pour cela, Louis XIV avait besoin d'un royaume de terres, d'hommes et de lois. L'Etat d'un Roi-Soleil et la centralisation étaient à construire. Il fallait soumettre des provinces toujours promptes à l'indépendance.

L'Auvergne était une de ces provinces impossibles, à la réputation d'inaccessibilité, où le droit se réglait plus mal que bien. Il y avait là un cocktail de mœurs féodales, de la loi du talion et de droit du plus fort. Les seigneurs rançonnaient allègrement les paysans, les brigands sillonnaient le pays, usuriers et commerçants profitaient de la grande pauvreté des années 50 et de l'éloignement de tout véritable contrôle économique. Les « Grands-Jours », juridiction spéciale mais procédé administratif courant depuis François Ier, devaient y mettre bon ordre. Le roi et Colbert faisaient ainsi coup double, s'attirant quelques sympathies populaires, en frappant des seigneurs indélicats, et rendant partout la « justice pour tous » du roi...

Si ces « Grands-Jours » d'Auvergne occupent une place à part dans l'histoire juridique, c'est parce qu'un jeune clerc abbé, Esprit Fléchier, voyageant dans la suite comme précepteur, en écrivit les « Mémoires ». A l'époque, Fléchier est déjà reconnu par le monde littéraire et « philosophique ». On le tient pour un « bel esprit ». Il finira ses jours comme évêque de Nîmes, et le dix-huitième siècle imprimera ses œuvres complètes.

En 1665, Esprit Fléchier pétille du dandysme intellectuel propre au parisianisme du temps. Il est jeune, ne doit pas être plus laid qu'un autre, l'assurance d'un avenir lui donne de l'aisance, les femmes jeunes et belles, ou âgées mais intelligentes, lui plaisent, la morale et les aventures jansénistes d'il y a peu ne le laissent pas indifférent, ses poèmes, son discours précieux mais saupoudré d'ironies l'ont fait remarquer ; il est bien dans sa peau, prêt à mordre le monde à pleines dents. Mais son monde, c'est Paris, et lorsqu'il « s'embarque » pour l'Auvergne, c'est vers un comble d'exotisme qu'il va. Il trouvera du charme à la bourrée ou à la goignarde (sorte de bourrée *« impudente et dissolue, qui fait une agitation universelle de tout le corps »*, et qu'on tentera d'interdire...).

Des existences effroyables ou saugrenues

A Clermont, Fléchier prend des notes sur tout ce qui se passe autour de lui. Les « Grands-Jours », les procès, bien sûr, qui sont en eux-mêmes une extraordinaire anthologie de mœurs, et beaucoup d'autres choses : tout ce qui bouge intéresse notre chroniqueur. C'est à son retour de Clermont qu'il rédigera les « Mémoires ». Ils ne seront pas publiés de son vivant, mais lus dans les salons. Ils étaient trop lestes et incisifs pour assurer la carrière d'un futur évêque.

Fléchier restitue le moment historique des « Grands-Jours », son importance stratégique, mais cela, au fond, il s'en moque éperdument : ce n'est qu'un prétexte à sa voracité devant *« les modes de vie »*. Il se méfie de l'enflure de style, et reste sobre en nous présentant des personnages vraisemblables, moins étonnants.

Ce kaléidoscope d'existences est, pour nous, passionnant. Existences effroyables parfois, saugrenues ou riches en péripéties, ou encore simplement courageuses comme celles de ces jeunes filles emprisonnées dans les couvents, pour faire place nette dans leurs familles, et qui, en public, à l'instant de prononcer leurs vœux, se révoltent avec intransigeance...

On ressent un peu d'effarement à découvrir, aujourd'hui, ces êtres cohabitant avec des morales, des vérités, des usages si différents. Fléchier jauge, mesure, ironise, s'émeut. Peut-être a-t-il une vague conscience que son monarque est en train de mettre en place la première grande uniformisation de l'histoire de France.

Le genre littéraire du texte rend bien compte de cette multiplicité. Les « Grands-Jours » en sont l'unité de temps et de lieu, mais pour le reste c'est un fourmillement de récits où la langue tient compte à chaque fois de l'événement et du regard de l'auteur.

JEAN-DANIEL BALTASSAT.

★ **MÉMOIRES DE FLÉCHIER SUR LES GRANDS-JOURS D'AUVERGNE. Préface et annotations par Yves-Marie Bercé. Mercure de France, 368 p., 82 F.**

Un Anglais et le « mythe de la révolution »

AVEC vingt ans de retard, voici la première mise en cause des thèses marxistes sur la Révolution française. Curieux paradoxe, l'historien anglais Alfred Cobban devient accessible en français au moment où sa critique n'est plus guère contestée. Pour le lecteur d'aujourd'hui, son livre, dense et savant (traduit malheureusement sans grâce), ne sera donc pas tout à fait une découverte ; pour l'historien, cet ouvrage sent un peu le « document », témoignage précieux, et un peu daté, des polémiques universitaires sur un événement qui suscite depuis toujours des passions très fortes.

Alfred Cobban aborde ce vieux débat avec l'audace impassible du profane, sans zèle commémoratif ni hostilité irréductible. La Révolution, pour lui, n'est pas plus un lieu de la mémoire qu'un enjeu politique, ni une aberration, ni une promesse, mais tout simplement un objet de savoir. A la vigilance des héritiers, l'historien anglais n'offre que la discussion critique et un peu désincarnée de l'héritage.

Un héritage qui domine l'historiographie révolutionnaire depuis Jaurès, et auquel le matérialisme historique va procurer la respectabilité théorique, mais sans y regarder de trop près ; pas assez, en tout cas, pour que l'on puisse mesurer comment la réalité révolutionnaire s'accommode du schéma dans lequel on l'a enfermé.

C'est précisément à cette confrontation du théorique et de l'empirique que s'attelle Cobban, pour démontrer ce qu'ils ont d'incompatible et même de contradictoire. En 1955, c'est le premier coup d'essai. Inaugurant la chaire de l'histoire de France à l'université de Londres, Cobban s'attaque à ce qu'il dénonce comme *« le mythe de la Révolution française »*. Le mythe, dit-il à son auditoire, est cette idée qui voit en 1789 la substitution d'un capitalisme entrepreneur et industriel au régime féodal, l'avènement d'une bourgeoisie devenue consciente de son rôle moteur dans l'économie française. Accumulant fortune et puissance, elle chercherait donc à traduire la nouvelle distribution de la richesse par une nouvelle distribution du pouvoir. En face, l'absolutisme et la féodalité, deux jumeaux archaïques, double entrave insupportable à cette ascension. Ils n'y résisteront pas longtemps. « Bourgeoise et éclairée », inéluctable sinon prévisible, la Révolution va bientôt en consommer la ruine.

De petits robins frustrés

A cette explication, alors incontestée, Cobban oppose un scepticisme ironique, nourri de lectures implacables. Appeler féodal le système infiniment complexe des droits, à la fin de l'Ancien Régime, tient d'une confusion sémantique, dont l'historien anglais va plus tard affranchir les termes de leur charge polémique. Pour l'heure, il se borne à constater que la féodalité est morte longtemps avant la célèbre nuit du 4 août qui prétendait l'abolir. Et d'ailleurs, ce n'est point aux « capitalistes » – une infime minorité à la Constituante – qu'en revient l'honneur, mais à la formidable pression paysanne, antiseigneuriale, certes, mais surtout antiurbaine.

Qui sont, alors, les hommes de 1789 ? Ce sont, répond Cobban, de petits robins frustrés par l'écart, qui se creuse chaque jour davantage, entre leurs aspirations et leur rang, leur abnégation et ses rétributions. Un nouveau régime ouvert aux talents et fondé sur les mérites ? Ces hommes y avaient intérêt beaucoup plus que les « capitalistes », bénéficiaires à plus d'un titre du vieux système.

Plus tard, dans une série de conférences (le présent ouvrage en est la version écrite), Cobban va encore amplifier sa démonstration. Cruelle ironie, c'est surtout dans les travaux de ses adversaires qu'il en puisera le bien-fondé. L'ampleur des recherches accomplies ne fait que rendre plus catégorique la sentence : loin de contribuer à promouvoir le capitalisme, la Révolution en a, au contraire, retardé l'avènement (ce qui reste discutable). A la juger par son bilan, elle s'est faite plutôt contre le capitalisme qu'en faveur de celui-ci ; et c'est au prix d'une confusion, ou d'une belle acrobatie verbale, que l'on peut encore soutenir l'inverse.

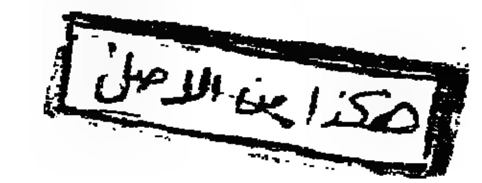
Reste que Cobban s'avère plus convaincant dans ce qu'il critique que par ce qu'il propose. Sa représentation de la noblesse est aussi caricaturale que celle donnée par ses adversaires. Les Lumières et la culture, au sens large, sont totalement absentes de cette interprétation, tout comme la ville et surtout les masses urbaines.

Pourtant cette œuvre est loin d'être périmée. Non seulement parce que la longue érosion des exégèses marxistes lui assure en quelque sorte une notoriété durable, mais encore parce que l'historiographie révolutionnaire, explicitement ou sans le dire, n'a pas fini d'explorer les voies tracées par cet aimable réfractaire, enfin remis à l'honneur seize ans après sa mort.

RAN HALÉVI.

★ **LE SENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, d'Alfred Cobban, traduction de Franck Lessay, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Julliard. Coll. « Commentaires », 220 p., 65 F.**





● JEUNESSE

UNE SÉLECTION POUR LES FÊTES

par NICOLE ZAND

Les nouveaux Encyclopédistes

Esprit d'économie, spectre de la crise ou souci de s'adapter aux petites mains des enfants ?... Toujours est-il que la mode change : presque plus de gros livres qu'il faut poser sur une table pour en tourner les pages et qui prétendent regrouper toutes les connaissances. Les encyclopédies font des petits ! Des livres plus petits, plus malins, qui ne traitent que d'un seul sujet à la fois (les mises à jour, s'il y en a, seront plus aisées).

Après la création, l'an dernier de la collection « Découverte Cadet » – pour les huit-douze ans, – Gallimard Jeunesse récidive et nous fait admirer une superbe encyclopédie « à mettre entre les mains des enfants à partir de cinq ans » (et sans limite supérieure). Des petits livres solides, cousus, magnifiquement illustrés et mis en pages, conçus par des spécialistes, des pédagogues, des documentalistes et surtout des illustrateurs et des auteurs qui ont voulu, avant tout, comprendre les besoins des enfants. A cinq ans, les enfants peuvent regarder seuls les images et se faire lire les textes qui leur donneront un embryon de connaissance. Un vaste programme prévoit quatorze séries de huit titres.

★ Collection « DÉCOUVERTE BENJAMIN » : Douze titres parus : *le Chocolat, le Thé et le Café ; l'Histoire de la feuille de papier ; Qui a peur des crocodiles ? ; Des dents pour mieux croquer ; l'Aventure de la pomme de terre ; Vivre au Sahara avec les Touaregs ; le Japon des samouraïs et des robots* ; etc. Cartonnés, 10,9 × 17,6 cm. Gallimard, 40 p., 25 F (A partir de cinq ans).

★ Collection « DÉCOUVERTE CADET ». Viennent de paraître parmi les nouveaux titres un très beau *Livre des oiseaux* (168 p., 35 F) et un *Atlas poétique illustré*, livre de tous les pays qui permet de découvrir le monde avec des cartes, des dessins et des poèmes (324 p., 85 F). (A partir de huit ans.)

Le Grand Quid illustré, préparé par Michèle Frémy pour les adolescents (et adultes) avec photos, dessins – extrêmement réalistes – et grandes planches qui se déplient, paraît lui aussi, en morceaux. Minces albums de 42 pages, très soigneusement imprimés et qui se présentent eux aussi en morceaux d'encyclopédie.

Intitulés « Dossiers spéciaux », ils abordent les grands sujets contemporains : les minerais et les métaux, l'aventure maritime, aux sources de l'énergie, l'homme et l'espace, l'archéologie, les automobiles, les ordinateurs, la photographie, la magie du cinéma, etc. Les textes sont effleurés (comme dans un Quid), mais les dessins, de style proche de la publicité, sont extrêmement évocateurs.

★ *DOSSIERS SPÉCIAUX DU* GRAND QUID ILLUSTRÉ. Douze titres parus. Albums cartonnés 24×30 cm, 42 p., 49 F (A partir de treize ans).

∴

Une encyclopédie en quatre volumes, plus traditionnelle, plus *encombrante*, abondamment illustrée en couleurs et qui *réserve* autant de place aux grandes questions d'actualité *qu'aux sujets classiques*. L'ordre alphabétique qui mêle sur une *même double page* « grippe », « guêpes » « guerre » surprend. *Le texte est vraiment maigre* pour le poids de ces volumes.

★ LAROUSSE DES JEUNES. Encyclopédie. Quatre volumes. *23,5×26 cm, 768 p., chaque. 550 F* (pour les neuf-quatorze ans).



Les contes du paradis terrestre

La Bible est la source de tous les mythes, de tous les contes. *« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre »*... dit la Genèse. Et si je vous racontais la Genèse à ma façon, s'est dit Jean-Olivier Héron, qui donne les trois premiers volumes d'une nouvelle collection, « *les Contes du 7e jour* ».

Nous sommes à l'aube du 7e jour de la création. Eve s'éveille et elle s'étire en louant Dieu, sa mère, qui vient de concevoir et d'enfanter le monde. Adam, qui laisse pousser sa barbe pour ressembler à *son* père qui est aux cieux, sursaute en l'*entendant*...

Nous allons suivre leurs aventures drôles, poétiques, bien écrites, illustrées avec humour, jusqu'au péché originel. A cause de ce serpent sagace qui séduit, s'insinue, sourit, susurre : ami, ami...

Une merveilleuse suite de contes aux marches de la Genèse pour ceux qui connaissent, ou ne connaissent pas, la Bible, écrite et dessinée par un des fondateurs de « Gallimard-Jeunesse ». Il vous souhaite, tout comme lui, de tomber amoureux d'Eve...

★ LE JARDINIER DU PARADIS. *Adam Ier roi de l'Univers. Au large de l'Eden.* Texte et illustrations de Jean-Olivier Héron. Albums souples, 13,5 × 21 cm. Editions du *Cerf*, 64 p., 35 F l'un.



Pour les scientifiques

LE *nucléaire : merveille ou menace* ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question, et le mérite de Denys Prache et de Serge Plattard est de n'être pas tombés dans le piège. Leur but : plutôt faire comprendre que convaincre, plutôt donner *des bases de départ à une réflexion* future que d'offrir un discours docte. Pour cela, l'ouvrage, fort de soixante-quinze pages, se divise en deux parties. La première, qui va de Lavoisier à nos jours, traite, sous la forme d'un journal d'actualité *très illustré*, de l'histoire de l'énergie nucléaire, de découvertes remarquables, comme celles du radium, du polonium, et de la radioactivité artificielle, mais aussi de ses horreurs, comme le bombardement des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki *au cours de* la deuxième guerre mondiale. La seconde, riche en dessins, passe tour à tour en revue les différents éléments qui constituent la matière de l'univers, la nature des forces nucléaires, le fonctionnement des réacteurs, les armes et les forces nucléaires *en présence*, mais elle s'interroge aussi sur les dangers inhérents à ce type d'activité. En *somme un dossier d'information* qui s'adresse à un public varié allant des jeunes d'une douzaine d'années au moins jeunes que sont leurs parents, pas toujours, loin s'en faut, au fait des questions nucléaires.

L'astronomie et l'exploration spatiale. Le titre est alléchant, mais peu racoleur, car, en une centaine de pages, l'exploration spatiale, à laquelle la connaissance même du système solaire et de l'univers doit tant, est traitée en à peine une quin*zaine de pages. Le livre, intéressant* au demeurant, en souffre, même si l'auteur – il s'agit d'un ouvrage adapté d'une version anglaise – peut justifier son choix en arguant du fait qu'il a voulu vulgariser à l'extrême. Peut-être. Mais les très jeunes lecteurs, auxquels ce deuxième ouvrage de la collection « Le temps de la découverte » s'adresse, ne *risquent-ils pas* ainsi de rester sur leur faim en raison de textes trop courts consacrés à un trop grand nombre de sujets ? Peut-être eût-il fallu en faire à la fois plus sur chaque thème et avoir des objectifs moins ambitieux.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

★ LE NUCLÉAIRE : MERVEILLE OU MENACE ? De Denys Prache et Serge Plattard, 75 p., chez Hatier, 84 F.

★ L'ASTRONOMIE ET L'EXPLORATION SPATIALE, 96 p., Hachette « Jeunesse », 69 F.

Entrez dans l'Histoire...

On reproche à l'école d'avoir négligé l'histoire... Pour rétablir l'équilibre, presque tous les éditeurs créent leur collection historique. Révolution, Napoléon, Gaulois, croisades, hommes des cavernes... On retrouve forcément les mêmes titres dans toutes les collections. Mais l'approche, l'illustration, la catégorie d'âge diffèrent.

La Librairie Larousse, profitant de son formidable stock iconographique, présente une rétrospective de l'histoire de la France fondée essentiellement sur l'image : dessins, gravures, peintures, sculptures, photographies, manuscrits, ressuscitent les diverses époques telles que les ont vues les témoins oculaires.

La méthode historique n'est pas très moderne, le point de vue pas très progressiste, *mais la succession* de ces pages est un vrai plaisir de l'œil et de l'esprit. Une chronologie et un dictionnaire des personnages complètent utilement chaque volume.

★ HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE. DEUX MILLE ANS D'IMAGES : *la Révolution 1789-1799. Napoléon consul et empereur 1799-1815. Restauration et Révolutions 1815-1851*, par Bernardine Melchior-Bonnet. Albums 23,5 X 29,5 cm. Couverture cartonnée. Nombreuses illustrations couleurs. Larousse, 172 p., 119 F l'un. (A partir de treize ans).

Casterman crée deux collec*tions dirigées par Michel Pierre*, agrégé d'histoire, pour deux catégories d'âges. La première, « Des enfants dans l'histoire » est une première initiation attrayante, qui invite l'enfant à suivre des héros de son âge, vivant dans un passé proche ou lointain, tout au long d'une journée : Brismuca, la fillette gauloise de huit ans, qui vit à Avaricum (Bourges) ; Géraud, qui fait ses études au monastère de Saint-Martin de Tours en 801, où, justement s'arrête Charlemagne ; et Meruti, qui vivait il y a quinze mille ans...

Pour les plus grands, « Les jours de l'histoire » expliquent davantage l'enchaînement des événements qui font d'un jour, d'une année, d'une décennie ou d'un règne, la trame de notre histoire ; une chronologie et des cartes facilitent la compréhension. Mieux qu'un film, les illustrations font revivre le Moyen Age de Saint-Louis, le Paris de la Révolution.

★ DES ENFANTS DANS L'HISTOIRE : *Au temps des cavernes. Au temps des Gaulois. Au temps de Charlemagne.* Texte de Françoise Lebrun. Illustrations de Ginette Hoffmann. 22 × 26 cm. Couverture cartonnée. Casterman, 48 p., 45 F. (A partir de sept ans).

★ LES JOURS DE L'HISTOIRE : *Alésia. Saint-Louis. La Révolution. 23 × 29 cm. Couverture cartonnée. Casterman, 72 p. couleur, 75 F. (A partir de onze ans).*

Chez Albin Michel, une collection nouvelle – dirigée par Martine et Daniel Sassier – aborde l'histoire à partir d'un lieu, d'une ville ou d'un village, célèbre ou inconnu. Le dessin, uniquement noir et blanc, fait pénétrer le lecteur *dans une communauté* à partir de sa quotidienneté, à un *moment précis* : dans un village d'artisans égyptiens d'il y a trois mille ans près de Thèbes, à Babylone sous Nabuchodonosor (mon préféré), dans une cité fortifiée à l'âge du fer quelque part en Europe entre Baltique et Vistule... Des spécialistes de chacune de ces époques ont revu ces albums bien faits, bien rédigés.

★ UN LIEU, DES HOMMES, UNE HISTOIRE : *Un village d'artisans égyptiens sous Ramsès IV*, par Viviane et Michel Jay ; *Une ville de Mésopotamie sous Nabuchodonosor : Babylone*, par Etienne Morin ; *Une cité fortifiée à l'âge du fer : Biskupin*, par Grégoire Soberski ; *Une forteresse du temps des croisades : le Krak des chevaliers*, par Pierre et Ph. Brochard. *Couverture cartonnée*, 23,5 X 28,5 cm. Albin Michel Jeunesse, 62 p., 85 F. (A partir de onze ans).

Chez Hachette, « La vie privée des hommes » fêtera bientôt ses dix ans, et sa puissance d'évocation ne se dément pas, même si elle aborde désormais des contrées et des époques plus lointaines. Le dernier paru, *Au temps des Hébreux* (40 av. J.-C., 70 ap. J.-C.), nous transporte en Palestine du temps du roi Hérode : son palais de Massada est parfaitement représenté, de même que le port de Césarée ou les soldats de la guerre des juifs dont parle Flavius Josèphe. Ce volume a le grand mérite de traiter historiquement une période rarement abordée dans la production pour la jeunesse.

★ « LA VIE PRIVÉE DES HOMMES » : *Au temps des Hébreux*, par Peter Connolly. Couverture cartonnée, 22,5 × 29 cm. Hachette, 68 p. 58 F. (A partir de onze ans.)

Les titres de cette collection paraissent peu à peu en édition de poche illustrée (Livre de poche jeunesse).

Dans la collection « L'histoire vécue », le dernier titre paru *la Vie d'un chercheur d'or dans l'Ouest américain vers 1849* recrée en dessins joliment stéréotypés la mythologie du western et de la ruée vers l'or.

★ L'HISTOIRE VÉCUE : *la Vie d'un chercheur d'or dans l'Ouest américain vers 1849*. Texte de Melville Elliott-Wallace, ill. d'E. Mortemans. 22,5 X 29 cm. Flammarion éd. du Chat perché, 62 p., 33 F. (A partir de neuf ans.)

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites patronne cette collection d'histoire des monuments et, après le château fort, la cathédrale et le château de la *Renaissance, voici* l'histoire d'un jardin public, et plus *précisément* celle du jardin du Luxembourg, créé au début du dix-septième siècle par Marie de Médicis.

★ HISTOIRE ET VIE D'UN JARDIN PUBLIC. Texte de Jacques Barozzi. Couverture cartonnée, 26 × 24 cm. Berger-Levrault, 36 p. 55 F. (A partir de huit ans.)

Pour ceux qui n'ont pas forcément envie de lire, un joli livre en relief (fabriqué à Singapour) qui fait surgir, entre les pages, un château (*intérieur et extérieur*), un tournoi, le siège d'une place *forte, Notre-Dame. Pour jouer* avec l'histoire...

★ LA VIE AU MOYEN AGE, par Hugh Scarry. 20 × 27,5 cm. Six tableaux en relief. Rouge et Or, 72 F. (A partir de 6 ans).

6 août 1945. *« Ce matin-là, ce matin-là, les sept rivières d'Hiroshima coulent paisiblement... »* L'évocation de ce jour-là par une Japonaise qui a peint des *« visions de la bombe atomique »* et le drame vécu par la famille de Mitchau, une fillette de sept ans. Une révolte contre l'horreur.

★ *PIKA, L'ECLAIR D'HIROSHIMA*, de Toshi Maruki. Traduit du japonais par Nicole Coulon. Album oblong 24,5 × 23,5 cm. Syros, 48 p. 75 F. (A partir de l'âge où l'on sait ce qu'est la guerre...)

Elle a cent ans, cette statue légendaire sans laquelle le port de New-York ne serait pas ce qu'il est... « La Liberté éclairant le monde »... Un cadeau de la France à la nation américaine. Le texte et l'iconographie constituent une véritable somme sur cette image symbolique dans un bel album soigneusement illustré.

★ LA STATUE DE LA LIBERTÉ. LE LIVRE DU CENTENAIRE, de Christian Blanchet et Bertrand Dard. 24 × 30,5 cm. Relié sous couverture pelliculée. Ed. Comet's (Dist. Vilo), 192 p. 265 F. (Adolescents et adultes.)

Les soldats de Napoléon font partie de la légende : marcheurs infatigables, combattants disciplinés, fiers cavaliers, ils sont morts sur tous les champs de *bataille d'Europe. Grande Armée* dont les victoires sont gravées sur l'arc de *triomphe* de l'Etoile... Job les immortalisa. Denys Prache les rappelle à notre mémoire dans un superbe album qui ne fait pas l'apologie de l'Empereur, mais fait revivre les chasseurs, les grenadiers, les mamelouks, les dragons grâce à une somptueuse mise en page.

A partir des planches d'albums sur la garde impériale – principalement Job, – les planches ont été agrandies et coloriées, soldats de plomb qui s'animent dans des charges ébouriffantes. Des cartes, très lisibles, permettent de suivre les campagnes. L'histoire *revit, sans céder au romantisme* d'une gloire si chèrement payée. Un superbe cadeau. Un bon livre d'art et d'histoire.

★ LES SOLDATS DE NAPOLÉON. Album cartonné 24,5 × 33 cm. Coll. « Le grenier des merveilles ». *Hatier, 60 p.*, 80 F. (Pour tous).

● JEUNESSE

UNE SÉLECTION POUR LES FÊTES

par NICOLE ZAND

Jeux de papier

★ CACHE-CACHE ET SAUTE-MOUTON, de Janet et Allan Ahlberg. Gallimard, 54 F.

Un canard dans une baignoire, une souris dans son lit, un train sur ses rails. Il s'agit pour les tout-petits de glisser les figurines à leur place. Un très bon exercice de réflexion et d'habileté manuelle. (A partir de dix-huit mois).

★ LES LIVRES-THÉATRES, LES CHATS N'AIMENT PAS L'EAU. Albin Michel. Jeunesse.

Un cube de carton ingénieux qui se compose d'un livre miniature à se faire lire et d'un petit théâtre qu'on actionne avec un index. (A partir de deux ans).

★ CINE-LIVRES MAGIQUES, de Martha Alexander. Duculot.

Des saynètes s'animent lorsqu'on fait tourner les pages à 24 images/seconde, moins ou plus. Les personnages s'animent ; le mouvement est créé pour quelques secondes trop courtes. (A partir de deux ans).

★ DROLES DE BRUITS par John Burningham. Cartonné, 18 × 17 cm, Centurion Jeunesse, 18 p. 30 F.

Cot cot, snif snif, bloblobIop, splatch... Des bruits sans verbe et sans sujet qu'on aimera reconnaître et reproduire. (A partir de trois ans).

★ KAMISHIBAI, Ed. Lied. 22, rue Saint-Joseph, 1227 Carouge (Suisse).

Un théâtre d'images, venu du Japon où il est traditionnellement le théâtre du conte. Posé sur une table, ses trois volets ouverts, il prend son aspect de théâtre tandis qu'apparaît la première image que va commenter le récitant, grâce à un texte qu'il a sous les yeux.

Présenté comme un magazine, cette « revue-théâtre » du conte et du conteur, consacre son premier numéro à *La fôle des deux pigeons*. Le décor change au fur et à mesure qu'apparaissent sorcières et sorciers, pigeon blanc et pigeon noir. Une très jolie manière de conter des histoires.

Mystères

Les ouvrages pratiques Hachette ont leur notoriété. On peut donc penser que *le Grand Livre de la sorcière en onze leçons* est un livre tout à fait sérieux qui satisfera toutes les apprenties sorcières : comment choisir et aménager sa maison, la cuisine de la sorcière, le jardin, les bons ou mauvais sorts, comment rester belle, quand la sorcière bricole, etc. Tout est expliqué en dessins d'une grande drôlerie.

Encore un effort, chères lectrices, et vous serez aussi affreuses que les sorcières-modèles du Guide !

★ LE GRAND LIVRE DE LA SORCIÈRE EN ONZE LEÇONS, de Malcolm Bird. Adaptation française de A. Melo. Couverture cartonnée 26,5 × 24 cm. Hachette Jeunesse, 96 p., 80 F (A partir de neuf ans).

Cent cinq personnes sont en train de se préparer avant de se rendre à leur travail. « *Tout d'abord, ces quatre-vingt-douze hommes et ces treize femmes se lavent...* » La nuit tombe sur la ville tandis que ceux-là vont s'habiller de noir. Identiques. Sauf le chef. Le concert de l'orchestre symphonique va commencer... Un dessin très spirituel pour des actes de la vie quotidienne, répétés avec quelques variations.

★ LES DESSOUS DE L'ORCHESTRE, de Karla Kuskin, ill. de Marc Simont. Cartonné, 23 × 18 cm. Flammarion, 48 p., 62 F. (A partir de sept ans).

Où commence-t-il, où finit-il, ce joli album feuillu... Si on le prend dans un sens, il conte l'histoire d'une souris. Si on le prend dans l'autre, c'est l'histoire d'un géant. Et pourtant, c'est la même histoire. Au centre, le géant dort. Réveillons-le...

★ HISTOIRE D'UNE SOURIS ET HISTOIRE D'UN GÉANT, par Annegert Fuchshüber. 25,5 × 23,5 cm. Casterman, 28 p., 35 F.

Le comte courageux



Le comte Patrick est certainement un cousin de Marlborough. Trouvant sa vie trop douce et ses jours trop paisibles, il revêt un jour son armure et, comme un don Quichotte vu à travers un miroir déformant, ce petit gros chauve part faire montre de sa bravoure et de sa grande âme dans d'époustouflants combats de chevaliers. Le somptueux graphisme de Roy Gerrard compose des tableaux d'un humour subtil et joyeux. Un très bel album.

★ LE COMTE PATRICK, de Roy Gerrard. 26 × 23 cm. Albin Michel Jeunesse, 32 p., 50 F. (A partir de huit ans.)

Des albums pour les affreux jojos

★ CHOUETTE, J'AI DES POUX. Texte de Jean-Pierre Kerloc'h. Images de Serge Bloch. 20 × 24,5 cm. Messidor/La Farandole, 30 p. 50 F.

Minouchette, trop propre, voudrait tant qu'on s'occupe d'elle. Elle est ravie de ce qui lui arrive. Et le transmettra à toute la famille. Pour que vos enfants ne soient plus complexés en découvrant sur eux les charmantes petites bêtes (quatre à huit ans).

★ GARE AU VÉTÉRINAIRE, de Babette Cole. Trad. de Jean-Pierre Carasso. Format oblong 26,5 × 21 cm. Seuil, 36 p. 55 F.

Les docteurs vétérinaires Recouvite et Piquebien n'arrêtent pas de se chamailler et de se faire des niches. Qu'arrivera-t-il quand l'un d'eux remplacera l'aspirine par des hormones de croissance pour vache ?... Gare au vétérinaire ! (A partir de sept ans). Du même auteur : *Pollus, barbus, velus*. (Gallimard, 32 p. 57 F.)

★ PIRE QUE PIERRE, de James Stevenson. Trad. de Michèle Poslianec. Oblong 25,5 × 21 cm. Ecole des loisirs, 32 p. 58 F.

Un petit frère, c'est toujours épouvantable : il rapporte, il casse mes jouets, il m'embête... Il n'est ni gentil ni amusant. Il est épouvantable. Et pourtant... (à partir de quatre ans).

★ UN BOA A LA FERME, de Trinka Hakes Noble. Ill. de Steven Kellogg. 22,5 × 27 cm. Ecole des loisirs, 32 p. 58 F.

Les excursions scolaires à la ferme ou ailleurs, c'est souvent barbant. Pourquoi ne pas emporter un boa constricteur apprivoisé ? Juste pour voir... Une histoire sans queue ni tête, parfaitement drôle et si bien dessinée ! (à partir de cinq ans).

« Joue pas sur les mots ! » Et pourquoi pas ?...

Les mots, c'est bien connu, mieux vaut les prendre au pied de la lettre. Quelle lettre ?... Quel pied ?... Jouer sur les mots, c'est une excellente façon de se familiariser avec sa langue. Mais quelle langue ?... Alain Le Saux (sot saut sceau seau), qui nous avait bien fait rire l'an dernier avec *Papa m'a dit que son meilleur ami était un homme-grenouille*, récidive avec *Maman m'a dit que son amie Yvette était vraiment chouette...* Terrible maman, qui adore donner des coups de téléphone à papa, fait du lèche-vitrines et voit son coiffeur raser les murs !...

★ MAMAN M'A DIT QUE SON AMIE YVETTE ÉTAIT VRAIMENT CHOUETTE, par Alain Le Saux, album cartonné oblong 20,5 × 18,5 cm. Ed. Rivages, 72 pages, 49 F. (A partir de sept ans.)

« Avoir un chat dans la gorge », « faire le zouave », « donner sa langue au chat » et « casser les pieds »... Autant d'expressions qui vous feront « rire comme un bossu » ou bien « mourir de rire ».

★ LES MOTS ONT LE MOT POUR RIRE, de Michel Trublin et Noé Gaillard. Cartonné, 25 × 22,5 cm. Toboggan-Magazine (diff. Casterman), 24 pages, 38 F. (A partir de sept ans.)

★ FAÇON DE PARLER, d'Yvan Pommaux. Sorbier, 24 pages, 28 F. (A partir de six ans.)

Sauver la vie

La nature est en péril. Sur terre, sur mer, dans l'air, nombre d'espèces sont menacées par mille dangers : pollution, chasse, pesticides, etc.

Parrainés par le Fonds national de la nature (WWF), cette collection écologique tente de préserver ou de sauver la vie et l'équilibre naturel à l'aide de petits albums bien illustrés.

★ L'ENVIRONNEMENT ; LES ANIMAUX MARINS ; LES OISEAUX ; LES ANIMAUX TERRESTRES ; Coll. « La nature est en péril », par David Cook. Couverture cartonnée, 24,5 × 19 cm. Castermann, 28 p., 38 F (A partir de neuf ans).

Corps humain et...

Comment fonctionne notre corps ? Un très bel album avec un texte clair et des dessins d'une lisibilité remarquable ainsi qu'un index qui permet une consultation raisonnée.

★ LE CORPS HUMAIN, coll. « Le temps de la découverte », 22,5 × 29 cm. Planches couleurs. Hachette jeunesse, 96 p., 69 F (à partir de dix ans).

... squelettes de dinosaures

L'archéoptéryx est le tout premier oiseau. Et le tyrannosaurus était le plus grand carnivore de tous les temps... Ils sont tous là ces bons vieux dinosaures disparus depuis des millions d'années. En chair et en os. Et en relief. Vous ouvrez le *livre et vous prenez par mégarde* dans l'œil la patte d'un plésiosaure... Ils sont vraiment terrifiants, ces dinosaures. Et ils bougent.

★ DINOSAURES EN RELIEF. Un album animé oblong, 29,5 × 22,5. Nathan, 80 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

l'étonnant discours

Relire Kazantzak

Minos pour les enfants...

● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'étonnant discours de Marinetti le futuriste

L'essentiel : se tromper avec insolence

LES œuvres de Marinetti furent longtemps occultées. C'était un Italien qui écrivit une grande partie de ses œuvres en français et qui se fit, avec un extraordinaire brio, le colporteur de lui-même, de ses publications et de ses idées. Il était né à Alexandrie, à la semblance d'un héros de Durrell. De lui-même, il disait : *« Une sensibilité italienne née en Egypte. »* En 1900, Marinetti a vingt-quatre ans. Il a poursuivi ses études à Paris, où un professeur l'a comparé, pour ses compositions françaises, à Chateaubriand. Il ne sera pas, pour autant, l'auteur d'un nouveau *Génie du christianisme*, mais il deviendra le turbulent génie du futurisme.

A cette époque, les symbolistes l'accueillent : il est une sorte d'« enfant sublime » dont le talent force toutes les portes. Catulle Mendès, en vieux lion, et Gustave Kahn, en fauve retors, le reçoivent et le parrainent. Sarah Bernhardt lit ses vers. C'est une gloire qui ne satisfait pas Marinetti. Il veut plus, et plus vite. Il rêve d'un autre monde, où les machines seraient fraternelles ; les obus, amis ; la lutte, profitable ; le passé, aboli.

Tout est dans le futur, parce que le futur n'a pas de modèle. Le monde naît et prend forme avec l'homme d'aujourd'hui. Il faut être fort, abolir les sentimentalités, triompher enfin, puis conquérir les espaces et domestiquer le soleil. Du moins faut-il rompre avec les traditions et découvrir la beauté nouvelle, moderne, dangereuse. Poète de langue française jusqu'en 1911 environ, Marinetti n'en songe pas moins à l'Italie, avec une étrange passion.

Il condamne tout et tous, à part D'Annunzio – mais il a tôt fait de grouper autour de lui – dans la revue *Poesia* – quelques *« esprits frères »*.

Jeter la culture par-dessus bord

Le mérite du livre que Noëmi Blumenkranz-Onimus consacre à la poésie futuriste italienne est, justement, de montrer comment le message de Marinetti s'organise au sein d'un sentiment plus général, et combien Marinetti agit au milieu de ses amis.

Les livres et les manifestes de Marinetti seront d'autant plus occultés qu'il deviendra, la première guerre mondiale terminée, un partisan de Mussolini. Dès lors, les problèmes se révèlent singulièrement complexes (1). Marinetti appartient à une génération déçue et qui n'accepte pas cette déception même, ni ses causes.

En 1909, il a publié son premier manifeste du futurisme, en français, dans *le Figaro*. Il a donné jour à un mouvement nouveau, mais ce mouvement va le dévorer, l'engloutir, le gommer : le futurisme a, bel et bien, fait de Marinetti une façon d'homme invisible...

Publié en 1911, conjointement dans sa version originale, c'est-à-dire en français, et dans sa traduction italienne, *Mafarka le futuriste* est sans doute le meilleur ouvrage de cet auteur prolifique. Le texte est provocant à l'extrême, et les tribunaux auront à en juger. Il est d'un ton particulier, *tenant au plus moderne* mais prenant sa course dans *Salammbô* de Gustave Flaubert pour glisser vers *les Chants de Maldoror* de Lautréamont. Il me semble qu'une dimension de Marinetti, et qui n'est pas la moins surprenante, se dévoile ici : un homme de culture qui veut *jeter la culture par-dessus bord !* Il y a dans *Mafarka* des scènes extraordinaires où le sang, le sexe, l'odeur de la mort, le vert des cadavres, la cruauté des victorieux, l'abaissement des vaincus sont d'un emportement littéralement gigantesque. Mafarka ayant perdu son frère va créer son fils. Un fils sans mère. Un fils-avion, un fils-machine, un fils capable de rivaliser avec les astres. L'humanisme est vaincu, c'est ce qu'il fallait prouver. Mafarka, dans les chantiers infernaux, donnant naissance à Gasourmah, son fils artificiel, célèbre – jusqu'à en mourir lui-même – la naissance du surhomme. Ce roman est fait d'une cavalcade d'images fortes.

La métamorphose du langage en image

C'est à partir de là que Marinetti a entrepris la métamorphose du langage en image. Non plus une image-symbole, mais une image « en soi », la lettre valant pour la lettre, le poème devenant tactile, le mot étant libéré de ses liens. Plus de syntaxe, plus de grammaire : c'est Gasourmah lancé par-dessus l'océan, vers les astres. Cette aventure des mots en liberté, Giovanni Lista, spécialiste incontestable et incontesté de Marinetti et du futurisme, en fait la minutieuse analyse dans un très bel ouvrage intitulé *le Livre futuriste*. Giovanni Lista (2) évoque à juste titre le mysticisme héraclitéen qui est perpétuellement au travail dans la pensée de Marinetti, et l'on ne peut que l'approuver d'avoir mis en exergue à son livre cette phrase de Roland Barthes : *« Ecrire n'est pas seulement une activité technique, c'est aussi une pratique corporelle de jouissance. »*

Il y avait chez Marinetti l'esprit de la danse – comme corps et mouvement – et l'esprit de l'impatience. Il allait d'un bord du monde à l'autre porter des *paroles de rupture*, substituant le bruit à la musique, les bruits de langue au langage, l'instinct au convenable. Dans le présent numéro de *Cahiers pour un temps* on trouvera des textes divers et contradictoires (ce qui n'est que justice). Ils sont signés à des époques diverses, par Wyndham Lewis, Richard Aldington, Ford Madox Ford, Nevinson, et d'autres. Il faudrait y ajouter, publié ailleurs, la relation du voyage de Marinetti en Russie, récit dû à Benedikt Livchits (3).

Marinetti ? Il ne faudrait pas s'arrêter au jugement porté sur lui par G.-A. Borgese : *« Il se délectait du tumulte autour de son nom. Et il inventa le futurisme. »* Il y a cela, incontestablement. Mais il y a autre chose : Marinetti, c'est Mafarka. Marinetti, l'avant-gardiste, est quelqu'un qui ne supportait pas le malaise qui mit tant de brouillard sur le premier quart de notre siècle. Il s'est trompé avec insolence. Mais le brouillard n'est pas dissipé.

HUBERT JUIN.

★ MAFARKA LE FUTURISTE, par Marinetti, préface de G.-G. Lemaire, Christian Bourgois éditeur, 238 pages, 80 F.

★ F.T. MARINETTI, *Cahiers pour un temps*, Centre Georges Pompidou, 252 pages, 100 F.

★ LE LIVRE FUTURISTE, par Giovanni Lista, Editions Panini, ouvrage bilingue, italien-français, 158 pages.

★ LA POESIE FUTURISTE ITALIENNE, par Noëmi Blumenkranz-Onimus, Editions Klincksieck, 216 pages, 150 F.

---

(1) On consultera, parmi d'autres *travaux accessibles* : *Futurisme*, un volume dans lequel Giovanni Lista a rassemblé des manifestes, des documents *et des proclamations futuristes* ; *Présence de Marinetti*, ouvrage où J.-Cl. Marcadé a repris les actes d'un colloque tenu à l'UNESCO en 1976 ; *Marinetti et le futurisme*, livre collectif. Ces trois titres ont été publiés par les éditions L'Age d'homme.

(2) Voir également, de Giovanni Lista : *l'Art postal futuriste* – Jean-Michel Place éditeur.

(3) *L'Archer à un œil et demi*, par Benedikt Livchits – L'Age d'homme.

Relire Kazantzaki

On publie un inédit de Kazantzaki, un peu décevant. C'est pourtant l'occasion de se souvenir de l'écrivain grec et de le relire avec la passion qu'il mérite.

DANS le monde entier comme à Plaka – le Montmartre d'Athènes, au pied de l'Acropole, – des tavernes de pacotille ont un clin d'œil pour Zorba. Je ne sais ce que Nikos Kazantzaki aurait pensé en voyant son hymne à la vie, au désir, à la danse, plus forte que les mots, ainsi réduit à trois pas de sirtaki entre deux verres d'ouzo.

Sans doute aurait-il ri – du rire d'un homme sans illusion : *« Le visage de notre temps est affreux, les âmes fragiles ne peuvent le regarder en face. »* Avec le pessimisme héroïque qui marque sa pensée, avec cette cruauté envers soi qui est l'autre nom de l'exigence et de la lucidité, peut-être Kazantzaki aurait-il murmuré que la liberté *« c'est un chant solitaire et dédaigneux qui se perd dans le vent »*.

Il convient en effet de rappeler que Nikos Kazantzaki n'est pas seulement l'auteur d'*Alexis Zorba*, du *Christ recrucifié* ou de *la Liberté ou la Mort*. Les succès du romancier, reconnu et fêté internationalement, ne doivent pas faire oublier que théâtre, essais, poésie, se conjuguent en une œuvre considérable, en volume comme en force. Une œuvre que traversent les espoirs, les aventures et les désenchantements du siècle. Une œuvre qui n'a rien à envier à celle, par exemple, d'un Malraux.

Le rapprochement n'est pas fortuit. Ce mystique sans religion a suivi d'étonnants parcours : élève de Bergson, fervent lecteur de Nietzsche, il fréquenta les marxistes du Berlin des années 20, fit trois voyages en Russie sous Lénine, parcourut la Chine et le Japon, fut correspondant de guerre dans l'Espagne de 1936, ministre du gouvernement grec à la libération, puis conseiller littéraire de l'UNESCO. Homme de la terre crétoise, de la mer qui mène partout.

Dieu sans visage

Kazantzaki fut homme du voyage : Ulysse repart d'Ithaque, tel est le thème de son œuvre majeure, *l'Odyssée*, poème de 33 133 vers. Mais le voyage ici a lieu *en soi et* hors de soi, on chemine d'initiation en désenchantement, sachant que Dieu est mort, mais ne renonçant pas à la quête du salut. Ce périple sans terme mena Kazantzaki du côté de Bouddha comme du Pauvre d'Assise. *Pour qu'il saisisse finalement* que Dieu est sans visage, et ne nous sauvera pas.

Ce qui n'a rien de triste. Il n'y a de salut que dans la lutte, le combat, la marche incessante. Sans but, sans espoir, rien que la marche, debout, face au néant, à l'absurde, à l'inhumain. *« Je n'aime pas l'homme, j'aime la flamme qui le brûle. »*

Adieu les bouzoukis électriques... On l'aura compris : parce qu'il fut grec jusqu'au bout des ongles, Kazantzaki est au cœur des tensions de l'Occident, et les traverse en direction de la sérénité. *« Je n'espère rien. Je n'ai peur de rien. Je suis libre »*, écrivait-il quelque temps avant sa mort. Est-ce la parole du dernier des sages d'hier ou du premier de ceux de demain ?

A chacun de répondre. Mais nous n'avons plus d'excuses pour faire les ignorants, pour n'avoir pas lu *Ascèse*, premier jalon du parcours, *ou la Lettre au Gréco*, qui en fait, bien plus tard, le bilan. L'essentiel de l'œuvre est aujourd'hui traduit chez Plon. Plusieurs titres sont disponibles en poche chez « Presses Pocket ». Nous avons beaucoup de chance. Faut-il vraiment s'obstiner à la rater ?

ROGER-POL DROIT.

Minos pour les enfants...

LES mythes ont un grand avantage. Ils ont beau être rabâchés, ressassés, usés jusqu'à la corde, ils gardent toujours quelque chose de leur puissance. Le Minotaure ou Icare peuvent encore faire rêver...

Connaissant la maîtrise de Kazantzaki pour puiser à ces sources intarissables, on pouvait se réjouir de voir traduit en français le récit d'un nouveau voyage de Thésée, *Dans le palais de Minos*.

Déception. Malgré, ça et là, quelques jolies formules *(« Les ailes ne doivent pas être à l'extérieur, sur nos épaules, Icare, mais à l'intérieur, dans notre âme)*, le texte est plat. Publiée en feuilleton, juste avant la deuxième guerre mondiale, dans un journal destiné aux dix-quatorze ans, l'intrigue oppose la petite démocratie vertueuse au grand empire corrompu qui croule sous le fardeau de sa propre puissance. Le style évoquerait plutôt *le Club des cinq à Knossos* que le combat mythique de l'intelligence contre les forces obscures.

Ce texte n'apporte donc rien à notre connaissance de Kazantzaki, sauf le constat que ce fleuve a aussi ses bras morts.

R.-P. D.

★ DANS LE PALAIS DE MINOS, de Nikos Kazantzaki. Traduit du grec par Jacqueline Moatti-Fine. Plon. 336 pages. 120 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Une « véritable histoire australienne »

Les rescapés de la ruée vers l'or.

« *DANS un pays dépourvu de grands édifices (...), l'histoire se conjugue au présent.* » Ce pays, c'est l'Australie. La sentence, elle, est tirée de *In memoriam*, le troisième roman de l'Australien Rodney Hall. Un nom qui nous était jusqu'alors inconnu. Cet ancien acteur, âgé aujourd'hui de quarante-neuf ans, a publié une dizaine de recueils de poèmes, une *Anthologie de la poésie australienne* (éditée par Collins) ainsi que plusieurs essais (dont l'un est consacré à l'histoire de l'Australie entre 1850 et 1950). La publication d'*In memoriam* lui a permis de recevoir, en 1982, le Miles Franklin Award, la plus haute distinction littéraire de son pays.

In memoriam se veut un roman ambitieux. Son décor surprend tout autant que les personnages que l'on y rencontre. Comme l'écrit lui-même Rodney Hall, il s'agit bel et bien d'« *une véritable histoire australienne* ». Au centre du récit, Whitey's Fall, une étrange bourgade plantée au fin fond de la Nouvelle-Galles du Sud. Les quarante-neuf habitants qui composent sa population sont les rescapés d'un âge révolu, celui de la prospérité de Whitey's Fall à l'époque de la ruée vers l'or. Les mines ayant été abandonnées, il ne reste plus rien. Alors on attend. On attend très longtemps. L'âge des habitants, deux ou trois jeunes exceptés, oscille entre quatre-vingts et cent ans. A défaut de pouvoir réellement s'activer, ces humains d'un autre siècle suivent les préceptes « *d'une religion fondée sur le souvenir et qui se pratique autour d'une chope de bière* ». Evidemment, comme toute communauté, Whitey's Hall a ses secrets (une histoire d'inceste ou une fabuleuse mine d'or), ses histoires d'amour, ses tensions et ses drames. Chacun n'y trouve sa place que blotti dans sa propre mémoire, quitte à la nier (« *Le temps passé ? Quel temps passé ?* », demande un personnage). Le cours de ces existences, finalement paisibles, va se trouver bouleversé lorsque surgissent des engins chargés de creuser une route. Panique chez les vieillards. Ce n'est pas seulement l'idée du progrès qu'ils rejettent. Ils craignent aussi de voir resurgir le vieux démon de l'or. Car, au fond, sans le savoir, ils s'en tiennent à l'affirmation de l'un des Proverbes de la Bible selon laquelle « *Acquérir sagesse vaut mieux que l'or* ». Une sagesse qui dans leur cas peut s'assimiler à une forme de résignation.

La quête d'une identité

Voilà donc ce qu'est une « véritable histoire australienne » écrite de nos jours. A l'image des romans de Patrick White, un autre enfant du cru, elle traduit la quête d'une identité. Pour immobiles qu'ils soient, les habitants de Whithey's Hall, « *ce trésor national (...), ultime relique de l'Empire* », n'en sont pas moins traversés par les courants de leur propre passé et de la destinée de leurs ancêtres, ceux-là même qui refusèrent parfois de plier le genou devant les souverains britanniques. A l'opposé, ils ne veulent pas entendre parler de l'avenir (« *une chose que l'on n'atteint jamais* »). Dans ce domaine, l'identité australienne signifie, sous la plume de Rodney Hall, l'attachement à une nature personnalisée ici sous les traits d'une montagne « à visage humain ». Rodney Hall se situe à cet endroit dans le camp des militants de la *Builders Labourers Federation* qui se battirent pour faire respecter le principe de la « *Conservation* » dès le début des années 70. Cela dit, *In memoriam* ne saurait être assimilé à une œuvre de propagande. Même si Rodney Hall évoque une réalité précise, il ne l'érige pas en modèle. Nous sommes toujours dans un roman.

La meilleure preuve en est que Rodney Hall s'est appliqué à composer sa fresque. Il joue sur tous les registres : le désespoir, l'horreur, le cynisme, la violence, l'humour (ah ! il faut lire l'héroïque charge des pépés contre les bulldozers. C'est du grand guignol). L'écriture se veut, elle aussi, diversifiée, mais Rodney Hall nous convainc beaucoup moins de ce côté-là. L'utilisation de certains procédés (comme l'absence de ponctuation dans un ou deux passages, ou encore les séquences éclatées) semble artificielle, qui n'engendre aucun effet de sens ou de forme. Erreurs de jeunesse sans doute...

Ces quelques réserves ne sauraient cependant gommer le réel intérêt que présente *In memoriam*. Témoignage, il évoque les problèmes d'une société australienne moderne qui revendique son attachement à la terre plus qu'à un passé. Roman, il nous conte la folle aventure d'une cohorte d'illuminés, enterrés au cœur de ce pays que les Chinois appelaient autrefois la Nouvelle Montagne d'or.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **IN MEMORIAM, de Rodney Hall. Traduit de l'anglais par Françoise Cartano. Presses de la Renaissance, 516 p., 120 F.**

Stanley Elkin, un rire qui fait mal

par Jérôme Charyn *

STANLEY ELKIN est le plus drôle des écrivains d'Amérique. Il ne pratique cependant pas cet humour sûr et familier, quasi-réflexe, qui consiste à rire de ses propres faiblesses dans ce qu'elles ont de plus commun. Son comique est lié au monstrueux et au pervers. Son écriture est extraordinaire parce qu'il ne quitte jamais le sombre, il contraint ses lecteurs, à travers le rire même, à reconnaître ce qu'il y a de monstrueux en chacun de nous. C'est pourquoi Stanley Elkin n'a pas accédé auprès du grand public à la popularité qui est celle d'auteurs moins importants mais plus tranquilles. Lire cet écrivain, c'est mettre le doigt sur une plaie. C'est un rire qui fait mal, vraiment.

Depuis vingt ans, en commençant avec *Boswell* et *A Bad Man* (*Un sale type*, éditions Henri Veyrier, 1979), Stanley Elkin n'a cessé de reconstruire l'univers selon son propre rire, sombre et lyrique. C'est presque comme si Faulkner avait été arraché au Mississippi et transplanté dans le Midwest, doté d'une voix citadine et juive. Parce qu'Elkin est possédé du même amour de l'éloquence, du goût de la musique pour elle-même, de ce don de magicien des mots capable aussi bien de nous apaiser que de nous mordre. Ces romans sont des chants tissés de soie et d'ordure, l'ordure du langage ordinaire. C'est ce mélange du sublime et du bas qui fait les délices du lecteur d'Elkin. On est toujours pris à contre-pied par ses récits.

The Bailbondsman (*Marchand de liberté*, éditions Alinea) constitue une introduction parfaite à son œuvre. Ce récit nous permet en effet d'affronter l'humour d'Elkin sous une forme un peu plus brève. Le Phénicien, Alexander Main, ne ressemble à aucun prêteur de caution que l'on pourrait avoir connu. Il est protéiforme, odieux, drôle, c'est un spectre sorti de Dickens, qui travaille près de la prison de Cincinatti. Sa voix hante les pages du court roman d'Elkin, plane sur lui, mord jusque dans son cœur. « *Je suis enchaîné au calendrier*, dit Alexander Main. *Je suis secrétaire de l'année elle-même.* » Et c'est comme si Elkin, par l'intermédiaire de son Phénicien, entortillait le temps autour de son doigt, nous embrouillant tous pour nous faire pénétrer dans sa maison de mots.

Si le Phénicien est poignant dans sa folie et ses gesticulations, c'est qu'il nous entraîne à travers le champ de mines de nos propres rêves désordonnés. Et c'est là que le comique prend sa source, au cœur de quelque contrée inconnue qui n'est en définitive que nous-même. Elkin nous présente cette part obscure de nous-même que nous aimerions tant éviter. Et c'est par cet acte de courage que Stanley Elkin rend ses lecteurs presque aussi braves que lui.

★ **MARCHAND DE LIBERTÉ, de Stanley Elkin, traduit de l'Américain par J.-P. Carasso, éditions Alinea, 226 p., 79 F.**

* Auteur de *Marilyn la dingue, Poisson chat, Yeux-bleus.*

ITALIE

Franco Maria Ricci, un excentrique qui réussit

Somptueusement illustré, hypersophistiquée, papier glacé noir brillantissime, la revue FMR (du nom de son fondateur Franco Maria Ricci) paraît depuis près de trois ans en Italie avec un vif succès. Lancée aux Etats-Unis en anglais début 1984, la revue FMR va arriver en France — et en français — aux printemps prochain. Une édition espagnole est également à l'étude. Mais qui est Ricci, l'homme à la rose ? Philippe Pons est allé à Milan faire son portrait.

« Raffinement » est bien sûr le mot qui vient à l'esprit, lorsqu'on feuillette les livres de Franco Maria Ricci. Tout, les caractères, le toucher du papier, la toile ou les peaux des couvertures, l'iconographie, dénote ce goût subtil du détail, cette préciosité dénuée d'affectation qui fait l'élégance. Cette finesse, on la retrouve chaque mois dans sa revue *FMR* (des initiales de son nom). Cent soixante pages, luxueuses, magnifiquement illustrées, *FMR* est l'expression d'une érudition souvent déconcertante, traitant de la culture dans le sens le plus large du terme (des gouaches véauviennes au pop'art islamique), publiant des textes inédits ou introuvables et comportant toujours un précieux recensement des principales expositions dans le monde.

En près de deux ans et demi de vie, *FMR*, « *la plus belle revue du monde* », disait la publicité de lancement, a connu un succès étonnant avec près de 100 000 exemplaires vendus chaque mois (le plus fort tirage de toutes les revues d'art internationales) : les annonceurs publicitaires s'y bousculent pour y trouver un espace. Fort de cette réussite, Franco Maria Ricci fit un pari : lancer l'édition américaine de *FMR*. Avec ce qu'il nomma l'« opération Christophe Colomb », il espérait obtenir 100 000 abonnés. En trois mois, il en avait déjà 60 000. Fin janvier dernier, quelque huit millions d'exemplaires du numéro zéro de *FMR* américaine furent envoyés aux Etats-Unis. Une partie fut distribuée comme supplément spécial du dimanche du *New York Times*. Coût de l'opération : 5 millions de dollars uniquement financés par des groupes industriels et bancaires italiens. « *Il a fallu à Christophe Colomb des promoteurs espagnols pour arriver en Amérique. Nous, nous sommes uniquement italiens* », peut-on lire dans la brochure de présentation.

Depuis un an, Franco Maria Ricci publie une autre revue : *Kos* (du nom de l'île natale d'Hippocrate). Avec une couverture aussi blanche que celle de *FMR* est noire, cette revue est consacrée à l'histoire de la médecine et des sciences naturelles et humaines. Au comité de rédaction figurent les noms de sommités du monde de la science et de la médecine. *Kos* est dirigée par Massimo Piattelli Palmarini. Au sommaire des huit numéros parus, des articles sur les planches anatomiques du XIXe siècle, la naissance de la chirurgie au XVIIIe, le cabinet de travail de François Ier de Médicis au Palazzo Vecchio de Florence, qui traduit le goût raffiné de ce prince mélancolique et donne un exemple de la représentation du monde à l'époque...

Un marquis parmesan

Le beau, une certaine excentricité, peuvent aussi devenir une affaire commerciale. L'entreprise de Franco Maria Ricci le démontre — à condition que le jeu de la fascination s'accompagne d'un méthodique esprit d'entrepreneur et d'homme d'affaires. Car Franco Maria Ricci, c'est aussi un succès peu commun dans le monde de l'édition des années 80 au point que, désormais, son image de marque c'est le style qui s'attache aux trois lettres : FMR.

L'itinéraire de Franco Maria Ricci est original. Issu d'une famille patricienne de Parme, il aurait pu se contenter de ses origines et s'acheter la Ferrari que sa mère lui offrait. Avec l'argent, il préféra acquérir deux machines à imprimer d'occasion. Après des études classiques et par « défi », dit-il, une expérience de géologue dans la prospection pétrolière en Turquie, il revint à Parme et se lança dans le graphisme. Très vite, il se fit un nom. « *Surtout, j'aimais les livres* », dit ce curieux marquis. Il ajoute en riant : « *Et sans doute suis-je le premier de ma famille à travailler vraiment.* »

Premier pari éditorial : la réimpression du manuel typographique de Jean-Baptiste Bodoni (1818) : « *J'ai ensuite contacté les bibliothèques américaines pour le leur proposer : plus de quatre cents l'ont acheté et j'ai pu rembourser mes dettes.* » Un autre pari fut la réimpression de l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot : dix-huit somptueux volumes de cuir roux doré aux fers, présentant une version raisonnée de l'œuvre.

Puis ce sera une succession de livres oubliés, d'articles méconnus de spécialistes quelque peu obsessionnels, d'artisans, de marginaux géniaux qui viendront s'aligner sur les rayons de ses librairies. Franco Maria Ricci a aujourd'hui publié plus de deux cents titres : du bestiaire fantastique dessiné au siècle dernier par un petit teinturier autrichien nommé Zotl, à Arcimboldo et Tamara Lempicka, de Lewis Carroll et ses petites filles au dessinateur Erté dont les œuvres sont accompagnées d'un texte de Barthes, d'un ouvrage sur la vie sociale d'une famille vénitienne au dix-neuvième siècle à Alberto Marini, l'illustrateur d'Edgar Poe, de Grueu aux céramiques décoratives.

Les bijoux cachés sinon indiscrets de la littérature

Extravagance, « exquise inutilité », « mégalomanie » ? Peut-être. Mais il y a plus dans ce souci de publier ces livres magnifiques et ruineux. L'éditeur se défend en tout cas de toute ambition « élitiste » : « *Chaque fois que je publie un livre extravagant, je crois qu'il existe bien trois mille fous comme moi qui le désirent. Ceux que je vise, ce sont surtout les amateurs. Je ne vois pas pourquoi on devrait faire de la laideur une sorte d'apanage de la culture. Nous vivons, dit-on, dans une civilisation de l'image. Or l'image quotidienne est désespérément laide. Pourquoi un livre ne pourrait-il pas être un objet digne ?* »

Franco Maria Ricci montre du goût, mais aussi de la curiosité. Et c'est sans doute en cela que, conjuguées avec leur esthétique, ses publications retiennent l'attention. Souvent, elles s'apparentent à une sorte de catalogue des merveilles méconnues, des bijoux cachés, sinon indiscrets, de la littérature.

PHILIPPE PONS.

★ **Les livres de Franco Maria Ricci sont distribués par les éditions Weber. La librairie Franco Maria Ricci est située 12, rue des Beaux-Arts, Paris.**

GRANDE-BRETAGNE

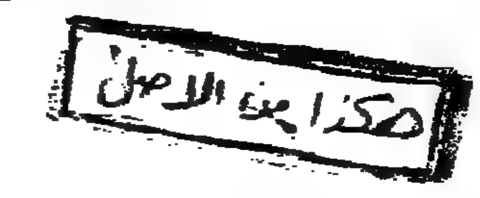
« Crossing the Channel... »

Un colloque organisé par *la Quinzaine littéraire* et le *Times Literary Supplement* a réuni les 1er et 2 décembre, à l'Institut d'art contemporain à Londres, un certain nombre d'écrivains et d'historiens britanniques et français. Les rapports culturels entre les deux pays furent évoqués au cours de « tables rondes » et de débats portant sur la philosophie, l'histoire et le roman, ainsi que sur les courants d'échanges et d'influences qui ont pu s'établir de part et d'autre de la Manche depuis le début du siècle. Diane de Margerie répondait à l'historien Raphaël Samuel, opposant le point de vue personnel d'une romancière pénétrée de littérature anglaise au vaste panorama d'une société qui, depuis une vingtaine d'années, propose de nouveaux modes culturels. Emmanuel Le Roy Ladurie dressait un tableau rapide de l'évolution de l'histoire à travers trois générations d'historiens français, tandis que Sir Alfred Ayer défendait la philosophie positiviste anglo-saxonne.

Il fut vite évident que le public s'intéressait surtout à deux thèmes principaux : le rôle des théories littéraires en France et le problème de l'engagement de l'écrivain. Une certaine image de la France, bien implantée dans l'esprit anglais, allait se trouver modifiée par les déclarations de Michel Chaillou, Jean Echenoz, Serge Fauchereau et Jacques Roubaud, qui s'opposèrent, notamment sur la question de l'engagement, à l'écrivain indien Salman Rushdie. « *Qu'est-ce qu'ils nous ont fait ?* », demandait Roubaud à propos de ces théoriciens français dont le mot d'ordre fut : « *Ote-toi de là que je m'y mette.* » « *Le vrai problème de l'écrivain*, affirmait Claude Simon, *c'est de commencer une phrase, la continuer et la finir.* »

CHRISTINE JORDIS.





● CARTE BLANCHE

Ecrire en automne

Dans cette rubrique « Carte blanche », des écrivains s'expriment sur tel ou tel sujet ayant trait à la littérature. Cette semaine, voici un jeune auteur, Jean-Michel Maulpoix. Il n'écrit qu'en automne.

J'ÉCRIS en automne. L'été, je prends des notes, je bricole, me repose ou m'obstine en quelque recherche ; j'utilise les mots selon mes besoins, mais ne les révère plus. Le plaisir me pousse vers la mer qu'ils jalousent : ils se soumettent à contrecœur. Vieux ménage déjà aigre, c'est là notre façon de prendre des vacances.

Mais, vers la mi-octobre, soudain, il s'affranchissent. Le verbe écrire redevient *intransitif* : dans l'encre, je repars à l'aventure.

Depuis toujours, cela recommence ainsi : d'abord l'automne hésite, ni grisaille, ni pluie, aucune tisane au pied des arbres, juste des brumes avant midi et le froid déjà vif, l'été mêlé avec l'hiver, un bleu limpide, pas de langueur, les craquements d'une mort sèche sous les chaussures ; puis l'eau survient d'un coup, battant le carreau, inondant les arbres, pourchassant par rafales les feuilles en vrac ; cette chambre se recroqueville ; tout se ternit et sombre peu à peu.

La pluie m'a donné le signal : cette voix qui cogne à la fenêtre indique que l'heure est revenue, toutes choses allant se dissoudre, de reprendre langue pour l'assentiment et la reconquête. La nuit tombe plus vite, le ciel s'englue dès 5 heures ; cette alliance du crépuscule et de la pluie est une énigmatique source d'encre.

L'aventure des mots débute avec un Dieu qui pleure, lorsque le défaut de douceur et de sens ne paraît plus irrémédiable, mais que s'élancent les fils d'une prière pensive entre la terre et le ciel défaillant. Moins distant qu'à l'ordinaire, le Dieu cède à un élan charitable. La voûte obscure n'est plus si écrasante : l'œil y grimpe sur des rails de pluie. Les mots, qui ont sur la raison quantité de croyances en retard, discernent encore dans la nature des esprits et des nymphes ; pour cela, je les aime.

Le carreau tinte. La pensée m'a quitté la tête. Elle s'égoutte de haut en bas de la fenêtre myope. Je suis, avec ces périples, dans un miroitement sans tain, comme au premier jour de la fable.

La pluie s'accorde à l'écriture, car son désastre est sans gravité : elle tombe dans l'absence. Le paysage ne s'y dilue pas, il s'y distrait. La pluie qui l'abîme en prend soin. Tel est ce désarroi paisible que la même goutte s'y répète et s'oublie, précieuse et versatile comme les minutes de notre vie. Il n'y a là que de l'existence donnée à retentir, de l'être qui s'éclabousse, de la précarité, de la fièvre. Pour s'instruire ainsi de l'insoupçonné, le poème doit suivre du bout tâtonnant de son bâton d'aveugle l'indéfini contour des choses.

Chuchotis et tressaillements, furtives confidences, mailles, tissu, lacis, bruits doux et voix, il faut pour dire le marivaudage de la pluie une fricassée de consonnes chuintantes ou labiles et de grosses voyelles rondes en forme de gouttes d'eau... Cette musique inoffensive ne me trouble pas, elle *me cause*. Je m'y rencontre, sous un parapluie avec une femme dont le regard brille, ou bien à la sortie des classes, courant dans les flaques, les cheveux trempés. Elle est ma mémoire. Elle ne se divise pas. Venue de nulle part, elle retourne chez elle. Douceur de la pluie dans la paume : rêve d'une poignée de pluie.

Le monde a le goût de tels événements purs : tombée des feuilles, ondée, chute de neige ou poussée des sèves..., quelque chose arrive et prend la parole à notre place. D'un geste neutre (à peine un geste, plutôt ce qu'on appelle *une bonne intention*), la pluie distribue la clarté et récite des fables. Elle tient un discours idéal dont notre langue traduit mal les tiraillements inouïs. Tout le travail des formes tient désormais pour moi dans la recherche d'une voix juste. Ecrire parle infiniment d'autre chose...

Kaléidoscope de la pluie : les couleurs entrechoquées des saisons s'étoilent au fil d'une averse. La nue met des robes, elle minaude, se reflète, changeant de bal et de cavalier. A-t-elle soif de cailloux, de branchages et de terre, pour se jeter au cou du monde avec tant d'impatience ? Une averse ne suffit pas à la satisfaire. Le paysage, après cette fête, somnole comme un animal triste. Jamais le désir du ciel n'est comblé.

C'est une jolie dame, pieds nus dans l'escalier. Sage et gracile, elle se repose sur chaque objet. Encore demeure-t-elle peu : vernis infime, pellicule précaire. Le monde est propre, il étincelle. Feux de la pluie. Quantité de minuscules planètes déboulent ainsi dans l'herbe comme les œufs blancs des papillons.

L'automne m'est une posture et un site : le monde vu à travers les arbres, avec les yeux innombrables de la pluie, à mesure que désépaissit le feuillage. Lorsque plus rien n'est sûr, voici le point de vue de la perte et du désarroi. Cette fin est une *intimation* qui m'assigne avec autorité le lieu et le temps auxquels je dois me tenir. Un peu de la transparence d'en haut passe à travers nos veines pour revigorer l'ici-bas.

A nouveau, j'observe le tilleul depuis la chambre, et il me vient le désir d'un grand ménage : déblayer, remettre de l'ordre, rejeter les leurres et brûler des monceaux de convictions provisoires. Dans le même temps, je m'inquiète de l'étrange capacité que possède la parole de tout réinventer. Comment écrire avec défiance ? Une religion vague demeure enfouie dans le langage : les mots sont des icônes. Tout poème implique de se laisser convaincre, il faut raturer beaucoup pour rester dans ses marges.

Plus mal enracinés qu'un arbre, mais fouillant comme lui dans l'obscur, les mots visent la cible incertaine de l'âme et soufflent la même haleine confuse que le feuillage à son déclin. Quelqu'un appelle du fond du ciel ; esquissant le geste de lui répondre, ils regardent vers la clarté. La parole dit-elle autre chose que notre façon d'habiter cette chair parmi l'indifférence des astres ? Elle vient exister sur la page aussi maladroitement que nous-même.

Ce parler crépusculaire convient à l'automne ; il reste en jachère : lopins de texte, phrases brèves, lentement recouvertes d'eau, où le sens se raréfie. J'étais avide jadis de ce bleu, ce vieil or, ce rose et ces lilas en fleur que l'on rencontre dans les poèmes. Je n'avais pas encore appris quelle saison froide est l'écriture aux fragiles pâtisseries d'herbes craquantes.

La nuit d'automne est douce. Ce soir, on n'entend pas la pluie, mais seulement de grosses gouttes qui dégringolent du toit avec paresse et font dans le chéneau un bruit d'horloge. De temps à autre, une auto s'éclabousse au loin... Ainsi tiédit l'obscur. On ne souffre pas, on s'oublie. Le temps passe et la plume griffonne des mots d'après l'averse. Vivre est une espèce de rêverie. Longtemps après avoir cessé, la pluie résonne encore. Alors on comprend qu'elle n'était faite que de silence : tombée pour apprendre à se taire.

JEAN-MICHEL MAULPOIX.



CAGNAT.

Des anges passent en ricanant

A QUOI bon des poètes dans des temps de détresse, de manque ? Et pourquoi chercher de ce côté-là quand on est un jeune homme sérieux et brillant, qu'on a trente-deux ans et l'ambition d'être lu ?

Jean-Michel Maulpoix préfère les questions aux réponses, et les petits chemins qui ne mènent nulle part aux impasses royales. *« Je crois,* dit-il, *à la nécessité du fragment, du court-circuit. Au brouillage des genres. Les sensations, les souvenirs, remontent à la surface au cours même de l'écriture. Il faut pour cela créer une certaine vacance, un retard, qui s'apparente à l'attente. C'est dans ce décalage que se situe mon travail. Du Bellay disait « j'écris à l'aventure », ce qui me paraît très moderne... »*

Ce qu'écrit Jean-Michel Maulpoix est difficilement classable. Les deux recueils qu'il vient de publier sont composés de petites histoires : un ciel de ville qui cicatrise, une décharge triste, un vieux monsieur qu'on porte en terre, et le silence de ce moment-là, des jardins hérissés, deux papillons qui s'aiment. Des instants. Absence et présence conjuguées pour cristalliser un sentiment. On est devant un écrivain qui déteste les grands mots (il dit les gros mots), la pose et les éclats de voix, tout ce qui porterait ombre à l'émotion diffuse, prête à s'envoler, à l'ironie douce. Il est sur une ligne frontière, presque un pointillé, où se dit l'effusion, se garde la distance. Du côté du lyrisme, de la ferveur sans croyance. Il cite Cioran : *« Une Eglise incertaine de son dieu. »* Et puis Julien Gracq : *« Il n'y a pas de poète si sombre, si désespéré qu'il soit, sans qu'on trouve au fond de lui, tout au fond, le sentiment de la merveille unique que c'est d'avoir vécu dans ce monde et dans nul autre. »* Trop intelligent pour ne pas déceler là aussi des dangers : de fadeur, de mièvrerie, de complaisance au tremblé, de facilité dans le fragile.

« Tout l'été, dit Jean-Michel Maulpoix, *j'ai travaillé à un livre sur Henri Michaux. Je ne voulais pas le rencontrer avant d'avoir terminé ce travail pour lequel il m'avait encouragé de la manière la plus généreuse et la plus discrète, comme savent faire les grands écrivains. Il est mort. Il ne lira jamais ces pages, et pour moi elles ont perdu leur sens. La lecture d'Henri Michaux est une cure de lucidité, de mise à nu. Elle force à se dépouiller de ce qui risque d'être sensiblerie, elle impose la rigueur et le soupçon. »*

Ferme et timide, chaleureux et scrupuleux, Jean-Michel Maulpoix séduit par son exigence : ne renoncer à rien, ni à sa culture, ni à sa recherche de la plus grande simplicité, ni au lyrisme, ni à la méfiance. Il veut l'intensité des commencements, des premières phrases qui sont, comme les premières rencontres, le plus haut degré d'émotion, et puis un roman, où les commencements prendraient leurs aises, sans se corrompre, sans artifice. Il cite encore : Heidegger, *l'Acheminement vers la parole*, et puis Jacques Réda, Georges Perros, qui disait : *« Il y a lyrisme dès qu'il y a circulation, rien de plus lyrique que le sang. »*

Dans le café, ça sent l'omelette-jambon et la Kronenbourg. La fumée des cigarettes se bat avec l'odeur chien mouillé de ce jour de pluie têtue. Des anges passent en ricanant. Ce sont des amis de Jean-Michel Maulpoix, le genre grinçant, qu'on rencontre dans les cimetières, des anges décoratifs, vaguement caustiques, un petit goût rétro de sacré au ras du bitume. Ils racontent qu'il ne faut pas avoir honte des envies de douceur et de naïveté.

G. B.

★ DANS LA PAUME DU RÊVEUR, de Jean-Michel Maulpoix. Fata Morgana, 64 p.

★ UN DIMANCHE APRÈS-MIDI DANS LA TÊTE. POL, 115 p., 72 F.





Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

Victor Hugo, d'Alain Decaux

L'art du conteur fraternel

Par Bertrand POIROT-DELPECH

HUGO à gogo ! Avancé de six mois pour cause de fêtes et cadeaux, le centenaire du poète (mort en mai 1885) lève une vague éditoriale grosse comme la houle d'ouest à Guernesey. En tête de la flotte cinglent deux bateaux-phares, deux navires de haut bord, dont le millier de pages chacun oblige à étaler les comptes rendus : relié rouge, le tome II d'Hubert Juin, dont je parlerai la semaine prochaine, et « le Decaux » en un volume, titré doré sur fond bleu firmament hugolien, avec signet façon Bible. A propos d'apparences, signalons que, à présentations et illustrations comparables, « le » Juin, publié avec le concours du Centre des lettres, coûte plus cher que « le » Decaux, non subventionné. Sans doute parce que *l'éditeur Perrin peut escompter un public plus large*, tirer davantage, et donc baisser le prix de revient, sur le seul nom de son auteur, rendu populaire par la télévision.

Impossible, désormais, d'ignorer pareils phénomènes. Dès les premières lignes d'Alain Decaux, la musique propre à toute prose rend un son et induit des images extérieures au livre. On croit voir et entendre le conteur-vedette du petit écran, le front haut, la bouche mince, l'œil bleu, à la fois fixe et prodigieusement mobile, excité par son récit comme s'il en découvrait les rebondissements en même temps que nous, étonné devant les ironies du sort, vérifiant certains travers de la nature humaine, mais sans la noirceur des moralistes auxquels il s'apparente, profondément ; le contraire d'un blasé, même, du côté de la vie et de l'espoir, comme son modèle !

CE n'est pas notre seule mémoire de téléspectateurs qui crée cette surimpression. Le style de ce *Victor Hugo* a le mouvement des émissions parlées. Je pense aux nombreux rejets du sujet après le verbe, typiques de l'anecdote en famille, de l'improvisation haletante : *« Il est comme cela, Hugo » ; « il a grande allure, Hugo » ; « il avait la manière, Hugo » ; « c'est qu'elle a du poids, Adèle » ; « elle voit clair, Juliette » ; « elle bat son plein, la campagne des élections présidentielles »...*

Ces familiarités et la relative brièveté de l'ouvrage (compte tenu du sujet) ne doivent pas faire croire à une entreprise de vulgarisation. Chaque page apporte sa brassée stupéfiante de faits, de dates, de portraits, de citations, puisés aux meilleures sources, recoupés, mis en perspective. Les exégèses les plus savantes, comme celles de Meschonnic, et les plus étincelantes, comme celles de Guillemin, ont été assimilées avec la même attention que les documents plus factuels, tels les *Mémoires* de Dumas, particulièrement cher à l'auteur.

Decaux peut même se flatter d'une de ces trouvailles par lesquelles les universitaires ont coutume de justifier leurs travaux biographiques. Sachant que le récit d'Adèle – *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* – avait été récrit par l'ami Auguste Vacquerie pour expurger ce qui risquait de ternir la gloire du poète, Decaux s'est reporté au manuscrit original de l'épouse, tel qu'un groupe de chercheurs animé par Guy Rosa l'a reconstitué et s'apprête à le publier. Les variantes constituent autant de révélations en chaîne sur Victor, la famille, l'entourage.

ON peut avoir accumulé toute l'érudition désirable et conserver la fraîcheur du profane. Contrairement aux spécialistes, Decaux paraît s'étonner des événements les plus connus, et il n'hésite pas à se mettre en scène, à se livrer. Sa passion pour Hugo, qu'il a servi en artiste plus qu'en historien – adaptations de *Notre-Dame de Paris* pour le théâtre, des *Misérables* pour le cinéma, – nous apprenons qu'elle lui est venue à quatorze ans, grâce au film de Raymond Bernard et aux fascicules d'une librairie bretonne. Evoquant la confidence du général Hugo sur la conception de Victor (en haut des Vosges !), Decaux observe que son père à lui ne crut pas bon de lui fournir pareil renseignement. Pour expliquer ce que ressentent les enfants Hugo aux Feuillantines et rue du Cherche-Midi, le biographe rappelle, tout simplement, ses souvenirs personnels d'adolescent réfugié en juin 40 dans un lycée breton...

L'intellectuel aujourd'hui consacré livre par touches les explications ou leçons que lui a inspirées son expérience. *« Lorsqu'on est arrivé, on peut tout se permettre »*, ironise-t-il à propos d'un historien chapardant au jeune Victor une étude sur les sources espagnoles du *Gil Blas*. L'homme privé enrichit de sa tendresse le récit de l'idylle juvénile entre Victor et Adèle. En pleine répétition d'*Hernani*, l'amoureux des *Trois Mousquetaires* et l'admirateur de conduites amicales s'exclame, c'est plus fort que lui : *« Comme j'aime Dumas ! »*

L'AMITIÉ et – n'ayons pas peur des grands mots, s'agissant de Hugo ! – le pari sur la pitié humaine, sur le progrès : telles sont les causes pour lesquelles Decaux serait prêt à solliciter les faits, comme d'autres historiens pour justifier la thèse de leur vie. Contrairement à tant d'hugolâtres qui accablent Sainte-Beuve, Decaux prend en compte la difficulté d'être et d'aimer du soupirant d'Adèle. La vanité des gens de spectacle, parce qu'elle s'exerce en troupe et assez naïvement, le touche plus que celle des hommes de lettres. Le biographe aime à s'attarder aux intrigues de coulisse, pas seulement lors d'*Hernani* et de la rencontre avec Juliette ; ne serait-ce que pour croiser plus souvent sont ami Dumas, et retrouver le décor de Trauner dans *les Enfants du paradis*, fonds de rêve commun à sa génération.

Frivole, anecdotique, cet *Hugo ?* vous n'y êtes pas. Le grand opéra des idées visionnaires y tient sa place, hors tout didactisme. Decaux met en évidence la clef de voûte des croyances hugolienne : la substitution des questions sociales aux questions politiques, la religion du peuple, dont il découvre qu'il a faim, froid, et qu'il ne sait pas lire.

D'autres se sont étendus sur la psychologie abyssale de Hugo, sur sa sexualité impérieuse, la tyrannie du *pèrissime*. Alain Decaux n'a pas le goût de regarder par le trou des serrures ni de convoquer les oracles freudiens. Sa nature l'incite à fixer les réalités, puis, en romancier, à nous laisser dialoguer avec son homme, de mystère à mystère. Les désastres intimes sont indiqués avec leur poids d'indicible, même pour un génie des mots : folie et mort d'Eugène, noyade de Léopoldine. Et les frasques faunesques de Hugo lui apportent peut-être moins de félicités qu'il ne le proclame dans ses calepins : *« Il manque toujours quelque chose,* observe délicatement Decaux, *à ceux dont les amours sont multiples .»* Quelle humiliation, l'affaire du passage Saint-Roch et l'arrestation de Léonie, même s'il est vrai que, de cette humiliation, allaient naître *les Misérables !*

QU'EST-CE qui fait que ces mille pages, dont on connaît d'avance les grands moments, tournent d'elles-mêmes comme celles d'un feuilleton ? L'art du conteur, fraternel, mais aussi, allant avec, un refus de trancher, de juger. Hugo vit sous nos yeux parce qu'il est restitué dans ses contradictions brusques de qui obéit à son instinct plus qu'à des idées. Cet instinct porte le biographe comme une pleine eau. Il y a des biographes-océan, pourrait-on dire, comme Hugo parlant de Shakespeare.

Si l'instinct glisse au délire, comme lors des tables tournantes de Jersey, Decaux avoue sa perplexité. Aucun des nombreux spécialistes consultés ne lui a proposé d'explications satisfaisantes. Il faut vivre sa passion pour Hugo avec cette ombre, parmi d'autres, avec ces contrastes tumultueux de lavis à l'encre de Chine. Telle est la leçon des biographies bien conduites : l'amour des grands hommes, comme l'autre, veut qu'on n'ignore rien d'eux, mais qu'on leur passe tout !

Le *Hugo* de Decaux ne peut que grossir la cohorte des inconditionnels tel Jules Renard, qui avait ce mot définitif : *« Les écrivains qui n'aiment pas Victor Hugo me sont ennuyeux à lire... même quand ils n'en parlent pas .»*

★ VICTOR HUGO, d'Alain Decaux, Librairie académique Perrin, 1 040 p., 48 p. hors-texte, 160 F.

● CHRONIQUES

Un journaliste qui se nommait Roger Vailland

(Suite de la page 15.)

Le journalisme vu par Roger Vailland, c'est une problématique plus une passion : *« Que le lecteur soit entraîné, lié, tenu en suspens, ébranlé, remué, secoué, et finalement satisfait par un dénouement qui résolve les questions posées. »* Mettre à nu le réel, comme dit Flaubert, c'est aller où les autres ne vont pas, parler avec ceux qu'on ne fait pas d'ordinaire parler, c'est mettre en relief, en perspective, bousculer les apparences, changer les places : introduire de l'action. Il faut aimer cela, en avoir besoin, parce que c'est une drogue.

Aimer trouver dans les villes qu'on ne connaît pas ce creux qui n'est ni le centre ni un monument, et vers quoi toujours on glisse ; aimer la chanson, *« le plus pur des arts du spectacle »*, et risquer des intuitions. Ainsi, en août 1957, deviner une révolution des mœurs qui se profile, trouver les filles triomphantes et les garçons penauds, qui ne croient plus à Plutarque, encore moins à eux-mêmes. Risquer parfois des sermons, sur *« les champs de bataille de notre temps »* et les lendemains qui chantent. Oser déchanter sans tout laisser choir : pas une ride à cet *Eloge de la politique* paru en novembre 1964 dans *le Nouvel Observateur :*

« Et nous voici à nouveau dans le désert. Je ne veux pas croire qu'il ne se passera plus jamais rien. » La question c'est : d'où va revenir la passion ? Sans quoi, le cœur bat trop froid ; sans quoi, il faudrait mourir à la fin de vies où il ne se serait rien passé.

Le journalisme, le roman, la politique, trois façons, une seule, de garder la vitesse, contre l'ennui qui avilit. Refuser, par tous les moyens, de se désintéresser. On peut dire aussi, si l'on ose, croire au bonheur.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ Roger Vailland : CHRONIQUE D'HIROSHIMA A GOLDFINGER, 1945-1965. Editions sociales, 526 p., 100 F.

● Le premier tome de cette édition établie par René Ballet s'intitulait CHRONIQUE DES ANNÉES FOLLES A LA LIBÉRATION. 1928-1945 (voir « le Monde des livres » du 25 mai 1984).

● ROMANS

La planète Pirotte

Un auteur qui sait faire voyager ses cauchemars

LES deux premiers livres de Jean-Claude Pirotte (1) avaient révélé, plus qu'un écrivain, une planète. Sur cet astre errant, la pluie pare de mélancolie le visage des femmes, et, dans les bars, les ivrognes ne finissent jamais leurs verres car ils espèrent tous qu'un étranger les surprendra et engagera, avec eux, une conversation fraternelle.

On retrouve, évidemment, dans *Fond de cale*, la petite musique de nuit de ce romancier. Reclus dans une clinique, un homme à l'identité suspecte entreprend de traduire en mots *« des années d'un misérable effacement »*. Ce solitaire ne s'accorde d'ailleurs plus qu'un seul ami : un volume du Robert qu'il garde précieusement à portée de main. Au docteur Verland qui l'interroge sur ses origines, l'inconnu répondra par une boutade : *« Je ne suis pas né d'une femme, je suis né d'une phrase, d'une métaphore dans un livre ou d'une ombre de brume sur la mer. »*

D'une vie dont les morceaux sont *« solidement collés l'un à l'autre comme un bras paralysé reste accroché au tronc »*, émerge la silhouette de Hilde, une femme dont les frémissements intérieurs bouleversent le narrateur. Ces deux êtres essaieront de se dépouiller de leur passé en traversant des villes dans lesquelles l'aube respecte l'anonymat des insomniaques. La mort épargnera à Hilde *« le spectacle de l'ensablement, la douleur d'entendre la mer musclée s'essouffler »*, mais nous ne saurons jamais si le narrateur *« suicida »* Hilde ou s'il laissa le destin de sa compagne s'accomplir, car Jean-Claude Pirotte respecte trop la pudeur des personnages qu'il crée pour s'autoriser à dévoiler tous leurs secrets. Rarement un auteur aura à ce point souligné, dans ses écrits, que tout homme n'est qu'un tissu d'incohérences et d'ombres. Pour Pirotte, *« chaque journée engendre sa propre trahison »*.

Des aphorismes guillotine

Le narrateur, accusé du meurtre de Hilde, ne se défendra pas car il lui semble que les policiers l'interrogent sur un autre, un double qui aurait usurpé ses traits sans hériter de ses angoisses. Toute cette agitation et tous ces bavardages autour d'un cadavre lui semblent très futiles.

La prison lui apparaîtra comme un répit dans le tumulte de cette existence. Jean-Claude Pirotte s'amuse à briser son récit pour retirer toute chance à la logique. En bon joaillier, il sertit dans son texte des aphorismes aussi polis qu'une lame de guillotine qui, à eux seuls, font que tous les pessimistes se doivent de lire *Fond de cale.*

Ayant purgé sa peine, le narrateur trouvera, après bien des détours, refuge dans la clinique du docteur Verland. Alors, en quelques phrases, Pirotte réglera leurs comptes à tous les rebouteux de l'esprit qui ne comprendront jamais que, menteurs ou joueurs, les poètes ne sont que des enfants qui font voyager leurs cauchemars.

PIERRE DRACHLINE.

★ FOND DE CALE, de Jean-Claude Pirotte. Le Sycomore, 144 p., 59 F.

(1) *Journal moche* (1981) et *la Pluie à Rethel* (1982), chez Luneau-Ascot.

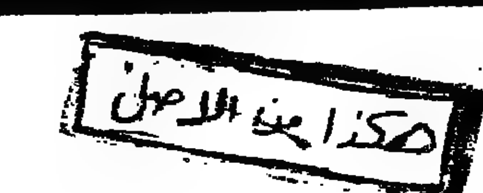
LA SEMAINE PROCHAINE DANS « Le Monde des livres »

Joë Bousquet et son « amour couleur de thé »

Victor Hugo : un cortège d'études, à la veille du centenaire

Salons et mondanités à travers l'histoire littéraire

La suite de notre enquête sur la lecture : le spectaculaire essor de la vente par correspondance



Le Monde

culture

Les Grands Prix nationaux 1984

M. Jack Lang, ministre de la culture, a proclamé, le jeudi 13 décembre, à l'Opéra de Paris, le palmarès des Grands Prix nationaux pour 1984. Quatorze prix ont été attribués à quinze lauréats.

Celui de l'archéologie ne l'est que tous les deux ans. Celui des arts graphiques le sera à l'occasion du Salon de la bande dessinée, le 26 janvier, à Angoulême.

Celui de l'architecture est attribué par le ministère de l'urbanisme et du logement. Les jurys des prix sont présidés par les directeurs des administrations concernées des ministères.

CHANSON

Serge Gainsbourg

Gainsbourg, c'est les mots. La musique aussi, parce qu'il en faut pour faire des chansons, mais dans une moindre mesure. La musique, il la pique (ah ! pardon, il l'avoue lui-même !) au nez et à la barbe de la SACEM. Des chansons comme ça, empruntées gracieusement à Dylan, aux Kinks et à quelques stars du rock dans les années 60 avant d'investir le patrimoine black, reggae, rap et funk dans les années 70 et 80. Tandis que les mots, c'est lui, ils lui appartiennent. Il les invente et joue avec, crapahuteur d'idées et lanceur de slogans. Devant, il y a la provoc, pour la galerie, mais, derrière, il y a les rimes qui font des pirouettes, son dictionnaire qui fait des galipettes, les tons majeurs aux arrière-goûts de détournements de mineures. Derrière, il y a Gainsbourg, auteur du XXe siècle, ambassadeur inégalé du verbe chanter en français dans le texte. Sa magie, c'est un dosage parfait entre génie et fumisterie, arrosé copieusement de pastis.

Gainsbourg ne s'est jamais adapté à la mode, c'est elle qui s'est adaptée à lui, et il l'a prise au passage, en otage. Dans les années 50, tout était là, dépouillé, une guitare, une contrebasse et les mots qui donnaient le tempo, mais il y avait cette gueule impossible qui tirait la tronche. Un peu plus tard, les yé-yé : trop vieux, Gainsbourg attend son heure, sachant bien qu'il les aura sur la distance. Pour patienter, il commence à se servir des femmes, B. B. en Harley Davidson, France Gall, Jane Birkin, ce sera autre chose, il l'aime, *« lui non plus »*.

Et puis, tout à coup, le rock, et la vogue des pochettes de disques prises au grand angle qui déforme. Evidemment, Gainsbourg, avec sa gueule, n'a pas besoin d'en rajouter beaucoup : il est dans le ton. Et dans les années 70, quand le rock français s'empêtre dans la langue de Molière, lui, l'Homme à la tête de Choux, « roll » en français avec ses mots. Auprès de lui, les jeunes prennent un sacré coup de vieux. Et quand vient la vague du reggae, avec cette façon de parler sur la musique, encore une fois, Gainsbourg n'a pas besoin de se forcer : c'est ce qu'il a toujours fait.

Qu'on le récompense aujourd'hui, bravo ! Mieux vaut tard que jamais. On l'entend dire, Gainsbourg : *« C'est pas tellement pour moi, mais ça va faire chier les paras. »* Et, après tout, si tout ça doit partir en fumée, ça vaut bien un billet de 500 francs...

ALAIN WAIS.

CINÉMA

Bulle Ogier

Née le 9 août 1939, Bulle Ogier fait ses débuts d'actrice au café-théâtre en 1963. On la voit au cinéma à partir de 1967, révélée par *l'Amour fou*, de Jacques Rivette, avec qui elle tournera cinq autres films, dont *Céline et Julie vont en bateau*. En 1970, elle est la Salamandre dans le film d'Alain Tanner.

Bulle Ogier, au théâtre et au cinéma, c'est aussi Marguerite Duras (en ce moment, elle joue *Savannah Bay*). A la scène, elle a su passer de Shakespeare à Schnitzler, et, à l'écran, de Barbet Schrœder à Fassbinder. Chaque fois, avec une grâce indéfectiblement juvénile, elle apporte aux personnages une richesse de subtilités, de mystères, sans lesquels il n'y a pas de vérité dans le jeu de l'acteur.

Michel Piccoli

Né le 27 décembre 1925 à Paris, Michel Piccoli fait sa première apparition à l'écran dans *Sortilèges*, de Christian-Jaque. C'était en 1945. En 1985, on le verra dans *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine. Entre-temps il a interprété plus de soixante films, avec Claude Sautet ou Jacques Rouffio, avec Jean-Luc Godard ou Jacques Demy, choisissant les rôles les plus opposés, avec un plaisir évident, et communicatif. Il est un des rares comédiens de renom à aider de sa présence les jeunes réalisateurs.

CIRQUE

Joseph Bouglione junior

Il est le petit-fils de Joseph, le patriarche. Il est né le 26 novembre 1960, et il est bien de la famille : Joseph Jacques Bouglione, dit Joseph Bouglione junior, a appris tout jeune les disciplines de base de la piste. Dès l'âge de seize ans, il s'est spécialisé ; au Cirque d'hiver à Paris, on peut apprécier ses sauts périlleux arrière et avant sur fil.

DANSE

Jean Guizerix

Jean Guizerix n'a pas le profil du danseur de ballet traditionnel. Né en 1945, il est venu tard à la danse. Entré comme surnuméraire à l'Opéra de Paris en 1964, il est nommé danseur étoile en 1972. Doté d'une technique sûre et ample, il est aussi à l'aise dans du Béjart que dans du Balanchine, mais il se distingue surtout dans les rôles de composition comme Ivan le Terrible, Manfred, Quasimodo ou le Maure de *Raymonda*.

■ UN PRIX POUR RICHARD DEMBO. — Le troisième grand prix de l'Académie du cinéma est attribué à Richard Dembo, pour son film *la Diagonale du fou*.

HISTOIRE

Charles-André Julien

Né le 2 septembre 1891 à Caen (Calvados), universitaire, fils d'universitaire, Charles-André Julien a consacré toute sa vie à la lutte contre le racisme et le colonialisme.

Historien, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, délégué à la propagande du Parti communiste jusqu'en 1921, puis membre de la SFIO, premier président de la Ligue des droits de l'homme en Afrique du Nord, membre du gouvernement du Front populaire, secrétaire général du Haut Comité européen et de l'Afrique du Nord, professeur d'histoire et de géographie aux lycées Janson-de-Sailly et Montaigne (1926-1945), et, à partir de 1946, professeur d'histoire de la colonisation à l'École nationale de la France d'outre-mer (1946-1947), puis à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration, conseiller de l'Union française (1947-1958), doyen honoraire de la faculté des lettres de Rabat et professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris depuis 1961, auteur d'une dizaine d'ouvrages fondamentaux sur la colonisation et la décolonisation, Charles-André Julien aura su vivre une vie de plénitude et de dévouement, sans jamais dissocier son activité d'historien et celle d'homme politique engagé.

Animateur, avec Louis Massignon et François Mauriac, du Comité France-Maghreb, son rôle aura été capital dans l'histoire de l'émancipation des trois pays d'Afrique du Nord, où on lui doit d'avoir, dans les pires moments, « sauvé l'honneur ».

Témoin et acteur de toutes les batailles politiques de son siècle, il aura connu Lénine, Trotski, Ho Chi Minh, Léon Blum, Ben Bella et Ben Barka, son ami. Pourtant, soixante-dix ans après l'assassinat, c'est vers Jaurès, l'ami de sa famille, et dont il fut le secrétarire, que va encore toute son admiration.

Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages d'une importance capitale et d'une grande sagacité.

N. Z.

LETTRES

Jean Cayrol

Jean Cayrol, qui est né le 6 juin 1910, à Bordeaux, a fondé sa première revue *Abeilles et pensées* à l'âge de seize ans. L'année suivante, en 1927, il crée *les Cahiers du fleuve*, avant de devenir bibliothécaire à la chambre de commerce de Bordeaux (1936-1942). Il commence sa carrière littéraire par la poésie, avec notamment la publication du *Hollandais volant* (1935) et des *Poèmes du pasteur Grimm* (1936). Pendant la guerre il s'engage dans un réseau de résistance dirigé par le colonel Rémy. Arrêté en 1942, il est déporté. A son retour, en 1945, il publie les *Poèmes de la nuit et du brouillard*, écrits en déportation.

En 1947, son premier roman, *Je vivrai l'amour des autres*, une trilogie, lui vaut le prix Renaudot. Ecrivain dès lors reconnu, il continue une œuvre féconde de poète, de romancier, de nouvelliste et d'essayiste plus de quarante ouvrages qui lui ont valu, en 1968, le grand prix littéraire Prince Pierre de Monaco.

Au cinéma, on doit à Jean Cayrol les scénarios et dialogues de *Nuit et brouillard* et *Muriel*, réalisés par Alain Resnais, et ceux du *Coup de grâce*, avec Claude Durand.

MÉTIERS D'ART

Jean Bauer

Né en 1914, fils et petit-fils de luthier, Jean Bauer étudia la lutherie à Mattaincourt dans l'atelier de Marius Didier. En 1949, il remporta deux diplômes d'honneur à La Haye et, remarqué par Charles Enel, il devint son disciple à Paris. En 1954, son quatuor *le Luth et la Rose* obtint le prix du premier Concours international de Liège. Président du groupe des Luthiers et archetiers d'art de France depuis 1970, connu dans le monde entier, Jean Bauer s'est fixé à Angers, où il forme de nombreux disciples. Il poursuit, depuis le premier violon créé pour Charles Bardon, en 1942, une recherche permanente dont bénéficient ses « clients », des violonistes aussi exigeants et renommés que Henryck Szeryng, Pierre Amoyal, Jean-Pierre Wallez, ou encore tels que Roland Pidoux, Marcel Bardon et Yvan Chiffoleau. Plusieurs expositions ont été consacrées à ses instruments.

MUSIQUE

André Boucourechliev

Né à Sofia (Bulgarie) en 1925, André Boucourechliev y commence ses études de piano et d'harmonie et les poursuit à Paris, à partir de 1948, à l'Ecole normale de musique. C'est à Milan, puis à l'ORTF, qu'il réalise sa première œuvre électro-acoustique. Le succès décisif de *Grodeck* (1963) au Domaine musical sera suivi de celui d'une série de partitions « aléatoires » auxquelles son nom restera sans doute attaché : *Les archipels*. Maître-assistant à l'université d'Aix-en-Provence depuis 19786, il est également l'auteur de monographies sur Schumann, Beethoven et Stravinski.

PATRIMOINE

Ville de Salins-les-Bains (Jura)

Le prix attribué à la ville de Salins-les-Bains (Jura) où se trouvent en particulier les Salines royales d'Arc-et-Senans construites par l'architecte Ledoux, récompense un ensemble complexe d'interventions et d'intervenants. En peu de mots : une politique active en faveur du patrimoine, s'appuyant d'une part sur un monument historique (les Salines royales), d'autre part sur la mise en valeur d'une culture technique (l'histoire de l'industrie du sel) a permis à la ville de suppléer, précisément, à l'abandon de l'industrie qui l'avait fait vivre jusqu'en 1962.

PEINTURE

Alechinsky

Pierre Alechinsky est né à Bruxelles en 1927 et sa peinture à la fin des années 40, au beau milieu de la fraction bruxelloise du groupe Cobra où l'artiste a commencé à libérer ses petits démons surgis des tréfonds de la terre. Avec eux, il compose toujours, entre écriture et peinture, près du chaos originel, racontant en bordure ce qui se passe au dedans et vice versa. C'est un expert, vrai et imaginaire, en calligraphie japonaise, vulcanologie et préhistoire, prompt à attraper dans une ligne serpentine catastrophes naturelles et bourgeonnements de monstres tentaculaires, pour jouer et donner le frisson de la peur que provoque un diable sorti de sa boîte. Parée de tous les fastes des grandes fêtes libératrices, carnavals de Binche et autres, sa peinture somptueuse est toujours portée par un humour très fin.

Pierre Alechinsky vit à Paris depuis 1951.

G. B.

PHOTOGRAPHIE

Edouard Boubat

Un gloussement chinois, un effacement diabolique, une capacité d'enchantement enfantine et d'indépendance féline, à patte de velours Edouard Boubat photographie la beauté des femmes, de la mer, des chevelures et des vagues, des enfants d'amisonnables. Il atteint le Japon sans aller trop loin, sous le floconnement d'un marronnier au jardin du Luxembourg, car c'est l'automne, et un marmouset y brasse les feuilles mortes, s'y baigne, le noir et blanc de la photo donne de la neige à ses doigts tandis que c'est la rousseur des feuilles qui fait exalter son regard et danser sa silhouette. En hommage au Douanier Rousseau, Edouard Boubat allonge un dos nu de femme dans la fausse jungle du jardin des Plantes. C'est un magicien qui rend l'ordinaire inoubliable.

H. G.

[Né en 1923 à Paris, Edouard Boubat est passé par l'école Estienne, fait sa première exposition à La Hune en 1957, puis travaille et voyage pour la revue *Réalités* puis pour l'agence Top-Rapho.]

SCULPTURE

Chillida

D'origine basque, né en 1924 à San-Sebastian, Eduardo Chillida a fait des études d'architecture avant d'en venir à la sculpture. Une sculpture monumentale, construite, modulée dans l'espace, où l'on peut justement mesurer combien ses années de formation ont été importantes pour l'artiste. Enormes barres de fer pliées, arquées, stèles de béton ou de granit, ses œuvres austères et dépouillées à l'extrême sont dotées d'une grande force contenue.

Chillida, qui a souvent séjourné à Paris, notamment de 1948 à 1951, vit actuellement en Espagne.

THÉATRE

Laurent Terzieff

Laurent Terzieff, né le 27 juin 1935 à Toulouse, débute en 1952 dans une pièce d'Adamov. Il joue ensuite avec Roger Blin, Jean-Marie Serreau, Michel Vitold, et interprète des œuvres de Claudel, Kafka, Bretch... Il met en scène des œuvres inédites d'auteurs étrangers. Au cinéma, il a la même exigence, la même passion de l'absolu. On l'a vu dans des films de Pasolini, Philippe Garrel ou Valerio Zurlini (*le Désert des Tartares*). Il joue actuellement *Guérison américaine*, de James Saunders, au Théâtre La Bruyère.

POÉSIE

Eugène Guillevic

Puisque « la poésie est ce qui permet de tenir », comme il le disait naguère, on peut écrire aujourd'hui que Guillevic a tenu bon en poésie. Car ce Breton, né à Carnac en 1907, inspecteur de *l'économie nationale en retraite*, n'a jamais cessé de s'interroger sur le réel et l'invérifiable, d'inviter *l'homme « à vivre le sacré dans la vie quotidienne »*.

De *Terraqué* (1942) à *Trouées* (Gallimard, 1981), ce poète a chanté son amour des mots (*« J'ai épousé la langue française »*) avec un art achevé du dépouillement. Très tôt reconnu comme un grand poète, Guillevic a donné de nombreux recueils, parmi lesquels *Exécutoire* (1947), *Gagner* (1949), *Terre à Bonheur* (1952), *Carnac* (1961), *Euclidiennes* (1968), *Encoches* (1971), *Autres* (1980), et son œuvre a été traduite dans au moins cinquante langues. Lui-même a traduit Georg Trakl, Goethe, Stephan Hermlin, etc. Ce poète de la fraternité bonhomme et sereine, qui a quitté, à bout d'espoir, le Parti communiste il y a quatre ans, est aussi un militant de la poésie, notamment à la valeureuse Académie Mallarmé qu'il préside.

Le Grand Prix national de poésie distingue le chantre lyrique des rocs, des landes et de la vie...

B. A.

La tradition Eckersberg

(Suite de la première page.)

On comprend Kierkegaard (1813-1855), le plus illustre Danois de ce temps et l'auteur du *Traité du désespoir*... Comment, dans pareil contexte, une forte école de peinture, peut-elle naître, comment peut-elle *s'épanouir a contrario* de la prospérité de son pays d'accueil ? Une autre surprise est, malgré ces temps *difficiles*, la forte teneur en charme que contient pourtant cette peinture, à quoi l'on ajoutera une paix *extrême, et la simplicité des temps* idylliques.

Si l'Age d'or est une manière de paradis, le paradis est de petit format. Une constante de l'exposition est, en effet, la prédominance de tableautins, sauf deux ou trois exceptions qui ne tiendraient pas dans le placard de notre salle de bain. Encore l'une d'elles, *la Vue au-dessus du toit du château de Frederiksborg* (177 × 171 centimètres), moitié d'un diptyque peint vers 1834, par Christen Koebke, est-elle la réplique *agrandie d'une toile beaucoup plus* petite, et dont on voit, d'ailleurs, un dessin — mieux que préparatoire — dans la dernière salle. Une autre toile aux dimensions ambitieuses, exactement contemporaine de la précédente, est l'*Eruption du grand geyser en Islande* (173 × 194), de Frédérik Kloss, habituellement mieux connu comme peintre de marines. Mais elle est si éloignée de la tonalité générale de l'exposition, qu'on la croirait échappée d'une tumultueuse Allemagne, sinon des grandioses paysages de la peinture américaine présentée récemment au Grand Palais (*le Monde* du 29 mars).

Des formats modestes ou minuscules de l'Age d'or danois, on trouve comme une explication sentimentale — puisque aucune autre ne nous en est proposée — dans un infimissime tableau peint, vers 1813, par Wilhelm Bendz, *Scène d'intérieur à Amaliegade* (32 × 49). Un intérieur bourgeois, au plafond bas, avec son jeu de boiseries peintes laissant peu de latitude à quelques panneaux verts tendre où l'on imagine mal prendre place *le Radeau de la Méduse*, ni même le plus modeste des portraits du Louvre. Bendz, d'ailleurs, lorsqu'il se donne plus d'espace, comme dans sa *Réunion de fumeurs*, ou *la Salle de l'Académie royale des beaux arts*, noie cet espace dans l'ombre de la nuit et ces sombres lumières, dont il se fait une spécialité.

La vache et l'âne

Le petit format convient peut-être aux intérieurs de la bourgeoisie danoise. Il convient cependant à la campagne aussi, abondante au Danemark, à l'architecture (qu'on va plutôt chercher à Rome) et même à cette mer qui cisaille le pays et dont nombre de peintres, après Eckersberg, se feront les interprètes. L'archétype en est, de Christoffer Eckersberg précisément, *le Pont de la corvette Najaden*. Une des merveilles de cette exposition, malgré sa taille (22 × 22 cm), presque une miniature : un quart du tableau est occupé par la voile, un tiers, à parts égales par le ciel et par la netteté toute nordique du pont. Il reste peu de place pour faire passer tout un navire, ses canons et ses hommes d'équipage, si paisibles qu'ils soient. Paisibles comme le sont d'ailleurs, selon les peintres de l'Age d'or, les hommes de ce bas monde. Les Italiens compris ! Voyez la tranquille auberge de Blunck dans le quartier du Trastévère, à Rome (il est vrai que la clientèle est danoise), et, dans la campagne de Rome, encore, la guillerette *Fête d'octobre*, telle que la voit Wilhelm Marstrand en 1839. Mais revenons à Eckersberg.

Lorsque Eckersberg s'intéresse à la mer, il a déjà une cinquantaine d'années (né en 1783, il meurt à soixante-dix ans, en 1853). Il maîtrise parfaitement ce métier de peintre auquel la Maison du Danemark, se jumelant avec le Grand Palais, consacre présentement une exposition du meilleur intérêt. Il est loin de ces voyages qui sont essentiels à la formation de la belle et artistique jeunesse des Danois de l'âge d'or. Essentiels pour la compréhension, aujourd'hui, de cette manière d'école, si danoise, si étrangement danoise, si typiquement danoise qu'elle apparaisse en fin de parcours.

Tous les peintres vont à Rome. Ils en rapportent les plus jolie vues qui soient et quelques souvenirs. Un peu bilieux, comme Abilgaard, un des « précurseurs » de l'âge d'or, qui écrit : *« Je vis comme un chartreux. (...) Ce que mes compatriotes vont me dire, je le sais d'avance, et les Italiens ne parlent que de manger et de boire. »* Rome et la mythologie se sont quand même un peu vengées en lui faisant peindre *La vache Andumla allaitant Ymer* (mythologie nordique) et *l'Ane* (et non l'âge) *d'or*, d'Apulée. Voyez la malheureuse vache, ahurie, et comme on lui souffle dedans, et voyez comme l'âne se gratte le dos devant une danseuse de claquettes ! La mythologie, heureusement, n'est pas l'essentiel de ce que nos peintres rapportent de Rome. Il y a de plus aimables souvenirs, ainsi le tableau de Constantin Hansen, *Artistes danois à Rome* (1837). Car les peintres danois se fréquentent beaucoup. Sans avoir, comme les Français, l'équivalent d'une villa Médicis, ils se retrouvent au moins volontiers dans leurs peintures, se portraiturant réciproquement et à l'envi.

On retrouve nos peintres d'or un peu partout en Allemagne (c'est le retour naturel de Rome, ou quelquefois l'aller). Sans doute, certains en rapportent un penchant romantique, mais c'est pour calmer aussitôt *la* tourmente, pour l'immerger dans la lumière de Sélande — la grande île de Copenhague, — de Fionie ou du Jutland, la longue presqu'île dont on dit, dans le Nord, que les gens sont aimables. C'est vrai, comme est aussi bien réelle la lumière des tableaux, cette clarté dont on a parsemé le soleil.

A Paris, ils sont plus rares à suivre les traces d'Eckersberg, et pourtant c'est là, avant le voyage d'Italie, que le chef de file ingurgite les premiers éléments de sa maîtrise technique. Il habite au 3, rue de Beaune, avec vue sur les toits et le Louvre. Il travaille dans l'atelier de David — dont il donnera une description (écrite) plutôt animée. Il peint nu sur nu, avec moins de bonheur sans doute qu'il n'en trouvera plus tard à relever les bâtiments, à jouer des perspectives, à célébrer les monuments de Rome. L'inspiration antique, telle qu'il la *glane chez David donne, à vrai dire*, des résultats parfois curieux, parfois aléatoires, tel *le Socrate et Alcibiade*, *offert à notre très sceptique concupiscence*.

La lumière, ils la trouvent au Danemark ; peut-être en Italie l'intelligence des contrastes (D. Blunt, déjà *cité pour ses Artistes danois*) ; l'inspiration de leur technique en France, si l'on veut, pour simplifier. Mais où prennent-ils leur amour de la réalité quotidienne, cet art du cadrage le plus simple, le plus naturel, le plus photographique ? Où prennent-ils encore ce qui nous apparaît, dans les mauvais moments, comme une sincère naïveté, comme une reposante sincérité dans les bons ? Où deviennent-ils aussi danois, après tant de voyages ? Sinon comme leur lumière, au Danemark ?

Avant même la tradition d'Eckersberg, Jens Juel donne déjà la mesure de cette universelle bienveillance, dans le *Portrait de femme avec son fils*, par exemple. Le fils, un mal élevé, délicieux comme ce jeune garçon qu'on voit plus loin courir devant le Philanthropinum, école où l'on pratiquait la gymnastique et enseignait l'éducation sexuelle. Ah, l'heureuse nature !

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Commissariat général de l'exposition : Michel Laclotte, inspecteur général des Musées de France, et Lars Rostrup Boysen, directeur du Musée des beaux-arts de Copenhague, assistés d'Elisabeth Foucart-Walter, conservateur au Louvre.

Catalogue : 300 pages, 233 ill., 150 F.

Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 4 mars 1985. Tous les jours de 10 heures à 20 heures, sauf mardi. Mercredi jusqu'à 22 heures.

★ Perspective et coloris. Méthode de travail des peintres à l'Age d'or danois, Maison du Danemark, 142, Champs-Elysées, jusqu'au 3 mars 1985.

■ MORT DU CHEF D'ORCHESTRE RENÉ KLOPFENSTEIN. — Le chef d'orchestre suisse René Klopfenstein est mort pendant son sommeil, dans l'avion qui le ramenait des Etats-Unis, durant la nuit du 11 au 12 décembre. Il était âgé de cinquante-sept ans. Critique et historien de la musique, René Klopfenstein s'est fait connaître comme directeur artistique des disques Philips et du Septembre musical de Montreux, qui allait devenir sous sa houlette (jusqu'en 1981) un grand festival. Il était également un très bon chef d'orchestre.

■ POUR TARKOVSKI. — Une projection de *Nostalgia*, film réalisé à Rome en 1983 par Andrei Tarkovski et non encore distribué en France, aura lieu dimanche 16 décembre à 9 h 30, au *Club 136 (Havas)*, 136, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine. Le réalisateur sera présent. A l'initiative du syndicat français de la critique de cinéma, une conférence de presse suivra la projection. Andrei Tarkovski exposera notamment la situation des membres de sa famille retenus en URSS malgré les multiples démarches faites par lui et sa femme Larissa pour qu'ils puissent venir les rejoindre en Italie.

■ SUR INVITATION. — Contrairement à ce que le Festival d'automne a indiqué sur ses programmes de cinéma, la soirée d'hommage à François Truffaut organisée par *les Cahiers du cinéma* au Studio 43, ce jeudi 13 décembre, n'est pas ouverte au public.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Commedia dell'Arte (Arlequin, magicien par amour ; Carnaval ; le Bourgeois gentilhomme).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : De Gaulle ; 19 h : La revue « Hercule de Paris » ; 21 h : L'imaginaire et le complexe : l'enjeu socialogique ; Forum des percussions : 18 h 30 : le Marteau sans maître, de P. Boulez ; Cinéma-vidéo : 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Louis Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : Naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe : Danse : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : les Rats, de R. Chopinot ; le French Revolting, de M. Clark ; la Couleur du secret, de J.-C. Pare ; A cœur ouvert, de J. Garnier (danseurs étoiles du ballet de l'Opéra : G. Thesmar et M. Denard) : Répétition publique : 20 h 30.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) ; 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Soirées latino-américaines : 20 h 30 : Chimizapagua ; Ado y su Vallenatos ; Santoral.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 15 : Métamorphose d'une *mélodie*.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. — Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Records.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Revient dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.

ÉCOLE NAT. SUP. DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉATRE (874-44-30), 20 h 30 : Marat-Sade.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cie A. Recoing ; 19 h et 22 h 30 : Cie H. Tierney.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras-Edouard Manet.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (206-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44), 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac ; l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Vison.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M. L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

Jeudi 13 décembre

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papon.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : l'Hôtel de l'amour fou.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30 : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : La cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), 22 h : Fantomas-drame musical instantané.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 : Thierry Le Luron.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : L. Capart.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : C. Diverres, B. Montet.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : B. Noël, N. Zabaly (Chopin, Schumann, Brahms).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 45 : Ensemble Karumanta (Ramirez).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : F. Gédiou, G. Moelio, J.-M. Puissant (Bach).

Salle Pleyel, 15 h : J. Estournet, M. Strauss (Bach, Ravel).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Le Dizes-Richard, J. Sulem, Ch. Larson, D. Pateau (Lutoslawski, Villa-Lobos, Xénakis...).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : O. Charlier, J. Devost, C. Tsan, L. Robert, C. Courtois, S. Ramon, D. Abramovitz, S. Gazeau (Fauré).

Salle A. Marchal, 21 h : Quatuor Viotti, J. Hubeau (Brahms).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Crosse, Th. Fèvre (Bach).

Heures musicales, 19 h : P. Benard, R. Winczak (Dvorak, Franck, Beethoven).

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) 20 h 30, Une pièce d'amour.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) 20 h 30 : Entre chien et loup.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Pompéi.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

Ivry, Théâtre des quartiers (672-37-43) 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Il suffit d'une fois, d'A. Feix ; Soixante-dix ans d'Universal ; 19 h : Another part of the forest, de M. Gordon ; 21 h : Othello, de G. Cukor.

BEAUBOURG (278-35-57)

Festival des trois continents-Nantes 1984, 15 h : Fouet de feu, de D. Djajakusuma ; 17 h : Un verre et une cigarette, de N. Moustafa ; 19 h, cinéma japonais-remake : la Vengeance d'un acteur, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e-Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION LES DÉGATS, film italien de E.-B. Clucher. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (339-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF, dessin animé belge de Peyo : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CINEMA MARIONNETTE UNE PREMIÈRE, film inédit : **L'EXIL DES AMANTS**, film japonais de Marty Gross. V.o. ; Templiers, 3e (272-94-56), *voir festivals*.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, film allemand de Werner Herzog. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RÉVEILLON CHEZ BOB, film français de Denys Granier-Deferre : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

SAUVAGE ET BEAU, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SOS FANTOMES (Ghostbusters), film américain d'Ivan Reitman. V.o. ; Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).

UN ÉTÉ D'ENFER (*), film français de Michaël Schock : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

THE HIT (angl., v.o.) : Cluoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) UGC Opéra, 2e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

VIOL (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : la Dictée.
Réal. J.-P. Marchand avec V. Garrivier, C. Salviat...
Jaurès est assassiné. Laurent Meissonnier découvre le vrai visage de la guerre. Cinquième épisode d'une saga-chronique sur les instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier.

21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social présenté par F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le « western » Cacharel : Jean Bousquet, maire de Nîmes ; automobile : à l'ombre des géants ; hôpitaux « clés en mains » ; La grève de la faim : la révolte des mineurs en Grande-Bretagne ; le carrefour de l'innovation : D. Rotman et sa méthode d'apprentissage des langues par ordinateur.

22 h 45 Journal.

23 h 5 C'est à lire.

23 h 10 Le jazz et vous. Emission de J. Délval.
Claude Luter, Persiany Trio, P. Rabbath...

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : la Fureur des anges.
De R.-L. Joseph, d'après le livre de S. Sheldon, réal. B. Kulik. Avec J. Smith, K. Howard...
Aventures et mésaventures d'une journaliste accusée de meurtre. Manipulations politiques et problèmes de droit commun. Un feuilleton à l'américaine efficace.

21 h 50 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri et P. Camus.
Des voix blanches sous un ciel bleu : les castrats. Pyrotechnies vocales, cascades de fioritures et de roulades exécutées dans des décors fleriques : l'opéra napolitain, filmé à Naples et dans les environs d'Herculanum, de Cumes. Eve Ruggieri tente de percer les mystères du monde des castrats.

22 h 45 Histoire courte. *« L'ombre de Marie », de M. Pierlot.*

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Téléfilm : le Grand Valet.
Réal. P.-A. Picton, avec P. Rousseau, A. Degroote...
Un drame autour de la possession de la terre. Yann Konan, le maître du « pays », possède 100 hectares et deux filles, Maria, l'aînée, et God la cadette. La coutume du droit d'aînesse donnera un jour la ferme à Maria, qui ne peut qu'épouser un riche héritier, pour garder son rang. Machinations, héritages...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Document : Aide-moi, et le ciel t'aidera.
Un document qui renverse la vision d'une Afrique victime, écrasée, mendiante, pour regarder ceux qui se battent – au Niger, au Burundi, au Kenya... – pour contrarier le désert qui avance, la démographie galopante, etc. Ce reportage de Claude Paverd, dont le commentaire omniprésent pèche par optimisme, amorce une autre réflexion sur le tiers-monde, permet de raisonner la somme des difficultés dans la mise en place des stratégies (le Monde du 13 décembre).

23 h 15 Les cinq minutes de Muse Dalbray.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : Trio pour violon, violoncelle et piano opus 100, *de Schubert, interprété par J.-J. Kantorow, violon, A. Noras, violoncelle, B. Rigutto, piano.*

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, De bouche à oreille ; 17 h 25, La vie simple : la vigne ; 17 h 35, Les phares du bout du monde ; 17 h 55, Le quotidien a deux regards ; 18 h 10, Dynastie ; 18 h 35, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 5, Top 50. 20 h 30 Jackie Chan, film de Lo Wei (karaté) ; 22 h 5 A nos amours, film de M. Pialat (drame) ; 0 h 25 Next Stop, Greenwich Village, film de P. Mazursky (comédie) ; 2 h 10 Coca-Cola Rock Concert : les Who.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Boucherie de nuit », de J.-P. Wenzel.

21 h 30 Musique : vocalise.

22 h 30 Nuits magnétiques : la naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (Festival de Lausanne 1984) : *la Tosca*, opéra de Puccini, par l'Orchestre philharmonique de Turin, dir. G. Patane, sol. R. Kabaïwanska, P. Visconti, I. Wixell, B. Marangoni...

23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Palestrina, Liszt, Respighi, Scarlatti, Monteverdi ; 1 h, Cycle acousmatique : œuvres de Sikora, Levinas.

Vendredi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Le Jeune Fabre.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.
13 h 50 Série : la petite maison dans la prairie ; 14 h 45 : Reprise : l'Enjeu (diff. le 13 déc.) ; 16 h 05 : Temps libre... aux conteurs.

17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Danse avec moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Pierre Perret, un air de liberté.
Emission de C. Dupuis, réal. G. Barrier.
Une douzaine de succès d'un des chanteurs les plus populaires : Marcel, le Zizi, la Louve, *etc.*

21 h 45 Multifoot.
Sport et divertissement. Présenté par T. Roland.
Avec des extraits de quatre rencontres du championnat de France : Bordeaux-Nancy, Auxerre-Laval, Metz-Strasbourg et Marseille-Nantes. Invité : Jean-Loup Dabadie, scénariste, compositeur et amateur de sport.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie. *Comment devient-on saint ?*

14 h 50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h Reprise : Lire c'est vivre.
L'enfant et l'école (diffusé le 12 décembre).

17 h Itinéraires.
de Sophie Richard.
Maroc : Julia chez les Berbères.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Sphères ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Allô Béatrice.
D'Y. *Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard.* Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Cossigny...
Enquête à l'italienne. A son arrivée à Rome, Béatrice est reçue par le correspondant d'Europe 1. Dernier reportage d'une mangeuse de micro, derniers clins d'œil d'une comédie légère, bien interprétée.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : la gourmandise, sont invités : Georges Blanc (Ma cuisine des saisons), *François Bonal* (le Livre d'or du champagne), *Martine Chatelain-Courtois* (les Mots du vin et de l'ivresse), *Bernard Ginestet* (Margaux, saint-julien, pomerol et côtes de Bourg) ; *Robert Freson* (le Goût de la France) ; *Hugh Johnson* (le Guide mondial du connaisseur de vin).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (Cycle japonais) : les Sept Samouraïs. (Deuxième partie.)
Film japonais d'A. Kurosawa (1953), avec T. Shimura, Y. Inaba, S. Miyaguchi, M. Chiaki, D. Kato, T. Mifune (v.o. sous-titrée N.).
Après quelques escarmouches avec les samouraïs, les bandits des collines attaquent le village – dont la défense a été organisée – de plusieurs côtés. C'est la superbe partie épique du film, la mise en scène de batailles tumultueuses, où par honneur, les samouraïs se sacrifient à la liberté d'une communauté paysanne.

TROSIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vendredi : Le cinéma de la vie.
Magazine d'information d'André Campana.
Réalité et fiction. L'acteur Richard Bohringer ici téléspectateur, à partir d'extraits significatifs du magazine « Vendredi » de cette année, juge, pèse la réalité. Ce numéro de « Vendredi » est monté comme une parodie d'un roman de la série noire (Lire notre article en page communication).

21 h 30 Journal.

21 h 55 Documentaire : Pile et face.
Réal. Jean-Claude Bois.
Sur les lieux du tournage du film « le Matelot 512 », de René Allio, avec les acteurs Dominique Sanda, Jacques Penot, Bruno Cremer.

22 h 20 Espace francophone : le Vietnam.
Magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Enquête de Mora Makki autour de la culture du peuple vietnamien. Le théâtre traditionnel, les marionnettes sur l'eau, le chant (Catru et Quan Ho). Extraits d'œuvres et entretiens avec des créateurs.

22 h 50 Les cinq minutes de Muse Dalbray.

22 h 55 Musiclub.
Concerto pour violon Op. 61 de L. Van Beethoven, soliste I. Perlman, sous la direction de Carlo Maria Giulini.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Le Malin, film de J. Huston (fantastique) ; 10 h 40, Touaregs à Tchin-Tabaraden ; *11 h 30, Hill street blues* ; 12 h 20, *Soap* ; 13 h 5, *Jeu* : 13 h 30, Isaura (et à 18 h 30) ; 14 h 5, le Grand Frère, film de f. Girod (policier) ; 16 h 5, la Chambre des tortures, film de R. Corman (horreur) ; 17 h 25, Mister T ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 1 h) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 25, Championnat de France de football ; 22 h 20, Autopsie d'un meurtre, film de O. Preminger (suspence) ; 1 h 45, Fanny Hill, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique) ; 3 h 10, Cauchemars à Daytona Beach, film de R. Scavolini ; 4 h 45, Batman ; 5 h 10, A nos amours, film de M. Pialat (drame).

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour ; 8 h 15 Les enjeux internationaux ; 8 h 30 Les chemins de la connaissance : Ce terrifiant roman gothique anglais (et à 10 h 50 : Après la pluie, le beau temps) ; 9 h 5 Matinée du temps qui change : Visages et masques du terrorisme ; 10 h 30 Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10 L'école hors les murs ; 11 h 30 Du côté de O'Henry : Vingt ans après ; 12 h Panorama ; 13 h 40 On commence... ; 14 h Un livre, des voix : *Paradis-paradis*, de Jean-Marie Dallet ; 14 h 30 Sélection prix Italia : *La Fille de Londres*, de P. Mac Orlan et A. Lanoux ; 15 h 30 L'échappée belle : 8e Festival du film d'aventures vécues, en direct de La Plagne ; 17 h 10 Le pays d'ici : Uriage et Méaudre ; 18 h Subjectif : Agora, avec Aldo Ciccolini ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : L'Organisation mondiale météorologique.

20 h Musique, mode d'emploi : Musiques du Zaïre.

20 h 30 Regard sur le cubisme.

21 h 30 Black and blue : Jeux de plage.

22 h 30 Nuits magnétiques : La naissance ; contes arabes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Fred Astaire ; 7 h 10 Actualité du disque ; 9 h 8 Le matin des musiciens : à la recherche de l'opéra-comique – l'opéra-comique au XXe siècle : de Chabrier à... 12 h 5 Concert : œuvres de *Maderna*, Haubenstock-Ramati, Debussy, par le *Quatuor* à cordes de la radio autrichienne ; 13 h 32 Les chants de la terre ; 14 h 2 Repères contemporains : P. Tod Lewis, H. Rovics ; 14 h 30 Les enfants d'Orphée ; 15 h Verveine-scotch : œuvres de Delerue, Bower, Carlos, Rota ; 17 h Histoire de la musique ; 18 h L'imprévu ; 19 h 15 Le temps du jazz : le clavier bien rythmé ; intermède ; *feuilleton* « Tout Duke ».

20 h Avant-concert.

20 h 15 Concert (en direct de Baden) : *Alla Marcia*, de Gropp ; *Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur*, de Mozart ; *Symphonie n° 4 en fa mineur* de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol. C. Zacharias, piano.

22 h 24 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; vers 23 h 5 : Kurt Weill Story ; à 1 h, musique traditionnelle.

COMMUNICATION

Télévisions privées : les enchères continuent

Après les hommes politiques, les professionnels et quelques groupes de pression, le cinéma français n'a pas tardé à faire connaître son sentiment sur le grand débat des « télévisions libres ». Dans une conférence de presse réunie le 12 décembre, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), qui a mené la vie dure à Canal Plus, a rappelé qu'il n'était pas opposé à la naissance de nouveaux médias. Producteurs et distributeurs savent bien que l'apparition de télévisions privées contribuera à élargir leur marché, surtout si ces émetteurs locaux, disposant de peu de ressources pour produire, recourent massivement à des achats de programmes.

Fidèles aux principes qu'ils ont imposés aux chaînes publiques, les professionnels du cinéma demandent que ce marché soit réglementé et que les achats de films aillent en priorité à la production française. Soucieux d'éviter une baisse de fréquentation des salles de cinéma, ils exigent aussi que les grilles de programmation et les délais de diffusion des émetteurs privés soient alignés sur ceux du service public.

Ce « oui, mais », intéressé mais prudent, dissimule d'autres stratégies. Gaumont et UGC préparent des projets de télévision et font savoir qu'au-delà du contrôle du marché, ils entendent participer directement à son exploitation. Le groupe Hachette, qui a résisté aux appels de Canal Plus et regarde le câble avec méfiance, estime que la télévision hertzienne classique est encore le plus sûr moyen de rentrer rapidement dans ses investissements. Europe 1, qui s'est équipé en matériel et ne veut pas se laisser distancer par la montée de RTL sur le satellite TDF 1, rêve d'une chaîne musicale. Les grandes agences de publicité voient dans la télévision privée le moyen de contourner les limites imposées à la diffusion de spots sur les antennes publiques. Les fabricants de matériel audiovisuel espèrent qu'une libéralisation stimulera, comme en Italie, la vente d'équipements.

Tous ces projets visent les deux ou trois fréquences disponibles sur la région parisienne, seul bassin de population suffisamment important pour amortir les lourds investissements et les coûts d'un fonctionnement d'une télévision privée. Le reste du territoire les intéresse peu, sauf à constituer dans l'avenir de véritables réseaux réunissant les stations locales.

Etrange mêlée

Le débat sur la télévision privée ressemble de plus en plus à une étrange mêlée de rugby, où chacun pousse, sans trop savoir quand sera introduit le ballon, quelles seront les règles du jeu ni même s'il y aura un ballon. Personne ne semble se préoccuper des conséquences d'une libéralisation des ondes hertziennes sur l'équilibre global de la communication en France. Que deviendront Canal Plus et les futurs réseaux câblés si la demande des téléspectateurs est satisfaite immédiatement et gratuitement ? Quelle garantie offre la réglementation devant la course à l'audience, à la publicité et à la puissance d'émission, déjà observée avec les radios locales privées ? Que deviendra l'égalité d'accès des téléspectateurs instaurée par le service public et prolongée par les politiques de câblage et de diffusion par satellite ?

Au moment même où le marché de l'audiovisuel s'internationalise, les professionnels français sont tentés par un schéma de développement qui, contournant le service public, créerait une dynamique commerciale à partir de stations privées locales, comme aux Etats-Unis... il y a trente ans. Il n'est pas sûr que les industries de programmes aient quelque chose à gagner à un pareil détour et que les seuls bénéficiaires ne soient pas les grands groupes de communication, anglais ou japonais.

On sait que M. François Mitterrand répugne à la saisie des expériences de télévisions libres comme à celle des radios locales privées et ne veut pas mener le combat contre ce qui apparaît, à tort ou à raison, comme une liberté. Mais il est également conscient des dangers d'une ouverture brutale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A VOIR

« Vendredi », le cinéma de la vie

Richard Bohringer est de ceux qui regardent la télé du fond de leur lit. Comme un voyeur caché derrière les rideaux de sa fenêtre, il écoute les discussions, les disputes, les ruptures... la télé, il adore !

Richard Bohringer est l'invité très spécial du magazine « Vendredi », diffusé le 14 décembre sur FR3. Un numéro panache – c'est le dernier numéro de l'année, – conduit à la manière d'un polar, sur un ton de Série noire et qui permet de revoir quelques-uns des meilleurs moments qui ont fait la réputation du magazine. Bohringer, sourcils en accent circonflexe, cheveux en bagarre, est le fil conducteur, le narrateur très personnel, très ironique, très sensible, de ce film-voyage qui fait toucher du doigt ce qu'à travers des formules différentes et des fortunes diverses André Campana cherche depuis deux ans. Campana, qui croit à la télévision faite avec des anonymes, cherche ce *« moment où la réalité rejoint la fiction, celui saisi sur le vif où le journalisme bascule dans le cinéma »*.

Beaucoup de bruits, de rumeurs, ont circulé autour du magazine. On a parlé d'un changement de formule, et même de la disparition possible du magazine d'information. Il a même été question de le remplacer par des variétés, de le déplacer le mercredi, le tout créant pas mal d'agitation interne.

Selon André Campana, il s'agit du dernier magazine de l'année, mais *« le magazine continue »*, dit-il, refusant de se prononcer sur les rumeurs. Il va *« probablement changer de formule comme il change tous les deux ans »*. Ce qui l'intéresse, c'est de pouvoir continuer cette *« télévision de proximité »*, comme il l'appelle, une télévision qui *« cherche à échapper aux barrières de la morale, à certains dogmes, pour montrer ce qu'il y a de plus authentique, de plus sensible chez les gens »*.

Ce travail – qu'il a développé sous différentes formules, « Grand Public » (la plus intéressante peut-être et, curieusement, la moins aboutie), « Carte blanche », à Anne Gaillard, et les grands magazines de sociétés – il l'a fait, dit-il, *« dans des conditions de liberté et de responsabilité totales »*.

Mais cette démarche qui consiste à donner la parole aux anonymes plutôt qu'à ceux qui pensent pour eux, après avoir été *« frappée d'interdit »* dans les années 1974 à 1981, resta toujours minoritaire. Le magazine « Vendredi » a fini l'année 1984 avec des scores tout à fait honorables. Il a un public « fidélisé », un courrier dépassant parfois mille lettres et fait partie des échanges Intermag (Association d'échanges des plus grands magazines internationaux).

Le cinéma de la vie, cinquantième numéro de l'année, le centième depuis que Campana en a la responsabilité, est un brillant plaidoyer pour une télévision axée sur ce qui bouge, les points de fièvre, de bonheur, pour la mise en scène de la société.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Vendredi 84 : le cinéma de la vie », 14 décembre, 20 h 35 sur FR 3.

Canal Plus flirte avec son cahier des charges

Canal Plus diffusera ses émissions matinales sans codage du 17 au 21 décembre. L'émission « 7-9 » animée par Michel Denisot, pourra donc être reçue par tous les téléspectateurs dans la zone de diffusion de la chaîne payante. Pierre Lescure, directeur des programmes, compte ainsi promouvoir sa chaîne à travers ses émissions spécifiques. « Le radeau d'Olivier » d'Olivier de Kersauzon, « Surtout l'après-midi », l'émission de rock d'Antoine de Caunes bénéficieront de la même promotion dans les premiers mois de l'année prochaine.

Cette stratégie d'appel commercial ne peut concerner que les émissions produites par Canal Plus. Les achats de droits de films ou de séries sont en effet négociés pour un nombre limité de téléspectateurs. Le cahier des charges de la chaîne payante lui fait obligation de diffuser trois quarts d'émissions sans codage entre 19 heures et 20 heures. Il n'interdit pas expressément d'autres diffusions « en clair ».

En revanche, Canal Plus a une pratique beaucoup plus contestable du parrainage de ses émissions. Le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication a fait parvenir à la direction de la chaîne un rapport du Service d'observation des programmes relevant la diffusion de nombreux spots publicitaires à l'antenne, en contradiction avec le cahier des charges. A Canal Plus, on répond que les frontières entre publicité et parrainage sont difficiles à définir, avant qu'une commission de déontologie fixe des règles précises. Or cette commission – qui doit également élaborer un code de bonne conduite pour la Régie française des espaces – n'a toujours pas vu le jour. Toutefois la chaîne payante a promis de rectifier le tir et de faire en sorte que la présence des annonceurs à l'écran, soit plus discrète.

J.-F. L.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les régions dans leurs revues

● **BRETAGNE**

On veut parfois donner à *Artus* une couleur politique qu'elle récuse. *Artus* est avant tout la revue de l'âme et des mythes de la Bretagne celtique. Et superbement illustrée. Ce numéro en est le témoignage pur, jusque dans son sous-titre, qui ne va pas sans ironie : « Anachroniques de Bretagne ». Des anachroniques qui sont dans le fil même de la chronique, laquelle est histoire et légende. Voici donc les origines de la Bretagne, par Léon Fleuriot, historien, animateur des études celtiques au CNRS ; les « deux sortes de Gaulois » vues par Patrick Galliou ; et, considéré, cette fois, par un sceptique aux « propos malséants », le mythe de l'Occident : Tristan et Yseut. Mais aussi les « chemins spirituels » de l'Arrée. Bien d'autres Bretagnes encore, jusqu'à celle du Breton iranien Iradj Azimi : *« Là-bas, le légendaire n'est pas un état de grâce, c'est l'unique état viable et naturel de toute chose »*. (Nº 17, 30 F. B.P. 207, 44007 Nantes CEDEX).

Les *Cahiers de « la Bretagne réelle »* – *Keltia* (qui s'y écrit aussi *Celtia*) sont beaucoup plus celtiques que politiques. Mais ils peuvent devenir politiques en s'ouvrant à la liberté de chacun. Notamment à P. de la Crau, dont nous avions relevé les prises de positions très particulières. Plus innocent – et plus foisonnant, – son « Manifeste uniste », pour lequel l'éditeur a préféré le titre plus général « Approches du celtisme » (nº 471 *bis*). L'auteur précise qu'il convient de séparer les documents où s'expriment ses idées politiques personnelles, et ceux « concernant le celtisme culturel », qui est, lui, « a-politique et a-religieux ».

Plus de politique du tout : l'innocence même de la nature avec les *Sex-Poèmes, ou A même l'amour* d'Erwan Picard, Grand Prix de poésie de l'Ouest, prix des Poètes bretons (nº 470 *bis*). Et il faut se procurer un ancien numéro (386 *bis*) : « La vérité sur les origines de la langue française » de Granier de Cassagnac : ce que les Français ne savent pas, ne veulent pas savoir, et qu'on ne leur enseigne guère depuis Michelet qui avait milité pour ces origines véritables. D'un mot : *« la langue celte se parlait dans toute l'Europe avant l'éclosion du latin »*. Nos langues nationales, en particulier celles des nations dites « latines », viennent du celte, et « on s'égarerait en cherchant l'origine de ses termes fondamentaux dans une langue étrangère ». Qui plus est : celle du conquérant et colonisateur. (Le numéro, 30 F. 22230 Merdignac.)

Le Triscele souligne fortement son caractère de publication et association *exclusivement* culturelle, pour prévenir des interprétations et interpolations d'ordre politique. Il a publié un copieux *« Manifeste de la renaissance gauloise »*, qui est un véritable essai, illustré de suggestives figures. (Numéro spécial, 15 F. BP 322, 75868 Paris CEDEX 18.)

● **NORMANDIE-MAINE**

Pure coïncidence sans doute : en 1968, année de révolution culturelle, était fondée la revue *Parlers et traditions populaires de Normandie*. Avec quatorze ans de retard, ce n'est pas trop faire que de s'arrêter aux quatre derniers numéros. Sur le numéro 60 règne l'armoire normande, « meuble roi », entouré dans ces pages de bien des sujets divers. Dans le suivant, un couple d'agriculteurs a reconstitué au naturel, pour le journaliste, la culture du blé d'hiver d'avant-guerre : labour et hersage « à la main »... et au cheval ; avec le vocabulaire précis, abondant et savoureux : en « normand », bien entendu. Dans le numéro 63, la fabrication du poiré, et beaucoup à boire et à manger, assaisonné par *« des histouères et des menteries »* ; enfin, dans le dernier, la fin d'une étude commencée dans le précédent, et reliant un même peuple par dessus l'Océan : « La communion au pays de Cau et au Canada français ». Et dans tous, des textes en « normand », avec dans presque tous la revendication de la prise en considération par l'université – *« Ah ! si nous étions Gascons ! »* – de ce parler, ou plutôt de ces deux parlers qui paraît-il, déterminent en Normandie *« deux grandes zones linguistiques »*. (Le numéro 20 F environ, 45, rue Alexis-Carrel, 50000 Saint-Lô.)

Cénomane, revue sarthoise, est d'une conception et d'une présentation originales, avec son iconographie précieuse. La couverture du dernier numéro montre les bolides des « Premières 24 heures » : mai 1923. L'article d'ouverture, « Cent onze ans d'automobile », est signé Gérard et François Bollée. Le centenaire tout rond qu'on célébrait est donc usurpé. Voici l'état-civil de l'automobile : date de naissance, 1873 ; lieu : Le Mans. La couverture précédente représentait « La Nouvelle », voiture Bollée de 1880. Image fantastique, d'autant que l'étonnante machine est associée au mât télégraphique de Chappe. On en profite pour présenter une galerie des Sarthois célèbres ou méconnus : Véron de Forbonnais, inventeur de l'étamine camelotée, économiste, représentant dans le Maine de l'Encyclopédie, et voilà « les Lumières » ; Mersenne, théologien, mathématicien, musicien : voici la Renaissance. J'en passe, mais tout de même pas Scarron, poète et prédécesseur d'un roi.

Il y a deux ans, les éditions Cénomane publiaient un petit livre : *Parler sarthois*. Mais où parler français ? (Numéros 11 et 13, 35 F, 27, rue Pasteur, 72000 Le Mans.)

YVES FLORENNE.

« Regards sur le passé de Brive »

« Depuis le jour de ma naissance, dans une mansarde du Théâtre municipal, je suis demeuré Briviste ; je jouis dans cette ville d'un bonheur d'arbre qui pourrait durer plusieurs existences sans me lasser, car cette ville est à ma mesure... » Ainsi s'exprime l'écrivain Michel Peyramaure dans sa préface au troisième ouvrage de la collection dirigée par Paul Maugein, *Regards sur le passé de Brive* (Martine Chavent, Jean-Paul Lartigue, Etienne d'Alençon) (1).

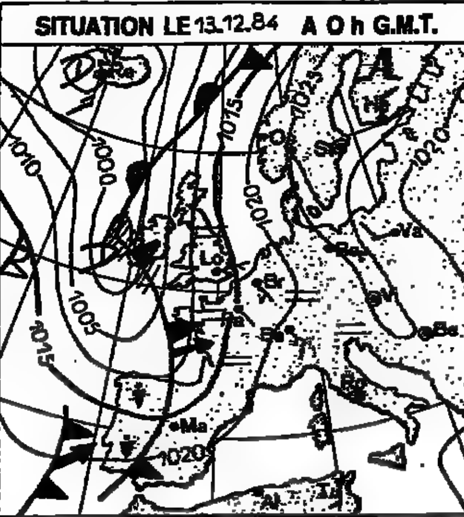
Cent quarante-trois pages sur cette capitale du Bas-Limousin, dont le marché – égratigné par Georges Brassens – porte aujourd'hui le nom du chanteur et dont la naissance se perd au Iᵉʳ et au IIᵉ siècle après Jésus-Christ, à l'époque de « Briva Curretia ». Ensuite, tous les « grands hommes » : saint Martin, le martyr et patron de la ville, Gondowald, fils de Clotaire Iᵉʳ et roi de Brive, le cardinal Guillaume Dubois, ministre des affaires étrangères puis premier ministre, Jean-Baptiste Treilhard, éminent avocat qui contribua à l'élaboration du code civil, Georges Cabanis, philosophe et médecin, le maréchal de France Guillaume Brune, le député Siméon Bourzat, ardent défenseur de l'instruction publique et de la liberté de la presse, qui fit partie des proscrits du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

L'iconographie, sur fond de cartes postales – est à la hauteur du texte, et la qualité de l'impression n'est pas en reste : Brive, méconnue ou mal connue, a enfin un ouvrage à sa mesure.

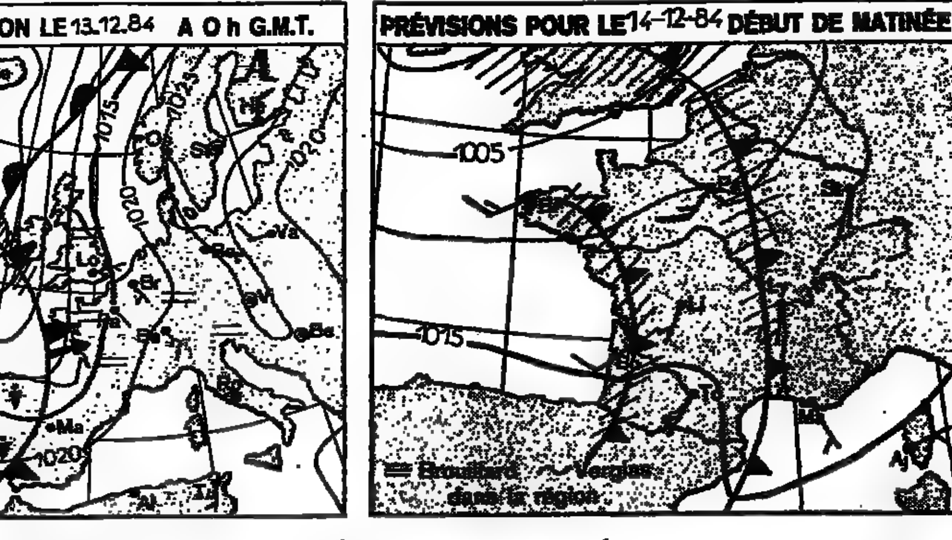
(1) Editions Maugein-Lachaise, Malemort 19360 Brive. 190 F (+ 20 F *pour frais d'envoi*).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.12.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-12-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le jeudi 13 à 0 heure et le vendredi 14 à 24 heures.

Une dépression s'installe sur l'Irlande, elle dirigera à travers la France un courant d'ouest à sud-ouest perturbé. De l'air plus doux envahira le pays.

Vendredi, seules les régions du Nord-Est connaîtront encore de faibles gelées matinales entre 0 et –2. Toutes les autres auront déjà ressenti le réchauffement ; 2 à 4 degrés dans l'intérieur, 6 à 8 degrés sur les côtes atlantique et méditerranéenne.

Le ciel sera le plus souvent nuageux ou couvert. Il y aura encore de la brume ou du brouillard du Nord-Est aux Alpes. Une bande de pluies s'étirera de la Picardie à la Champagne et au Massif Central. Après une accalmie sur la moitié ouest, de nouvelles pluies arriveront sur la côte atlantique. Attention aux brouillards givrants et au verglas des Ardennes à la Champagne. Au cours de la journée, le mauvais temps s'éliminera vers l'est, mais la zone pluvieuse arrivée le matin sur l'Ouest traversera toute la France en cours de journée, donnant un court épisode de pluies intermittentes plutôt sur la moitié nord.

Le vent du nord se lèvera en Méditerranée et il y aura de belles périodes de soleil du Languedoc à la Provence.

Les températures atteindront 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 8 à 10 degrés sur les côtes atlantiques, 13 à 15 degrés en bordure de Méditerranée et 6 à 8 degrés sur les autres régions dans l'intérieur du pays.

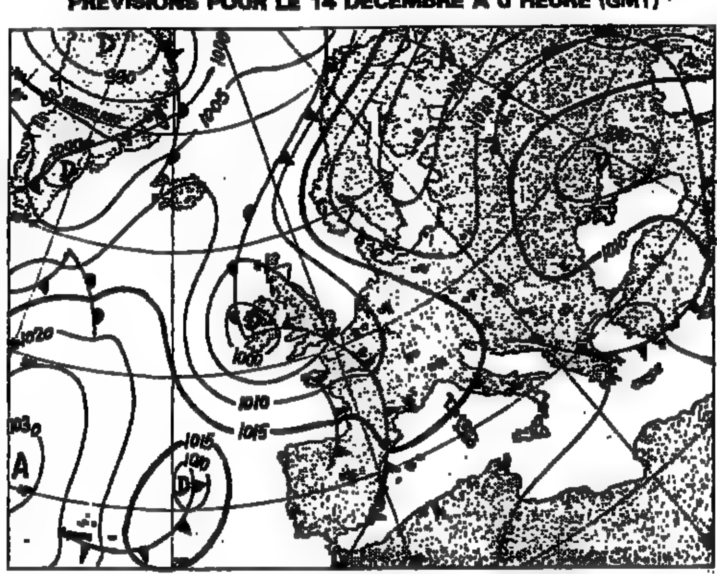
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 13 décembre, à 7 heures, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 décembre) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 10 et 6 ; Bourges, 2 et – 2 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 1 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 1 ; Dijon, 1 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., – 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 2 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 1 et – 2 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 9 ; Paris-Montsouris, 2 et – 1 ; Paris-Orly, 1 et – 1 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 13 et 9 ; Rennes, 3 et 1 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 6 et 0 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 14 et 1 ; Berlin, 1 et – 3 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 6 et 1 ; Le Caire, 20 et 12 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 5 et 2 ; Dakar, 33 et 21 ; Djerba, 18 et 12 ; Genève, 3 et 0 ; Istanbul, 7 et 2 ; Jérusalem, 13 et 5 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 8 et 3 ; Luxembourg, 6 et – 1 ; Madrid, 13 et 7 ; Montréal, 4 et 1 ; Moscou, – 4 et – 9 ; Nairobi, 20 et 11 ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 2 ; Rio de Janeiro, 29 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 1 et – 7 ; Tozeur, 17 et 7 ; Tunis, 18 et 6.

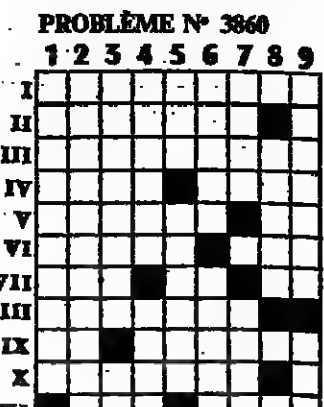
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3860



HORIZONTALEMENT

I. Le monde du silence. – II. On y découvre une certaine Société qui ne saurait déplaire à un citadin las de la société. – III. Bleu qui se présente au corps après l'heurt. – IV. Parure pour « Giselle ». Haute pâture. – V. Pour en faire, il faut tenir la rame. Abréviation. – VI. Traduire par des signes. Ouvrage d'homme de lettres qui nous permet de les lire. – VII. L'or de messidor. Une prêtresse plutôt vache. Avec lui, plus d'un valet a trouvé son maître. – VIII. Manteaux sans manches d'outre-Manche. – IX. Pointe de stylo. Permet une bonne entrée en piste. – X. On ne saurait lui reprocher des idées vagabondes. – XI. Mini-cadeau au pays du mikado. Vaisseau qui prend l'eau.

VERTICALEMENT

1. Ne saurait passer pour le sujet du jour. – 2. Se salissent au contact des âmes les plus noires. – 3. Petites pièces qui ne sauraient apporter le confort. Personnel. – 4. Marque de correction. Possessif. – 5. Son impuissance est reconnue de bien des puissances. Grand en France ; Moyen en Asie. – 6. Quelque chose ne va pas droit chez lui. Vieilles sales. – 7. Lance des éclairs quand il y a de l'orage dans l'air. Convienne. – 8. Edifice avec pièces au grand air. – 9. On les a dans le nez et à l'œil. Parade contre les vieilles forces de frappe.

Solution du problème nº 3859

Horizontalement

I. Sablier. – II. Union. Aba. – III. Agaceries. – IV. Ilion. Dos. – V. Ressac. Ta. – VI. Es. Rotin. – VII. Parquet. – VIII. STO. Au. – IX. Courbes. – X. Acculturé. – XI. Etésien.

Verticalement

1. Suaire. Scat. – 2. Angles. Toc. – 3. Biais. Pouce. – 4. Locos. Rut. – 5. Inénarrable. – 6. Coquets. – 7. Raid. Tu. Sui. – 8. Béotien. Ré. – 9. Passant. Zen.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

« Le Crédit foncier de France », 15 heures, 13, place Vendôme, Mˡˡᵉ Oswald.

« Armures royales au musée de l'Armée », 15 heures, Cour d'honneur, statue de Napoléon, Mˡˡᵉ Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de la céramique à Sèvres », 15 heures, entrée du musée (Académia).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Arcus).

« Œuvre d'Odilon Redon », 14 h 30, palais de Tokyo (L'Art pour tous).

« Watteau », 14 h 20, hall du Grand Palais (D. Bouchard).

« La Cour de cassation et le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Marion Ragueneau).

« Musée de Cluny : clercs et chevaliers », 15 heures (M. Boulo).

« La peinture allemande de 1848 à 1905 », 10 h 45, Petit Palais (M. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Les grandes heures de l'orgue », 15 heures, 1, rue de l'Oratoire (Paris et son histoire).

« L'Institut et l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Mᵐᵉ Pohyer).

CONFÉRENCES

15 heures, Palais de la découverte, M. Georges Lochak : « Temps physique et irréversibilité ».

16 heures, Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, Enrique Léon : « Amérique du Sud : les bâtisseurs des cités (Chimu, Chibcha) ».

BREF

L'ART AU SERVICE DE LA MÉDECINE. – Dix peintres contemporains français ont offert les droits de reproduction d'une de leurs œuvres afin de permettre à la Ligue nationale française contre le cancer d'éditer une série de dix cartes de vœux. Chaque pochette est vendue 40 F (disponible au bureau de la Ligue (1)

De son côté, « Médecins sans frontières », organise le 9 janvier à 18 h 30, une vente aux enchères publiques au Bazar de l'Hôtel de Ville. Les objets seront exposés dès le 7 janvier. Toute personne désireuse de faire un don (tableau, meuble en très bon état) peut l'adresser aux organisateurs (2).

(1) 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris, tél. : (1) 584-14-30.
(2) Comité de sélection décor et tradition, 215, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : (1) 372-38-35.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 décembre :

DES DÉCRETS

● Relatif aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion en matière de communication audiovisuelle.

● Modifiant et complétant le décret du 30 mars 1949 portant règlement d'administration publique relatif au régime d'allocation de vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales.

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/09/84)

Le numéro	023938	gagne	4 000 000,00 F
les numéros approchants à la centaine de mille	123938 223938 323938 423938 523938 623938	gagnent	50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
003938	020938	023038	023908	023930	10 000,00 F
013938	021938	023138	023918	023931	
033938	022938	023238	023928	023932	
043938	024938	023338	023948	023933	
053938	025938	023438	023958	023934	
063938	026938	023538	023968	023935	
073938	027938	023638	023978	023936	
083938	028938	023738	023988	023937	
093938	029938	023838	023998	023939	

Tous les billets se terminant par	3938	gagnent	5 000,00 F
	938		1 000,00 F
	38		200,00 F
	8		100,00 F

84 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 12 DECEMBRE 1984 – 96ᵉ

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	421	tous signes	400
	1 [illegible]	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 [illegible]	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	16 [illegible]	balance	150 000
		autres signes	15 000
	21 421	scorpion	4 000 400
		autres signes	150 400
2	402	tous signes	400
	4 402	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 112	lion	15 000
		autres signes	1 500
	25 [illegible]	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	37 402	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
3	3	tous signes	100
	53	tous signes	300
	7 773	balance	10 100
		autres signes	1 100
	2 013	taureau	15 100
		autres signes	1 600
	5 903	bélier	15 100
		autres signes	1 600
	26 453	gémeaux	150 300
		autres signes	15 300
	32 013	taureau	150 100
		autres signes	15 100
4	4 514	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
5	65	tous signes	200
	85	tous signes	200
	2 575	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 085	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
	2 745	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	07 025	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	09 785	verseau	150 200
		autres signes	15 200
6	6 [illegible]	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 [illegible]	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 [illegible]	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
7	7	tous signes	100
	[illegible]	tous signes	500
	0 [illegible]	poissons	10 100
		autres signes	1 600
	6 [illegible]	balance	15 100
		autres signes	1 600
	[illegible]	lion	150 100
		autres signes	15 100
8	[illegible]	tous signes	400
	0 328	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 048	verseau	10 000
		autres signes	1 600
	6 [illegible]	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	7 138	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	22 [illegible]	poissons	150 000
		autres signes	15 000
9	29	tous signes	200
	9 [illegible]	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 [illegible]	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	02 [illegible]	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	39 [illegible]	bélier	150 000
		autres signes	15 000
0	400	tous signes	400
	430	tous signes	400
	0 [illegible]	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 [illegible]	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	11 [illegible]	vierge	150 000
		autres signes	15 000

LOTO nº 50 – TIRAGE DU MERCREDI 12 DECEMBRE 1984

2 – 5 – 15 – 16 – 22 – 28 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 47

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 19 DECEMBRE ET SAMEDI 22 DECEMBRE
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

84 TRANCHE DE DECEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 12 DECEMBRE 1984 – 95ᵉ

ÉCHECS

Le championnat du monde

UNE CHANCE POUR KASPAROV

Kasparov a, enfin, une chance réelle de gain dans la trente-deuxième partie ajournée mercredi *et qui reprendra ce jeudi.*

Rejouant 1.d4, le challenger a *exploité le neuvième* coup de Karpov : f6, jugé douteux par les spécialistes. Sa partie a pris un tour extraordinairement compliqué, les deux joueurs ne roquant pas. Au vingt-septième coup, Kasparov gagnait un pion, mais déjà, le *« zeitnot »* (manque de temps) *se* faisait sentir : Karpov récupérait un pion au trente-sixième coup pour en reperdre un au trente-neuvième, juste avant l'ajournement. Le temps *manquait* tellement aux deux adversaires qu'ils ont, selon l'agence Tass, joué leurs derniers coups *« sans pouvoir réfléchir à ce qu'ils jouaient ».*

Mais le résultat est là : la position de Kasparov est supérieure et, jeudi soir, il aura peut-être franchi le pas le plus difficile : marquer 1 point. Il ne veut plus avoir devant lui le spectre de l'humiliant 6-0.

Quoi qu'il advienne du résultat, la trente-troisième partie, qui devait se jouer vendredi, a été reportée au lundi *17 décembre*, à la *demande* du comité d'organisation du championnat. Ce *time-out* technique – mais inattendu – serait justifié par le fait que la salle où se joue le championnat serait « prise » vendredi par l'Académie de médecine de l'URSS. *Motif : remise de distinctions.*

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Trente-deuxième partie
Ouest-indienne

1.	d4	Cf6	22.	hxg6	d4
2.	c4	e6	23.	g7	Fxg7
3.	Cf3	b6	24.	Fxb7	Dxb7
4.	Cc3	Fb7	25.	f3	Dd5
5.	a3	d5	26.	Txh7	Txh7
6.	cxd5	Cxd5	27.	Cxh7	Dh3
7.	Dc2	Cd7	28.	Fh6	Ce6
8.	Cxd5	exd5	29.	Cg5	Fh6
9.	Fg5	f6	30.	Ff4	Fxg5
10.	Ff4	c5	31.	Fxg5	Cxg5
11.	g3	g6	32.	Dxg5	Dxa2
12.	h4	De7	33.	Dxd5	Dc1+
13.	Fg2	Fg7	34.	Rf2	Db2+
14.	h5	f5	35.	Rf1	Dc1+
15.	Dd2	Ff6	36.	Rg2	Dxa3
16.	Tc1	Tc8	37.	Dh5+	Rd7
17.	Tc3	Tc6	38.	Dg4+	Rc6
18.	Te3	Te6	39.	Dxd4	b5
19.	Txe6	Dxe6	40.	g4	b4
20.	Cg5	De7			Ajour.
21.	dxc5	Cxc5			

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Michel et Nicole FIALEYRE-GUILLAUME, Marine et Mélanie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc-Olivier,

le 30 novembre 1984.

4, rue Louise-Michel,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Décès

– **Mme Emilie ASCHBACHER,**
archiviste pendant cinquante ans
à l'agence photographique
de presse Keystone à Paris,

s'est éteinte pieusement le 28 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées à l'église Saint-Joseph de Clamart, sa paroisse.

– L'établissement Paris-Ile-de-France de la SPIE-Trindel (groupe SPIE-Batignolles) a le regret de faire part du décès de

M. Maurice BARES,
ingénieur chef de service,

survenu le 11 décembre 1984, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 décembre 1984, à 10 h 45, en l'église Saint-Denis de Pontault-Combault, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

– Mme Edmond Goetzmann,
Mme Jean Henry,
Mme Christiane Dufort,
Leurs parents et alliés,
font part du décès de

M. Edmond GOETZMANN,
ingénieur en retraite,

survenu le 7 décembre à Marseille.

Il n'y a pas eu d'obsèques, le défunt ayant préféré faire œuvre utile en donnant son corps à la faculté de médecine de Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– **Marthe NADEAU,**
née Forni,

décédée le 5 décembre 1984, dans sa soixante-seizième année, a été inhumée à Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), le 8 décembre 1984, en présence de membres de sa famille et de quelques amis proches.

Les familles Nadeau et Forni remercient les personnes qui, en souvenir de Marthe, ont partagé leur douleur.

8, rue Malebranche, 75005 Paris.

Remerciements

– La famille de

Mme veuve Lucien LEVY-FASSINA,
née Yvonne Chiche,

très touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoignées, vous prie de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an, le 30 novembre 1983, disparaissait

M. Issacher Ber FRYDMAN.

Sa famille et ses proches invitent ceux qui l'ont estimé et aimé à se réunir le *dimanche 16 décembre* 1984, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Entrée principale.

– Il y a sept ans,
Barbara (Brajl) GIMET-HONIGOVA
s'en est allée.

Une pensée affectueuse est demandée pour elle de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

– *Pour le premier anniversaire du* rappel à Dieu du

Père Etienne THOUVENIN de VILLARET,
de la Compagnie de Jésus,

une messe sera célébrée à son intention lundi 17 décembre 1984, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Institut d'études politiques de Paris, samedi 15 décembre, à 9 h 30, salle 302, Mme Jeanne Becquart-Leclercq : « De la démocratie locale en Amérique. »

– Université Paris-IV, samedi 15 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, Mme Solange Alberro, née Behocaray : « *Inquisition et société au Mexique* (1571-1700). »

– Université Paris-I, samedi 15 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu Sorbonne, M. Bernard Vinot : « *Saint-Just : son milieu, sa jeunesse et* l'influence de sa formation sur sa pensée et son action politique. »

– Université Paris-II, mardi 18 décembre, à 17 heures, salle des *commissions*, Mlle *Claire Saab* : « Vers un nouveau pacte pour un nouveau Liban. »

– Université Paris-I, mardi 18 décembre, à 9 h 30, salle C 22-04, centre P.-Mendès-France, M. Jean-Louis Mucchielli : « Firmes multinationales et investissements internationaux (éléments pour une approche synthétique). »

– *Université Paris-I*, mercredi 19 décembre, à 9 h 30, salle C 22-04 *bis*, centre P.-Mendès-France, M. Claude Le Pen : « Analyse économique de l'emploi public. »

Tous les fronts de la Fondation

Poussière d'étoile dans la constellation des infortunes, les 30 millions de francs, 3 milliards de centimes, distribués en 1983 par la Fondation de France pourraient être multipliés par mille.

Cet organisme d'intérêt général, créé en 1969 grâce à une dotation de la Caisse des dépôts *et consignations* et dix-sept grandes banques françaises, fonctionne indépendamment de l'Etat, bien que son nom figure sur nos feuilles d'impôts.

« Sur tous les fronts », ces mots qui claquent sur sa bannière *ne signifient pas présence* sur le champ de bataille : la Fondation n'intervient pas directement et choisit les angles d'attaque. Qu'est-ce à dire ? La Fondation redistribue les sommes qu'elle reçoit aux associations dont les projets répondent à une urgence. Elle soutient les plans qui conviennent à sa tactique : l'autonomie préférée à l'assistance, la prévention aux soins et *l'aide au démarrage,* à l'accompagnement. Ce qui signifie qu'elle limite à trois ans ses interventions. Ce faisant, elle prend le mal à la racine, rend le public sensible aux problèmes prioritaires et compte sur *« l'effet démultiplicateur de chaque initiative ».*

Les *dons faits* à la Fondation de France sont déductibles du revenu imposable des particuliers jusqu'à concurrence de 5 %, jusqu'à 3 % du chiffre d'affaire des entreprises. Les donations sont exonérées de droits de succession. *De plus,* toute personne ou entreprise désireuse de parrainer une œuvre d'intérêt général peut créer sa propre fondation au sein de la Fondation de France et y ouvrir un compte.

Que devient l'argent ? *« Jamais plus de 10 % d'un don pour assurer le fonctionnement de l'institution »,* assure M. Courtois, directeur général. Tout le reste va aux actions soutenues, qu'il s'agisse des jeunes, des handicapés, des personnes âgées, de la petite enfance, du tiers-monde, de la recherche et *de la santé publique,* du développement rural comme de l'art et de la culture.

« Sur tous les fronts », car il s'agit de vaincre de multiples carences.

★ **Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : (1) 563-66-66.**

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
SERVICE CENTRAL DE LA PRODUCTION, DES PRIX ET DE LA MAINTENANCE recherche

INGENIEUR

pour bureau Affaires Générales
— procédures logistiques,
— gestion des stocks,
— formation économique et gestion exigée,
— expérience et formation aéronautique souhaitées,
— rémunération brute environ 11 000 F.

Ecrire avec C.V. à Monsieur le Directeur du SERVICE CENTRAL DE LA PRODUCTION, DES PRIX ET DE LA MAINTENANCE 4, avenue de la Porte d'Issy - 75996 PARIS ARMEES.

AGENCE D'INFORMATION SPÉCIALISÉE
Recherche
POUR UNE DE SES PUBLICATIONS HEBDOMADAIRES (RELATIONS INDUSTRIE - COMMERCE)

UN REDACTEUR H/F

Diplômé de l'Enseignement Supérieur ayant quelques années d'expérience, de bonnes connaissances
de la DISTRIBUTION et des RELATIONS INDUSTRIE - COMMERCE.
– Disponible rapidement.
– Il pourrait acquérir, s'il ne l'a pas encore, le statut de journaliste, après sa période d'essai.

Merci d'adresser, lettre de candidature et C.V. (sous référence AA) à : MASH - 110, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

MASH

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Profil souhaité : H. ou F. possédant BAFD ou ayant expérience ou très bonne connaissance du mouvement associatif. Sachant rédiger. Réorganisation et informatisation du secrétariat à prévoir. Allemand lu et écrit indisp.. Env. C.V. et prétent. sous réf. GD à : Fédération française Amis de la Nature 197, rue Championnet, 75018 Paris.

Constructeur informatique recherche URGENT

INGÉNIEUR SYSTEME

qualification de produits connaissant CTOS ou MINI 6
Téléphone : 784-74-82.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

TECHNICIEN

Formation Vierzon, Beauvais ou équiv. Bonne conn. des techniques d'élaborat. des poudres de pressage à sec et isothermiques, de la conduite des fours. Une format. thermique complém. est souh. Agé 25-35 a. Adr. C.V. à Svce du Personnel, Quartz et Silice, 108, av. Carnot, 77140 St-Pierre-les-Nemours.

Agence de presse recherche

2 COLLABORATRICES MI-TEMPS

Assist. DIRECTION
Assist. EXPORTATION
Anglais exigé.
Adres. lettre + C.V. à VIVA 25, r. Michel-le-Comte. Paris-3e.

arguvente
Conseils d'Entreprises
vous indique sa nouvelle adresse
35, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. : 256.13.70

BANQUE
fonction inspection/contrôle

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.

La fonction Inspection/Contrôle vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de l'exercer dans nos Agences et Filiales.

Afin que nous élaborions un véritable plan de carrière, adresser votre C.V. ss réf. 4228/D à : M. GUIGNARD - 86, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

CONSTRUCTEUR APPAREILS ELECTRONIQUES POUR AERONAUTIQUE PARIS Recherche

1 CHEF DE PROJETS-INGENIEUR ELECTRONICIEN

Excellentes connaissances programmation temps réel sur micro-processeurs.

Adr. c.v. détaillé et prét. à : REGIE-PRESSE sous n° T 069.347 M 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Offre logt + charges à ménage retraité contre gardiennage propriété. Femme employée vacances et w.-e. T. 16-4 404-22-64.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE PARISIEN recherche d'urgence

COLLABORATEUR DROIT PRIVÉ

TRÈS BON NIVEAU même débutant.
Anglais indispensable.
EXCELLENTS APPOINTEMENTS
Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions à ORBIS-EH, 28, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

emplois régionaux

Université de Nice, poste technicien 3 A chimiste, candidature avant le 31/12/1984, renseignements à division du personnel.

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL D'AURILLAC

Recrute

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour participer au développement d'applications temps réel
– Formation supérieure exigée, MIAGE, diplôme d'ingénieur, DUT informatique ou équivalent.
– Connaissances matériel BULL DPS 7 appréciées.
– Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à : Monsieur le directeur Centre hospitalier général d'Aurillac 50, avenue de la République B.P. N° 229
- 15002 AURILLAC CEDEX.

VILLE DE SAINT-DENIS (93)(200 000) recrute par mutation ou sur liste d'aptitude.

UN ATTACHÉ COMMUNAL (H. ou F.)

Auprès du directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, chargé du suivi juridique de l'urbanisme opérationnel et du droit des sols.
Conviendrait à licencié en droit, diplômé en urbanisme.

Adres. candidature et C.V. à : M. le maire, 2, pl. Victor-Hugo.

CHERCHONS PROFESSEUR DE MATH.

NIVEAU PREPA.
10 A 15 H PAR SEMAINE.
Ecrire sous n° 69.321 M REGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cherche CUISINIÈRE pour restaurant plat du jour Horaire 10 heures à 15 heures sur 6 jours (fermé le dimanche) 644-17-24. M. DESHAYES.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
• INGENIEURS toutes spécialisations
• CADRES administratifs, commerciaux
• JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE CADRE DE COMMERCE INTERNATIONAL. – 22 ans. Sup. de Co. Paris, DESS affaires internationales. Anglais, allemand. Débutant japonais. 2 ans expérience transferts internationaux de technologies, négociations, accord de licences.

RECHERCHE : toute fonction commerciale vers l'étranger concernant technologies, produits non banalisés, ensembles industriels. Développement réseaux exports. Disponible immédiatement. R.P. Toutes missions acceptées étranger préférence Japon, Asie du Sud-Est. (Section BCO/GR 594.)

DIRECTEUR GÉNÉRAL. – 52 ans. M.B.A. Parfaitement trilingue anglais, italien. 25 ans expérience société multinationale U.S.A. et Europe.

RECHERCHE : responsabilité similaire pour développer et diriger activités internationales de sociétés en voie de développement en Europe et/ou U.S.A. (Section BCO/JCB 595.)

J.F. – Médecine générale. 7 ans expérience plurielle.

RECHERCHE : vacation jour/nuit ou emploi stable industrie pharmaceutique (ou emploi formation). Paris, R.P. (Section BCO/JCB 596.)

DOCUMENTALISTE. – 30 ans. Maîtrise d'histoire. DUT documentaliste. Anglais, espagnol lus et parlés. 2 ans expérience, connaissance de l'outil informatique et de la vidéo légère (3/4 de pouce).

RECHERCHE : à collaborer avec entreprise de communication quel que soit son domaine d'activité (presse, culture, économie, loisirs). Paris, R.P., province. (Section BCO/GR 597.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

SPÉCIALISTE FABRICATION EDITION du luxe au roman., formations typo lecture et préparation des manuscrits, mise en pages, suivi et contrôle des travaux, vérif. pour BAT. Relations avec professionnels du livre. Déplacements possibles. Etudiera toutes propositions, éventuellement trav. à domicile. Tél. au 255-43-89.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

et FINANCIER - 46 ans recherche un poste de responsabilités dans P.M.I. P.M.E. conv. à tempérament actif et entreprenant. Gestion dynamique, maîtrise technique et outil informatique sont les atouts qui me permettent de présenter des sérieuses réf. Ecr. s/n° 1.686 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JH 24a Lib. OM équiv. DEUG biologie, angl. et allemand parlés et écrits rech. poste technicien labo ou analyses ou rech. médicale. Libre de suite.

M. FORESTIER
39, avenue des Acacias, 44250 St-Brévin-l'Océan.

J.F. 35 ans, diplômée Sciences PO Paris ECOFI, licenciée droit des affaires, 10 ans expérience direction administrative, juridique et relations extérieures, ancien conseiller Prud'homme employeur. Cherche poste de responsabilité Secrétariat Général, relations humaines, relations extérieures, communication ou juridique de bon niveau.

Ecrire sous n° 9.129 M, PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

automobiles automobiles

6 GRANDS JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 12 au 18 décembre 1984
(dimanche excepté)
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 – Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 6 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers.
CITROËN

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur Citroën vend BX 14 RE. Bordeaux, intérieur daim. 10.000 km. Libre de suite. options 4 roues avec alliage léger. 1 essuie-glace AR. 5 vitesses. Prix : 54.000 F. Dom. : 472-63-50 après 19 h.

Collaborateur vend 305 GR, gris fumé métallisé. 4.500 km sortie septembre 1984. Encore sous garantie 8 mois. Libre de suite-option : P. 52.000 F. RADIO-CASSETTE BLAUKPUNT M. SETTBON : bur. : 773-22-73 domicile : 990-48-98.

Collaborateur Renault vends R 11 GTL Schista, 6 mois. 5.600 km. Prix 49.000 F. Téléphone : 609-41-86, h. b. Domicile. 665-54-13.

propositions diverses

Entreprises privées, nationalisées, PME tournez-vous vers l'avenir ! Faites appel aux futurs cadres de vos sociétés. Saisissez cette chance qui s'offre à vous en contactant les étudiants du DESS de droit social et de relations professionnelles qui sont prêts à mettre leurs compétences à votre disposition dans le cadre de leurs études. Cette offre ne peut que vous intéresser. Alors, renseignez-vous auprès de Mr SORAL. Institut de recherche sur l'entreprise et les relations profes., Université de Paris-X. 2, rue de Rouen. 92001 NANTERRE.

formation professionnelle

30 heures de micro-informatique. conception de programme BASIC. Prix stage 990 F. Tél. : 824-21-25.

travail à domicile

Etudiante 3e cycle lettres DACTYLOGRAPHIE thèses, rapports, scenarii, etc. sur IBM électr. + bande correctr. + choix typo. Rapide et très soigné. Tél. 551-86-07.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG Petites surfaces à rénover Imm. bon état. A. STOOPS tél. 825-48-15 et 42-17.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un duplex 6e et 7e ét. 5 P. avec 158 m² de TERRASSE Vis. témoin ts jours, 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

LUXEMBOURG P. de T. 3/4 P. + grenier aménagé. CHARME, tt cft. 1.050.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

ST-PLACIDE, REFAIT NEUF 3e ét., 2 P. cft. chf. cent. individuel. 430.000 F. 329-08-07.

VANEAU, rez-de-ch., clair studio, cft. beau volume refait neuf, petite cour privative. Px. 340.000 F 329-08-07.

7e arrdt

AV. SÉGUR IMMEUBLE MODERNE, CHBRE DE SERV. 160.000 F. 322-61-35.

11e arrdt

Parmentier, tt cft. 703-32-31
160 m². 950.000 F.

Bel imm. ancien ravalé, asc., gd 4 p. 108 m², tt cft, parking. Prix : 970.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

12e arrdt

PL. DAUMESNIL près, pptaire vd de imm. restauré, 2/3 P., cuis. bns, terrasse, ref. neuf. Téléphone : 634-13-16.

PL. DAUMESNIL, près, de imm. en rénovation, pptaire vd studio tt cft, mezzanine, poutres, caractère. Tél. 634-13-18.

14e arrdt

MONTON-DUVERNET
GD STUDIO, calme., tt cft. 250.000 F. 325-97-16.

15e arrdt

VOLONTAIRES
Bel appt, séj., 2 chbres, tt cft. 735.000 F. 734-36-17.

16e arrdt

BD FLANDRIN 100 m² A RÉNOVER TRÈS BEL IMMEUBLE GARBI. 567-22-88.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT Imm. rénové, 2 P., s. de bns cuis., terrasse, 45 m², petit appart pers. et 4.000 F/mois, avant 11 h, après 18 h. Téléphone : 504-02-52.

BUTTES-CHAUMONT Imm. rénové, 2 P., s. de bns, cuis., terrasse, 45 m², petit appart pers. et 4.000 F/mois, Avant 11 h, après 19 h, au 504-02-52. Devenez propriétaire au prix d'un loyer !

PARIS 19e GDE MAISON 2 gdes pces (atelier artiste), salon, sal. à mang., 3 chbres, cuis., s.d.bns, w.c., hall d'ent., ss-sol complet, courette. Prix 950.000 F. 767-49-41 ou soir 041-61-12.

77 Seine-et-Marne

LAGNY Particulier vend dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée 69 m² habitable, jardin privatif (19 m²). Prix : 350.000 F dont possibilité reprise prêts PIC : 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au
077-38-47

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

78-Yvelines

VERSAILLES - ST-LOUIS séj., 2 chbres, balc., 2e ét., verdure, libre 15/7/85. A saisir 690.000 F. - EXCLUSIVITÉ. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
EXCELLENTE MAISON BOURGEOISE s/850 m² terrain, quartier MAIRIE ET GARE TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

MONTE-CARLO près part. vd 90 m² + splend. terrasses 85 m², imm. luxe, vue mer. 1.200.000 F. 16 (1) 554-05-85

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APPTS 150 à 300 m²
ACHAT OU LOCATION Rive gche, 8e, 16e, 17e Neuilly 524-93-33.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide,
TÉL. : 252-01-82

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mo St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e MÉTRO CENSIER

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés Importante Société Française Pétroles mutés rech. appts 2 à 8 P., studios et villas Paris et environs. 503-37-00.

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? PENSEZ HESTIA Le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers 104, r. de Richelieu, PARIS (75002). TÉL. 296-58-46.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

CHANTILLY, résid. agréable 3 P., cft, 3.900 F + charges matin. SEGECO. 522-69-92.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

Agence allemande recherche studios et appts à Paris en vue de locations par semaine et plus à clientèle allemande. Renseignements le soir. Téléphone : (3) 916-32-19

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

VILLIERS-SUR-MARNE Proximité gare et commerces, sur jardin 185 m². Pavillon 2 pièces, cuisine, sous-sol, garage. Agrandissement possible. Prix : 320.000 F. Janréguy : 304-21-05.

propriétés

Part. vend maison cours rénovation 6 000 m² terrain, poss. étang. 3 h. voiture Paris, Tél. : (49) 51-22-09.

NOGENT-SUR-MARNE
BOIS ET RER à 200 m
Très belle ppté. BEAUCOUP D'ALLURE. 300 m² habitables. AFFAIRE RARE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

CHATEAU-DE-VINCENNES 300 m du bois et du métro
MAISON A RÉNOVER
130 m². Beau jar. 1.040.000 PITOUSSI : 372-34-22.

viagers

Occupé couple 77/80 ans, ppté 7 p. terrasse vue imprenable, calme 1.600 m², près Poissy. 55.000 cpt + 7.500 f. par mois. 266-19-00

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS Téléphone : 227-44-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL. Constitutions de sociétés et tous services. T. : 355-17-80.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

500 m TRINITE. Belle rénovation. Surf. commles 75 m² et 90 m². Possibilité réunir. A. STOOPS. 825-48-15/42-17.

fonds de commerce

Ventes

Face au Mont-Blanc Station sports hiver-été, vds fonds de commerce, articles régionaux, plein centre village, étudie ttes propositions Téléphone : (50) 58-67-01 58-67-35.

Cause retraite je cède Magasin Articles Sports rue connue Paris-17e. Tél. : 387-66-03.

Cause départ en retraite vend Studio photo (tout commerce) avec matériel complet. 360.000 F de chiff. d'aff. Bail neuf 2.000 F. Mur + appart. Banlieue Est. 150.000 F. Tél. : 866-65-29.

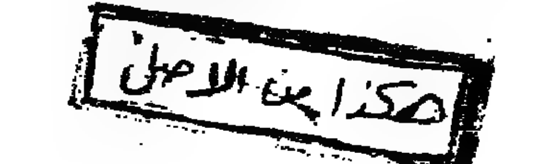
ROSNY-GARE
Vend fonds de commerce, 200.000 F. Dans local 80 m², façade 12 m + appt F 3 : loyer 5.000 F/trimestre. Tél. : 700-56-49 ou 303-70-43 ap. 19 h.

boutiques

Ventes

PL. DAUMESNIL près, de imm. entièrement restauré, murs bout. libres, excellent placement, location et gestion assurées par nos soins. 634-13-18.





Le Monde

économie

LA MISE EN LIQUIDATION DE CREUSOT-LOIRE

Le tribunal de commerce émet des réserves sur le sort qui est fait aux créanciers

Le tribunal de commerce de Paris, après avoir transformé le règlement judiciaire de Creusot-Loire en liquidation de biens, a autorisé le 12 décembre la reprise à forfait de certaines activités de la société par Usinor et Framatome. Il a toutefois mis une réserve à ces opérations : il ne doit pas en *« résulter une valeur négative pour la masse des créanciers »*.

Cette réserve touche essentiellement Usinor puisque le jugement souligne : *« Le prix global et non détaillé figurant dans la proposition* [de reprise par Usinor des divisions Creusot-Marrel (métallurgie) et Mécanique spécialisée (armement)] *est de 54 millions de francs mais il faut tenir compte de minorations à apporter pour déduction d'acomptes reçus des clients, de pénalités, de pré-financement, d'absorption de stocks, etc... de sorte que le prix offert serait négatif d'environ 52 millions, somme à laquelle, il y a lieu d'ajouter la charge pour la masse de lever les sûretés grevant les biens objet de la transmission à savoir 230 millions. Le coût total de ce transfert avoisinerait donc 300 millions à la charge des créanciers de Creusot-Loire. »*

Le tribunal refuse aussi que les créanciers de Creusot-Loire aient à supporter financièrement le bénéfice de la convention de la sidérurgie accordé à cent treize salariés de Framatome, la *société repreneuse*. Et il émet en outre quelque doute juridique sur la proposition de la filiale à 50 % de Creusot-Loire. *« La proposition Framatome présuppose la conversion en liquidation des biens du patrimoine de Creusot-Loire, mais cette conversion risque d'entraîner la dissolution immédiate de la société Framatome elle-même. »*

« Place aux industriels »

Plus généralement le tribunal est fort sévère pour les pouvoirs publics et « leur » solution, affichant sa préférence pour les deux autres plans. Ainsi dit-il de la proposition de cadres défendue par M. Robleu, qui *« repose sur une bonne connaissance de l'entreprise et reprend certains éléments du plan de mars 1984, dit plan Schulz »*, qu'elle est *« une proposition globale, construite de façon sérieuse et permettant la reprise d'un nombre raisonnable de salariés »*. De même le retour *« in bonis »* de Creusot-Loire préconisé par l'administrateur judiciaire Me Hubert Lafont, *« qui paraît ne présenter que des avantages par rapport à tous les autres ne saurait évidemment être envisagé qu'avec l'appui des pouvoirs publics tant auprès des banques que des entreprises publiques appelées à y participer »*. A l'inverse *« la proposition émanant des sociétés Usinor et Framatome présente de graves insuffisances et permet bien des inquiétudes »*.

Si déjà certains qualifient ce jugement de *« politique »* on peut aussi apercevoir dans l'humeur du tribunal de commerce de Paris l'expression du sentiment qu'il n'a pu réaliser son rôle de protection des créanciers : *« Les prix tels qu'ils sont proposés (...) laissent apparaître une importante minoration d'éléments d'actif d'une grande valeur (...), les déductions diverses qui seront opérées se traduiront par de lourdes charges pour la masse des créanciers, laissant d'ores et déjà présager qu'aucune distribution ne pourrait être opérée aux créanciers chirographaires et à certains créanciers privilégiés. »*

« Il n'est pas exclu que l'on ait affaire à de mauvais perdants », a, pour sa part, précisé le directeur général de l'industrie, M. Louis Gallois, qui n'a pas ménagé sa peine depuis six mois pour parvenir à une solution. *« S'il y a une tierce opposition*, ajoute-t-il, *elle n'est pas suspensive, place donc aux industriels. »*

M. Gallois estime encore que les réserves émises par le tribunal sont une simple *« clause de précaution »*. Usinor pourrait faire appel ou renoncer à l'offre, mais le plus vraisemblable c'est qu'elle va discuter avec les syndics les moyens de respecter cette réserve. Quant aux syndicats, ils ont une réaction mitigée. La CFDT, qui affirme que *« les salariés ont obtenu des garanties jamais obtenues auparavant »*, ajoute que l'appel à des industriels de renom ne peut qu'assurer la pérennité de l'entreprise, tandis que la CGT rappelle qu'*« Usinor et Framatome, en reprenant l'entreprise, reprennent également le conflit »*, et annonce qu'*« elle fera tout pour empêcher le démantèlement de l'entreprise et tout pour préserver l'emploi »*.

Qui va reprendre quoi ?

● **Usinor** va reprendre Creusot-Marrel (métallurgie) et Mécanique spécialisée (armement), ainsi qu'un certain nombre de filiales, pour 52 millions de francs (avant déductions diverses), avec 3 300 personnes.

● **Framatome** va reprendre la division énergie, le centre d'application des techniques de soudage (CATS) et le département Maintenance montages extérieurs (MME), ainsi que l'atelier de chaudronnerie de Chalon-sur-Saône et diverses filiales (50 % de Neyrpic, Mécanica, Pesada, Proser, Cooper-Creusot, Alsthom-Schneider, Clextral). L'effectif repris – hors filiales – est de 2 400 personnes et le prix de reprise de 132 millions, moins 75 millions de convention de la sidérurgie.

● **La société américaine Rockwell** a repris la fabrication de machines d'imprimerie de Nantes et l'Allemand GEA celle des aérofrigérants du même site.

● **Spie-Batignolles** a annoncé, le 12 décembre, la reprise de la société d'ingénierie Clecim.

● **La société suisse Bopst** pourrait reprendre Martin SA (machines à fabriquer du carton ondulé), mais elle est en concurrence avec une offre franco-suisse.

● **Bergerat-Monnoyeur** aiderait les cadres de Pinguely (grues) à reprendre leur entreprise tandis que l'Institut de développement industriel (IDI) aiderait les cadres de SMFI (Société de matériel de forage international) comme ceux d'Instruments SA à s'approprier leur entreprise comme le permet la nouvelle loi d'initiative économique. Les cadres d'Instruments SA sont toutefois en concurrence avec une offre globale d'une petite société américaine, tandis qu'ils envisagent de se défaire de Leanord (informatique), qui serait repris par un consortium dans lequel interviendrait d'IDI mais surtout la SFENA.

● **Delattre-Levivier** est toujours à la recherche d'un actionnariat.

Saint-Gobain prévoit une augmentation de 50 % de son bénéfice en 1984

Le groupe Saint-Gobain, dont les résultats sont en hausse de 30 % pour le premier semestre 1984, à 299 millions de francs, prévoit une augmentation de 50 % de ses résultats consolidés pour l'exercice 1984 tout entier, à 600 millions de francs environ, contre 405 millions de francs en 1983, 371 millions de francs en 1982, 450 millions de francs en 1981 et 832 millions de francs en 1980.

« C'est tout à fait insuffisant », a déclaré M. Roger Fauroux, président du groupe, relevant que *« le peloton s'étirait d'une manière insupportable »* entre les activités à l'étranger, en bénéfice de 1 milliard de francs en 1984, et les activités en France, déficitaires de 400 millions de francs. *« C'est traditionnel*, a-t-il ajouté, *mais jamais de manière aussi scandaleuse : la France est notre bête à chagrin. »*

Parmi les « drames absolus » figure le secteur isolation, dont les ventes continuent de chuter, en raison du marasme général de cette activité. La filiale Isover perdra 350 à 400 millions de francs en 1984, comme l'an dernier : une *« véritable hémorragie »*. En mécanique, les pertes de Saunier-Duval constituent un autre drame, le secteur canalisation est affecté par la baisse des commandes et la concurrence internationale, et le vitrage est tout juste équilibré. En revanche, le secteur emballage-verre va très bien, en raison des bonnes récoltes de vin, et le secteur papier-carton est favorisé par la hausse du dollar. A l'étranger, la filiale Certain Teed profite de la reprise américaine, et la filiale brésilienne Santa-Marina est très brillante.

Définissant la stratégie du groupe, M. Fauroux a mis l'accent sur le retour à la rentabilité des activités françaises déficitaires et sur le développement dans les services. A cette occasion, il a annoncé la nomination de M. Alain Minc, actuellement directeur financier, à la direction des activités routières (5 milliards de francs de chiffres d'affaires) du groupe SGE-Sainrapt et Brice, dont Saint-Gobain a pris le contrôle, et dans lequel, selon M. Fauroux, il a trouvé des pertes *« anciennes, importantes et dissimulées »* : 1 milliard de francs en plusieurs exercices. M. Minc, qui est remplacé par M. Jacques-Henri David, ancien secrétaire général du Conseil national du crédit, va donc « aller au feu », comme c'est la tradition au groupe Saint-Gobain.

Parlant de la participation de 20,7 % détenue par le groupe dans la Compagnie générale des eaux, *« élément fondamental et inaliénable de notre stratégie »*, M. Fauroux, tout en précisant que Saint-Gobain n'avait pas l'intention d'*« attenter à l'indépendance et à l'intégrité de la grande dame »*, a souhaité que *« la coquille s'ouvre »*, notamment en ce qui concerne la coopération dans le domaine des canalisations. Il a été indiqué, enfin, que le groupe réduirait ses effectifs de 5 % par an, soit trois mille cinq cents personnes pour la France, la filiale Saint-Gobain Développement s'employant à favoriser les reclassements et les créations d'emplois.

F. R.

Une opération coûteuse

(Suite de la première page.)

Les pouvoirs publics ont aussi négocié et se sont engagés à financer un plan social avantageux pour les salariés de Creusot-Loire, mais qui a l'inconvénient d'introduire une forte inégalité de traitement entre les chômeurs de Saône-et-Loire. Ceux du Creusot – et des autres sites – bénéficieront de préretraites à partir de cinquante ans, de dix mois de formation pour les plus jeunes, de l'offre d'un emploi et d'une priorité de réembauche. Des dispositions qui devraient coûter plus de 500 millions de francs à l'État.

Ce sont aussi les banques nationalisées qui vont subir le plus grand sinistre de l'histoire bancaire. Car le tribunal est clair, qui estime qu' *« aucune distribution ne* [pourra] *être opérée aux créanciers chirographaires et à certains créanciers privilégiés »*. Les 3 milliards de créances détenues par les banques vont donc être passées par pertes et profits, et la Banque de l'Union européenne, naguère dans le groupe Empain-Schneider, sera contrainte de faire appel à... l'État (sa créance atteignait près de 800 millions de francs) pour surmonter cette passe difficile. Les autres créanciers principaux, Framatome (1,2 milliard de francs, ce qui lui permet de racheter la participation de Creusot-Loire dans son propre capital pour 395 millions de francs) et les sous-traitants (600 millions de francs) ne seront pas mieux lotis. Ainsi, c'est, selon les estimations, entre 6 et 8 milliards de francs d'argent public qui auront été engloutis dans cette faillite.

Dès lors deux questions méritent d'être posées : la solution retenue est-elle industriellement viable ? Et n'aurait-il pas mieux valu éviter le dépôt de bilan ?

Il est difficile de répondre à la première. On peut noter toutefois que le plan retenu aboutira à un véritable démantèlement de Creusot-Loire avec une cession à des firmes étrangères de sociétés importantes dans leur secteur (matériel d'imprimerie à l'américaine Rockwell, aéro-réfrigérantes aux Allemands, machines à fabriquer du carton ondulé vraisemblablement aux Suisse). Il faut souligner encore que les firmes repreneuses ont dans leur spécialité un avenir incertain : Usinor continue de perdre de l'argent dans la sidérurgie, quand ses grands concurrents européens ont tous nettement amorcé leur redressement, et Framatome, du fait du ralentissement du programme nucléaire national, s'inquiète de la fin de la décennie. Leur adjoindre des parts d'un fonds de commerce dégradé, aux carnets de commandes en chute libre, dans des secteurs (la mécanique lourde et l'énergie) qui subissent une crise mondiale de grande ampleur, c'est pour le moins un pari. Les préoccupations sociales et d'aménagement du territoire (les difficultés du Creusot) semblent avoir pris le pas sur les préoccupations industrielles.

Dans ces conditions il valait sans doute mieux éviter le dépôt de bilan. Nul n'ignore plus aujourd'hui que le 28 juin dernier – jour de la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire – un accord était intervenu dans la matinée entre M. Louis Schweitzer, directeur du cabinet de M. Fabius et M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, avec pour contrepartie du sauvetage de la société l'entrée de banques publiques dans le capital de Schneider. Un tel montage nécessitait l'accord du ministère de l'économie et des finances. En l'absence de M. Delors, M. Philippe Lagayette, son directeur de cabinet, le refusa, rendant inéluctable la mise en règlement judiciaire de l'entreprise. Un refus qui s'est abrité derrière des raisons morales selon certains (il était choquant de remettre en selle M. Pineau-Valencienne), qui cachait des raisons politiques pour d'autres (un conflit entre M. Delors et M. Fabius à la veille du changement de premier ministre).

Depuis le 28 juin aucune nouvelle commande d'importance n'a été prise par Creusot-Loire et le fonds de commerce s'est profondément dégradé. Face à un tel gâchis on peut comprendre ces cadres du siège de Paris de Creusot-Loire – qui vont être *« licenciés secs »* ces jours-ci – écrivant qu'ils se sentent *« floués »* tant par *« des capitalistes sans capitaux »* que par *« des politiciens sans politique »*.

BRUNO DETHOMAS.

Quatorze ans difficiles

La société Creusot-Loire a été créée en 1970 par la fusion, encouragée par les pouvoirs publics, de la Société des Forges et Ateliers du Creusot (SFAC), de la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL, du groupe Marine-Firminy) et de Delattre-Levivier. L'opération a été faite sous l'égide de M. Jean Forgeot, proche des Empain.

Creusot-Loire, année après année, réalisera des pertes – 1974 faisant exception – dues tantôt aux activités mécaniques, tantôt aux activités métallurgiques.

Le baron Edouard-Jean Empain place M. Didier Pineau-Valencienne à la tête de l'affaire à la fin de 1980, avant de vendre tout ou partie de ses parts à Paribas, en février 1981.

Un premier plan de redressement est négocié avec le gouvernement Mauroy et adopté en novembre 1981. La filiale Framatome est transformée en société en nom collectif afin de pouvoir faire « remonter » ses bénéfices vers Creusot-Loire avant impôts. En 1983, un deuxième plan se traduit par la cession de l'essentiel de la sidérurgie du groupe à Usinor et Sacilor et par l'octroi de prêts bancaires bonifiés de 2,5 milliards de francs.

Cela n'a pas suffi. En février de cette année, M. Pineau-Valencienne réclame la transformation de ces prêts en fonds propres et menace de déposer le bilan. Les pouvoirs publics renâclent. Le conseil d'administration, le 25 avril, demande alors une suspension provisoire de poursuite. L'« affaire Creusot-Loire » prend un tour juridique nouveau. De nouvelles négociations s'engagent dans un climat de méfiance absolue, puis, le 13 juin, les dirigeants demandent la mise en règlement judiciaire, que le tribunal prononce le 28 juin. Tandis que le PC réclame une nationalisation du groupe Schneider, les pouvoirs publics, qui ont l'affaire sur les bras, cherchent à sauvegarder les apparences d'un sauvetage « privé ». Des négociations s'engagent avec la société Fives-Lille, qui échouent en septembre. La solution de reprise par les seules Framatome et Usinor est alors élaborée.

Au cours du dernier exercice

LES VENTES DE LA FNAC ONT ATTEINT 2,7 MILLIARDS DE FRANCS

Le deuxième exercice de la FNAC depuis le départ de son fondateur, M. André Essel, s'est voulu celui du redressement. Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe a atteint 2,7 milliards de francs, contre 2,5 milliards l'année précédente (+ 9,8 %), tandis que le bénéfice d'exploitation passait de 33 à 49,3 millions de francs (+ 49,4 %). Enfin, la marge brute d'autofinancement passait de 48,9 millions à 63,7 millions de francs (+ 30,3 %). Durant cet exercice, la surface commerciale ne s'est guère agrandie (+ 3,35 %), passant de 35 820 mètres carrés à 37 020 mètres carrés.

Les projets de développement de la FNAC touchent l'implantation de *magasins en province* (notamment à Rouen, Rennes, Orléans, Tours, Nantes, Bordeaux, Montpellier), qui porterait à vingt-cinq le nombre des FNAC hors Paris, l'installation progressive de stations FNAC-autoradio, la multiplication de boutiques de travaux photographiques, la création de magains livres-disques. Une deuxième FNAC devrait ouvrir en Belgique, à Anvers ou à Gand.

Pour financer ces projets, le groupe prévoit d'investir 136,7 millions de francs durant l'année 1984-1985 et jusqu'à la fin 1987, un total de 324,6 millions de francs, dont l'essentiel sera réalisé grâce à l'autofinancement.

Enfin, la FNAC compte ouvrir dans le Marais, à Paris, un espace théâtral pour son association culturelle Alpha.

CEE

Les ministres des Dix écartent le principe d'une déréglementation aérienne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres des transports de la CEE ont dégagé, le 12 décembre, une série d'orientations devant aboutir à un assouplissement de la réglementation dans le secteur de l'aviation civile. La commission européenne a été chargée de formuler des propositions sur la base des suggestions retenues par les Dix.

Aujourd'hui, les compagnies d'Etat des pays membres de la Communauté (et des autres pays d'Europe occidentale) exercent un contrôle exclusif sur le trafic aérien. Chaque année, elles se répartissent, à part égale, les liaisons entre les pays concernés. Les prix sont toujours arrêtés d'un commun accord, le plus souvent à un niveau élevé. Bruxelles tente, depuis longtemps, de donner un peu de souplesse aux pratiques actuelles. Jusqu'ici, un seul pas dans ce sens a été effectué : depuis le 1er octobre dernier, les lignes reliant les aéroports régionaux de la CEE sont ouvertes à la concurrence. Les conditions à respecter sont tellement draconiennes – pas plus de soixante-dix places par vol et distance minimale à couvrir de 400 kilomètres – que la décision des Dix reste de faible portée.

En juin 1984, la commission avait proposé de « libérer » à concurrence de 50 % (un quart du trafic demeurant réservé à chaque pays) tous les vols reliant les grands aéroports européens. A la même époque, le conseil des ministres de la CEE avait confié à un groupe de hauts fonctionnaires nationaux la rédaction d'un rapport sur les conditions d'aménagement du régime en vigueur. Ce sont les conclusions de ce document qui font l'ojet des recommandations formulées par les Dix.

Selon M. Auroux, secrétaire d'État français chargé des transports, il s'agit pour l'Europe de démontrer qu'elle souhaite sortir de l'immobilisme, *« sans pour autant se lancer dans une déréglementation à l'américaine »*. La lecture du texte confirme que l'objectif reste limité. Les intentions affichées sont en deçà en tout cas, du projet de Bruxelles. Même si le principe de l'ouverture du système bilatéral est retenu, il est exclu *« qu'il soit porté atteinte au droit d'un État membre d'affecter des liaisons à ses propres compagnies »*.

S'agissant de la répartition des capacités, il est dit qu'une certaine souplesse doit être introduite dans l'application du principe de répartition à 50/50 du trafic. Là aussi, le document enchaîne aussitôt sur une disposition restrictive : il devra être tenu compte *« de la nécessité d'éviter une surcapacité et de maintenir des services avec un coefficient de remplissage raisonnable »*.

En matière de tarification, les entreprises aériennes devront se consulter pour aboutir à des arrangements de zone entre plusieurs pays, sans pour autant être liées en cas de désaccord. Autrement dit, elles pourront, comme aujourd'hui, maîtriser le prix des vols aboutissant sur leur territoire d'origine.

A l'évidence, les compagnies ont l'intention de conserver la maîtrise des tarifs. Même l'accord de juillet 1984 entre les sociétés britanniques – British Airways et British Caledonian – et la compagnie néerlandaise KLM a été conclu sous le sceau de la concurrence limitée. L'arrangement prévoit la « libération » du trafic entre le Royaume-Uni et les Pays-Bas, mais seulement au niveau du nombre des passagers transportés. Les prix sont, en effet, négociés. L'exemple anglo-néerlandais est d'autant plus limité qu'il ne permet pas aux autres compagnies de la CEE d'entrer en concurrence entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

40 tonnes sur le continent

Les ministres des transports des Dix ont conclu la négociation sur l'harmonisation des poids des camions pouvant circuler sur le réseau européen. La limite maximale a été fixée à 40 tonnes (véhicule chargé) à partir du 1er juillet 1985. *Une « dérogation provisoire »*, mais sans que la durée de cette exception soit précisée, a été consentie au Royaume-Uni et à l'Irlande. Ainsi, ces deux pays sont autorisés à interdire l'accès de leurs routes et autoroutes aux véhicules dépassant 38 tonnes.

Les autres volets de l'accord de principe intervenu en mai dernier ont été également adoptés. D'ici à 1989, le volume des échanges par route bénéficiant d'une totale liberté de circulation sur l'ensemble du territoire communautaire sera porté de 5 % à 10 %. Les Dix ont pris, en outre, l'engagement d'assouplir, au plus tard le 30 juin 1985, le réglementation sur la durée de conduite des chauffeurs.

MARCEL SCOTTO.

[L'alliance de la France et de la République fédérale d'Allemagne a fait merveille pour mettre en échec l'ultralibéralisme des Hollandais et surtout des Britanniques qui voulaient introduire dans le ciel européen un début de déréglementation. Tous les principes sont saufs : les compagnies nationales continuent de se partager pour moitié le trafic ; les capacités des vols restent soumises à approbation gouvernementale ; les tarifs sont négociés entre compagnies. L'assouplissement sera lent et contrôlé. Les liaisons européennes qui affichent en général deux prix pourraient, dans l'avenir, offrir à l'usager quatre ou cinq tarifs comme cela se pratique sur l'Atlantique nord.]

AGRICULTURE

LA FIN DU CONGRÈS MONDIAL DES JEUNES AGRICULTEURS

« Nous voulons effacer le mot aide du vocabulaire international » déclare M. Sankara

(De notre envoyé spécial.)

Ouagadougou. – C'est sur un *« appel pressant et impatient aux chefs d'État du monde entier »* que s'est terminé, le 8 décembre, le quatrième congrès mondial des jeunes agriculteurs qui avait réuni au Burkina (ex-Haute-Volta) quatre cents délégués de soixante-dix-neuf pays (*le Monde* du 7 décembre 1983).

Un appel à *« accorder la priorité aux stratégies de développement du tiers-monde dans un esprit de respect de leur personnalité »* et à *« œuvrer dans le sens de l'organisation des masses paysannes pour assurer l'auto-suffisance alimentaire de tous les peuples »*. Cet « appel de Ouagadougou » fut lu avec une certaine solennité par le coprésident français du congrès Jean-Paul Bastian (vice-président du Centre national des jeunes agriculteurs) ; pour bien marquer l'importance qu'il lui attachait, le congrès en adressa le télégramme à Lomé, où se signait le même jour la troisième convention entre la CEE et les pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes (APC) (*le Monde* du 11 février 1984).

Les travaux de ce quatrième congrès manifestèrent une volonté de rupture avec l'œcuménisme prudent qui baigne généralement ce genre de réunions internationales Nord-Sud. On y dialogua, on s'y affronta parfois, sans complexes. Premiers points d'accrochages, quelquefois acerbes : dans ce congrès d'agriculteurs, la moitié seulement des délégués étaient d'authentiques professionnels de la terre : l'autre moitié était composée de permanents d'organisations d'aide au tiers-monde et de fonctionnaires d'Etat ou d'organismes internationaux, ce qui amena certaines délégations, notamment la latino-américaine, à parler de *« farce »* et à menacer de boycotter le prochain congrès mondial qui se tiendra fin 1985 en Nouvelle-Zélande. Réponse des organisateurs : rares sont les pays du tiers-monde qui disposent d'organisations agricoles autonomes ; être intransigeants sur ce point reviendrait à exclure des délégations entières, et notamment celles des pays les plus pauvres. Tout au plus peut-on espérer d'un congrès à l'autre, voir progresser la proportion des vrais agriculteurs et mesurer ainsi les progrès de ce qui faisait le thème même de ce congrès : « Le réveil de l'organisation paysanne dans le développement économique, social et culturel ».

Deuxième point chaud : le mot *« aide »*. M. Thomas Sankara, le leader du Burkina, a prononcé sur ce thème un discours vigoureux, parfois volontairement choquant, du moins pour des oreilles de délégués européens : *« Nous voulons qu'on efface le mot aide du vocabulaire international. Les pays développés ne font rien gratuitement, et nous voulons qu'on le dise. L'assistance alimentaire n'est pas une aide, c'est un placement utile pour l'Europe. Nous ne disons pas que la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'URSS ont tort de chercher leur intérêt en Afrique, mais nous ne voulons pas qu'il y ait de dindons de la farce. »*

Dans la foulée, de nombreux orateurs se montrèrent sévères pour l'assistance agro-alimentaire, comme pour la prolifération des associations qui se font concurrence sur le terrain (il y en a plus de quatre-vingts à l'œuvre pour le seul Burkina). Souvent elles viennent brouiller les tentatives des pays africains pour structurer leurs économies et promouvoir le *« développement auto-centré »* des campagnes du tiers monde, a-t-il été dit.

Le congrès a souligné la nécessité d'intégrer progressivement les actions des organisations non gouvernementales (ONG) dans les programmations nationales.

Encore faudrait-il, ripostèrent d'autres orateurs, que de telles planifications existent. Et d'en revenir au thème central de cette rencontre : l'organisation des paysans. Plusieurs possibilités furent évoquées : la création d'un conseil africain des jeunes agriculteurs, celle même de chambres d'agriculture.

Le congrès se termina par la visite, en forme d'énorme fête, d'une réalisation, considérée ici comme exemplaire, inaugurée à cette occasion : le centre de formation des jeunes agriculteurs de Kienfangue, à une vingtaine de kilomètres au sud de Ouagadougou. Une réalisation menée à bien par les jeunes agriculteurs du village avec la collaboration et l'aide financière du CNJA et du CEJA (Centre européen des jeunes agriculteurs) : école, banque de céréales, centre de formation, maison des femmes, pharmacie villageoise, creusement d'un puits pour l'irrigation, entreprise à laquelle les agriculteurs de Kienfangue ont donné le nom de Christian-Minard, un dirigeant du CNJA qui avait fait beaucoup pour la collaboration avec les organisations paysannes du tiers-monde et qui est mort accidentellement en novembre 1982.

GEORGES CHATAIN.

FAITS ET CHIFFRES

● **Report des négociations sur les crédits à l'exportation.** – Les représentants des grands pays industriels, faute d'être parvenus à un accord, se retrouveront le 11 mars, à Paris, sur la question des crédits mixtes à l'exportation. Entamée le 10 décembre au siège de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la réunion au niveau des hauts fonctionnaires, qui s'est terminée le 12 décembre, *« était trop brève pour obtenir un résultat sur tous les aspects du dossier »*, a souligné le président de séance, M. Axel Wallen (Suède), à l'issue des travaux.

Le financement mixte à l'exportation (crédits commerciaux et aide au développement), destiné au tiers-monde, représenterait de 3 % à 5 % des crédits commerciaux internationaux. Selon l'OCDE, leur montant se serait fortement contracté en 1983, de 3,5 milliards à 1,9 milliard de dollars. De 1981 à 1983, la France a représenté 46 % du total de ces opérations, le Royaume-Uni 22 %, l'Italie et le Japon environ 9 % chacun.

● **Les Etats-Unis vendent des produits laitiers à l'Egypte.** – Le département américain de l'agriculture a annoncé la vente à l'Egypte de 15 000 tonnes de beurre, 15 000 tonnes de beurre fondu et 5 000 tonnes de fromage, à un prix respectivement de 1 275, 1 525 et 1 160 dollars la tonne, correspondant aux cours mondiaux, selon M. John Block, secrétaire à l'agriculture. Ces produits laitiers proviennent des surplus acquis par le département dans le cadre du soutien aux producteurs. Cette vente ne dégagera qu'une faible partie des stocks ainsi détenus, qui s'élevaient au 31 octobre à 107 000 tonnes de beurre et à 325 000 tonnes de fromage. – *(AFP.)*

● **Adoption du rapport de conjoncture au Conseil économique.** – Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 12 décembre, le rapport sur la conjoncture économique au second semestre 1984, présenté par M. Albert Léon (voir *le Monde* du 10 décembre). Ce rapport a été adopté par 150 voix pour sur 202 votants ; 25 ont voté contre (CGT, FEN, deux DTOM et un agriculteur), 27 conseillers se sont abstenus (CGT, FO, et neuf personnalités qualifiées). La CFDT a voté pour.

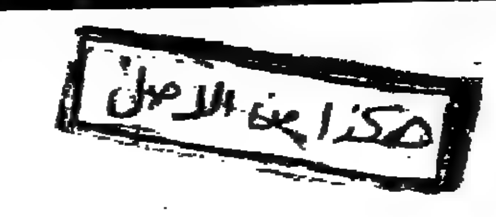
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4630	9,4665	+ 135	+ 145	+ 250	+ 275	+ 410	+ 510
$ can.	7,1651	[illegible]	– 6	+ 12	+ 10	+ 45	– 47	+ 49
Yen (100)	3,8288	3,8318	+ 132	+ 141	+ 273	+ 291	+ 770	+ 819
DM	3,0644	3,0659	+ 122	+ 131	+ 259	+ 272	+ 712	+ 755
Florin	2,7155	2,7167	+ 108	+ 114	+ 219	+ 232	+ 594	+ 632
F.B. (100)	15,2285	15,2346	– 3	+ 37	– 2	+ 75	– 75	+ 183
F.S.	3,7030	3,7050	+ 162	+ 176	+ 352	+ 371	+ 991	+ 1047
L. (1 000)	4,9701	4,9735	– 185	– 167	– 367	– 336	– 1056	– 968
£	11,3291	11,3404	+ 86	+ 117	+ 166	+ 225	+ 348	+ 516

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 9/16	8 11/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/2	9 5/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	10	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 11/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
L. (1 000)	14	15	14 3/4	15	14 3/4	15	14 7/8	15 1/16
£	9 3/8	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



GRICULTURE

Nous voulons effacer le mot ... du vocabulaire international

SOCIAL

Lancement d'une campagne nationale d'information sur l'emploi des jeunes

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a annoncé, le 12 décembre, au cours d'une conférence de presse, le lancement d'une *« vaste campagne d'information sur les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes »* sur le thème *« Faire aujourd'hui même pour la jeunesse six ouvertures pour l'emploi »*. Cette campagne prendra deux formes : des opérations publicitaires (dans la presse quotidienne, régionale et nationale, et à la radio) et des opérations de relations publiques (avec des *« visites d'actions »* de membres du gouvernement sur le terrain). Une brochure expliquant l'ensemble du dispositif aux jeunes sera diffusée en janvier à deux millions d'exemplaires, une lettre sera adressée aux entreprises. A partir du 26 janvier, un numéro SVP (562-05-05) sera réservé aux associations et collectivités locales désireuses de présenter des offres pour les travaux d'utilité collective et voulant des renseignements complémentaires.

M. Delebarre a précisé que le budget global de cette campagne serait de 12 millions de francs, le concours de deux agences, MC Conseil et Topologies, étant assuré. Il a précisé que *« dans certains cas »*, les TUC (Travaux d'utilité collective), dont la durée prévue est de trois à douze mois, pourraient être prolongés. D'ici à la fin de 1985, de 850 000 à 900 000 places devraient être offertes aux jeunes. Pour les TUC, les commissaires de la République recensaient, au 1er décembre, *« 3 800 projets de convention portant sur plus de 40 000 propositions »*. *« La lutte pour l'emploi et la formation des jeunes doit être la priorité*, a déclaré M. Delebarre. *Car le danger est grand de perpétuer le risque de marginalisation de ces jeunes si on ne développe pas des moyens concrets d'information, d'insertion sociale, de qualification professionnelle, d'activité ou d'emploi. »*

L'informatisation de la fonction publique va imposer un redéploiement des personnels

Pour M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, l'administration entre dans une phase de profonde mutation qui touchera tant les effectifs que les qualifications.

S'exprimant, le 12 décembre, au cours d'une conférence de presse organisée par l'Association pour le développement de l'informatique dans l'administration française (ADIAF), il a indiqué que l'administration est en effet placée sous les tirs croisés de l'informatique, d'une part, et de la redéfinition du rôle de l'Etat, d'autre part. *« Touchées de plein fouet, les administrations ne sont pas préparées à cette mutation qui s'impose et qui va concerner l'ensemble des personnels. »* Les projets informatiques, comme Sribe au ministère des finances, l'installation de terminaux dans les commissariats de police, ou les bureaux de poste, et plus encore la carte à mémoire, sont les premiers signes de cette modernisation.

Afin d'éviter les deux attitudes *« suicidaires »* qui seraient de ne rien faire ou, à l'inverse, de remettre en cause la fonction publique elle-même, le secrétaire d'État va mettre en place une *« gestion prévisionnelle des effectifs »* négociée avec les syndicats au sein d'un comité interministériel sur l'informatique et la bureautique. *« La France est le seul pays sans formation professionnelle organisée pour les cadres supérieurs de son administration »*, a ajouté M. Le Garrec, qui souhaite mettre en place une telle formation (pour les catégories C et D) dès 1985. Plus généralement, il faudrait former huit cent mille fonctionnaires pour qu'ils sachent utiliser les nouveaux outils informatiques, mais aussi parce que les modifications des fonctions vont imposer *« un redéploiement »* des effectifs, redéploiement entre administrations et également entre Paris et la province. *« Il faudra bousculer les habitudes »*, selon M. Le Garrec, qui ne cache pas que la mutation entraîne une modification de la conception *« régalienne »* de l'Etat et une mobilisation des agents eux-mêmes, faute de quoi *« ce serait l'échec total »*.

Les négociations salariales pour 1985 s'ouvriront le 17 décembre

Les négociations salariales dans la fonction publique commenceront le lundi 17 décembre, conformément à l'engagement de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, d'ouvrir les discussions sur les traitements de 1985 avant la fin de cette année. M. Le Garrec n'entend plus aborder l'année 1984 (année sans accord) et traiter exclusivement de 1985.

Telle paraît être la disposition de certains de ses interlocuteurs syndicaux. Dans un éditorial à paraître dans le numéro du 18 décembre de *FEN-Hebdo*, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, écrit que la négociation *« s'annonce difficile »* et que son organisation n'entend pas *« passer l'éponge »* sur 1984, mais, ajoute-t-il, *« nous ne ferons pas du règlement de ce conflit un préalable à l'ouverture des négociations salariales* [pour] *1985 »*.

M. Pommatau estime que le gouvernement *« ne réhabilitera sa crédibilité que sur des bases claires »*. Acceptant de discuter de l'évolution des traitements des fonctionnaires en prenant en compte la masse salariale, le secrétaire général de la FEN confirme son *« opposition inébranlable »* à l'intégration dans cette masse du glissement vieillesse technicité (GVT). Cette intégration, ajoute-t-il, *« conduirait à l'échec la tentative du gouvernement de relancer le dialogue. La rupture risquerait alors de devenir définitive »*.

LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS DE FRANCE VEUT « AMÉLIORER » LA CONVENTION DE 1980 AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Fédération des médecins de France (FMF) souhaite conserver les *« acquis »* de la convention de 1980 avec la Sécurité sociale dans celle qui doit être conclue en 1985 ; c'est ce qu'a décidé l'assemblée générale de la FMF, réunie les 7 et 8 décembre.

La convention passée a, en effet, créé un *« espace de liberté »* limité avec le « deuxième secteur » des médecins conventionnés « à honoraires libres ».

Cependant, la FMF souhaite l'améliorer, en réduisant les cotisations sociales demandées aux médecins du « deuxième secteur », actuellement supérieures à celles des praticiens non conventionnés, et surtout en prévoyant un *« complément circonstanciel d'honoraires »*, en pourcentage ou en valeur absolue, fixé en commun par les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux, pour assurer en toutes circonstances une progression suffisante des honoraires. La FMF demande aussi qu'un *« engagement »* du ministère des finances sur la situation fiscale des praticiens libéraux accompagne la nouvelle convention : si satisfaction leur était donnée, ils accepteraient une revalorisation moins importante des honoraires.

La FMF, qui veut un « verrou » pour empêcher une modification de la nomenclature des actes médicaux par le gouvernement, avait décidé de ne pas participer à la première réunion de négociations pour la convention de 1985, prévue initialement le 17 décembre et reportée. Mais, ne souhaitant pas bloquer les négociations, elle espère une avancée du ministère.

Le Crédit agricole a inauguré à Milan la première banque dont le capital soit constitué en ÉCU

M. Jacques Bonnot, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA), devait inaugurer, ce jeudi 13 décembre, la seconde filiale européenne de la « banque verte » en Europe, à Milan. Celle-ci est dirigée par M. Roland Veron, qui vient du groupe Indosuez et qui fut en fonction chez Havas. Cette inauguration participe du mouvement d'internationalisation du Crédit agricole que M. Bonnot a décidé d'accélérer (*le Monde* du 14 novembre).

Le 8 novembre dernier, c'est la filiale de Londres qui était officiellement installée. Jusqu'alors, le Crédit agricole n'était présent, avec des banques de plein exercice, qu'à Chicago et à New-York. La prochaine ouverture se fera à Hongkong.

La filiale milanaise présente deux particularités. C'est la première banque dont le fonds de dotation soit constitué en ECU (investis en euro-obligations et en ECU). Le montant initial de 14,5 millions d'ECU doit être porté à 20 millions.

En second lieu, après trois mois de fonctionnement, les résultats enregistrés sont très satisfaisants, puisque, si l'on excepte le revenu de la dotation initiale, le compté d'exploitation, traditionnellement déficitaire pour une création d'établissement, est déjà presque équilibré. Cela s'explique par le fait que le Crédit agricole était déjà présent à Milan, du fait qu'il y disposait d'un bureau de représentation depuis 1979. C'est ce bureau qui vient d'être élevé au rang de filiale.

Le choix de l'Italie et de Milan s'explique : la Péninsule est, depuis 1978, le premier client de la France dans le domaine agro-alimentaire et elle est son cinquième fournisseur. Quant à la ville de Milan, c'est à la fois le principal nœud de communication, et la première place financière de l'Italie, pays qui, par ailleurs, est le premier en Europe à avoir bien accepté la facturation en ECU.

J. G.

DELSEY INSTALLE UNE DEUXIÈME USINE DANS L'AISNE

(De notre correspondant.)

Amiens. – Delsey, premier fabricant de valises européen, deuxième mondial, a choisi Vailly-sur-Aisne, petite commune près de Soissons, pour installer sa deuxième unité de production dans une usine abandonnée par les machines à laver Lincoln depuis 1981. Le chef-lieu de canton avait alors perdu trois cents emplois. Avec Delsey, il en retrouvera deux cents dans un délai de deux ans. Un stage de formation professionnelle pour trente personnes commencera le 17 décembre ; un autre, pour trente personnes également se déroulera en février. La production commencera en mars avec un premier effectif de soixante salariés.

A Vailly seront fabriqués les bagages souples, jusqu'à maintenant produits en Italie par la firme italienne Valaguzza, dans laquelle Delsey vient de prendre une participation majoritaire.

A part le siège social de Bobigny, les autres sites de Delsey sont tous en Picardie : l'usine de Montdidier (Somme), qui emploie six cents personnes à la fabrication des bagages rigides et qui atteint sa capacité de production optimale ; le centre de distribution mondial de Senlis (Oise) (55 % de la production sont exportés), et enfin l'usine de Vailly.

La création par le conseil régional de Picardie d'une SICOMI (société immobilière pour le commerce et l'industrie) dénommée Picardie-Bail, dont le premier dossier accepté a été celui de Delsey, a facilité la décision de M. André Seynhaeve, PDG de Delsey.

MICHEL CURIE.

BRITISH PETROLEUM CRÉE SA PROPRE BANQUE

British Petroleum (BP) a annoncé qu'elle créait sa propre banque, qui commencera à fonctionner le 1er janvier prochain. Domiciliée à Londres, cette banque, qui portera le nom de BP finance international (BPFI), mettra à la disposition de la compagnie et de toutes ses filiales et associées, tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger, une vaste gamme de services bancaires, y compris l'exécution des opérations de changes, la gestion des placements et des liquidités du groupe et la fourniture d'expertise à toutes les compagnies BP, en matière de financement de projets, de création de nouvelles activités et de fusions, acquisitions et ventes d'entreprises.

La banque sera aussi chargée de la conception et de l'application de la stratégie financière du groupe et assurera la liaison entre la direction du groupe et la communauté financière et les actionnaires.

SEAGRAM VEUT PRENDRE LE CONTROLE TOTAL DE MUMM

La cotation en Bourse de la société Mumm, numéro deux français du champagne (derrière Moët-Hennessy), a été suspendue ce mercredi 12 décembre dans l'attente d'une offre publique d'achat (OPA) par Seagram, groupe de spiritueux canadien.

Celui-ci contrôle déjà, avec 56 %, la société Mumm. Cette OPA s'adresse aux actionnaires minoritaires, très dispersés. Mumm a l'intention d'investir pour développer encore ses exportations (qui atteignent près de 70 % des quelque 10,6 millions de bouteilles vendues en 1983). La société veut permettre aux petits porteurs de se défaire d'un titre qui, du fait des investissements projetés, ne leur apporterait des résultats que dans quelques années.

Le groupe Mumm contrôle en France Heidsiek et Monopole, ainsi que Champagne Perrier-Jouet. Il possède des filiales de distribution en Suisse et en Belgique et est distribué par son actionnaire principal aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale. Mumm doit développer également avec une filiale de Seagram une production de mousseux à Nappa-Valley, en Californie. Il a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé d'environ 750 millions de francs.

● **Ingénierie : Degrémont (traitement de l'eau) veut supprimer trois cent cinquante-quatre emplois.** – La direction générale de Degrémont, « numéro un » mondial de l'ingénierie de l'eau (mille deux cents salariés), a présenté, le 10 décembre, au comité central d'entreprise, un plan de redressement comportant au total trois cent cinquante-quatre suppressions d'emplois, alors que les pertes de la société, filiale du groupe de la Lyonnaise des eaux, vont s'élever à environ 300 millions de francs en 1984.

Le plan de redressement a pour objectif de *« maintenir Degrémont au premier rang mondial de sa spécialité, tout en donnant au personnel qui sera amené à quitter l'entreprise le maximum de possibilités de reclassement »*, souligne la direction qui estime que *« la situation financière ne peut se perpétuer, car elle conduirait droit au dépôt de bilan »*.

● **Aluminium.** – Le Japon va réduire de moitié sa capacité de raffinage d'aluminium d'ici à 1987, indique-t-on à Tokyo de sources industrielles. Cette capacité, déjà réduite de 1 640 000 tonnes par an en 1978 à 710 000 tonnes cette année, atteindra donc 350 000 tonnes en 1987. Le coût de l'énergie – importée au Japon – rend la production locale non compétitive avec les importations. – *(AFP.)*

AFFAIRES

INNOVATION DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les Coopérateurs de Champagne émettent 100 millions de francs de titres participatifs

La société Les Coopérateurs de Champagne va procéder à une *émission de titres participatifs* de 100 millions de F, la première du genre pour une entreprise de cette nature, le précédent constitué par Codec-UNA (pour un montant identique), en janvier 1984, émanant alors d'une coopérative de commerçants-détaillants.

Cette fois-ci, il s'agit d'une société coopérative de consommateurs, considérée comme le numéro un de la distribution en région champenoise (21 % du marché régional en épicerie et boissons et 12 % environ en produits frais), qui gère, sous l'enseigne Coop, près de 100 000 mètres carrés de surface de vente, répartis sur plus de quatre cents points, dont six hypermarchés Rond-Point et vingt-deux supermarchés Maxicoop.

L'opération en cours – dont les modalités seront publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires *(BALO)* du 17 décembre – a simplement pour objet de renforcer les fonds propres de cette entreprise, qui doit faire face à un important programme d'investissements. En hausse constante depuis plusieurs années, ces derniers auront atteint 110 millions de francs, cette année, et devraient passer à 170 millions en 1985, dont les deux tiers consacrés au développement de la seule force de vente. En dehors des opportunités à saisir en matière d'hypermarchés, Les Coopérateurs de Champagne s'orientent de plus en plus vers des magasins « de proximité », d'une surface voisine de 100 mètres carrés et vers des magasins « d'attraction » (de 1 000 mètres carrés environ). Elle a également pour but de souligner la vitalité de certains « pans » de l'économie sociale dont les contours – et la santé – restent mal connus du grand public et de certains milieux financiers. A titre d'exemple, la présente société, qui a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de 2,64 milliards de francs et un bénéfice net de 20,5 millions de francs en employant quelque 4 000 personnes, possède près de 190 millions de francs de fonds propres. Dont plus de 69 millions apportés grâce à un réseau qui comprend actuellement plus de 400 000 sociétaires.

« Pour cette première expérience, nous avons choisi une société bien gérée et rentable, mais, à terme, quatre autres groupements coopératifs du même genre – Alsace, Rouen, Saintes, Picardie – sont également susceptibles de faire appel au marché financier », assure M. Jean-Michel Reffet, directeur général de la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (BCCM), qui conduit l'opération. *« Dans le vaste secteur de l'économie sociale, il y a aussi des entreprises « normales » qui dégagent du profit et qui ont à leur tête de vrais entrepreneurs »*, souligne, de son côté, M. Marc Bonmarchand, directeur du développement.

Confrontées à une indispensable restructuration financière, les coopératives de consommateurs avaient déjà envisagé depuis plusieurs mois l'émission de titres participatifs (*le Monde* du 15 septembre 1983) pour renforcer leurs fonds propres, sans préjuger les autres moyens (emprunts obligataires...) utilisés par toute entreprise, mais il s'agit, à présent, de conduire plus activement *« les grosses boutiques de l'économie sociale sur le chemin de la Bourse »*.

Une mission privilégiée pour la BCCM, elle-même société coopérative de banque, dont le capital est détenu directement par des grandes entreprises coopératives, des mutuelles d'assurance et des mutuelles de prévoyance, sa présidence étant assurée par M. Michel Baroin, par ailleurs président directeur-général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Rappelons que la BCCM fait partie des trois banques mutualistes (les deux autres étant la Banque fédérative du crédit mutuel de Strasbourg et la Banque française du crédit coopératif) qui ont échappé en 1982 à la nationalisation des établissements de crédit. Elles figurent à présent dans la catégorie des unions coopératives au terme de la récente *« loi bancaire »*.

SERGE MARTI.

Entre l'action et l'obligation

A mi-chemin entre l'action et l'obligation, le titre participatif est une valeur mobilière d'un type nouveau créée dans le cadre de la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne. Celle-ci offrait également la possibilité de lancer des certificats d'investissement, une option récemment choisie par la Société générale après une précédente « opération-test » menée par l'agence Havas en août 1983.

Réservé aux entreprises publiques et aux sociétés coopératives, le titre participatif est un emprunt perpétuel dont le revenu est indexé selon les modalités laissées à l'appréciation de la société émettrice, mais avec un double mode de rémunération : une partie fixe et une partie variable calculée à partir de divers critères (chiffre d'affaires, bénéfice net, valeur ajoutée, les Coopérateurs de Champagne ayant opté pour cette dernière formule...). Remboursable uniquement en cas de faillite de la société ou, si elle le souhaite, à la fin d'un délai d'au moins sept ans, le titre participatif ne confère à son détenteur aucun droit de vote, aucun droit à répartition des réserves et, en cas de liquidation, il prend rang après les prêts, y compris les prêts participatifs, juste avant les actions et les parts.

Coté en Bourse comme une obligation ordinaire, le titre participatif donne droit aux mêmes avantages fiscaux que les valeurs à revenu fixe, essentiellement l'exonération des revenus jusqu'à 5 000 F d'intérêts et la possibilité d'opter, au-delà, pour le prélèvement libératoire au taux de 25 %. Cette formule, qui permet de s'adresser au marché financier pour recueillir les capitaux nécessaires à des investissements, a déjà été choisie par plusieurs groupes industriels et établissements bancaires nationalisés.

AFFAIRES

LESIEUR EN 1984

Du «séisme des matières premières» à la «libération des formes»

L'année 1984 a été difficile pour le groupe Lesieur, dont le bénéfice net consolidé sera en recul de 25 % sur 1983. Cette baisse est due au *«séisme des matières premières»*, selon l'expression de M. Guy de Brignac, PDG du groupe. Effectivement, les différentes sources d'huile ont vu leur coût doubler. Cette hausse a artificiellement gonflé le chiffre d'affaires, qui, pour les neuf premiers mois de l'année, progresse de 28 % (et atteint les 7 milliards de francs). Autres causes invoquées : le contrôle des prix et une baisse du volume des ventes des huiles sous marque de 10 %. Les besoins de trésorerie engendrés par la montée des cours ont entraîné un fort accroissement des frais financiers. Pour les autres marchés du groupe, les plats cuisinés (William Saurin) et les produits d'entretien (Lesieur-Cotelle), la situation est restée satisfaisante.

1984, c'est aussi l'«année espagnole». Cette importante diversification géographique entamée en 1980 avec l'entrée dans Koïpé n'a pu être consolidée. Certes, le différend avec les actionnaires minoritaires de Koïpé a été réglé. Lesieur assurera la responsabilité de la stratégie et de la commercialisation de sa filiale. Par contre, selon M. de Brignac, le dossier Carbonell (premier huilier espagnol, que Lesieur désirait acheter) risque de se refermer. Les propositions de Madrid, qui, après s'être opposé à la reprise, envisageait un regroupement plus large des huiliers espagnols dans lequel Lesieur serait minoritaire, ne sont pas acceptées. Pourtant l'Espagne est pour Lesieur un *« instrument-clef »*, l'occasion de constituer un marché commun élargi des corps gras, qui donnerait au groupe une plus grande capacité de recherche et de développement des nouveaux produits.

Produits nouveaux : c'est la façon de Lesieur de répondre au *« séisme »*, avec aussi l' *« ajustement des structures industrielles »* (fermeture du raffinage à l'usine de Croix-Sainte près de Marseille). Lesieur joue désormais la carte du tournesol, qui a supplanté depuis 1981 l'arachide, spécialité d'origine du groupe. « Lesieur tartine », un mélange d'huile de tournesol et de beurre, sera fabriqué par la laiterie Saint-Hubert (que préside M. François Guillaume, le patron de la FNSEA). Lesieur lancera aussi une margarine *« cuisine et plats légers »* tout au tournesol. Il profite de la *« libération des formes »*, c'est-à-dire de l'abandon de la loi qui obligeait de présenter la margarine sous une forme cubique, pour la distinguer du beurre. Cette « libération » a aussi ses inconvénients, car les concurrents du nord de l'Europe vont pouvoir être plus agressifs sur le marché des margarines en vrac ou sous marques de distributeurs.

Pour compenser la baisse du marché des margarines chez les pâtissiers-boulangers, concurrencées par le beurre européen fortement subventionné, Lesieur s'est lancé dans les «viennoiseries crues surgelées», une production de Gelfinor, acquise en octobre dernier. Lesieur envisage en effet de se spécialiser dans la distribution de produits nouveaux pour ce segment du marché des artisans. Les résultats de William Saurin, meilleur dans le haut de gamme, ont donné au groupe l'idée de s'implanter dans des *« territoires originaux »* pour *« consommateurs pressés qui aiment la cuisine »*. Dans le secteur des produits d'entretien, où le marché est soutenu, les équipes de recherche seront doublées, pour lancer de nouveaux produits encore en 1985; Lesieur a aussi décidé de s'associer avec d'autres indépendants pour constituer un réseau mondial d'achat de matières premières.

J. G.



Les services, ces inconnus

C'est un monde méconnu parce que atomisé, touffu, hétérogène. Le secteur des services recouvre à la fois les pompes funèbres et les entreprises de déménagement, les sociétés de gestion informatique et les armateurs, les hôteliers et les assurances, des firmes de restauration collective et de nettoyage des couloirs du métro... Mais ce capharnaüm pèse lourd dans l'économie française, et M. Pierre Bellon, vice-président du CNPF et président du Comité de liaison des organisations professionnelles de services, a voulu, le 11 décembre, mettre en garde contre les «menaces» qui risquent de briser le dynamisme de cette branche.

Dynamisme en effet, si l'on en juge quantitativement par quelques chiffres. De 1980 à 1983, le secteur des services, hors commerce (510000 sociétés, 4,7 millions de personnes employées), a créé 71000 entreprises nouvelles (20000 ont disparu), a fourni plus de 140 000 emplois, investi 147 milliards (en 1983), et dégagé un excédent commercial de 32 milliards. Après les Etats-Unis, la France est le deuxième exportateur mondial de services. Et ce, *«sans un sou d'aide»* de l'Etat, a précisé M. Bellon.

Voilà pour les bons points, auxquels il faut tout de même mettre un bémol : la majorité des emplois sont d'un niveau médiocre – 50 % des employés des entrepôts sont payés au SMIC, 40 % à 67 % dans le secteur de l'hospitalisation privée, 89 % dans les entreprises de nettoyage.

Trois menaces

Les entreprises concernées ont lancé un cri d'alarme contre trois mesures gouvernementales qui sont autant de menaces hypothéquant environ un million d'emplois qui pourraient être créés d'ici 1989, selon les études convergentes de prospective.

Première menace : l'avancement des délais de paiement des cotisations sociales. Or les services sont des industries où le poids de la main-d'œuvre dans le *chiffre d'affaires* est considérable. De plus, la plupart des entreprises soldent la paie de leur personnel dans les premiers jours du mois suivant. Le raccourcissement des délais se traduira par le paiement d'un treizième mois de cotisation en 1984, dit le CNPF. Le fonds de roulement sera amputé, et la trésorerie aussi.

Les dispositions relatives à la suppression du double SMIC (selon que les salariés étaient dans l'entreprise avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 16 janvier 1982 sur les trente-neuf heures ou après) vont entraîner une hausse du SMIC de 2,56 % à laquelle s'ajoutera une hausse « classique » d'au moins 2 %. Or les smicards sont très nombreux dans ce secteur et les chefs d'entreprise notent que, de janvier 1981 à octobre 1984, le SMIC a augmenté de 61,2 % (et le *coût de la vie de 43,3 %...* seulement).

Troisième volet du triptyque des récriminations : le régime des prix. *« Nos entreprises restent soumises à un blocage draconien,* s'insurge M. Bellon. *Non seulement il n'y a aucune perspective de libération, mais encore on nous parle d'une norme de 3 % seulement en 1985. »*

« Créez les conditions d'une concurrence plus transparente et faites des efforts de productivité, dit l'administration, *et l'on verra si l'on peut relâcher le contrôle des prix. »* La productivité ? *« On fait ce qu'on peut,* répliquent les patrons : *+ 3,4 % en 1982, + 1 % en 1983. Quant à la concurrence, nos clients sont des gens avertis et ils savent choisir les entreprises les meilleures pour le moindre coût. »*

Les statistiques officielles montrent que les dérapages des services dans l'inflation générale ne sont pas excessifs : + 10,2 % en 1983 alors que la hausse des prix a été de + 9,3 % ; + 6,3 % en moyenne annuelle jusqu'à octobre 1984 au lieu de + 7 % en général. La question est de savoir si cela tient précisément à la rigueur du contrôle exercé sur les prix des services ou bien à un début de discipline chez les professionnels.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RIVOLI OBLIGATIONS

Créée à l'initiation de la Banque Demachy, la Sicav Rivoli obligations a été ouverte au public le 9 septembre dernier avec un capital de 120 millions de F.

Rivoli obligations est une Sicav obligataire qui présente la particularité de rechercher les plus-values en capital et, à cette fin, de capitaliser les intérêts dans la valeur liquidative.

Le conseil d'administration est composé de :

MM. Marcel Geoffroy, président - directeur financier de la Compagnie Générale de Matériel Nucléaires (COGEMA) ; Gilbert Roques, vice-président - directeur financier de la Compagnie Générale d'Industrie et de Participations (CGIP) ; Henri Bouvatier, administrateur-directeur général - directeur général adjoint de la Banque Demachy ; Patrick de Catuelan ; Daniel Lallier ; Jean-Luc Lepine, président du directoire de la Gérance Parisienne Privée (GPP) et directeur chez Worms et Cie Finance ; Jean-Mary Wurmser, directeur du GIS ; MM. Worms et Cie représentés par M. Bernard Gaultier ; Banque Demachy représentée par M. François de Cosnac ; M. Jean-Michel Eyrand, actuaire, a été nommé directeur et responsable de la gestion obligataire.

Une réunion du conseil d'administration s'est tenue le 8 novembre dernier sous la présidence de M. Marcel Geoffroy.

Les souscriptions et demandes de rachat sont reçues aux sièges des établissements suivants :

Banque Demachy, 223 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Tél. : 260-32-63 ; Gérance Parisienne Privée (GPP), 45 rue Caumartin - 75009 Paris ; Rondeleux-Oudart S.A., 20 rue Drouot - 75009 Paris.

Les ordres de souscriptions et rachats communiqués tous les jours avant 11 heures sont exécutés le jour même (heure de Bourse).

SOFICOMI

Le conseil d'administration de SOFICOMI, réuni le 11 décembre 1984, a examiné l'activité de la société.

Le total des engagements nouveaux signés depuis le début de l'exercice représente, à fin novembre, un montant de 154 MF, contre 94 MF pour la même période de l'année précédente, dont 60 MF affectés à la location simple.

Le patrimoine locatif de la société, après réalisation définitive de ces nouveaux engagements, s'élèvera ainsi à un montant de 428 MF, dépassant largement l'ensemble des fonds propres de la société, le total des engagements en crédit-bail s'élevant par ailleurs à 841 MF.

Les résultats attendus pour l'exercice 1984 permettent d'envisager une progression satisfaisante du dividende.

Le Carnet des Entreprises

• SIRCA

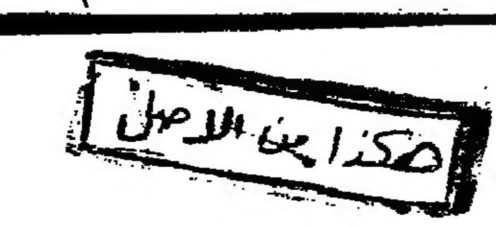
M. PAUL-HERVÉ VINTROU,

European Business School, est nommé directeur général de SIRCA, conseil en recrutement de cadres du groupe Menorga, dont le président est Jean-Pierre Leguay.

Il a été, à partir de 1973, chargé de mission, directeur du marketing, puis directeur à Vidéogammes de France. Devenu directeur de réseaux de vente à Bayard Presse en 1979, il a été ensuite secrétaire général du mensuel « Notre Temps ».

Depuis 1982, au sein du groupe Expansion, il était éditeur de « l'Expansion », « Harvard l'Expansion » et « la Lettre de l'Expansion ».

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.



هكذا من الأصل

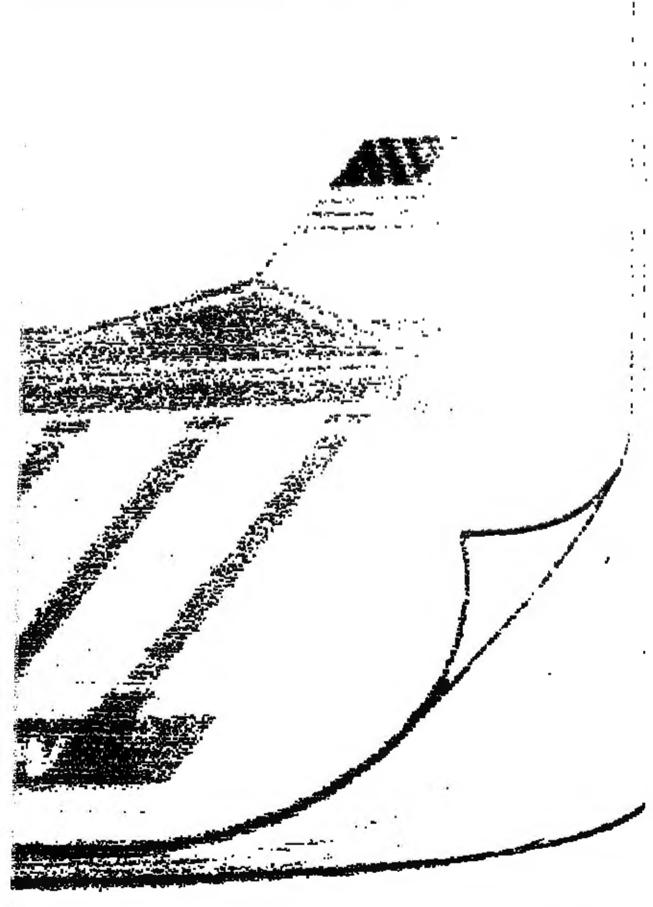
AVIS FINANCIERS DES SOCI...

RIVOLI OBLIGATIONS

ÉCOLE ... PSYCHO-GRAPHOLOGIE

ale

nce aux U.S.A



Le billet

tous servi...

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 décembre

Calme

Rien, il ne s'est rien passé mercredi à la Bourse de Paris. Le petit déclic, qui actionne le mécanisme de la hausse ou de la baisse et crée ainsi l'événement, ne s'est pas produit. Pour les professionnels, c'est l'occasion de souffler. Pour les commentateurs, cela devient dramatique. Mais heureusement il y eut Peugeot, la seule valeur qui, aux dires d'experts, « a de la tendance ». L'action de la firme de Sochaux, qui tire bien son épingle du jeu sur le marché déprimé de l'automobile, a encore monté de 0,8 %.

Bien sûr, ce ne fut pas la seule hausse. CSF, Cit-Alcatel, Club Méditerranée, Compagnie Bancaire, Carrefour ont également progressé. Mais toutes ces avancées ne sont pas apparues très significatives aux spécialistes à cause du manque d'affaires. Partout, pour la même raison, il y eut aussi de l'effritement.

Bref, après avoir soigneusement compilé toutes les maigres hausses et les petites baisses, l'ordinateur de la chambre syndicale, plus vivace que les jours précédents, donnait le résultat des courses : – 0,16 % (0 % à mi-séance). Le marché n'a tenu compte ni de l'environnement boursier – Londres et Tokyo notamment sont très fermes et Wall Street se remet doucement de son récent accès de faiblesse – ni des déclarations rassurantes de M. H. Kaufman, économiste américain réputé, sur la poursuite de l'expansion aux Etats-Unis en 1985.

La cotation de l'action Mumm a été suspendue jusqu'à nouvel avis (voir d'autre part). Son actionnaire Seagram lance une OPA sur les actions restant en circulation.

Statu quo sur la devise-titre : 9,86 F-9,89 F contre 9,85 F-9,92 F.

L'or a été soutenu : 327,60 dollars l'once à Londres (contre 326,75 dollars).

A Paris, le lingot a valu 99 200 F, puis 99 400 F contre 99 100 F. Le napoléon s'est traité à 596 F (+ 1 F).

NEW-YORK

Repli

Mieux orienté quarante-huit heures durant, Wall Street a repris, mercredi, le *chemin de la baisse et, malgré une légère* reprise survenue vers la fin de la séance, à la clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 3,21 points à 1 175,12. *Le* bilan de la journée a été à la mesure de ce résultat. Sur 2007 valeurs traitées, 804 ont baissé, 655 ont monté et 548 n'ont pas varié.

Le marché espère toujours que la masse monétaire, après avoir fortement augmenté au cours de ces deux dernières semaines, d'où son léger sursaut sur la fin, favorisé d'autre part par la détente observée sur le front des taux d'intérêt. Mais, manifestement, il a manqué de vigueur. L'activité était trop faible. Seulement 78,71 millions de titres ont changé de mains, contre 80,24 millions la veille.

Les analystes faisaient remarquer qu'en raison des incertitudes, les opérateurs ne s'empressent pas de s'engager, les deux grands points d'interrogation étant : quelle attitude l'administration Reagan adoptera-t-elle vis-à-vis de la réforme fiscale ? Quelles mesures seront adoptées pour tenter de régler le problème du déficit budgétaire ?

Les compagnies aériennes ont évolué à contre-courant de la tendance et se sont raf*fermies dans la perspective d'une baisse des* prix des carburants.

VALEURS	Cours du 11 déc.	Cours du 12 déc.
Alcoa	35 1/4	35 3/8
A.T.T.	19 1/2	19 1/4
Boeing	53 3/8	52 7/8
Chase Manhattan Bank	44 5/8	44 7/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 5/8
Eastman Kodak	70 1/8	70 1/4
Exxon	44 1/8	43 7/8
Ford	42 7/8	42 5/8
General Electric	55	54 7/8
General Foods	55 5/8	56 1/8
General Motors	74 5/8	74 3/8
Goodyear	24 7/8	24 5/8
I.B.M.	119 1/8	118 3/4
I.T.T.	30 1/8	29 7/8
Mobil Oil	27 5/8	27
Pfizer	39 3/4	39 1/2
Schlumberger	38 5/8	37 3/4
Texaco	33 5/8	33 1/2
U.A.L. Inc.	41 1/4	42 1/2
Union Carbide	35 1/4	36 1/8
U.S. Steel	24 5/8	24 3/8
Westinghouse	25 1/4	25
Xerox Corp.	37 1/4	38 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PÉTROLES. – Cette société va procéder à une augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, d'un montant de 350 millions de francs, tout en se réservant la possibilité d'émettre un emprunt obligataire, avec bons de souscription d'actions pour un montant de 500 millions de francs. La mise en œuvre de chacune de ces opérations sera décidée ultérieurement, rappelle le conseil d'administration de la *Société française des pétroles* BP. Ce dernier précise que le financement de son programme d'investissements (plus de 2 milliards de francs durant les années 1984 à 1986 incluses, auquel s'ajoute l'effort entrepris dans le domaine de l'exportation pétrolière, exige d'accroître les capitaux permanents de l'entreprise.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RÉASSURANCES. – La compagnie d'assurances allemande Bayerische Ruckversicherung détient à présent 10 % de la Société française de réassurance à la suite d'une cession directe effectuée par son actionnaire majoritaire, la société helvétique Swiss Reholding Ltd.

MITSUBISHI. – Le numéro un commercial japonais annonce, pour le premier semestre fiscal, un bénéfice net en hausse de 14,9 % par rapport à la période comparative du précédent exercice, pour atteindre l'équivalent de 68 millions de dollars. Au cours de ce semestre (avril à septembre), le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 9,4 %, à 33,54 milliards de dollars, et le dividende a été porté de 4,23 cents à 4,85 cents, précise Mitsubishi.

Les exportations ont légèrement baissé, la hausse des ventes d'acier aux Etats-Unis ne compensant pas la chute de celles des usines aux pays en voie de développement. Les importations étaient en hausse de 9,4 %, en raison notamment des achats de brut destinés à la réexportation vers les Etats-Unis et l'Europe et d'engrais pour l'Inde et la Chine, ajoute Mitsubishi.

THYSSEN STAHL. – Le numéro un de l'acier en RFA est redevenu bénéficiaire. Pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, ses comptes font ressortir un excédent d'exploitation de 180 millions de deutschemarks environ, contre une perte de 300 millions précédemment.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	11 déc.	12 déc.
Valeurs françaises	119,7	119,2
Valeurs étrangères	85,3	85,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 déc.	12 déc.
Indice général	181	180,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 décembre ..... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 déc.	13 déc.
1 dollar (en yens)	246,90	247,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 10	0 600
5 %	43	4 317
3 % amort. 45-54	....	1 101
Emp. 7 % 1973	8645	..
Emp. 8,80 % 77	117 90	4 918
9,80 % 78/93	96 20	4 135
8,80 % 78/86	96 82	0 024
10,80 % 79/94	98 90	2 859
13,25 % 80/90	103 10	7 006
13,80 % 80/87	106	2 193
13,80 % 81/99	108 90	12 556
16,75 % 81/87	111 30	4 314
16,20 % 82/90	115 10	14 828
16 % juin 82	114 90	8 197
E.D.F. 7,8 % 61	144 50	13 679
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 70	7 079
Ch. France 3 %	137 80	..
CNB Bques janv. 82	101 65	5 840
CNB Paribas	101 85	5 840
CNB Suez	101 90	5 840
CNI janv. 82	101 50	5 840

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47	47
A.G.F. (St Cent.)	866	900
A.G.P. Vie*	7640	7940
Agr. Inc. Madag.	83	83
Amrep	83 80	81 50
André Roudière	216	....
Applic. Hydraul.	340 20	340 50
Arbel	52	52
Artois	740	755
At. Ch. Loire	5 30	5 50
Ausedat-Rey	71 90	72 50
Avenir Publicité	805	804
Bain C. Monaco	100	100
Banania	430	425
B.G.I. (ex Sogepal)	231	....
Banque Hypoth. Eur.	320	318
Blanzy-Ouest	315	327 80
B.N.P. Intercontin.	139 90	140
Bénédictine	2350	2330
Bon-Marché	225	230
Calif	468	470
Cambodge	322	321
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	151 80	155
Caout. Padang	445	442
Carbone-Lorraine	94	94
Carnaud S.A.	242	245
Caves Roquefort	1021	1021
C.E.G.Frig.	305	310
C.E.M.	35	....
Centen. Blanzy	900	905
Centrest (Ny)	105	105 10
Cerabati	44	....
C.F.C.	166	165
C.F.F. Ferrailles	265	265
C.F.S.	748	....
C.G.V.	123	125 10
Chambon (M.)	395	....
Chambourcy (M.)	1010	1010
Champex (Ny)	112	108
Chim. Gde Paroisse	75	75
C.I. Maritime	425	....
Citram (B)	180	....
Clause	625	629
Cofradel (Ly)	515	505
Cogifi	283 20	289
Comiphos	188	187
Comp. Lyon-Alem.	230	239 20
Concorde (La)	550	540
C.M.P.	11 95	12 40
Conte S.A. (Li)	48 90	48 90
Crédit (C.F.B.)	220	220
Créd. Gén. Ind.	480	480
Cr. Universel (Cie)	565	565
Créditel	134	135
Darblay S.A.	394	....
Darty Acr. d. p.	944	947
De Dietrich	397	385
Degremont	108	105
Delalande S.A.	720	722
Delmas-Vieljeux	740	711
Dév. Rég. P.d.C (Li)	153	152 90
Didot-Bottin	605	600
Dist. Indochine	453 80	....
Drag. Trav. Pub.	164 40	158
Duc-Lamothe	168 70	168
Eaux Bass. Vichy	1590	1590
Eaux Vittel	1010	1020
Ecco	3150	3100
Economats Centre	535	525
Electro-Banque	307	305
Electro-Financ.	519	519
Elf-Antargaz	212	211
E.L.M. Leblanc	871	862
Esalfi-Bretagne	137	135 60
Entrepôts Paris	261	264 90
Epargne (B)	595	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	600	....
Eurocom	671	670
Europ. Accumul.	29	27 90
Eternit	400	404
Félix Potin	1539	1560
Ferm. Vichy (Ly)	104	112 30
Finalens	122 60	121
FIPP	102	101 50
Fnac	350	336
Focep (Chât. eau)	1010	1000
Foncière (Cie)	265 40	265
Fonc. Agache-W.	272	....
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	228	228
Forges Strasbourg	182	182
Forinter	1270	1275
Fougerolle	54	54
France I.A.R.D.	159 80	181 60 d
France (La)	1000	1025
Frankel	171	174
Fromageries Bel	1000	996
From. Paul Renard	417	420
GAN	1725	1706
Gaumont	480	447
Gaz et Eaux	1709	1730
Genty S.A.	400	410
Ger. Arm. Hold.	36 50	36 50
Gerland (Ly)	472	490
Gévelot	253	250
Gr. Fin. Constr.	245	245
Gds Moul. Corbeil	91 20	88
Gds Moul. Paris	390	390
Groupe Victoire	1073	1116
G. Transp. Ind.	180	175 10
Hutchinson	216	214
Hydro-Energie	270	270
Hydroc. St-Denis	41	41
Immindo S.A.	265 10	265
Imminvest	192	188 10
Immobail	374 90	374
Immobanque	576	576
Immob. Marseille	2538	2585
Immofice	444	444
Industrielle Cie	1107	1107
Invest. (Sté Cent.)	809	....
Jaeger act. nouvelle	150	150
Jaeger	18	....
Lafitte-Bail	394	390
Lambert Frères	56 10	56 10
Lampes	129 20	134 30
La Brosse-Dupont	121 30	125
Lille-Bonnières	296	296
Locabail Immob.	555	580
Loca-Expansion	237	240
Locafinancière	330	330
Locatel	352	352
Lordex (Ny)	110 10	111
Louis Vuitton	645	648
Louvre	551	550
Luchaire S.A.	342 80	344
Machines Bull	30	30 30
Magasins Uniprix	91	90 50
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	149	151 50
Marocaine Cie	38 75	37 20 o
Métal Déployé	330	330
M. H.	76 90	80
Mors	170 50	163 70
Naval Worms	125	125
Navig. (Nat. de)	87 50	88
Nicolas	361	....
Nobel Bozel	8 40	8 65
Nodet-Gougis	74	75
OPB Paribas	196	196
Optorg	106	105
Origny-Desvroise	146	142
Palais Nouveauté	308 80	320
Paris France	146	136
Paris-Orléans	170	170
Part. Fin. Gest. Im.	393	393
Pathé-Cinéma	183	....
Pathé-Marconi	135 10	140
Piles Wonder	137 90	143 50 d
Piper-Heidsieck	319	330
P.L.M.	120	124 80
Porcher	162	168
Prouvost ex-Lain.R.	89 10	89 50
Providence S.A.	720	740
Publicis	1400	1458
Raff. Souf. R.	156	153
Ressorts Indust.	61 80	64 30 d
Révillon	345	341
Ricqlès-Zan	137	....
Rochefortaise S.A.	105	105
Rochette-Cenpa	36	34 50 o
Rosario (Fin.)	146	145
Rougier et Fils	50 50	50
Rousselot S.A.	1100	1110
Sacer	50 90	50
Sacilor	6 25	6 85 d
SAFAA	170	163 20 o
Safic-Alcan	260 20	260
SAFT	226	222 60
Saunier-Duval	17 60	17
Saint-Raphaël	86	83 50
Salins du Midi	270	305
Santa-Fé	151	151 50
Satam	45 10	46 50
Savoisienne (M)	74	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	115	111 10
Senelle Maubeuge	205	210
S.E.P. (M)	186	186
Serv. Equip. Véh.	30	29 10
Sicli	33 70	35
Sicotel	329	339
Sintra-Alcatel	550	550
Sinvim	144	144
Siph (Plant. Hévéas)	235 10	235 10
SMAC Acieroid	130	125
Sofal financière	489	489
Sofio	225	225
Soficomi	600	576
S.O.F.I.P. (M)	90 10	....
Sofragi	841	840
Soudure Autog.	95	96
Sovabail	626	615
Speichim	141	131 30 o
S.P.I.	340	349
Spie Batignolles	155	160
Stemi	320	325
Taittinger	943	950
Testut-Aequitas	405	402
Thann et Mulh.	92 50	92 50
Tour Eiffel	370	366 60
Uffner S.M.D.	90	89 90
Ugimo	273 80	273
Ugine Gueugnon	20 50	20 50
Unibail	650	649
Unidel	108 10	113 50
U.A.P.	1955	2033
Union Brasseries	67 60	70 30
Union Habit.	339	342
Un. Imm. France	330	334
Un. Ind. Crédit	383	380
Usinor	3 74	3 88
U.T.A.	341	341
Vicat	243	243
Virax	70	70 80
Waterman S.A.	244 50	245
Brass. du Maroc	163	....
Brass. Ouest-Afr.	25 20	29

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	304
Akzo	267	....
Alcan Alum.	253	255
Algemeine Bank	989	981
Am. Petrofina	585	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	119	119
Banco Central	103	97
Banco Santander	73	73
Bco Pop Espanol	116 70	116 70
Banque Ottomane	860	870
B. Régl. Internat.	29600	29600
Barlow Rand	57 10	....
Blyvoor	95	94
Bowater	....	....
Br. Lambert	330	340 10
Caland Holdings	81	82
Canadian-Pacific	362 60	359 10
Cominco	85	88
Commerzbank	565	....
Dart. and Kraft	828	832
De Beers (port.)	49 60	....
Dow Chemical	270	266
Dresdner Bank	580	582
Femmes d'Auj.	62 10	64
Finoutremer	241	....
Gén. Belgique	281	278 20
Gevaert	546	531
Glaxo	123 60	125
Goodyear	252 50	247 10
Grace and Co	390	385
Gulf Oil Canada	124 20	124 20
Hartebeest	58	....
Honeywell Inc.	580	580
Hoogovens	163	165
I. C. Industries	532	535
Int. Min. Chem.	358	....
Johannesburg	920	910
Kubota	12 20	12 20
Latonia	240 50	240 50
Mannesmann	451	....
Marks-Spencer	15 10	15
Midland Bank Plc	46	47
Mineral-Ressourc.	71	69 20
Nat. Nederlanden	705	705
Noranda	132	131 40
Olivetti	25 75	25 60
Pakhoed Holding	185	184
Pfizer Inc.	385	389 50
Pirelli	10 40	9 85
Procter Gamble	565	563
Ricoh Cy Ltd	38 90	37 80
Rolinco	175	176 90
Robeco	191 50	194
Rodamco	393 50	391 50
Shell fr. (port.)	75 80	....
S.K.F. Aktiebolag	190	183
Sperry Rand	379	386
Steel Cy of Can.	157	....
Stilfontein	106	113
Sud. Allumettes	279	....
Tenneco	352	....
Thorn EMI	58 50	56
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	16 35	16 30
Vieille Montagne	671	671
Wagons-Lits	380	375
West Rand	57 10	56 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1916	....
Calberson	338	341
C.D.M.E.	602	602
C. Equip. Elect.	263	263
Dafsa	342	343
Dauphin O.T.A.	2095	2098
Dumenil	....	470
Filipacchi	....	....
Guy Degrenne	710	715
Merlin Immobilier	1535	1575
Métallurg. Minière	180	181 90
M.M.B	305	310
Om. Gest. Fin.	301	301
Petit Bateau	370	388
Petrofigaz	555	565
Pochet	1330	1320
Poron	385	350 40
S.C.G.P.M.	278	279 80
Sofibus	209	209
Sovac	648	647

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	50	50
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	540	540
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	286	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	122 40	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	120 10	120 80
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	139	142
Total C.F.N.	44 20	....
Ufines	333	....

SICAV 12/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	257 23	245 57
Actions-investiss.	267 74	255 80
Actions sélectives	374 92	357 82
Aedificandi	400 60	382 43
A.G.F. 5000	263 22	251 28
Agfimo	419 06	400 06
A.G.F. Interfonds	366 80	350 17
Altefi	221 99	211 82
A.L.T.O.	193 63	184 85
Amérique Gestion	429 56	410 08
A.M.I.	232 31	221 78
Assoc. St-Honoré	12220 61	12159 71
Associc	24924 56	24924 56
Bourse-Investiss.	314 88	300 61
Bred Associations	2313 10	2308 18
Capital Plus	1385 26	1385 26
Columbia (ex W.I.)	667 21	636 95
Convertimmo	282 70	271 83
Corral court terme	10186 56	10186 56 ♦
Conseco	885 43	845 28 ♦
Credinter	366 34	348 73
Croiss. Immobil.	398 43	380 36
Démeter	12728 57	12703 16 ♦
Drouot-France	343 84	328 25
Drouot-Investiss.	684 48	663 44
Drouot-Sécurité	193 62	184 74
Drouot-Sélection	120 46	114 99
Energie	221 53	221 03
Epacic	53896 79	53869 01
Epercourt Sicav	6664 06	6637 47
Epargne Associations	24134 38	24082 19 ♦
Epargne-Capital	6049 64	5889 74
Epargne-Croiss.	1271 57	1213 91
Epargne-Industr.	442 73	422 65
Epargne-Inter	620 50	592 36
Epargne-Long-Terme	1161 42	1108 75
Epargne-Oblig.	185 22	176 82
Epargne-Unie	874 38	834 73
Epargne-Valeur	343 76	328 17
Eparoblig	1253 41	1250 81
Euracic	8754 88	8357 69
Euro-Croissance	408 05	389 55
Europe Investiss.	1077 85	1028 97 ♦
Foncier Investiss.	680 23	658 93 ♦
Foncival	163 20	155 80
France-Garantie	290 39	284 70
France-Investiss.	415 81	396 95
France-Net	108 12	105 69 ♦
Fr.-Obl. (nouv.)	400 36	382 51
Francic	250 72	239 35
Fructidor	236 20	225 48
Fructifrance	462 76	441 78
Fructivar	65425 18	65262 02
Fructi-Associations	1098 98	1096 79
Fructi-Première	10959 54	10797 58
Gestilion	58378 55	58233 97
Gestion Associations	114 85	112 05 ♦
Gestion Mobilière	564 33	538 74 ♦
Gest. Rendement	481 18	459 37
Gest. Sél. France	417 93	398 98
Haussmann-Epargne	1045 28	1045 28
Haussmann Oblig.	1314 16	1254 57 ♦
Horizon	792 98	789 86
I.M.S.I.	405 65	387 26
Indo-Suez Valeurs	596 20	569 16
Ind. françaises	13464 95	13200 93
Interoblig.	9854 24	9475 23
Interselect France	310 67	296 58
Intervaleurs Indust.	419 16	400 15
Invest. net	11912 99	11889 21
Invest. Obligataire	13913 76	13885 99
Invest. Placements	780 79	745 38
Invest. St-Honoré	650 31	620 82

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	109 10	104 15
Laffitte-crt-terme	118463 04	118463 04
Laffitte-Expansion	650 55	621 05
Laffitte-France	215 70	205 90
Laffitte-Japon	218 61	208 70
Laffitte-Oblig.	145 32	138 73
Laffitte-Placements	109555 54	108446 09
Laffitte-Rend.	194 74	185 91
Laffitte-Tokyo	946 21	903 30
Lion-Associations	12703 11	12703 11
Lion-Institutionnels	20965 50	20913 22
Liosplus	58289 46	55732 14
Livret portefeuille	472 88	459 11
Mondiale Investissem.	322 82	322 82 ♦
Monecic	55321 90	55321 90
Multi-Obligations	448 64	428 30
Mutuelle Unie Sél.	111 62	106 56
Natio-Assoc.	5901 50	5889 72
Natio-Epargne	12913 22	12785 37
Natio-Inter.	926 18	884 18
Natio-Obligations	452 18	431 68
Natio-Placements	62602 56	62602 56
Natio-Valeurs	517 79	494 31
Oblicoop Sicav	1087 22	1065 90
Obliflor	1102 64	1052 64
Oblisem	165 21	155 81
Onwa-Gestion	99 27	99 27
Pacifique St-Honoré	402 17	383 93
Parsicope	525 20	501 38 ♦
Paribas Epargne	12835 96	12784 82 ♦
Paribas Gestion	526 91	503 02 ♦
Patrimoine-Retraite	1297 78	1272 33
Phénix Placements	248 58	247 34
Pierre Investiss.	449 57	429 18
Placement crt-terme	59631 01	59631 01
P.M.E. St-Honoré	280 38	267 56
Provence Investiss.	284 81	284 81 ♦
Rendem. St-Honoré	11827 16	11667 62
Revenus Trimestriels	5334 29	5255 46 ♦
Sécur. Mobilière	413 62	394 86
Sél. court terme	12027 42	11937 89
Sélec. Mobil. Div.	315 66	306 18
Sélection-Rendem.	178 23	173 88
Sélect. Val. Franç.	211 72	202 12
Sicav-Associations	1165 95	1163 62
S.F.I. fr. et étr.	457 29	436 55
Sicavimmo	511 25	488 07
Sicav 5000	230 63	220 08
Sivafrance	354 13	338 07
Slivam	321 68	307 09
Slivarente	200 55	191 46
Slivinter	328 92	314
S.I.-Est	875 18	830 95 ♦
S.I.G.	754 14	719 61
S.N.I.	994 21	949 13
Sobinvest	440 10	420 14 ♦
Sogepargne	329 09	317 19
Sogevar	838 27	800 26
Sogister	1070 15	1021 62
Soleil Investis.	411 86	393 18
Technocic	1050 59	1002 95
U.A.P. Investiss.	343 17	327 61
Uni-Associations	116 65	116 65
Unifrance	262	259 21
Unifoncier	763 93	729 29
Uni-Garantie	1147 20	1123 60
Unigestion	651 61	622 25
Uni-Japon	1085 01	1035 81
Uni-Régions	1754 04	1674 50
Unirente	1860 05	1788 90
Univer	148 30	148 30
Univers-Obligations	1125 50	1088 49
Valorem	373 89	356 94
Valrep	1230 01	1228 78
Valrel	131999 60	131567 73

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

*a : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1640	1540 50	1640 30	+ 0 01
3995	C.N.E. 3 %	3980	4050	4035	+ 1 38
1500	Electricité T.P.	1525	1540	1540	+ 0 98
975	Renault T.P.	1005	1009	1009	+ 0 39
1499	Rhône-Poul. T.P.	1530	1515	1515	– 0 98
1285	St-Gobain T.P.	1289	1295	1285	– 0 31
1276	Thomson T.P.	1241	1228	1228	– 1 04
240	Accor	240	238	238	– 0 83
715	Agence Havas	707	685	680	– 3 81
545	Air Liquide	556	551	552	– 0 71
650	Als. Superm.	680	665	665	– 2 20
96	A.L.S.P.I.	99 10	99	98	– 1 10
200	Alsthom-Atl.	202 50	202 50	203 50	+ 0 49
245	Applic. gaz	225 90	220	219	– 3 01
530	Arjom. Prioux	614	615	617	+ 0 48
815	Aux. Entrepr.	835	826	826	– 1 07
740	Av. Dass.-Br.	735	739	739	+ 0 54
280	Bail-Equipem.	265	266	265 50	+ 0 18
655	Bail-Investiss.	644	649	649	+ 0 77
590	Cie Bancaire	559	561	563	+ 0 71
200	Bazar H.-V.	201	200	200	– 0 49
300	Béghin-Say	314	313 50	313 50	– 0 15
490	Bic	500	500	499 50	– 0 10
240	B.I.S.	294 50	290	290	– 1 52
1170	Biscuit (Géné.)	1090	1075	1075	– 1 37
1740	Bongrain S.A.	1745	1716	1716	– 1 66
655	Bouygues	671	678	679	+ 1 19
2530	B.S.N.	2495	2460	2460	– 1 40
1850	Carrefour	1774	1780	1780	+ 0 33
890	Casino	886	885	884	– 0 22
585	Cedis	555	560	560	– 0 90
450	Cetelem	436	432	433	– 0 68
700	C.F.A.O.	718	720	720	+ 0 27
82	C.F.D.E.	86 60	87	87	+ 0 46
415	C.G.I.P.	448	458	474	+ 5 80
335	Chargeurs S.A.	380	381	381 50	+ 0 39
35	Chiers-Châtil.	37 90	37 95	37 90	....
300	Ciments franç.	295	291	293	– 0 67
1360	C.I.T. Alcatel	1280	1300	1310	+ 2 34
1070	Club Méditerr.	1028	1038	1038	+ 0 97
126	Codetel	129	130	130	+ 0 77
230	Cofimeg	239	240 10	240 10	+ 0 46
173	Colas	189	185	185	– 2 11
154	Compt. Entrepr.	159 50	159 50	159 50	....
450	Compt. Mod.	435	433	433	– 0 45
640	Créd. Foncier	625	615	615	– 1 60
235	Crédit F. Imm.	268 50	270 50	270 50	+ 0 74
580	Crédit Nat.	590	605	606	+ 2 71
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
215	Crouzet	224	225	223 50	– 0 22
2360	Damart-Servip	2320	2335	2338	+ 0 77
1200	Darty	1150	1150	1150	....
785	Docks France	765	765	765	....
122	D.M.C.	119 50	120	120 20	+ 0 58
630	Dumez	624	621	621	– 0 48
530	Eaux (Gén.)	535	531	531	– 0 74
230	Elf-Aquitaine	223	223	223 50	+ 0 22
225	– (certific.)	217 20	218	218	+ 0 36
1070	Epeda-B-Faure	1069	1050	1050	– 1 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2800	Essilor	2860	2890	2890	+ 1 04
570	Esso S.A.F.	552	540	541	– 1 99
965	Eurafrance	1100	1100	1114	+ 1 27
795	Euromarché	774	780	780	+ 0 77
820	Europe nº 1	769	782	781	+ 1 56
935	Facom	969	958	959	– 1 03
735	Fichet-Bauche	693	690	690	– 0 43
183	Finextel	190 50	190 50	190 50	....
300	Fives-Lille	307	305	305	– 0 65
50	Fonderie (Gén.)	47 10	48 50	48 50	+ 2 97
83	Fraissinet	86	87	87	+ 1 16
295	Francarep	285	278	278	– 2 45
310	Gal. Lafayette	317	318 20	318 20	+ 0 37
775	Gén. Géophys.	790	780	785	– 0 63
230	GTM-Entrepose	220 50	218	219	– 0 68
325	Guyenne-Gasc.	300	300	300	....
1670	Hachette	1680	1695	1685	+ 0 29
380	Hénin (La)	378	364 50	384	– 0 10
22	Imétal	78 50	77 20	77 20	– 1 66
385	Imm. Plaine-M.	406	409 50	407	+ 0 24
1410	Inst. Mérieux	1399	1400	1400	+ 0 07
460	Interbail	466	465	465	– 0 21
2030	Intertechnique	2000	1985	1985	– 0 75
143	J. Lefebvre	142	142	142	....
825	Lab. Bellon	830	830	830	....
380	Lafarge-Coppée	365 80	362	362 80	– 0 82
775	Lebon	840	820	820	– 2 38
1880	Legrand	1885	1882	1882	– 0 15
1040	Lesieur	990	950	950	– 4 04
340	Locafrance	327	330	330	+ 0 91
720	Locindus	723	725	725	+ 0 27
655	Lyonn. Eaux	629	620	620	– 1 43
186	Mais. Phénix	190	187	188	– 1 05
1260	Majorette (Ly)	1294	1294	1294	....
103	Manurhin	99 90	100	100	+ 0 10
108	Mar. Wendel	109 50	114 50	120 40	+ 9 95
1810	Martell	1811	1840	1830	+ 1 04
1440	Merlin-Gerin	1380	1379	1375	– 0 36
1680	Matra	1740	1740	1740	....
790	Michelin	765	761	765	....
1940	Midi (Cie)	1980	1970	1970	– 0 50
235	Midland Bk S.A.	228	229	229	+ 0 43
68	M.M. Penarroya	66 80	66 90	66 90	+ 0 14
1800	Moët-Hennessy	1825	1800	1800	– 1 36
440	Mot. Leroy-S.	451	455	453	+ 0 44
92	Moulinex	91 95	90 50	91 75	– 0 21
595	Mumm	598	....	....	....
300	Navig. Mixtes	315	314 50	315	....
71	Nord-Est	69 60	70 10	69 90	+ 0 43
400	Nordon (Ny)	389	389 90	389 90	+ 0 23
146	Nouvelles Gal.	157 50	156 90	156 70	– 0 50
675	Occident. (Gén.)	645	640	643	– 0 31
280	Olida-Caby	287	284 50	284 50	– 0 87
840	Omn. F. Paris	850	850	850	....
179	Opfi-Paribas	185	186	186	+ 0 54
2470	Oréal (L')	2310	2300	2290	– 0 86
122	Paper. Gascogne	127	127	127	....
835	Paris-Réescomp	830	816	816	– 1 68
280	Pechelbronn	290	292	295	+ 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Penhoet	599	600	600	+ 0 16
750	Pernod-Ricard	749	743	743	– 0 80
240	Pétroles (Fse)	248 40	245 90	244 80	– 0 64
57	– (certific.)	60 30	60 90	60 90	+ 0 99
128	Pétroles B.P.	125 30	124 50	124 50	– 0 63
205	Peugeot S.A.	241 10	243 80	243	+ 0 78
48	Poclain	45 50	45	45 10	– 0 87
370	Poliet	414 50	414	412	– 0 60
132	Pompey	136	132	132	– 2 94
380	P.M. Labinal	374	365	365	– 2 40
1720	Presses Cité	1777	1777	1770	– 0 39
1030	Précabail Sic.	1061	1032	1035	– 2 45
275	Primagaz	274	267 50	269 90	– 1 49
189	Printemps	189	186	186	– 1 58
1590	Promodès	1645	1621	1625	– 1 21
230	Radiotechn.	219 50	219 50	218	– 0 68
79	Raffin. (Fse)	78 60	78 10	78 10	– 0 63
1220	Redoute (La)	1195	1196	1195	....
1580	Roussel-Uclaf	1605	1565	1565	– 2 49
1280	Roussel-C.N.I.	1256	1270	1270	+ 1 19
1600	Rue Impériale	1790	1830	1830	+ 2 23
196	Sade	194 90	194 90	194 90	....
1310	Sagem	1390	1398	1400	+ 0 71
330	St-Louis B.	304 10	310	310	+ 1 94
....	Salomon	2100	2110	2110	+ 0 47
535	Sanofi	583	581	581	– 0 34
340	S.A.T.	316 40	315 50	315	– 0 44
565	Saupiquet Cie	688	589	589	+ 0 17
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
54	S.C.O.A.	51	50 50	50 50	– 0 98
135	S.C.R.E.G.	141	139	139	– 1 41
350	Seb	353	352	352	– 0 28
280	Sefimeg	287	286	287	....
855	S.F.I.M.	875	870	870	– 0 57
52	S.G.E.-S.B.	49	48 05	48 05	– 1 93
700	Sign. Ent. El.	670	675	676	+ 0 89
490	Silic	590	585	585	– 0 84
....	Simco	344	345	345	+ 0 29
170	Simnor	185	185	185	....
1720	Skis Rossignol	1735	1742	1745	+ 0 57
575	Sommerco	563	564	563	....
2820	Sodexho	2875	2890	2890	+ 0 52
490	Sogerap	480	489	489	+ 1 87
440	Sommer-Allib.	402	395	398	– 0 99
485	Source Perrier	497	490 10	491	– 1 20
210	Synthélabo	200	203	202 80	+ 1 40
425	Talcs Luzenac	440	431	431	– 2 04
2060	Tél. Elect.	2165	2190	2190	+ 1 15
365	Thomson-C.S.F.	387	395	395	+ 2 06
2010	T.R.T.	2010	2040	2035	+ 1 24
345	U.F.B.	328	327	327	– 0 30
660	U.I.S.	661	661	661	....
275	U.C.B.	272 10	274 50	273 50	+ 0 51
240	Valéo	260 50	264	264	+ 1 34
83	Vallourec	80	78 50	78 50	– 1 87
2290	V. Clicquot-P.	2370	2380	2380	+ 0 42
930	Viniprix	900	896	895	– 0 55
975	Elf-Gabon	980	976	976	– 0 40
178	Amax Inc.	165 50	165 10	165 20	– 0 18
370	Amer. Express	349	353	353	+ 1 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
188	Amer. Teleph.	184 80	184 50	184 50	– 0 16
140	Anglo Amer. C.	125 10	124 50	124 50	– 0 47
965	Amgold	890	870	876	– 1 57
570	BASF (Akt)	563	564	564	+ 0 17
610	Bayer	601	602	602	+ 0 16
445	Buffelsfont.	414	410 10	410	– 0 96
26	Charter	22 50	23	23	+ 2 22
425	Chase Manh.	438	437	437	– 0 22
345	Cie Pétr. Imp.	326	324	324	– 0 61
48	De Beers	44 50	44 10	44 50	....
1280	Deutsche Bank	1224	1224	1223	– 0 08
91	Dome Mines	70	69 65	69 65	– 0 50
305	Driefontein Cal	272	269	268	– 1 47
460	Du Pont-Nem.	466	465	465	– 0 21
760	Eastman Kodak	698	701	701	+ 0 42
102	East Rand	97	93 80	93	– 4 12
280	Electrolux	278 40	271 60	271 60	– 2 44
315	Ericsson	293	289	289	– 1 36
445	Exxon Corp.	435	433	433	– 0 45
450	Ford Motors	422	425	423	+ 0 23
330	Free State	285	279	275	– 3 50
144	Gencor	139 10	139	139	– 0 07
306	Gén. Belgique	281	278	278 20	– 0 99
585	Gén. Electr.	548	548	545	– 0 54
775	Gen. Motors	741	742	743 *	+ 5 32
64	Goldfields	59 10	58 05	58 10	– 1 69
39	GdMetropolitain	37 15	37 05	37	– 0 40
170	Harmony	158	155 30	153	– 3 16
35	Hitachi	33 85	34 10	34 70	+ 2 51
610	Hoechst Akt.	603	602	603	....
82	Imp. Chemical	79	79	79	....
111	Inco. Limited	109	110 50	110 50	+ 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1230	IBM	1170	1187	1186	+ 1 36
101	Ito-Yokado	99 20	100 60	100 40	+ 1 20
270	ITT	301 50	296 50	299	– 0 82
64	Matsushita	55 25	55 60	55 60	+ 0 63
900	Merck	879	879	878	– 0 11
835	Minnesota M.	787	780	780 c	+ 0 01
295	Mobil Corp.	271 10	269 50	269	– 0 77
21670	Nestlé	21360	21180	21160	– 0 93
130	Norsk Hydro	117 50	115 20	113	– 3 82
1160	Petrofina	1128	1110	1110	– 1 59
825	Philip Morris	782	790	787	+ 0 63
160	Philips	152 50	151 60	151 60	– 0 59
360	Pres. Brand	309	303 50	295	– 4 53
435	Président Steyn	355	349 10	345	– 2 81
225	Quilmès	223	226	228	+ 2 24
1210	Randfontein	1060	1038	1037	– 2 16
605	Royal Dutch	490	487 50	493	+ 0 61
78	Rio Tinto Zinc	71 50	71 05	71 15	– 0 48
225	St Helena Co	194 20	193 50	188	– 3 19
400	Schlumberger	381 50	380	382	+ 0 13
78	Shell transp.	77	76 10	76	– 1 29
1570	Siemens A.G.	1461	1457	1467	+ 0 41
151	Sony	140 30	141 60	141 60	+ 0 92
205	T.D.K.	188 30	194 30	196	+ 4 08
17 60	Toshiba Corp.	17 15	17 20	17 30	+ 0 87
890	Unilever	871	864	864	– 0 80
370	Unit. Techn.	347 20	353	355	+ 2 24
1040	Vaal Reefs	949	936	920	– 3 05
465	West Deep	410 50	406 50	398	– 3 04
375	West Hold.	321	322 80	319	– 0 62
375	Xerox Corp.	363	371 50	371	+ 2 20
1 94	Zambia Corp.	1 85	1 83	1 83	– 1 08

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 481	9 472	9 200	9 700
ECU	6 845	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	306 450	306 500	292	312
Belgique (100 F)	15 234	15 238	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 760	271 700	260	280
Danemark (100 krd)	85 570	85 560	68	83
Norvège (100 k)	106 060	106	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 371	11 339	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 460	7 468	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 980	4 989	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 550	370 350	356	376
Suède (100 krs)	107 470	107 420	103	110 100
Autriche (100 sch)	43 650	43 650	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 521	5 525	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 720	5 720	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 173	7 176	6 900	7 260
Japon (100 yens)	3 831	3 832	3 710	3 870

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/12
Or fin (kilo en barre)	99300	99500
Or fin (en lingot)	99100	99400
Pièce française (20 fr)	595	596
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	575
Pièce latine (20 fr)	567	565
Souverain	724	717
Pièce de 20 dollars	4440	4450
Pièce de 10 dollars	2040	2030
Pièce de 5 dollars	1215	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3775
Pièce de 10 florins	595	595

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM à Paris

Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 13, 19 h 30 :
(appels possibles dès 19 h)

Du temps pour le sport et les arts à l'école

PHILIPPE BERNARD et ALAIN GIRAUDO répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

A B C D F G H

Au Kenya

La clémence du président Moi

De notre correspondant

Nairobi. – M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles et homme-clé du régime kényan pendant vingt ans, qui était soupçonné d'avoir commis de *« graves irrégularités »* dans l'exercice de ses fonctions et avait dû s'expliquer devant une commission d'enquête, ne sera pas traduit en justice. M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, a, en effet, annoncé, lors d'un discours prononcé mercredi 12 décembre, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'indépendance du pays, qu'il pardonnait à son ancien bras droit. Quatre autres opposants, deux hommes politiques – MM. George Anyona et Koigi Wa Wamwere – et deux professeurs d'université – MM. Edward Oyugi et Kamonji Wachira – qui avaient été arrêtés en 1982, ont bénéficié aussi de la clémence présidentielle.

M. Moi a précisé qu'il pardonnait à M. Njonjo en raison de son âge – soixante-quatre ans – et de son rôle depuis l'indépendance comme attorney général : *« Il a bien servi ce pays jusque dans le courant de 1980 lorsqu'il commença à nourrir des ambitions politiques mal inspirées, avec l'encouragement de ses amis étrangers »*, a-t-il dit. Pour autant, le chef de l'Etat s'est bien gardé de « blanchir » l'ancien ministre. Il s'est employé, au contraire, à en confirmer le portrait peu flatteur qui s'était dégagé au fil des cent neuf séances de la commission d'enquête. Ainsi a-t-il révélé que toutes les allégations avancées devant celle-ci étaient vérifiées sauf deux : sa participation à un office religieux, en juillet 1983, dans sa circonscription électorale de Kikouyou, qui avait tourné en une réunion politique hostile au régime, et sa prétention à s'attribuer l'ensemble des pouvoirs.

Le rapport de la commission d'enquête, qui a entendu soixante et un témoins, sera rendu public, a décidé M. Moi. Celui-ci a, d'autre part, précisé que M. Njonjo ne serait pas réintégré au sein de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), parti unique, dont il avait été exclu, en septembre dernier, en compagnie de quinze autres politiciens. Le chef de l'Etat a, en outre, exigé que le *« traître »* rembourse à la Fondation pour personnes handicapées et au Fonds de développement kikouyou l'argent qu'il avait détourné à son profit. Celui-ci a, enfin, été averti que des *« mesures très sévères »* seraient prises à son encontre s'il se livrait à des *« activités contraires aux intérêts du pays »*

« Nulle part, sur le continent [africain], *une personne soupçonnée d'avoir voulu renverser un gouvernement n'a été pardonnée »,* constate, dans un éditorial, le *Kenya Times*, quotidien de la KANU, qui y voit une *« démonstration de la maturité »* du chef de l'Etat. M. Njonjo, un homme *« fini »* ? Affaire Njonjo, affaire classée ?

JACQUES DE BARRIN.

Le Parlement européen souhaite que l'essence sans plomb soit commercialisée dès juillet 1986

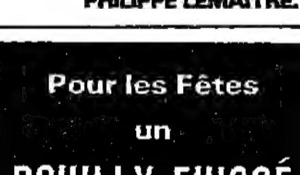
De notre correspondant

Strasbourg (Communautés européennes). – Le Parlement européen souhaite que l'essence sans plomb soit commercialisée dans l'ensemble de la Communauté dès le 1er juillet 1986. C'est ce qui ressort d'une résolution adoptée mercredi soir 12 décembre. Il demande qu'à compter de cette date la teneur en plomb encore tolérée dans l'essence soit ramenée de 0,40 à 0,15 gramme par litre. Bref, le Parlement suggère de raccourcir de trois ans les délais qui sont préconisés par la Commission européenne et sur lesquels, au moins en ce qui concerne la vente d'essence sans plomb, les ministres de l'environnement des Dix avaient marqué, la semaine dernière, un large accord.

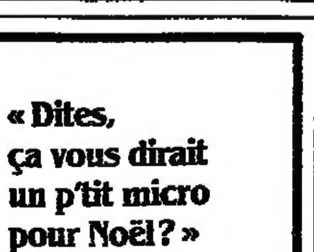
S'agissant de la réduction des autres émissions polluantes des gaz d'échappement, le Parlement, animé par la même volonté de faire vite, suggère que la Commission présente un nouveau plan en plusieurs étapes qui avance sensiblement les échéances prévues pour atteindre les seuils très bas appliqués aux Etats-Unis.

En résumé, la résolution du Parlement, en invitant les gouvernements, les compagnies pétrolières et l'industrie automobile à hâter le mouvement, adopte une position qui va dans le sens voulu par la RFA. Il s'en éloigne, cependant, sur un point important en admettant qu'il n'est pas forcément opportun d'imposer aux constructeurs d'automobiles l'installation de pots d'échappement catalytiques à trois voies. Le Parlement est favorable à la recherche d'autres solutions moins coûteuses pour réduire la pollution et il semble attacher un intérêt particulier à la mise au point de moteurs « à combustion pauvre ».

PHILIPPE LEMAITRE.







Dans la région parisienne

DEUX ATTENTATS CONTRE DES RESPONSABLES DE L'OPPOSITION GABONAISE

Deux attentats à l'explosif ont été commis, mercredi matin 12 décembre, contre les domiciles de deux responsables du MORENA (Mouvement de redressement national), mouvement d'opposition interdit au Gabon. Ces attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont eu lieu quelques heures avant la tenue d'une conférence de presse, à Paris, de dirigeants du MORENA. Le premier objectif visé était le pavillon, situé 60, avenue des Ternes, dans le dix-septième arrondissement, de M. Jean-Hilaire Aubame, ancien ministre des affaires étrangères gabonais. M. Aubame avait pris la tête du coup d'Etat contre l'ancien président gabonais, Léon M'ba, en février 1964, ce qui lui avait valu d'être condamné à dix ans de travaux forcés. L'engin explosif, de faible puissance, a provoqué de légers dégâts matériels.

Quelques heures plus tard, un second attentat – déjoué à temps – visait le domicile du trésorier du MORENA, M. Joseph Minko, situé 15, rue du Marais, à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). L'engin, constitué d'un kilo de dynamite et d'une mèche lente, a été désamorcé par des artificiers.

Au cours de cette conférence de presse, le président du MORENA, M. Paul M'ba Abessole, a demandé au gouvernement français de faire pression sur le président Bongo, afin qu'il procède à des réformes (notamment l'instauration du multipartisme).

MANIFESTATION D'AMBULANCIERS A PARIS

Plusieurs centaines d'ambulanciers ont bloqués jeudi matin 13 décembre, les rues du sud-ouest de Paris pour se rassembler au Champs de Mars où quatre responsables du CNETSA (Conseil national des entreprises de transports sanitaires agréées) installés dans un camping-car, font depuis le mercredi 5 décembre une grève de la faim. Le rassemblement devait être suivi d'une marche vers l'Hôtel Matignon.

Les ambulanciers entendent protester ainsi contre leurs conditions de travail et de rémunération, qu'ils jugent trop strictement réglementées par rapport à celles des entreprises non agréées ou des pompiers volontaires, qui, estiment-ils, leur font une concurrence déloyale. Ils protestent aussi contre l'application par les caisses primaires d'assurance-maladie d'un arrêté de 1955 qui ne prévoit de remboursement que pour les transports hors de la commune de résidence ou en cas d'hospitalisation, arrêté qui doit être refondu. D'autre part, ils redoutent l'intention du ministère des affaires sociales qu'on ne leur impose des remises de tarif en cas de transport répétitif. La Fédération française des entreprises de transport agréés (FFETA), en revanche, a invité les ambulanciers à la prudence, des négociations étant en cours avec le ministère des affaires sociales et le secrétariat d'Etat à la santé. Pour cette fédération, qui affirme regrouper 15 % des ambulanciers, les difficultés actuelles sont dues au fait que *« de grosses sociétés, voulant se tailler la part du lion, ont accepté des rabais de 20 % à 80 % pour les hôpitaux »*.

Des « opérations escargot » ont déjà eu lieu la semaine dernière dans le nord et l'est de la France, et à Marseille et à Poitiers le mardi 11 décembre.

Sur le vif

Grands malades

La médecine, ça n'est plus ce que c'était. Il y a encore quoi... dix, quinze ans, les docteurs, c'étaient les rois. Ils gagnaient des cents et des mille. On s'entassait dans leurs salles d'attente, on quémandait leurs visites, on s'écrasait devant leurs diagnostics. A présent, fini, terminé. Ils courent après la clientèle. On en change comme de crémier. On se pointe avec sa petite liste de médicaments : j'ai besoin de ci, de ça, vous m'en mettrez trois boîtes. Et on achète une ordonnance au prix de la consultation. On les traîne en justice et on les accule au chômage.

Pour mieux résister à la crise, qu'est-ce qu'ils font ? Ils se spécialisent à tout va, les mômes, les vieux, les couples stériles, les cardiaques, les rhumatisants, les constipés, les impuissants, les sportifs et, depuis peu aux Etats-Unis, les artistes. Alors là, c'est le filon. Trois mois après avoir accroché sa plaque, un toubib qui a un peu d'entregent fête son premier million. De dollars. Il n'y a pas plus préoccupé de sa santé, plus douillet, qu'un baryton, ou un jeune premier. Ils ont toujours des bobos réels ou imaginaires. Ça va de l'orgelet à l'extinction de voix, en passant par la tendinite du joueur de banjo, l'anorexie de la danseuse étoile, la toxicomanie du concertiste pop et le « violin elbow ».

Oui, l'artiste c'est très bien, très payant. C'est une spécialité qui a de l'avenir. Moi, j'en vois une autre, tout aussi lucrative, surtout pour les psy : le politicien. C'est un grand malade au départ, un malade de la pensée. Un peu mégalo sur les bords : il se croit indispensable. Avec une tendance à enfler. Surtout de la tête. Et des troubles de l'audition qui se traduisent par une oreille sélective.

Ajoutez à ça la constante surexcitation due à l'ivresse du pouvoir et le côté nettement schizo de qui replie son journal, arrange son nœud de cravate, se passe tranquillement la main dans les cheveux et va piquer, sur commande, une formidable colère au micro de l'Assemblée nationale. Et puis, pas de problème, le fait de s'engueuler en public et de s'embrasser en privé, ou inversement, est le signe clinique de troubles graves nécessitant le passage trois fois par semaine, pendant des années, sur les divans les plus chers de Paris. Ça représente déjà pas mal de clients. Mais attention ! Les psy auraient intérêt à se montrer vigilants et à ne pas se laisser payer de mots.

CLAUDE SARRAUTE.

Bull entre sur le marché de la micro-informatique individuelle

Le constructeur français Bull était absent de la micro-informatique individuelle, activité en expansion rapide. Ses micro-ordinateurs, les MICRAL 90, étaient conçus pour desservir simultanément plusieurs utilisateurs ayant de préférence quelques bonnes connaissances en informatique. Avec le MICRAL 30, annoncé le 12 décembre, le constructeur national propose enfin un appareil que son prix (21 460 F hors taxes dans la version de base) et ses fonctions mettent à portée des artisans, commerçants, gestionnaires divers... qui forment la principale clientèle de la micro-informatique individuelle à vocation professionnelle.

Ses caractéristiques sont celles de l'IBM PC, et l'on ne se cache pas à Bull d'avoir joué la carte de la compatibilité. Certes, on insiste pour préciser qu'il ne s'agit pas de compatibilité avec IBM, mais de compatibilité avec le standard de fait qu'IBM a imposé. La nuance est peut-être significative au plan philosophique, s'agissant d'un constructeur qui a toujours tenu à n'avoir rien en commun avec son puissant concurrent. Au plan pratique, cette réserve ne change rien : le MICRAL 30 sera l'un des nombreux concurrents de l'IBM PC. On compte déjà par dizaines les constructeurs qui ont joué cette carte et proposent des PC « améliorés » sous le rapport de la performance et du prix.

L'entrée de Bull sur ce marché vient tard, alors que beaucoup de places sont déjà prises. M. Francis Lorentz, directeur général de Bull, admet que *« notre retard relève de certains aspects de la France de Clochemerle »*, mais fait remarquer qu'une fois la décision prise il fallait non seulement produire le micro-ordinateur mais aussi le doter de l'ensemble de logiciels que réclament les utilisateurs (traitement de textes, gestion de fichiers, tableur) et apprendre de nouvelles méthodes de commercialisation. En effet, le MICRAL 30 sera, comme ses concurrents, vendu par les boutiques de micro-informatique beaucoup plus que par le réseau propre de Bull.

Après l'annonce en septembre de nouveautés dans la gamme des grands ordinateurs, puis dans celle des terminaux et des ordinateurs scientifiques, l'annonce du MICRAL 30 montre qu'un changement profond est en cours chez Bull. On semble y avoir vraiment découvert que l'ordinateur doit d'abord être un engin qui réponde aux besoins de la clientèle. C'est un véritable changement de mentalité.

MAURICE ARVONNY.

DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PAIEMENT DES IMPOTS

Les personnes dont les avis d'imposition d'impôt sur le revenu et d'impôts locaux fixent au 15 décembre la date limite de paiement de ces impôts sont informées qu'il leur est accordé un délai supplémentaire de règlement jusqu'au mardi 18 décembre minuit, le cachet de la poste faisant foi. Le secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation a fait publier à cet effet un communiqué jeudi 13 décembre.

Le numéro du « Monde » daté 13 décembre 1984 a été tiré à 455 743 exemplaires

